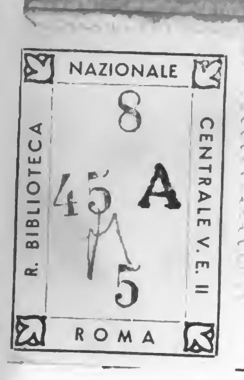

8.45.A.5
IHS


NAZIONALE
R. BIBLIOTECA
CENTRALE V. E. II
ROMA
8
45 A
5


8-45-A-5
Digitized by Google





TRAITE' DE

L'ART DE BIEN MOVRIR.

Diuisé en deux Liures.

PAR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME CARDINAL Bellarmin, de la Soc. de Iesus.

NOVVELLEMENT TRADVIT de Latin en François, Par L.C.S.

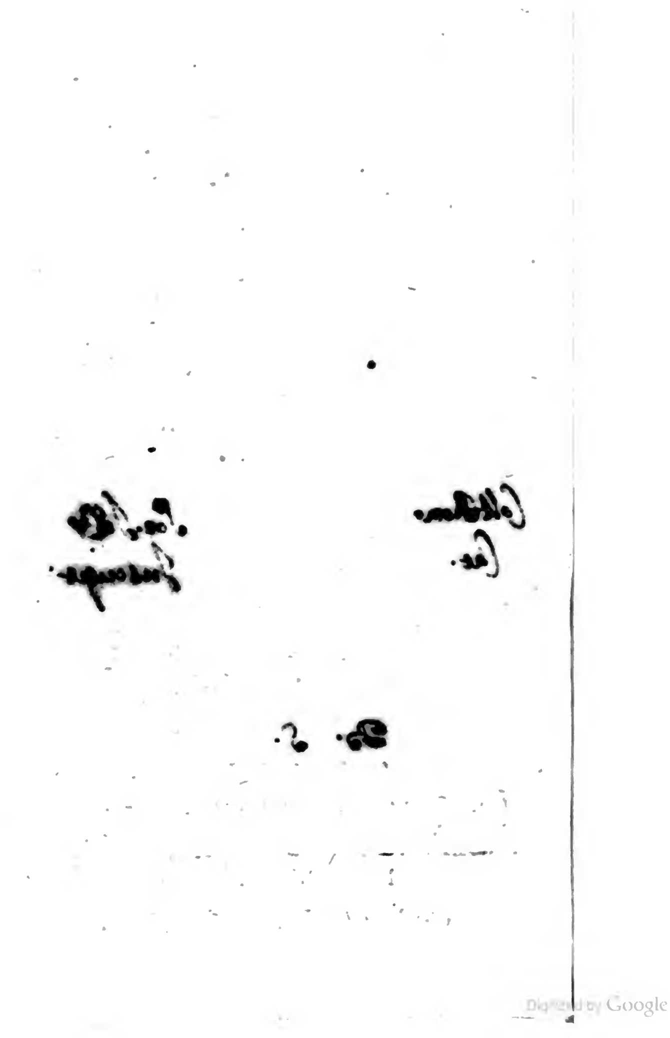


A PARIS

Chez SEBASTIEN CRAMOISY, rue S. Iacques, aux Cigognes.

M. DC. XX.

Auec Priuilege du Roy.





A TRES-ILLVS-TRE ET TRES-REVERENDE PRINCESSE LOVYSE de Bourbon, Abbesse de Fronteuraud, &c.

MADAME,

M*Ayant à vous offrir cet ouurage, ie craignois que le titre qu'il porte sur le front ne luy causast autant de disgrace,*

que le nom de celuy qui vous l'offre vous peut donner d'estonnement : veu que l'vn portant d'abord vn peu d'effroy, & l'autre ne vous estant pas familier, ce me sembloit estre vn assez ample suiet de refus. Mais considerant d'ailleurs que ce present pourroit sembler de mauuaise grace à ceux qui establissants leur felicité au monde, n'entendent parler qu'à regret de la mort : qui est neantmoins le passage pour arriuer au Ciel : Pour cette raison ie me suis persua-

dé que par droict ſpecial, il appartenoit aux âmes deuotes & Religieuſes, qui eſtãs mortes au monde & ne viuant que pour Dieu, ne ſe peuuent rien figurer d'horrible en la mort, ains qui viuent touſiours en eſtat de mourir. Parmy ce nombre, vn chacun vous défere le meſme rang que le Soleil occupe entre les Aſtres; & admire auec eſtonnement celle qui par les exemples de ſa pieté ſinguliere, va conduiſant à la perfection, vne des plus religieuſes maiſons

de l'Europe. Cette conſideration m'a faict croire que cet ouurage tout remply de pieté, quoy qu'il enſeigne l'Art de bien mourir, ne pouuoit eſtre accueilly de mauuais viſage, d'vne perſonne dont la profeßion n'eſt qu'vne perpetuelle meditatiõ de la Mort; & dont l'âme eſt le vray Temple de la Pieté, comme voſtre maiſon en eſt l'Eſcole. Faites luy donc paroiſtre (MADAME) par le bon accueil que vous luy teſmoignerez, que ie ne me ſuis point trompé en mon

élection. Le merite de son Autheur, & le suject qu'il traite, le rendent assez recommandable. Il ne me reste plus qu'à vous en desirer les effects, au temps que l'Horloge du Ciel sonnera vostre heure derniere. Laquelle ie coniure celuy qui est le souuerain arbitre de nostre vie & de nostre mort, de ne precipiter point, ains que vous conseruant en longue & heureuse vie, pour l'instruction & pour la consolation des bonnes âmes, elles puissent tirer en exemple

les rares traicts de la perfe-ction, sur le modelle de vo-stre pieté singuliere. Ce sont les vœuz & les desirs que faict d'ordinaire pour vo-stre santé & conseruation.

MADAME,

Vostre tres-humble & tres-obeissant seruiteur, SEBASTIEN CRAMOISY.

TABLE
DES CHAPITRES CONTENVZ
EN CE PREMIER LIVRE DE l'Art de bien Mourir.

TABLE DES

CHAPITRES

CONTENVZ AV SECOND LIVRE DE L'ART de bien Mourir.

[redacted]

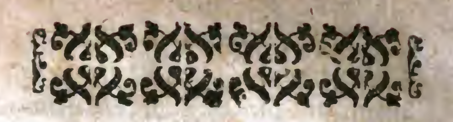
FIN.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & priuilege du Roy, il est permis à SEBASTIEN CRAMOISY, Marchand Libraire Iuré en l'Vniuersité de Paris: d'imprimer ou faire imprimer, & mettre en vente, *vn Traité de l'Art de bien Mourir, Composé en Latin, par le R. Cardinal Bellarmin, nouuellement traduict en François.* Et faisant tres-expresses defences à tous Imprimeurs & Libraires, ou autres de nos subjects de quelque qualité ou condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledict Traicté & vendre, faire vendre, debiter, ny distribuer par nostre Royaume, sous pretexte de quelque addition, changement ou autre forme de desguisement qu'on y pourroit apporter durant le temps & espace de neuf ans entiers, & accomplis, sur peine aux contreuenans de mil liures d'amende, & de confiscation des exemplaires, & de tous despens, dommages & interests, comme il est plus amplement declaré és lettres de priuilege, données à Paris le 23. Auril 1620.

Signé, Par le Roy en son Conseil.

RENOVARD.



PREFACE

EN la retraite que ie fais d'ordinaire, afin que quittant toutes affaires du mõde ie puisse vacquer à moy mesme, repensant à part moy qu'elle est la cause pourquoy il se trouue si peu de gens qui soient curieux d'apprendre l'Art de bien mourir, qui deuroit neantmoins estre commune & familiere à tout le mõde: ie ne trouue rien autre chose sinon ce que dit le Sage; Le nombre des fols est infiny. Car quelle plus grande folie se peut-on imaginer que de negliger vn Art, dont dependent les biens souuerains & éternels: & cependant en ap-

prendre auec beaucoup de peine, & exercer auec non moins de soin vne quantité d'autres presque sans nombre, qui ne seruent qu'à conseruer ou accroistre vn peu de bien qui doit en fin perir?

Or que l'Art de bien Mourir soit le plus excellent de tous les Arts, personne ne le niera, qui voudra serieusement penser, qu'à l'article de la mort il faudra rendre compte à Dieu de tout ce que nous aurons fait, dit, ou pensé: pendant tout le temps de nostre vie, mesmes iusques à vne seule parole oyseuse: Et ce, le Diable se rendãt accusateur, nostre consciẽce faisant office de tesmoing, Dieu tenant lieu de Iuge, l'issüe & l'attente n'estant autre, que ou de la pene d'vne mort perdurable, ou d'vne recompense éternelle.

Nous voyons tous les iours que quand on attend vne derniere sen-

tence, quoy que ce ſoit en choſes de peu d'importance, les parties ne ſe donnent aucun repos, mais que tantoſt ils ont recours aux Aduocats, tantoſt aux Procureurs, tantoſt aux Iuges, & recherchent les amis & les alliez de cettuy-cy & de cettuy-là: Et au point de la mort lors qu'on traite noſtre cauſe deuant le ſouuerain Iuge, en laquelle il s'agiſt de la vie & de la mort éternelle; il arriue ſouuent que celuy qui eſt coulpable, preſſé qu'il eſt de maladie, & à peine eſtant à ſoy, ſans preparation aucune, ſe void contraint de rendre compte de choſes, deſquelles peut eſtre il n'a iamais penſé à rendre compte, pendant qu'il eſtoit en bonne ſanté. De là vient que les miſerables mortels vont tombans à la foule dans la gehenne d'Enfer; & comme parle ſainct Pierre, Si à peine le iuſte eſt ſauué, que deuiendra le Petr.

pecheur & l'impie? *Partant dõc i'ay estimé qu'il estoit necessaire de prendre aduis, premierement pour moy-mesme, & puis de le donner à mes freres, que & les vns & les autres nous facions estat de l'Art de bien mourir. Et s'il y en a quelques-vns qui n'ayent pas encore apris cet Art de quelque maistre qui y soit bien versé, que pour le moins ils ne méprisent point ce que nous auons mis peine de recueillir sur ce suject, tant de l'Escriture saincte que des escrits des saincts Peres.*

Mais auant que venir aux Preceptes de cet Art, i'ay creu qu'il seroit à propos de demander touchant la nature de la Mort, sçauoir si elle doit estre mise au rang des choses bõnes, ou des mauuaises. Et à la verité, si on la considere absolument, sans doute il faut croire qu'elle est mauuaise, comme estant contraire

à la vie, que nous ne pouuons nier estre bonne. Adjoustez à cela que Dieu n'est point autheur de la mort, mais que par l'enuie du Diable, la mort est entrée au monde, *comme enseigne le Sage; à la parole duquel S. Paul souscrit, disant que* par vn homme le peché est entré au monde, & par le peché la mort, auquel (*homme*) tous ont peché. *Veritablement si Dieu n'a point creé la mort, la mort ne peut estre bonne, attendu que tout ce que Dieu a faict est bon, suyuant ce que dit Moyse;* Dieu cõsidera toutes les choses qu'il auoit creées, & elles estoient grandement bonnes,

Sap.1.&2.

Genes.1.

Or encore que la mort en soy ne soit pas bonne, pourtant la Sagesse Diuine sçait l'assaisonner de sorte, que de la mort mesme il en peut naistre plusieurs biens. De là Dauid a

Psal. 115. *pris sujeƈt de chanter;* La mort des Sainƈts eſt grandement precieuſe deuant Dieu. *Et l'Egliſe parlant de Ieſus-Chriſt, dit,* C'eſt luy qui en mourant a deſtruiƈt noſtre mort, & qui en reſuſcitant a reparé la vie. *Certes ce genre de mort qui a deſtruit la mort & reparé la vie, ne peut eſtre que fort bonne: & partant il faut dire qu'encore que toute mort ne ſoit pas bonne, que pour le moins il y en a quelque vne qui eſt bonne.* Et *S. Ambroiſe n'a point eu de crainte d'intituler vn de ſes liures,* Du bien de la Mort: *auquel il montre aſſez apertement que la mort quoy qu'elle ſoit née du peché, apporte auecque ſoy ſes vtilitez qui ne ſont pas petites.*

Vient en aprés vne raiſon qui montre euidemment que la mort, quoy que de ſoy-meſme elle ſoit

mauuaiſe, peut neantmoins par la grace de Dieu apporter beaucoup de biens. Car premierement, nous en recueillons vn grand fruict, attendu qu'elle met fin à pluſieurs grãdes miſeres qu'il nous faut ſupporter en ce monde. Iob ſe plaint en paroles diſertes des miſeres de cette vie. L'homme (*dit-il*) qui eſt nay de la fẽme, en ſi peu de temps qu'il vit au monde, eſt remply de beaucoup de miſeres. *L'Eccleſiaſte dit*; I'ay faict plus d'eſtat de ceux qui ſont morts que des viuants; & ay iugé plus heureux que tous les deux enſemble, celuy qui eſt encore à naiſtre, & qui n'a point encore veu les maux qui ſe font au deſſous du Soleil. *l'Eccleſiaſtique adjouſte dauantage, & dit*: Vn grand empreſſement eſt né auec les hommes, & vn

Iob. 14.
Eccleſ. 4.
Eccleſ. 40

joug fort pesant a esté mis sur les enfans d'Adam, depuis le iour de la sortie du ventre de leur mere, iusques au iour qu'ils seront enseuelis dans la terre, qui est la mere à tous, *L'Apostre mesme se plaint des miseres de ceste vie, en ces ter-*
Rom.7. *mes;* Miserable homme que ie suis, qui sera-ce qui me deliurera du corps de ceste mort?

Par ces tesmoignages donc de l'Escriture saincte, il demeure suffisamment prouué que la mort a cela de bon en soy qu'elle deliure l'homme de plusieurs miseres de cette vie. La mort apporte encore vn plus grand bien & bien plus excellent, en ce qu'elle est la porte pour passer de la prison au Royaume. Cela a esté reuelé par nostre Seigneur à Sainct Iean Euangeliste & Apostre, lors qu'il estoit en exil pour la foy en

l'Isle de Pathmos; I'ay entendu (*dit-il*) vne voix qui me disoit du Ciel; escry, Bien-heureux sont les morts, qui meurẽt en Dieu: Dés maintenant l'Esprit dit, qu'ils ayent à se mettre en repos, & à cesser leur trauaux, car leurs œuures les suiuent. *Bien-heureuse certes est la mort des saincts, laquelle par le commandement du Roy Celeste tire l'ame de la prison du corps, & la conduist au Royaume des Cieux: là où les sainctes âmes aprés auoir trauaillé, iouyssent d'vn doux repos, & reçoiuent pour recompense de leurs bõnes œuures, la Couronne du Royaume. Mais mesmes aux ames qui sont conduites en Purgatoire, la mort leur cause vn bien qui n'est pas petit; veu qu'elle les affranchist de l'apprehension de la gehenne, & les rend certaines de la felicité eternelle* Apoc. 14.

qui est à venir.

Quoy? A ceux mesme qui sont reprouuez, la mort arriuant, semble apporter quelque sorte de proffit, lors que les separãt du corps, elle fait que la mesure des supplices ne s'accroist plus dauantage.

Ces grands biens font que la mort ne montre point aux gens de bien vn visage plein d'horreur & d'effroy, mais doux & serain, non plein de terreur, mais d'amour. C'est pourquoy sainct Paul dit auec asseurance; Iesus-Christ est ma vie, & mourir, c'est mon bien, *desirãt estre* dissouz, & d'estre auecque Iesus-Christ. *Et en la premiere Epistre aux Thessaloniciens, il exhorte les bons Chrestiens, qu'ils ne s'affligent point de la mort de leurs amis, & qu'ils ne les pleurent point comme morts, mais qu'ils les considerent comme s'ils sommeilloient.*

Philip. 1.

Et mesmes de la memoire de nos Ayeuls, a vescu vne saincte femme nommeé Catherine Adorna natiue de Genes, qui estoit si ardente en l'amour de Iesus-Christ, qu'elle desiroit d'vn desir incroyable de se voir dissoute, & d'aller à son bien aymé. Si bien qu'estant comme éprise de l'amour de la mort, elle la loüoit souuentefois comme belle & gracieuse, ne trouuant rien à redire en elle, sinõ qu'elle fuyoit ceux qui la cherchoient, & cherche ceux qui la fuyent.

Le lecteur peut voir sa vie, au chap. 7.

De tout ce discours nous pouuons donc recueillir que la mort en tant qu'elle est née du peché, est mauuaise: mais que par la grace de Iesus Christ qui a daigné endurer la mort pour l'amour de nous, elle a esté renduë en plusieurs façons, vtile, salutaire, aymable, & desirable.



TABLE GENERALE DES PRINCIPALES

Matieres contenuës en ce present liure par ordre Alphabetique.

A

P

R

S

Fin de la Table des matieres.





DE L'ART DE BIEN MOVRIR.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I.

Du premier precepte de bien mourir; à sçauoir, que quiconque desire de bien mourir, doit bien viure.



OVS commençons maintenant à traicter des regles de l'Art de bien mourir. Or nous diuiserons cet Art en deux parties.

En la premiere nous enseignerons les preceptes dont il faudra se seruir lors que nous serons en bonne santé. En l'autre nous donnerons ceux qui seront necessaires lors que nous nous verrons atteints de maladie dangereuse, & que nous pourrons iuger que la mort sera proche. En la premiere nous donnerons premierement les regles qui concernent les vertus ; & puis aprés celles qui appartiennent aux Sacrements : par ce que ces deux moyens là nous aydent grandement tant à bien viure qu'a bien mourir. Mais il semble qu'auant toute chose, nous deuons presupposer cette regle generale, que *Celuy - la doit bien viure qui desire de bien mourir.* Car la mort n'estant autre chose que la fin de la vie, certes quiconque vit tousiours en homme de bien iusques à la fin, meurt aussi en homme de bien ; si bien que celuy qui n'a iamais mal vescu, ne peut aussi mourir en mauuais estat ; comme au contraire

celuy qui a tousiours mal vescu, meurt aussi miserablement; & ne peut pas mourir miserablement, quiconque n'a iamais bien vescu. Ce que nous voyõs arriuer en plusieurs semblables choses: Car tout homme qui marche suiuant son droict chemin, arriue sans faillir au lieu auquel il aspire. Au contraire celuy qui se foruoye du droict sentier n'en trouuera iamais l'issue; Celuy qui auec beaucoup de diligence s'adonne à l'estude, deuiendra en peu de temps docte ou mesme Docteur; au lieu que celuy qui hante les Escoles, mais qui n'applique pas son esprit à comprendre les sciences, perd son temps & sa peine.

Mais quelqu'vn peut estre obiectera l'exemple du bon larron lequel à tousiours mal vescu, & cependant à bien & heureusement finy sa vie. Cela n'est pas, au contraire ce bõ larron la, a pieusement & sainctement vescu, & pour cette raison aussi il est mort pieusement

& sainctement. Car encore qu'il ait consumé la pluspart de sa vie en peché, toutefois il a passé l'autre si sainctement, qu'il s'est facilement purgé des pechez passez, & s'est acquis de grands merites, veu que tout ardent de charité enuers Dieu, il a publiquement defendu Iesus-Christ des calomnies des meschans: Et semblablemẽt poussé de la mesme charité à l'endroit de son prochain, il admonesta & reprist son compagnon des blasphemes qu'il vomissoit, & tascha de le ramener à vne meilleure vie. Car il estoit encor en cette vie mortelle lors qu'il disoit à son cõ-
Luc. 23. pagnon; *Quoy? ne crains-tu point Dieu, toy qui te voys condamné à vne semblable peine?* &; *Quant à nous certes c'est iustement, car nous receuons des supplices dignes de nos mesfaicts: Mais celuy-cy n'a rien fait de mal.* Et le mesme larron n'estoit pas mort, mais estoit encore plein de vie, lors qu'il ietta cette voix, confessant Iesus-Christ & l'inuoquant; *Seigneur* [illegible]

ſouuenance de moy, quand vous ſerez paruenu à voſtre Royaume. Et partant il ſemble que celuy-cy eſt du nombre de ceux qui ſont venus les derniers à la vigne, qui ont receu le ſalaire deuant les premiers.

C'eſt donc vne maxime generale & bien veritable; *Que celuy qui vit bien, meurt heureuſement.* Et cette autre; *Quiconque vit mal, meurt auſſi miſerablement.* Toutefois il ne faut pas nier que c'eſt vne choſe grandement dangereuſe, que d'attendre iuſques à la fin de ſa vie à ſe conuertir, & à quitter nos pechez pour embraſſer la iuſtice; & que ceux-la ſõt bien plus heureux qui commencent dés leur ieune aage à porter le ioug du Seigneur, comme parle Ieremie: Ierem.3.
& tres-heureux en tous points ceux *qui ont eſté achetez entre tous autres, pour eſtre les primices à Dieu & à l'Agneau, leſquels non ſeulement ne ſe ſont point ſoüillez auec les femmes*, mais meſmes ne s'eſt trouué en leur bouche aucune ſorte de menſon- Apoc. 14

ge, eſtans ſans macule deuant le thrône de Dieu; Tel qu'a eſté le Prophete Ieremie, & ſainct Iean pluſque Prophete, & par deſſus tout autre, la Mere de noſtre Seigneur; & ſemblablement pluſieurs autres tant hommes que femmes, que la ſcience de Dieu ſeul cognoiſt. Demeure donc arreſtee cette premiere maxime, que la reigle de bien mourir depend de la reigle de bien viure.

CHAP. II.

Du ſecond precepte de l'art de bien mourir, qui eſt Mourir au monde.

OR maintenant afin que quelqu'vn viue bien, il eſt neceſſaire premierement de mourir au monde, auant que de mourir à la vie corporelle. Car tous ceux qui

viuent pour le monde, sont morts à Dieu, & ne se peut faire en aucune maniere que quelqu'vn puisse commencer à viure à Dieu, si premierement il n'est mort au mõde. Cette verité est preschée auec telle euidẽce dans l'Escriture Sainte, qu'elle ne peut estre reuoquée en doute que par les infideles & incredules. Et afin qu'en la bouche de deux ou trois tesmoins toute parole demeure constante & arrestée, ie mettray en auãt les Saincts Apostres, sainct Iean, sainct Iacques, & sainct Paul, tesmoins les plus receuables qu'on puisse produire, comme ceux par lesquels a parlé le saint Esprit, qui est l'esprit de verité. Voicy donc comme escrit S. Iean Apostre & Euangeliste, faisant parler Iesus-Christ en ces termes; *Le Prince de ce monde est venu, & il n'a chose quelconque sur moy.* Auquel lieu par le Prince du monde il entẽd le Diable qui est le Prince de tous les meschans; Et par le monde, il entend la compagnée des pecheurs qui Ioan. 14

aiment le monde, & qui sont aimez du monde. Le mesme vn peu
Ioan. 15. apres; *Si le monde vous a en haine, dit il, sçachez qu'il m'a hay auparauant vous, si vous eussiez esté du monde, le monde aimeroit ce qui estoit à luy: mais parce que vous n'estes pas du monde, ains que ie vous ay triez du monde, pource subiect le monde vous a en haine.* Et
Ioan. 17. en vn autre lieu. *Ie ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'auez donnez.* Où Iesus-Christ prononce manifestement, que par le nom du monde sont entendus ceux
1. Ioan. 2. qui au dernier iour entendrōt auec le Diable; *Allez maudits dās le feu eternel.* Le mesme en son epistre adiouste; *N'appliquez point vostre volōté à aimer le mōde, ny les choses qui sont au monde. Si quelqu'vn aime le monde, la charité du Pere n'est point en luy: parce que tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, conuoitise des yeux, & orgueil de vie, qui ne vient point du Pere, mais qui est du monde: & le monde passe, & la conuoitise du monde.* Mais celuy qui fait la volonté de

Dieu, demeure eternellement

Escoutons maintenant son compagnon en l'Apostolat S. Iacques, lequel parle de cette sorte en son epistre; *Adulteres, ignorez vous que l'amour de ce monde est ennemie de Dieu? Quiconque donc voudra se rendre amateur de ce siecle, il se rend ennemy de Dieu.* Escoutons en fin le compagnon en l'Apostolat de l'vn & de l'autre, Sainct Paul vaisseau d'election. Celuy-cy escriuant en la premiere aux Corinthiens à tous les fideles, dit; *Vous deuiez sortir de ce monde.* Et en la mesme Epistre il adiouste; *Quand nous sommes iugez, nous sommes chastiez de Dieu, de peur d'estre damnez auec ce monde.* Où il dit manifestement que tout le monde doit estre damné au dernier iour. Et partant par *le Monde* il n'entend pas le Ciel & la Terre, ny tous les hommes qui sont au monde, mais ceux-la seulement qui sont amateurs du monde. Car les iustes, & les gens de bien qui viuent au monde, dans lesquels regne la Charité

Iacob. 4.

1. Cor. 5.

1. Cor. 11

& non la concupiſcence de la chair, ſont à la verité dans le monde, mais ils ne ſont pas du monde; Au lieu que les meſchans & les impies ſont non ſeulement au monde, mais auſſi ſont du monde. Parquoy la charité de Dieu ne regne point en leurs cœurs, mais la concupiſcence de la Chair, c'eſt à dire la luxure; & la conuoitiſe des yeux, c'eſt à dire l'auarice; & l'orgueil de la vie, c'eſt à dire l'eleuation d'eſprit, par laquelle ils ſ'eleuent pardeſſus les autres, imitans en cela l'orgueil & l'arrogance de Lucifer, & non pas l'humilité & la douceur de Ieſus-Chriſt.

Ce qu'eſtant ainſi, ſi quelqu'vn veut apprendre veritablement l'art de bien mourir, il faut que ſerieuſement, & non point de parole, mais en effect & en verité il ſorte du monde, & die auec l'Apoſtre; *Le monde eſt crucifié pour moy, & moy au monde.* Or cette affaire icy n'eſt pas vn ieu d'enfants, mais c'eſt vne choſe fort difficile, & de grande

Gal. 6.

importance : C'est pourquoy nostre Seigneur estant interrogé si il y aura fort peu de sauués, respondit ; *Efforcés-vous d'entrer par la petite porte*; Et plus ouuertement dans S. Matthieu; *Entrés par la porte estroite, par ce que le chemin & la porte qui conduit à perdition est fort spacieuse, & plusieurs entrent par icelle: Mais cõbien serrée est la porte, & combien estroit est le chemin qui conduit à la vie ! Et peu y en a qui le trouuent.* Luc. 13. Matt. 7.

Viure dans le monde, & mepriser les biens du monde c'est chose fort difficile. Voir de belles choses sans y mettre son affection, gouster les douceurs, & n'en ressentir aucun plaisir, mespriser les honneurs, desirer les trauaux, tenir franchement le dernier rang, quitter les premiers lieux à toute sorte de persõnes; en fin viure en la chair cõme si nous n'estions pas de chair, c'est vne forme de vie qui me semble deuoir plustost estre appellée Angelique qu'humaine. Et toutefois l'Apostre escriuant à l'Eglise de

Corinthe, en laquelle presque toutes sortes de personnes viuoient en estat de mariage auec leurs femmes, par quoy il n'y auoit parmy eux ny Clercs, ny Moynes, ny Hermites, ains estoient comme nous disons maintenant, Seculiers, il parle pourtant à eux en ces termes;
1. Cor. 7. *Partant voicy que ie vous dy, mes freres, le temps est brief. Reste que ceux qui ont des fẽmes soient cõme s'ils n'en auoiẽt point, & ceux qui gemissent cõme s'ils ne pleuroient pas, & ceux qui s'eiouissent, comme s'ils n'auoient aucune resiouissãce, & ceux qui achetent, cõme s'ils ne deuoiẽt rien posseder: & ceux qui vsent de ce monde cõme s'ils n'en tiroient aucun vsage, car la figure de ce monde passe.* Desquelles paroles le sens est, que l'Apostre exhorte les fidelles, que leuant leurs esprits à l'esperance de la fœlicité eternelle, ils soient tout aussi peu touchez des choses de la terre, comme si elles ne leur appartenoient en rien: Qu'ils aimẽt leurs femmes, mais d'vn amour tellement reglée, comme s'ils n'en

auoient point ; s'il eſt beſoing de verſer des larmes pour la perte de leus enfans ou de leurs biens, qu'ils pleurent auec autant de moderation que s'ils ne pleuroient pas, & n'eſtoient nullement attriſtez ; s'il s'offre quelque ſorte de contentemẽt à raiſon du gain ou de quelque hõneur qui leur ſoit arriué, qu'ils s'ẽ reſiouyſſent ſi peu qu'il ſemble qu'ils ne s'en reſiouyſſent point du tout ; c'eſt à dire, comme ſi le ſuiect de cette ioye ne les regardaſt nullement : S'ils achetẽt vn champ ou vne maiſon, qu'ils en ſoiẽt auſſi peu touchez que s'ils n'en eſtoient pas poſſeſſeurs. Enfin l'Apoſtre cõmande, de viure de ſorte dans le monde, comme ſi nous eſtions ſimplemẽt paſſagers & voyageurs, & non pas citoyens du monde. Ce qu'enſeigne encore plus apertemẽt l'Apoſtre S. Pierre, diſant, *Ie vous* 1. Pet. 2. *prie que comme eſtrangers & paſſagers, vous ayez à vous abſtenir des deſirs de la chair qui ſont la guerre à nos âmes :* Car ce bien-heureux Prince des

Apostres veut que mesmes en nostre propre ville, en nostre maison nous y viuions de la mesme façon que si nous viuions en vne maison & vn païs estranger, nous soucians fort peu si les choses necessaires manquent ou abondent en ce lieu. Ce qu'il commande, afin que par ce moyen nous puissions nous abstenir des desirs de la chair qui cõbattent contre nostre âme: parce que les desirs de la chair ne s'eleuent pas facilement, quand nous ne voyons seulement que les choses qui ne nous appartiennent pas. Cela dõc c'est estre au monde, & n'estre pas du monde. Ce qui n'appartient qu'à ceux qui estans morts au monde, ne viuẽt que pour Dieu seul; & pour cette raison ils n'apprehendent nullemẽt la mort corporelle, laquelle ne leur apporte aucun des-auantage ains beaucoup de profit, suiuant cette parole de l'Apostre sainct Paul; Phil. 1. IESVS-CHRIST *est ma vie, & mourir c'est mon bien.*

Mais combien pensez-vous ie vous prie que nous en trouuions tellement morts au monde, qu'ils ayent des-ja appris à bien mourir à leur propre chair, & à mettre par ce moyen leur salut en asseurance? Quand à moy certes ie ne doute nullement qu'il ne se trouue grand nombre de saincts personnages veritablement morts au monde, nō seulemēt dās les monasteres, & parmy le Clergé, voire mesme dans le monde, qui ayent appris l'art de bien mourir. Mais il me semble aussi que l'on ne peut nier qu'il s'ē trouue beaucoup, lesquels non seulemēt n'estans point morts au monde, ains au contraire y estant fort attachez, tres-ardents amateurs des voluptez, des honneurs, & des richesses, s'ils ne font resolution de mourir au monde, & y meurent en effect, sans doute il periront par vne mort miserable, & comme parle l'Apostre. 1. Cor. 11.
Ils seront damnez auec le monde.

Mais diront peut estre les amateurs du monde, c'est chose trop difficile de mourir au monde, pendant que nous sommes dans le mõde, & de mepriser les biens que Dieu a créez pour l'vsage des hõmes. Ausquels ie respõds, que l'intẽtion de Dieu n'est pas, ny ne cõmande pas que les richesses, les honneurs, & les autres biens du monde soient entieremẽt mesprisez, ou delaissez; car Abraham mesme a esté des grands amis de Dieu, & cependant il a possedé de grandes richesses. Nous lisons pareillement, que Dauid, Ezechias, Iosias, qui estoient des Roys, estoient grandement riches & bien-aymez de Dieu; ce que nous pouuons semblablement dire de plusieurs Roys & Empereurs Chrestiens. Partant les biens du monde, les richesses, les honneurs, les plaisirs ne sont pas totalement defendus aux Chrestiens, mais l'amour immoderée des choses de ce monde, qui est appellée par S. Iehan Con-

cupiſcence de la chair, conuoitiſe des yeux, & orgueil de vie. Abraham certes eſtoit grandement riche, mais non ſeulement il vſoit moderément de ſes richeſſes, mais auſſi eſtoit-il touſiours preſt d'elargir auec profuſion tout ce qu'il auoit au bõ plaiſir de Dieu. Car celuy qui n'épargna point ſon fils vnique treſbon & tres-aymable, lors que Dieu luy fit cõmandemẽt de l'immoler de ſa main propre; combien plus facilement euſt-il donné toutes ſes richeſſes au premier mandement de Dieu? Abraham eſtoit donc fort riche en biens, mais encore l'eſtoit-il plus en foy & en charité, & pour ce il n'eſtoit pas de ce monde, ains pluſtoſt il eſtoit mort au monde. Ce qui ſe peut ſemblablement dire de pluſieurs autres Sainćts Perſonnages, qui eſtans doüez de richeſſes, de puiſſance, & de gloire, poſſedants des Royaumes & des Empires, ont eſté pauures ſelon l'eſprit, & eſtants morts au monde, & ne viuants plus que

pour Dieu, ont appris exactement l'art de bien mourir. Partant ny l'abondance des richesses, ny les hauts faistes d'honneurs, ny les Royaumes, ny les Empires ne font pas que l'homme soit du monde, ny qu'il viue dans le monde, mais c'est la concupiscence de la chair, la conuoitise des yeux, & l'orgueil de la vie, qui en vn mot s'appelle Conuoitise, & est contraire à la charité diuine: Si bien que si quelqu'vn commence par l'inspiration de Dieu, à aimer veritablement Dieu pour l'amour de luy-mesme, & son prochain pour l'amour de Dieu, celuy la cõmẽcera à sortir du monde, & la charité croissant peu à peu, la cupidité viendra à s'amortir, & par ainsi il commencera à mourir au monde: Car la Charité ne peut croistre que la conuoitise ne soit diminuée. Ainsi faisant il arriuera que ce que nous croiyons impossible pendant que la conuoitise dominoit, à sçauoir que l'homme viuant dans le mon-

de ne fust point du monde, la Charité venant à croistre, & la conuoitise à diminuer, sera rendu tresfacile. Car ce qui est vn fardeau dur & pezant à la cupidité, est à la Charité vn ioug bien doux & vn fardeau leger.

Ce que donc nous auons dit que sortir du monde & mourir au monde n'est pas vn ieu d'enfant, mais chose fort difficile & de grande importance, a esté dit veritablement pour ceux qui ne cognoissent pas la puissance de la grace de Dieu, qui n'ont pas encore sauouré les douceurs de la Charité, & qui sont encore brutes & n'ayants aucun traict d'esprit : Car si tost qu'on a gousté ce qui est de l'esprit, toute chair deuiẽt insipide. Celuy la donc qui desire d'apprendre serieusenent l'art de bien mourir, d'où depend le salut eternel & toute vraye fœlicité, qu'il ne tarde plus a sortir du monde, & de mourir tout à fait au monde, attendu qu'il est impossible qu'vn homme

puiſſe viure à Dieu & au monde, & iouyr enſemblement de la terre & du Ciel.

Chap. III.

De la troiſieſme regle de bien mourir, qui eſt des trois vertus Theologales.

NOvs auons enſeigné au chapitre precedent que celuy là ne peut bien mourir, qui ne ſort point du monde, & qui ne meurt point au monde; maintenant il faut adiouſter ce que doit faire celuy qui eſt mort au monde, pour viure à Dieu: Car la grace de bien mourir ne ſe donne qu'à celuy qui a bien veſcu, comme nous auons monſtré au premier chapitre. Le ſommaire de bien viure eſt couché par l'Apoſtre en ſa premiere epiſtre à Timothée, en ces termes; *La*

fin de la loy c'est la Charité de cœur pur, & de bonne conscience, & de la foy qui n'est point feinte. L'Apostre ne pouuoit ignorer la responſe que donna nostre Seigneur à celuy qui l'auoit interrogé; *Quoy faiſant auray-ie la vie eternelle?* car il luy respondit; *si tu veux entrer à la vie, garde les commandemens;* mais il a voulu expliquer en peu de paroles la fin du premier precepte, duquel depend toute la loy, & toute l'intelligence & l'accompliſſement de la loy, & meſme le chemin pour paruenir à la vie eternelle. Et enſemble il a voulu enſeigner quelles vertus ſont neceſſaires pour obtenir vne parfaite iuſtice, deſquelles il auoit dit ailleurs, *Maintenant ces trois choſes demeurent, à ſçauoir la Foy, l'Eſperance, & la Charité, mais la plus grande eſt la Charité;* Il dit donc; la fin de la loy c'eſt la Charité: c'eſt à dire, la fin de tous les commandemens dont l'obſeruance eſt neceſſaire pour bien viure, conſiſte en la Charité, de ſorte que quiconque

1. Thim. 1.
Math. 19.
1. Cor. 13.

a la Charité de Dieu il accomplit tous les commandemens qui appartiennent à la premiere Table; & qui a la Charité du prochain, il accomplit les commandemens qui appartienent à la seconde.

Le mesme Apostre en son Epistre aux Romains declare cette derniere partie qui pouuoit sembler vn peu obscure, disant; *Celuy qui aime son prochain a accomply la loy.* Car ces commandemens, *Tu ne feras point adultere;*
Rom. 13. *Tu ne tueras point, Tu ne deroberas point; Tu ne diras point faux tesmoignage, & s'il reste quelque autre commandement, il est sommairement compris en cette parole; Tu aimeras ton prochain comme toy mesme. L'amour du prochain ne fait aucun mal,* Donc *la dilection est la perfection de la Loy.* Duquel discours vn chacun peut entendre de luy mesme, que tous les commandemens qui se rapportent à honorer Dieu, sont accomplis en la seule Charité. Car cõme la charité du prochain, ne pense aucũ mal à l'endroict du prochain; aussi la Charité de Dieu ne peut me-

diter aucũ mal à l'endroit de Dieu: & par consequent la plenitude & la perfection de la Loy tant enuers Dieu qu'enuers le prochain, c'est l'amour & la Charité.

Or quelle soit la vraye & parfaicte Charité tant enuers Dieu qu'enuers le prochain, le mesme Apostre le declare disant; *La Charité de cœur pur, de bonne conscience, & d'vne foy qui n'est point feinte.* Esquelles paroles par la bonne conscience nous entendons auec S. Augustin en la preface du pseaume trente & vniesme, la vertu de l'Esperance, qui est vne des trois vertus Theologales. Or l'Esperãce est appellée de *bonne conscience*, par ce qu'elle naist de la bonne conscience, comme le desespoir naist de la conscience peruerse. De là vient cette parole de S. Iean: *Mes bienaymés, si nostre cœur ne nous accuse d'aucune chose, nous auons confiance en Dieu.* 1. Ioan. 3. Il y a donc trois vertus, esquelles consiste la perfection de la Loy Chrestienne, la Charité de

cœur pur; l'Esperance, de bonne conscience; & la Foy qui n'est point feinte. Mais comme la Charité est la premiere selon l'ordre de perfection, aussi la foy est la premiere selon l'ordre de generation, suiuant cette parole du mesme A-
1. Cor. 13. postre; *Maintenant ces trois choses demeurent, la Foy, l'Esperance, & la Charité; dont la Charité est la plus excellente.*

Commençons par *la Foy* qui doit estre la premiere de toutes, dans le cœur de l'homme qui desire d'estre iustifié. Ce n'a pas esté sans subiect que le S. Apostre a adiousté à la Foy cette condition, *non feinte.* Car la foy est le commencement de la iustification; s'entend si elle est vraye, & sincere, n'estant ny fausse ny feinte. La foy des Heretiques ne peut seruir pour commẽcer la iustification, par ce qu'elle n'est point vraye mais fausse; la foy des mauuais Catholiques ne peut estre le commencement de la iustification, parce qu'elle nest pas sincere

ſincere, mais feinte. Or la Foy eſt recogneuë feinte en deux façons : Ou quand quelqu'vn ne croit pas, mais feint de croire; ou bien quand il croit, mais il ne vit pas comme il croit qu'il faut viure.

En l'vne & l'autre façon ſe peuuent entendre ces paroles de S. Paul en l'epiſtre à Tite ; *Ils confeſſent qu'ils cognoiſſent Dieu, mais en effet ils le nient par leurs œuures.* Car ainſi l'interpretent les Saincts Peres, S. Hieroſme en ſon Commentaire, & S. Auguſtin au Sermon trente-vnieſme des paroles de l'Apoſtre. Tit. 1.

Et de cette premiere vertu de l'homme iuſte, nous pouuons facilement comprendre combien grande eſt la multitude de ceux qui ne viuent pas bien, & qui pour ceſte raiſon meurent auſſi miſerablement. Ie ne parle point des infideles, des Payens, des Heretiques, des Athées, qui ignorent tout à fait l'art de bien mourir.

Entre les Catholiques combien grand nombre y en a t'il qui cõfessent de paroles auoir la cognoissance de Dieu, & qui le niẽt par les œuures ? Combien qui confessent que Iesus-Christ est iuge des viuans & des morts, & qui toutefois viuẽt tout de mesme que s'ils n'auoient point de iuge? Combien qui confessent que la Mere de nostre Seigneur est Vierge, & cependant parmy leurs blasphemes ordinaires, n'ont aucune horreur de l'appeller infame? Combien y en a t'il qui loüent les prieres, les ieusnes, les aumosnes, & les autres œuures vertueuses, & cependant commettent tous les iours les vices qui leur sont contraires ? Ie passe sous silence beaucoup d'autres choses, qui sont cogneuës à tout le monde. Que donc ceux-là ne se vantent point d'auoir vne foy non feinte, lesquels où bien ne croyent pas ce qu'ils dissimulent de croire, où bien ne viuent pas

comme la foy Catholique ordõ-
ne: & que par là ils cognoiſſent
qu'ils n'ont pas meſme encore
commencé à bien viure; & qu'ils
n'eſperent pas de mourir heu-
reuſement, ſi par l'inſpiration de
la grace de Dieu, ils n'appren-
nent premierement l'art de bien
viure & de bien mourir.

L'autre vertu de l'homme
vrayement iuſte c'eſt *l'Eſperance*,
ou la bonne conſcience, comme
S. Paul noſtre maiſtre a trouué
bon de l'appeller en ce lieu. Ce-
ſte vertu naiſt de la foy, car ce-
luy-la ne peut eſperer en Dieu,
lequel ou bien ne cognoiſt pas le
vray Dieu, ou bien ne le croit
pas tout-puiſſant & miſericor-
dieux. Mais pour releuer & forti-
fier l'eſperãce de ſorte qu'elle ſoit
appellée non ſeulement Eſperan-
ce, mais auſſi Confiance, la bon-
ne conſcience y fait beaucoup.
Car de quel front oſera ſe preſen-
ter deuant Dieu, & luy deman-
der ſes graces, celuy qui ſe co-

gnoiſt coulpable d'vn peché commis contre Dieu, qu'il n'a pas encore expié par vne vraye penitence? Qui eſt-celuy qui oſe demander vne faueur à ſon ennemy? Qui eſt-ce qui oſera s'aſſeurer d'auoir de l'ayde & du ſoulagement d'vn qu'il ſçait aſſeurément eſtre courroucé contre luy? Eſcoute le Sage, quel iugement il fait de l'eſperance des meſ-
Sap. 5. chans, *L'eſperance des impies*, dit-il, *eſt comme vn floccon de laine que le vent emporte, & comme l'eſcume deliée que la tempeſte a eſcartée çà & là; & comme la fumée que le vent a épanduë; & comme la ſouuenance d'vn voyageur qui ne s'arreſte qu'vn iour pour loger.* Voila ce qu'en dit le Sage, lequel aduertiſt les meſchants que leur eſperance eſt fragile & nullement ſolide; qu'elle eſt fort briefue & n'a point de durée. Car ils peuuēt pēdāt leur vie, auoir quelque eſperāce de faire vn iour penitence & de ſe reconcilier auec Dieu: Mais

quant la mort approchera, si Dieu ne les preuient par vne grace speciale, & ne leur inspire la volonté de faire penitence, l'esperance se changera en desespoir, & pour lors ils diront auec les autres meschans ce que nous lisons au mesme lieu; *Doncques nous nous sommes fouruoyez du chemin de la verité, & la lumiere de iustice ne nous a pas esclairé. Que nous a seruy l'orgueil, ou bien que nous a profité l'éclat des richesses? Tout cela a passé comme vne ombre.* Voila le discours du Sage qui nous a admonestez que si nous voulons bien viure & heureusemẽt mourir, nous n'ayons iamais la temerité de demeurer en estat de peché, pas seulement vne minute de temps, nous flattans de ceste vaine confiance qu'il nous reste encore beaucoup de temps à viure; & qu'en certain temps nous ferons vne serieuse penitence. Car ceste folle asseurance en a beaucoup deçeu, & en trompera Sap 5.

encore si par prudence, pendant qu'ils ont le temps, ils n'apprennent l'art de bien mourir.

Reste la troisiesme vertu, laquelle à bon droit est appellée la Reine des vertus, à sçauoir *la Charité*, auec laquelle personne ne viēt perir, sans laquelle personne n'a la vie, ny en ce monde, ny au Ciel. Or celle-là est appellée vraye charité, laquelle naist d'vn cœur peur : Non que à proprement parler la pureté de cœur engendre la charité, *car la Charité*
1 Iea.4. *vient de Dieu*, comme parle S. Iean, & plus clairement S. Paul, disant ; *La Charité de Dieu est es-*
Rom.5. *panduë dans nos cœurs par le sainct Esprit qui nous a esté donné.* Nous disons donc que la charité procede d'vn cœur pur, parce que la charité ne s'enflamme point en vn cœur qui est impur & souillé : mais en celuy lequel par la foy diuine est purgé de toutes erreurs, suiuant ceste parole de
Act.15. l'Apostre S. Pierre; *Purifiant leurs*

cœurs par la foy: & en celuy qui par l'eſperance diuine eſt purifié de l'amour & de la cupidité des choſes de la terre. Car comme le feu ne s'éprend point dans le bois verd qui eſt encore tout plein d'humidité, mais dans celuy qui eſt ſec : de meſme auſſi le feu de la Charité demande des cœurs qui ſoient purgez & nettoyez de l'amour terrien, & de la vaine eſperance que nous mettons en nos propres forces.

De tout ce que deſſus nous pouuõs cognoiſtre quelle eſt la vraye charité, & quelle eſt celle qui eſt fauſſe & fardee. Car ſi quelqu'vn par aduanture parle librement de Dieu, & en priant Dieu, eſt attendry iuſques aux larmes, fait quelques bonnes œuures, donnant des aumoſnes & ieuſnant aſſez ſouuent, de telle façon toutefois qu'il retient en ſon cœur vne amour deſ-honneſte, vne vaine gloire, vne haine contre ſon prochain, & autre choſes ſem-

blables qui rẽdent le cœur souïllé & sordide : Celuy-la porte en son cœur non la vraye & diuine charité, mais vne vaine image & vn vain simulachre de la charité. Prudemment donc le S. Apostre n'a pas simplement nommé la Foy, l'Esperance, & la Charité, parlant de la vraye & parfaite iustice; mais il a dit; *La fin de la loy est la Charité de cœur pur, de bonne conscience, & d'vne foy qui n'est point feinte.* Et voyla le vray Art de bien viure & de mourir heureusement, si quelqu'vn peut perseuerer iusques à la mort en ceste vraye & parfaite Charité.

CHAP. IV.

Du quatriesme precepte de l'Art de bien mourir, qui contient trois enseignemens Euangeliques.

ENCORE que ce que nous auons dit de la Foy, de l'Esperance, & de la Charité, semble pouuoir suffir pour bien viure & pour bien mourir ; toutefois pour plus parfaitemēt & facilemēt le mettre en pratique, Iesus-Christ nous en a daigné laisser trois enseignemens dans l'Euangile. Car voicy cōme il parle dans S. Luc; *Que vos reins soient ceints, & qu'en vos mains il y ait des lampes ardentes. Soyez comme les seruiteurs qui attendent leur maistre iusques à ce qu'il reuienne des nopces, afin qu'e-* Luc.12.

ſtant arriué, frappant à la porte ils luy ouurent promptement. Bien-heureux ſont ces ſeruiteurs-là, que leur maiſtre trouuera veillans. Ceſte Parabole ſe peut entendre en deux façons; à ſçauoir de la preparation que nous deuons faire en attendant l'aduenement de noſtre Seigneur au dernier iour ; & de celle que nous deuons auſſi faire en attendant ſa venuë au iour du treſpas d'vn chacun de nous.

Deſquelles deux explications la derniere qui eſt de S. Gregoire en l'Homelie 13. ſur ceſte Euangile, ſemble faire dauantage à noſtre propos. Car l'attente du dernier iour ne ſera que pour ceux qui ſeront trouuez encore en vie, & le Seigneur la propoſee, tant aux Apoſtres qu'à tous tant que nous ſommes. Or certes les Apoſtres & ceux qui ont ſuccedé aux Apoſtres, eſtoient eſloignez de beaucoup de ſiecles de ce iour dernier, En apres, plusieurs ſignes paroiſtront deuant

ce iour pour aduertir les hommes, ſuiuant ce qu'a dit noſtre Seigneur; *Il y aura des ſignes au Soleil, à la Lune, & aux Eſtoilles, & en la terre y aura oppreſſion de nations, les hommes venants à ſecher de crainte, à raiſon de l'attente des choſes qui ſuruiendront a tout le mõde.* Mais pour l'aduenement de noſtre Seigneur au iugement particulier au iour du deceds d'vn chacun de nous, nuls ſignes le precederont. Et c'eſt cét aduenement que veulent ſignifier ces paroles ſi ſouuent repetées dans l'Eſcriture Saincte, que noſtre Seigneur viendra comme vn larron; c'eſt à dire lors qu'on l'attendra le moins. Luc.21.

Expliquons donc briefuement ceſte parabole, pour apprendre de là que la diſpoſitiõ à la mort eſt vne choſe extremement neceſſaire ſur toute autre choſe, à tous tant que nous ſommes. Noſtre Seigneur nous commande trois choſes: La premiere, que nous

soyons ceints aux reins; La seconde, que nous ayons des lampes ardentes dans les mains; La troisiesme, que nous veillions en attendant son aduenement, lequel de sçauoir quand il arriuera c'est chose que nous n'ignorons pas moins que plusieurs ne sçauent à qu'elle heure le larron doit arriuer. Venons donc à l'explication de ces paroles; *Que vos reins soient ceints.*

Le sens literal de ces paroles est, que nous soyons prests & preparez pour aller au deuant de nostre Seigneur, quand par la mort il viendra nous citer au iugement particulier. Ceste similitude de ceindre les reins est tirée de la coustume des Orientaux qui portoient de longues robbes, lesquelles ils releuoient quand ils vouloient marcher plus promptement, ceingnants ainsi leurs reins, de peur que la longueur de leur robbe ne vint à retarder leur course. Comme il est dit au liure de

Tobie, de l'Ange Raphaël qui estoit venu pour accompagner le ieune Tobie; *Alors Tobie estant sorty, rencontra vn ieune homme de bonne façon, troussé & tout prest pour faire voyage.* Et de ceste coustume des Orientaux S. Pierre a pris ceste façon d'escrire; *Pour ce ayans les reins de vostre esprit ceints, estans sobres, ayez parfaite esperance, &c.* Et S. Paul en l'Epistre aux Epheſiens; *Demeurez fermes*, dit-il, *ayants vos reins ceints en verité.* De plus, auoir les reins ceints signifie deux choses; Premierement la vertu de Chasteté: secondement la promptitude à venir au deuant de Iesus-Christ, lors qu'il viendra au iugement tant general que particulier. La premiere exposition est suiuant l'explication qu'en donnent les Saincts Peres, S. Basile en l'explication du quinziesme chapitre du Prophete Esaie, S. Augustin au liure de la Continence, & S. Gregoire en l'Homelie treiziesme sur les Euangiles. Et veritablement

Tob. 5.

1. Pet. 2.

Ephe. 6

la Concupiſcence de la chair, entre toutes les autres perturbations de l'eſprit, empeſche la prompte & legere courſe pour aller au deuant de Ieſus-Chriſt, lors qu'il viendra. Comme au contraire il n'y a rien qui rende l'homme plus prompt à ſuiure Ieſus-Chriſt que la Chaſteté virginale. Car meſ-
Apo.14 me dans l'Apocalypſe nous liſons que les Vierges ſuiuent Ieſus-
1.Cor.7 Chriſt quelque part qu'il aille.
« Et l'Apoſtre exhorte & dit, Celuy
« qui eſt ſans femme, a ſoin de ce qui
« regarde Dieu, cõment il luy pour-
« ra complaire; mais celuy qui a vne
« femme, eſt en ſoin des choſes du
« monde, comment il pourra plai-
« re à ſa femme, & ainſi il eſt di-
« uiſé.

Mais l'autre expoſition qui ne reſtreint pas ces reins trouſſez à la ſeule Cõtinence, mais qui s'eſtend à la prompte obeiſſance que nous deuons à Ieſus-Chriſt en toutes choſes, eſt de S. Cyrille au liure de l'exhortation au Martyre, au cha-

pitre 8. laquelle ſuiuent ceux qui ont eſcrit des Commentaires ſur S. Luc. Le ſens donc de ce paſſage de l'Euangile, eſt que toutes les affaires de la vie preſente, meſmes les meilleurs & les plus neceſſaires, ne doiuent point tenir nos eſprits tellement occupés qu'ils empeſchent la principale penſée que nous deuons auoir de venir au deuant de Ieſus-Chriſt, lors qu'il nous appellera par la mort, pour luy rendre compte de toutes nos œuures & meſme de nos paroles, de nos penſées, iuſques aux paroles oyſeuſes, & aux vaines penſees. Que feront donc, quand la mort viẽdra à l'impourueu, ceux qui ſont entierement occupés és choſes temporelles, & qui n'ont iamais employé vne minute de temps pour rendre compte à Dieu de toutes leurs actions, de toutes leurs paroles, de toutes leurs penſees, de tous leurs deſirs, de toutes les omiſſions qu'ils ont faictes? Ceux-la courront-ils au deuant de

Iesus-Christ, ayans les reins troussez? Ains plustost ne croupiront-ils pas dans leurs ordures esquelles ils se sont embroüillez & enlacez, demeurants muets, & se voyans au desespoir? Car que respondront-ils au Iuge qui leur demandera; Pourquoy n'auez-vous escouté mes paroles par lesquelles ie vous auois aduerty disant,
Mat. 6. *Cherchez premierement le Royaume de Dieu, & sa iustice, & toutes ces choses vous seront données?* Et pourquoy n'auez-vous pas meurement consideré ces paroles-la, lesquelles si souuent vous ont esté publiquement leuës & chantées dans l'Eglise? *Marthe, Marthe vous estes en*
uc. 10 *soucy, & vous vous troublez en vous occupãt à trop de choses. Mais vne chose est necessaire. Marie a choisy la meilleure part, laquelle ne luy sera point ostée.* Si i'ay repris le soin de Marthe qui desiroit de me seruir tresdeuotement, puis-je auoir aggreable le soin que tu as eu d'amasser des richesses superfluës? de cher-

cher des honneurs dangereux? d'assouuir tes mauuais desirs ? & en fin d'oublier le Royaume de Dieu & sa iustice, qui est la chose la plus necessaire de toutes les choses du monde?

Mais venons à l'autre second deuoir du seruiteur fidelle & diligent; *Que vous ayez des lampes ardentes dans vos mains.* Ce n'est pas assez au seruiteur fidelle, de ceindre ses reins afin de courir promptement & sans aucun empeschemēt au deuant de nostre Seigneur; mais il est encore requis d'auoir vne lāpe ardente pour monstrer le chemin, veu qu'on attend le Seigneur reuenant de nuit du banquet nuptial. La lampe en ce lieu-la signifie la Loy de Dieu, laquelle monstre le bon chemin. *Vostre parole*, dit Dauid, *est vne lampe à mes pieds*, Et *la Loy est la lumiere*, dit Salomon en ses Prouerbes. Mais ceste lampe n'eclaire point, ny ne monstre point le chemin, si on la laisse dans la chābre ou dedans la maison: &

Psa. 118.

Prou. 6.

partant il la faut auoir dans les mains, afin qu'elle nous enseigne la droicte voye. Il y en a beaucoup qui sçauent les loix diuines & humaines, mais cependant ils commettent plusieurs pechez, où delaissent a faire les œuures qui sont bonnes & necessaires, par ce qu'ils ne portent pas la lampe à la main: C'est à dire, n'appliquent pas la science de la Loy, a faire de bonnes œuures. Combien y a t'il d'hõmes fort sçauants, qui commettent de grands pechez, parce que en leurs actions, ils ne consultent point la Loy de Dieu, mais la Colere, la Volupté, ou quelqu'vne des perturbations de l'esprit? Si le Roy Dauid lors qu'il s'arresta a contẽpler Bethsabee toute nuë, eust consulté ceste Loy de Dieu; *Tu ne desireras point la femme de ton prochain*, iamais il ne fust tombé en vn si grand peché: Mais par ce qu'il eut plustost esgard à la beauté de ceste femme, mettant en oubly la loy de Dieu, cét homme qui d'ail-

leurs eſtoit ſainct & homme de bien, commiſt vn adultere. Il ne faut donc pas cacher la lampe de la Loy de Dieu dans le cabinet, mais il la faut touſiours porter dans nos mains, obeiſſant à la voix Pſal. 1.
du S. Eſprit qui nous commãde de *mediter iour & nuict la Loy de Dieu*; Pſa. 118
& de dire auec le Prophete, *Vous auez ordonné qu'on euſt à garder exactement vos commandemens : A la mienne volonté que mes voyes ſoient addreſſées pour garder vos iuſtifications.* Car celuy qui a touſiours deuant ſes yeux la lampe de la Loy de Dieu, ſe preſentera en toute aſſeurance au deuant du Seigneur lors qu'il viendra.

Reſte le troiſieſme & dernier deuoir du ſeruiteur fidelle, à ſçauoir qu'il veille touſiours, comme incertain de l'heure qu'arriuera le Seigneur. *Bien-heureux*, dit-il, *ſont ces ſeruiteurs là que le Seigneur arriuant trouuera veillants.* Dieu n'a pas voulu que tous les hommes vinſſent à mourir en certain temps, de

peur que pendant tout le temps procedent ils ne se fussent arrestez à l'yurongnerie, aux jeux, & à mille autres mauuaises actions, en esperance de se côuertir à Dieu, vn peu de tēps auāt la mort. La Diuine prouidence a dôc ordôné qu'il n'y eust rien de plus incertain que l'heure de la mort, les vns mourants dans le ventre de leur mere, les autres ne faisant encore que de naistre; les vns en extreme vieillesse, les autres à la fleur de leur ieunesse; Derechef les vns languissent long temps, les autres meurent soudainement; les vns d'vne griefue maladie qui sembloit presque incurable, retournent en santé; les autres ne sont qu'vn peu malades, & lors qu'on les croit hors de danger de mourir, la force de la maladie s'accroist & les emporte. Pour nous signifier ceste
Luc.12. incertitude, nostre Seigneur dit en l'Euangile; *Que si le Maistre vient à la seconde veille, & pareillement s'il vient à la troisiesme, & qu'il les trouue*

ainsi, bien-heureux sont ces seruiteurs là. Or sçachez que si le Pere de famille sçauoit à quelle heure doit venir le larron, il veilleroit, & ne lairroit percer sa maison. Vous doncques aussi soyez prests, par ce qu'à l'heure que vous n'y penserez pas, le fils de l'homme viendra.

Pour nous faire entendre de quelle importance est de nous persuader l'incertitude du temps auquel le Seigneur viendra pour juger, soit à la mort d'vn chacun, soit à la fin du monde; l'Escriture Saincte ne repete rien si souuent que ceste parole, *Veillez*, & la comparaison du voleur qui a accoustumé de venir lors qu'on l'attend le moins. Ce mot *Veillez* est plusieurs fois repeté en l'Euangile de Sainct Matthieu, de S. Marc, & de Sainct Luc. Et la comparaison prise d'vn voleur est commune, non seulement dans les Euangiles, mais aussi dans les Epistres des Apostres, & dans l'Apocalypse.

Matth. 24. & 25 Marc. 13 & 21. Luc. 12. & 21. Mat. 24 Luc 12. 1. Thessal. 5. 2. Pet. 3 Apoc. 3. & 16.

De tout cela on peut recueillir

combien grande eſt la negligence & l'ignorance, pour ne dire la follie de la plus grande partie des hommes, leſquels ayans eſté ſi ſouuẽt aduertis de la part de l'Eſprit de verité par les ſaincts Eſcriuains, qui ne pouuoient mentir; Qu'il nous failloit preparer à la mort comme à vne affaire treſ-difficile, & de treſ-grande importance, dont depend noſtre ſouueraine & eternelle felicité, ou noſtre dernier & eternel mal-heur; cependant il ſ'en trouue fort peu qui ſ'éueillent à ceſte voix, ou pluſtoſt à ces foudres du S. Eſprit!

Mais quelqu'vn me dira, quel conſeil nous donnez-vous pour veiller cõme il faut, & pour nous preparer en veillãt à la mort eternelle? Ie ne trouue rien meilleur que de nous preparer ſouuent à la mort par vn ſerieux examen de noſtre conſcience : Et certes les Catholiques n'obmettent point chaque année de faire l'examen de leur conſcience quand ils veu-

lent venir à confeſſe. Et derechef lors qu'ils commencẽt à ſe porter mal; par l'ordonnance du grand Pape Pie V. il eſt defendu aux Medecins de viſiter deux fois vn malade, ſi premierement ayant fait l'examen de ſa conſcience, il ne fait vne entiere confeſſion de ſes pechez. Mais que dirons-nous de ceux que nous voyons emportez par vne mort ſoudaine? Quel iugement ferons-nous de ceux qui tombent en folie ou en phreneſie auant que ſ'eſtre confeſſez? Que penſerons-nous de ceux qui preſſez par la rigueur de la maladie, ne peuuent pas ſeulement penſer quels pechez ou combien de pechez ils ont commis? Que pouuons-nous croire de ceux qui meurent pechans actuellement, ou qui pechent meſmes en mourant, comme ceux qui ſont tuez en vne guerre iniuſte, ou en duel, ou eſtant ſurpris en adultere?

Pour euiter prudemment & religieuſement tous ces inconue-

niens & mille autres ſemblables, l'on ne peut rien penſer de plus vtile, ſinon, que ceux qui ont au cœur le deſir de ſe ſauuer, examinent tous les iours deux fois, au matin & au ſoir leur conſcience, ſçauoir ce qu'ils peuuent auoir deſiré, dit, fait, ou penſé, ſoit la nuict ſoit le iour, en quoy il y ait quelque tache de peché. Et s'ils trouuent quelque choſe de ſemblable, principalement qui ſemble mortel, qu'ils ne different nullement de rechercher les remedes d'vne vraye contrition, auec deliberation de s'approcher à la premiere commodité du Sacrement de Penitence.

Partant qu'ils demandent à Dieu la grace de contrition, qu'ils repenſent ſouuent à la grandeur de leur peché, qu'ils deteſtent en leur âme leur faute : qu'ils examinent ſerieuſement, quel eſt celuy qui peche, & quel eſt celuy qu'il offenſe; A ſçauoir vn homme foible, Dieu : vn ſeruiteur inutile, le

Seigneur du Ciel & de la Terre: Qu'il ne s'eſpargne point à verſer des larmes, ny la main à frapper la poitrine. Finalement qu'ils forment vne vraye & efficace reſolution de iamais n'irriter Dieu par leurs offenſes, ny d'offenſer vn ſi bon Pere. Cet examen, ſi on le pratique ſouuent, au matin, au ſoir, ou du moins vne fois le iour difficilement ſe pourra-t'il faire qu'vn homme peche en mourant, ou meure pechant actuellement, ou bien qu'il ſoit preoccupé de phreneſie, de perte d'eſprit, ou d'autres ſemblables accidens. Et delà il arriuera, qu'eſtants bien preparez à la mort, ny l'incertitude de la mort ne nous pourra nuire, ny la felicité de la vie eternelle ne nous pourra manquer.

Chap. V.

Du cinquiesme precepte de l'Art de bien mourir, par lequel est monstrée l'erreur des riches de ce monde.

A ce que nous auons dit cy dessus, il nous faut adiouster vne refutation d'vne erreur qui s'est glissée parmy les riches du monde, & qui empesche grandement de bien viure, & de mourir heureusement. L'erreur consiste en ce, que les riches croient que les richesses qu'ils possedent, quoy qu'à bon tiltre, simplement & absolument sont à eux, que par consequent ils ont droit de les dissiper, d'en faire des largesses, & de les consumer, & qu'on n'oseroit leur demander pourquoy faites-vous

cela ? pourquoy portez-vous des habits si somptueux ? pourquoy faites-vous de si delicieux banquets? A quel propos perdez-vous auec tant de profusion si grande quantité d'or & d'argent, à nourrir des chiens, des oyseaux, au jeu des cartes, ou à vos autres plaisirs? Car ils vous respondront, que vous en souciez-vous? ne m'est-il pas loisible de faire ce que bon me semble de ce qui m'appartient? Mais certes ceste erreur est sans doute tres-grande, & grandement pernicieuse. Car ie veux que ceux qui ont des richesses au monde soient seigneurs de leurs biens, si on les compare auec le reste des hommes : Toutefois au regard de Dieu ils n'en sont nullement seigneurs, ains seulement Ministres, Dispensateurs, & Oeconomes. Ce que ie puis monstrer par plusieurs tesmoignages. Escoutez le Prophete Royal ; *Au Seigneur*, dit-il, *appartient la terre & tout ce qu'elle contient; Tout le rond de la ter-* Psal. 25.

re, & tous ceux qui habitent la terre.
Psal. 49 Et derechef ailleurs; *A moy appartiennent toutes les bestes des forests, les cheuaux & les bœufs qui paissent sur les montagnes. Si j'ay faim, ce n'est pas à toy à qui ie le feray sçauoir, car tout le rõd de la terre est à moy, & tout ce qui la remplist.* Et au premier liure des Croniques sacrées, aprés que Dauid eut offert trois mille talens d'or, & sept mille talens d'argent pur, auec grande quantité de marbre: & que les Princes des Tribus, suiuans l'exemple du Roy eurent offert cinq mille talens d'or, dix mille talens d'argent, dix-huict mille talens de cuiure, & cent mille talens de fer, Dauid addressa ceste
1. Paral. 29. parole à Dieu; *C'est à vous, Seigneur, qu'appartient la magnificence, la puissance, & la gloire, car tout ce qui est aux Cieux & en la terre, est à vous; Le Royaume est à vous, & vous estes par dessus tous les Princes, A vous les richesses, à vous la gloire; vous estes Seigneur de tous. Qui suis-je moy, & quel est mon peuple, que nous puissions vous promet-*

tre toutes ces choses? Toutes choses vous appartiennent, & nous ne vous auons rien donné que ce que nous auons receu de vostre main liberale. A quoy l'on peut adiouster le tesmoignage de Dieu mesme, qui parle en ceste sorte par le Prophete Aggée, *L'argent est à moy, & l'or m'appartient.* Ce que Dieu dit pour donner à entendre au peuple que pour rebastir de nouueau le Temple, rien du tout ne leur manqueroit; veu que celuy qui commandoit de releuer le Temple est celuy auquel appartient tout l'or & l'argent qui se trouue dans tout le monde. Agg. 2.

I'adiousteray encore deux autres tesmoignages pris du nouueau Testament & tirés des paroles de Iesus-Christ. Nous auons dans S. Luc la parabole du mauuais fermier. *Vn certain homme*, dit nostre Seigneur, *estoit riche, & auoit vn fermier, lequel fut accusé à luy, de luy auoir dissipé son bien. Et il le fist appeller, & luy dist; Qu'est-ce que i'entends dire de toy? Rends-moy compte* Luc. 16.

de ton administration, car desormais tu n'auras plus le maniement de mes biens. Par cét homme riche, il ny a point de doute qu'on entẽd Dieu, lequel comme nous disions vn peu plus haut, crie par Aggée; *L'argent est à moy, & l'or est à moy.* Par le fermier, ou Oeconome, comme portent les liures Grecs, doit estre entendu l'homme riche, selon que l'exposent les Saincts Peres S. Ieã Chrysostome, dans S. Thomas en sa chaine d'or, S. Augustin és questions Euangeliques, lib. 2. q. 34. S. Ambroise, Beda, Theophilacte & Euthimius, & plusieurs autres sur ce passage de l'Euangeliste S. Luc. Tout homme riche en ce monde est donc obligé, s'il croit l'Euangile, de confesser que les richesses qu'il possede, soit souz bon tiltre, soit autrement, ne sont pas à luy : mais que s'il les possede à iuste tiltre, Dieu l'en a estably administrateur & œconome, si souz mauuais tiltre, qu'il en est larron & voleur. Or que celuy qui est riche

en ce monde ne ſoit pas Seigneur des richeſſes qui ſont en ſa poſſeſſion, on le peut cognoiſtre, par ce qu'eſtant accuſé d'iniuſtice enuers Dieu, Dieu luy en peut oſter la diſpoſition, ou par la mort ou par la pauureté. Car c'eſt ce que veulent dire ces paroles; *Rends moy compte de ton adminiſtration, car deſormais tu ne ſeras plus mon fermier.* Car Dieu ne manque point de iuſtes ſujets de reduire les riches à la mendicité, & de leur oſter par ce moyen la diſpoſition de leur bien; les naufrages, les larrecins, les greſles, les chenilles, les grandes pluies, les grandes ſechereſſes, les grandes tempeſtes, & beaucoup de ſemblables accidens, ſont autant de voix de Dieu, qui preſchent & annoncent aux riches, que deſormais ils ne pourront plus diſpoſer de leurs biens.

Quant à ce que noſtre Seigneur adiouſte ſur la fin de ceſte parabole; *Faites-vous des amis par le moyẽ des richeſſes d'iniquité, afin que quand*

vous viendrez à manquer, ils vous re-çoiuent és tabernacles eternels : il ne veut pas dire qu'il faille faire des aumosnes des richesses iniustemẽt acquises,mais de celles qui ne sont pas les vrayes richesses, ains seulement l'ombre des richesses. Ce que nous pouuons apertement colliger du mesme lieu de S. Luc, où nostre Seigneur dist ; *Si vous n'auez pas esté fidelles és richesses iniques, qui sera-ce qui voudra vous consigner les vrayes?* Desquelles paroles le sens est, si és richesses d'iniquité, c'est à dire, si és fausses richesses, vous n'auez pas esté fidelles pour les départir liberalement aux pauures; qui est-ce qui voudra vous donner les vrayes richesses, les richesses des vertus, qui rendent l'homme veritablement riche? Ainsi l'a entendu S. Cyprian au sermon qu'il a fait des œuures & de l'aumosne; & non gueres autrement, S. Augustin au second liure des questiõs Euangeliques quest. 34. Où il dit, que les richesses d'iniquité, ce sont

les richesses, que les seuls meschans, & les insensez estiment richesses; veu que les sages & les gens de bien ne les prisent rien du tout, ains soustiennent que les vrayes richesses, ce sont les dons & les graces spirituelles.

L'autre passage de l'Euangile est au mesme chapitre de S. Luc, que l'on peut prendre pour vn cõmentaire & vne explication de la parabole du mauuais fermier. *Vn certain homme*, dit nostre Seigneur, *estoit riche, lequel estoit vestu de pourpre & de fin lin, & faisoit tous les iours de somptueux banquets. Et il y auoit vn certain pauure mendiant nommé Lazare, qui estoit couché par terre prés de sa porte, tout cousu d'vlceres, desirant d'estre substenté de miettes qui tomboient de la table du riche, & personne ne les luy donnoit: Les chiens aussi venoient & luy lechoient ses playes. Or il arriua que le pauure mourust, & fut porté par les Anges dans le sein d'Abraham. Le riche vint aussi à mourir, & fut enseuely dans l'enfer.* Ce riche glou- Luc.16.

ton estoit pour le seur du nombre de ceux qui se persuadent qu'ils sont maistres de leur richesses, & non pas Oeconomes & administrateurs de Dieu. C'est pourquoy il ne croyoit pas offenser Dieu de se vestir de pourpre & de fin lin, ny de faire tous les iours de somptueux bãquets, de nourrir vne grãde mutte de chiẽs, & peut estre des bouffons, & des basteleurs. Car il pouuoit dire en soy-mesme, Ie dépense mon bien, ie ne fais tort à personne, ie ne viole point les loix de Dieu, ie ne blaspheme point, ie ne iure point faussement, ie garde le Sabbath, i'honore mon pere & ma mere, ie ne tuë personne, ie ne commets point d'adultere, ie ne desrobe point, ie ne porte faux tesmoignage contre personne, ie ne desire ny la femme ny les biens d'autruy. Mais s'il est ainsi, pourquoy donc est-il enseuely dans l'ẽfer ? Pourquoy est-il tourmenté dans le feu de la gehenne ? Il faut donc confesser que tous ceux-là

ſe trompent qui penſent eſtre ſei-gneurs abſolus des biẽs qu'ils poſ-ſedẽt. Car ſi ce riche gloutõ euſt e-ſté coulpable de quelque plus grãd crime, l'Eſcriture ſaincte en euſt fait quelque mention. Mais n'ayãt adiouſté autre choſe, il ſemble qu'elle a voulu ſimplement nous donner à entendre que cét orne-ment ſuperflu du corps en ce qui eſt des habits ſomptueux, & la grande deſpenſe qu'il faiſoit tous les iours en banquets, & la quan-tité de ſeruiteurs & de chiens, ſans auoir aucune compaſſion de ce pauure homme tout remply d'vl-ceres, eſt vn aſſez ample ſubject, pourquoy ce mauuais riche a eſté enſeuely dans l'enfer, pour eſtre à iamais tourmenté des ardeurs eternelles.

Que ce ſoit donc vne Loy cer-taine & aſſeurée pour bien viure & pour bien mourir, de penſer ſouuent, ſerieuſement conſiderer, & mettre en ſon eſprit, qu'il faut rendre compte à Dieu du luxe ſu-

perflu que nous mettons en nos palais, en nos iardins, en nos carosſes, au grand nombre de ſeruiteurs, à la deſpenſe des habits, és banquets, en l'amas des richeſſes, & en plusieurs autres excés qui ne ſont nullement neceſſaires, à raiſon deſquels on fait grand tort à vn nombre infiny de pauures gens, & de malades, qui ont diſette de ce qui eſt de ſuperflu aux autres. Leſquels ſans doute des maintenant crient, & ne ceſſeront de crier au iour du iugement, iuſques à ce que ces gens-là ſoient liurez auec le riche glouton pour eſtre tourmentez des flammes qui ne s'eſteindront iamais.

CHAP. VI.

Du ſixieſme precepte de l'Art de bien mourir ; auquel ſont expliquées trois Vertus Morales.

ENCORE que ces trois Vertus Theologales, la Foy, l'Eſperance, & la Charité, comprennent comme en vn abregé toutes les regles de bien viure, & par conſequent auſſi celles de bien mourir; Toutefois le S. Eſprit qui eſt le principal Autheur des liures ſacrez, a voulu pour vne plus facile intelligence de cet Art tres-ſalutaire, adiouſter encore trois autres vertus qui ſeruent merueilleuſement aux hommes pour bien viure & bien mourir : à ſçauoir *la Sobrieté, la Iuſtice, & la Pieté.* Deſquelles l'Apoſtre parle en ces termes en

Tit. 2. l'Epiſtre à Tite ; *La grace de Dieu noſtre Sauueur eſt apparuë aux hommes, nous enſeignant que renonçant à l'impieté, & aux deſirs du monde, nous viuions en ce ſiecle ſobrement, iuſtement, & pieuſement, attendants l'eſperance bien-heureuſe, & l'aduenement de la gloire du grand Dieu, noſtre Sauueur Ieſus-Chriſt.* Le ſixieſme precepte de bien viure & de bien mourir ſera donc, que renonçans aux deſirs & conuoitiſes du monde, nous ayons à viure en ce ſiecle ſobrement, iuſtement, & religieuſement. Nous auons icy en vne ſentence tout le ſommaire de la Loy Diuine merueilleuſement racourcy ; *Deſtourne-toy du mal, &*
Pſ. 36. *fais le bien*, dit le ſainct Prophete Dauid. Au mal y a deux choſes ; à ſçauoir la ſeparation d'auec Dieu, & la conuerſion aux creatures,
Hier. 2. ſuiuant ceſte parole de Hieremie ; *Mon peuple a commis deux fautes. Ils m'ont delaiſſé, moy qui ſuis la fonteine d'eau viue : & ſe ſont creuſé des Ciſternes qui ne peuuent tenir l'eau.* Que

sera donc celuy qui voudra euiter l'vn & l'autre de ces deux maux? *Il renoncera à l'impieté, & aux conuoitises mondaines.* Car l'impieté destourne de Dieu, & les desirs du monde nous attachent aux creatures. Quant à ce qui est de faire le bien; pour lors nous accomplissons la Loy, quand nous viuons sobrement, iustement, & religieusement: c'est à dire estans sobres enuers nous mesmes, iustes enuers nostre prochain, & religieux enuers Dieu. Mais il sera bon d'expliquer vn peu plus amplement cecy, afin de pouuoir plus facilement pratiquer ce precepte, aussi brief que salutaire.

Qu'est-ce donc que l'impieté? c'est vn vice opposé à la pieté. Qu'est-ce que la pieté? c'est vne vertu ou vn don du S. Esprit, par lequel nous recognoissons, nous seruons, & nous adorons Dieu comme nostre Pere. L'Apostre donc nous commande de renoncer à l'impieté, de sorte que nous

viuions pieusement, pendant que nous sommes au monde : Ou bien qui est le mesme, viure si sainctement & religieusemẽt en ce monde, que nous renoncions à toute sorte d'impieté.

Mais pourquoy a t'on mis ces deux conditions, veu que l'vne estoit suffisante? Par ce qu'il a pleu au S. Esprit de parler de la sorte, pour nous donner à cognoistre, que si nous voulons nous rendre agreables à Dieu, nous deuons cultiuer la pieté, de sorte qu'il n'y reste aucun meslange d'impieté. Car il ne manque pas d'y en auoir parmy les Chrestiens, qui pratiquent les exercices de pieté, en priant Dieu, assistant au redoutable Sacrifice, entendans les Predicateurs; Mais cependãt ou ils blasphement contre Dieu en ioüant, ou ils iurent le nom de Dieu sans sujet, ou bien ils n'accomplissent pas les vœuz & les promesses qu'ils ont faites à Dieu. Or cela qu'est-ce autre chose, sinon vouloir pieu-

fement feruir Dieu, eſtant impie enuers Dieu ?

Il faut donc que ceux qui deſirent de bien viure, afin que Dieu leur face la grace de bien mourir, feruent Dieu ſi ſainctement qu'ils reiettent toute ſorte d'impieté, voire meſmes les moindres ombrages d'impieté. Car cela ſert biẽ peu d'entendre tous les iours la Meſſe, d'adorer Ieſus-Chriſt és myſteres ſacrez, ſi cependant tu blaſphemes impieuſement contre Dieu, & te pariures employant mal à propos ſon nom.

Il faut auſſi ſoigneuſement prẽdre garde que l'Apoſtre n'a pas dit ſimplement quittãt l'impieté, mais toute impieté; c'eſt à dire toute eſpece d'impieté, & non ſeulement les plus atroces, mais auſſi les plus legeres. Ce que nous diſons contre ceux qui n'eſtiment pas que ce ſoit grãd peché de iurer ſans neceſſité, de regarder d'vn œil trop petulant, quoy que ſans impudicité, les femmes és lieux ſaincts, de caqueter

pendant le Diuin seruice, ny de commettre plusieurs autres semblables especes de pechez: comme s'ils ne croyoient pas que Dieu soit là present, qu'il regarde tout, & remarque tous les pechez qui s'y cõmettent, quelques legers qu'ils soient. *Nostre Dieu est vn Dieu ialoux, qui visite les iniquitez des peres és enfans, iusques à la trois & quatriesme generation, de ceux qui le haissent: & faisant misericorde iusques aux milliers à ceux qui l'ayment, & qui gardent ses commandemens.* Cela mesme le Fils de Dieu l'a enseigné par son exemple, lequel estant humble & debonnaire, encore qu'il ne fist aucune sorte d'outrage à personne en endurant beaucoup; encore que souffrant beaucoup, il n'vsast point de menaces: Toutefois voyãt des marchands de Colombes, & des changeurs assis tenans la banque dans le Temple, enflammé d'vne grande indignation, ayant fait vn fouët de cordelettes, il chassa les vendeurs & les achepteurs, &

Exod. 20.

1. Pet. 2

Iean 2.

renuerſa les tables des Banquiers, diſant, *Il eſt eſcrit, que ma maiſon eſt la maiſon d'oraiſon. Et vous l'auez renduë vne cauerne de voleurs !* Ce qu'il fiſt par deux fois, l'vne, la premiere année qu'il commença à preſcher, ſelon le teſmoignage de S. Iean : l'autre la derniere année, dont ſont teſmoins les trois autres Euangeliſtes. Venons à la ſeconde vertu dont les actions regardent le prochain.

La ſeconde vertu c'eſt la *Iuſtice*, de laquelle l'Apoſtre dit, que delaiſſans les deſirs mõdains, nous viuions iuſtement. Icy ceſte ſentence generale a auſſi lieu, *Deſtourne-toy du mal & fais le bien*, veu qu'il ne peut y auoir de vraye iuſtice enuers le prochain, où les deſirs du monde ne ceſſent point. Car que ſignifient autre choſe les deſirs mondains, ſinon la concupiſcence de la chair, la conuoitiſe des yeux, & l'orgueil de la vie, qui ne ſont point de Dieu, ains du monde ou du ſiecle ? Partant comme la Iu-

ſtice ne peut eſtre iniuſte, auſſi les deſirs mõdains ne peuuēt en aucune maniere ſ'accorder auec la vraye iuſtice: Il eſt vray que les enfans de ce ſiecle peuuent feindre la iuſtice par leurs paroles. C'eſt pourquoy prudēment le S. Apoſtre n'a pas dit ſeulement, *Que nous ayons à viure iuſtement*, mais il auoit dit auparauāt, *renonçants aux deſirs mondains*, pour monſtrer qu'il faut arracher la racine infectée du venim de la concupiſcence, auant qu'on puiſſe planter dans vn cœur bon & ſainct, la bonne arbre de Iuſtice.

De ſçauoir maintenant que c'eſt que viure iuſtement, il me ſemble qu'il ne peut eſtre reuocqué en doute. Car c'eſt choſe cogneuë à tout le monde, que la iuſtice commande de rendre à vn chacun ce qui luy appartient. *Rendez*, dit
Rom. 13 l'Apoſtre, *ce qui eſt deu à vn chacun; à qui on doit tribut, rendez luy le tribut; à qui le peage, rendez luy le peage; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur*. Au Roy nous de-

uons le tribut, à nos Peres l'honneur, à Nosseigneurs la crainte, car c'est ainsi que Dieu parle par son Prophete Malachie; *Si ie suis vostre Pere, où est l'hõneur qu'on me doit rendre? Et si ie suis vostre Seigneur, où est la crainte qu'on doit auoir de moy?* Mal. 8.
A celuy qui vend, est deu vn iuste prix, à celuy qui trauaille, vn iuste salaire, & ainsi semblablement des autres. Et n'y a pas moindre raisõ, ains bien plus grande, que ceux ausquels appartient de distribuer le bien commun, le distribuent comme ils doiuent suiuant la iustice distributiue, à ceux qui ont dauantage de merite: & non pas par acception de personnes à ceux qui leur appartiennent de plus pres, ou qu'ils ayment dauantage. Partant donc si quelqu'vn veut apprendre l'Art de bien viure & de bien mourir, qu'il escoute le Sage disant tout au commencement de son liure; *Soyez amateurs de iustice, vous qui tenez rang de Iuges au monde:* Sap. 1.
Qu'il escoute S. Iacques en son

Iac. 5. epiſtre diſant d'vne voix plaintiue; *Voila, que le ſalaire des ouuriers qui ont moiſſonné vos terres, que vous leur auez fraudé, crie, & leur clameur eſt entrée dans les oreilles du Dieu de Sabbaoth.*

Reſte la troiſieſme vertu, que nous appellons *Sobrieté*, à laquelle les deſirs mondains ne ſont pas moins contraires qu'à la Iuſtice. Car icy par la Sobrieté nous n'entendons pas ſeulement la vertu oppoſée à l'yurongnerie, mais en general nous entendons la vertu de Temperance ou de la moderation: qui fait que l'homme ſuiuant la raiſon & non pas ſa cupidité, ſçait garder la meſure és choſes qui ſont neceſſaires pour la ſanté & pour la conſeruation de ſon corps. Mais ceſte vertu ſe trouue rarement parmy les hommes, ſi bien que les deſirs mondains ſemblent auoir deſia remply toutes les maiſons des riches. Mais ceux qui ſont ſages, ne doiuent pas prendre garde à ce que font les

fols, en quelque grand nombre qu'ils ſoient, fuſt-il innumerable; mais à ce que font les ſages. Certes Salomon eſtoit tres-ſage, & toutefois il prioit en ces termes; *Mon Dieu ie vous demande deux choſes, leſquelles ie vous ſupplie ne me denier point auant que ie meure. Ne me donnez ny la pauureté ny les richeſſes, mais ſeulement donnez moy ce qui ſera neceſſaire pour ma vie.* L'Apoſtre S. Paul eſtoit ſage, & diſoit; Ayans noſtre nourriture, & dequoy nous couurir, ſoyons en contents. Car nous n'auons rien apporté en ce monde, & n'y a point de doute que nous n'en pouuons rien emporter, qui eſt vne raiſon tres-ſage. Car à quel propos deuons nous nous mettre en peine des richeſſes ſuperfluës, puiſque nous ne pouuons les emporter auec nous, au lieu auquel nous arriuons par la mort? Ieſus-Chriſt eſtoit plus ſage non ſeulement que Salomon & que S. Paul, ains il eſtoit la meſ-

Pro. 30.

1. Th. 6.

me Sapience Diuine; & toutefois
Luc. 6. ,, il disoit; Bien heureux sont les
,, pauures, & mal-heur à vous qui
,, estes riches. Et parlant de soy-
Luc. 9. ,, mesme il disoit: Les renardeaux
,, ont des tasnieres, & les oiseaux
,, de l'air ont des nids, mais le fils
,, de l'homme n'a pas où reposer
Deute-ron. 19. ,, sa teste. Si de la bouche de deux ou trois tesmoins depend tout iugement, à combien plus forte raison doit demeurer fixe & arrestée toute parole en la bouche de ces trois hommes les plus sages du monde? Quoy donc, si nous voulions adiouster que les richesses que nous auons de superflu ne sont pas à nous, mais aux pauures, comme tient l'opinion commune des Saincts Peres, & des Docteurs scholastiques; ceux-là ne sont-ils pas fols qui gardent si soigneusement ce, pourquoy par le iugement de Dieu ils seront condamnez aux gesnes eternelles?

Si donc

Si donc quelqu'vn veut entierement apprendre l'art de bien viure & heureusement mourir, qu'il ne suiue pas la troupe du mõde, qui ne croit & qui n'estime que ce qu'elle voit; mais qu'il suiue Iesus-Christ, & ses Apostres, qui ont enseigné par parole & en effet que les choses du monde estoient à mespriser, & qu'il faut *attendre la grande esperãce, & l'apparitiõ de la gloire du grãd Dieu & de nostre Sauueur Iesus-Christ*. Car veritablement la chose que nous esperõs au glorieux aduenemẽt de nostre Seigneur Iesus-Christ au iugement, est si grande qu'il faut estimer toute la gloire, & toutes les richesses, & toutes les ioyes passées de ce monde, comme si elles n'auoient iamais esté: Et ceux-là doiuent estre estimez grandement fols & malheureux, qui en vne chose de telle importance, veulent adiouster plustost foy aux fols qu'aux sages. Tit. 2.

CHAP. VII.

Du septiesme precepte de l'Art de bien mourir, qui est de l'Oraison.

NOus auons tiré iusques à maintenant les reigles de bien mourir des trois vertus Theologales, à sçauoir de la Foy, de l'Esperance, & de la Charité; & puis des trois autres Morales à sçauoir de la Sobrieté, de la Iustice, & de la Pieté, desquelles toutes le bien-heureux Apostre sainct Paul nous a instruicts. I'adiousteray maintenant vn autre precepte, pris des trois effets des vertus, à sçauoir l'Oraisõ, le Ieusne, & l'Aumosne; que nous auons appris de l'Ange Raphaël. Car ainsi lisons nous au liure de Tobie, que l'Ange Ra-
Tob.12. phaël parla de cette sorte; *L'oraison iointe auec le ieusne & l'aumosne, vaut*

mieux qu'amasser des tresors d'or. Or ce trio de bonnes œuures, c'est le fruit qui prouiẽt de ces vertus de la Religion, de la Misericorde, & de la Temperance, qui ont vn grand rapport & vne grande conuenance auec la Pietè ; la Iustice, & la Sobrieté. Car comme la pieté regarde Dieu, la iustice le prochain, & la sobrieté nous-mesmes ; aussi l'oraison, qui est vn acte de religion, regarde Dieu ; l'aumosne, qui est vn acte de misericorde, regarde le prochain ; & le ieusne, qui est vn acte d'abstinence, regarde nous mesme. Quant à l'oraison, plusieurs en ont beaucoup escrit : pour moy entant que requiert le present sujet, i'en traiteray seulement trois poincts, l'vn qui sera de la necessité de l'oraison, l'autre des fruicts de l'oraison, & le troisiesme de la façon de prier fructueusement.

La necessité de l'Oraison se void si clairemẽt dãs l'Escriture saincte qu'il ny a rien qui y soit plus clairement monstré ny commandé

que l'oraison. Car encore que Dieu cognoisse bien les choses qui nous sont necessaires, & que nostre Seigneur no⁹ en asseure dãs S. Matthieu, il veut neãtmoins que nous
Matth. 6. les luy demandions, & que si nous les voulons receuoir, nous les receuions par le moyen de l'oraison comme par vne main spirituelle, ou comme par vn instrument propre pour ce faire. Escoutez là dessus le Seigneur en sainct Luc;
Luc. 18. *Il faut tousiours prier, & iamais n'y*
Luc. 21. *mancquer*. De plus; *Veillez en tout*
1. Thess. 5. *temps, & soyez en priere*. Escoutés pareillement l'Apostre; *Priez sans intermission*. Escoute finalement l'Ec-
Eccles. 18. clesiastique; *Qu'il n'y ait chose qui t'ẽpesche de prier continuellement*. Lesquels preceptes ne veulent pas dire que nous ne facions iamais autre chose, mais que iamais nous ne mettiõs en oubly vn exercice si salutaire, & que tousiours nous y ayons recours. Ce que nostre Seigneur, & pareillement son Apostre à son exemple, nous ont enseigné.

Car Iesus-Christ & ses Apostres ne prioient pas tousiours, en telle sorte qu'ils n'eussent pas le temps d'enseigner les peuples, & de confirmer leurs paroles par signes & prodiges; & toutefois on peut dire qu'ils prioient tousiours, par ce qu'ils prioiēt fort souuent. Auquel sens on doit entendre ces paroles; Psal. 24. *Mes yeux sont tousiours esleuez au Seigneur: Et sa louange sera tousiours dans ma bouche*: Psal. 33. Et ce passage des Apostres; Luc. 24. *Ils estoient tousiours dans le Temple donnants louange & benediction au Seigneur.* Or il y a principalemēt trois especes de fruicts qui prouiennent de l'oraison; à sçauoir le merite, la satisfaction, & l'impetration. Quant au merite nous en auons le tesmoignage de Iesus-Christ dans l'Euangile. *Quand vous ferez vos oraisons, vous ne serez point comme les Hypocrites qui se plaisent à prier debout dans les Synagogues & aux coings des rues, pour estre veus du monde. Ie vous dis en verité qu'ils ont receu leur salaire. Mais toy quand tu* Matth. 6.

voudras prier, entre dans ton cabinet, & fermant la porte sur toy prie ton Pere en secret, & il te recõpensera en public. Par lesquelles paroles nostre Seigneur ne deffend pas de prier en public, veu qu'il a prié luy-mesme publiquement auant que resusciter le Lazare : Mais il deffend l'oraison publique quand on la faict auec intention d'estre veu de plusieurs, & ce par vn desir de vaine gloire. C'est pourquoy aussi nous pouuõs prier dans le Temple, & là mesme trouuer le cabinet du cœur, & en iceluy prier nostre Pere *en secret*.

Ioan.11.

Or ce mot, *il te le rendra*, signifie le merite. Car comme il dict du Pharisien *qu'il auoit receu son salaire*, c'est à dire la loüange humaine; tout de mesme deuons nous entẽdre ce qu'il dit de celuy qui prie Dieu au secret de son cœur, à sçauoir qu'il en receuroit recompense du pere qui le voit en secret.

Quant à la satisfaction pour les pechez passez, cela est tout notoire par l'vsage de l'Eglise, en laquelle

quand on impose quelque satisfaction, on adioint d'ordinaire l'oraison au ieusne & à l'aumosne: Et bien plus on obmet quelquefois l'aumosne, ou le ieusne; mais l'oraison, on ne l'obmet iamais.

En fin quelle soit impetratoire de beaucoup de graces & de benefices, S. Chrysost. l'enseigne tres-bien en deux liures qu'il a faicts de l'oraison, où il vse de la comparaison des mains de l'homme. Car tout ainsi que l'homme naist sans armes; tout nud, & ayant besoin de toutes choses, & neantmoins il n'a aucun subiect de se plaindre de son Createur, par ce qu'il luy a donné des mains qui sont l'Organe des organes, par le moyen desquelles l'homme peut se pouruoir d'aliment, d'habits, de logis, d'armes, & de tout ce qui luy est necessaire. De mesmes aussi l'homme spirituel ne peut faire aucune chose sãs l'aide de Dieu; mais il a la force & la vertu de l'Oraison, qui est comme l'organe des organes spirituels, par

le moyen de laquelle il se peut facilement pouruoir de toutes choses.

Outre ces trois fruits principaux, il y en a encore beaucoup d'autres. Car premierement l'Oraison esclaire nostre âme. Et il ne seroit pas possible que l'homme peust fixement arrester les yeux de son esprit, & les eleuer vers Dieu qui est la lumiere mesme, s'il n'est tãt soit peu illuminé de Dieu. *Approchez vous de luy*, dit Dauid, *& soyez illuminez*. Secondement l'oraison nourrist l'esperance & la confiance, car d'autant plus qu'vne personne parle souuẽt à vne autre, d'autant plus hardiment aussi & confidemmẽt s'en approche-t'elle. En apres l'oraison enflamme la Charité, & rend l'ame plus capable de receuoir de plus grandes graces, comme asseure sainct Augustin.

Psal. 33.

Lib. 2. de ser. Dom. in mon. c. 7.

En quatriesme lieu elle augmente l'humilité, & la crainte chaste. Car celuy qui se met en deuoir de

prier, connoist qu'il s'approche de Dieu comme mendiãt: C'est pourquoy il a accoustumé de se presenter deuant luy auec toute humilité, & se donne bien garde d'offenser celuy de l'aide & secours duquel il a besoin en toutes choses.

Cinquiesmement l'Oraison frequente engendre dans l'esprit de celuy qui prie, vn mespris des choses corporelles. Car il ne peut arriuer autrement que toutes les choses de la terre ne viennent à mespris, à celuy qui contemple assiduellement les choses celestes & eternelles. Sur quoy voyez sainct Augustin au liure neufiesme de ses confessions. Lib. 9. c. 1. & 10.

Sixiesmement l'Oraison engendre vne delectation incroyable, veu qu'elle faict que l'homme cõmence à gouster combien le Seigneur est doux & debonnaire. Or de sçauoir combien est grande cette douceur, nous le pouuõs apprendre de ce que nous sçauons que plusieurs ont non seulement

passé les nuicts en prieres, mais mesmes y ont ioint les iours entiers auec les nuicts entieres.

Finalement outre l'vtilité & le contentement, l'Oraison apporte encore beaucoup d'honneur & de dignité à celuy qui prie. Car les Anges mesmes honnorent vne âme qu'ils voyent estre si souuent & si familieremēt admise pour cõmuniquer auec Dieu. Sur quoy voyez sainct Iean Chrysostôme au premier liure de la maniere de prier Dieu.

Reste maintenant à dire quelque chose de la maniere qu'il faut tenir pour prier Dieu : en quoy gist principalemēt l'Art de bien viure, & par consequent aussi l'art de bien
Luc.6. mourir. Car ce que dit nostre Seigneur; *Demandez, & vous obtiendrez*, Et, *Toute personne qui demande, recoit*: Sainct Iacques declare en son Epistre qu'il le faut entendre, auec cette condition, si nous le demandons de la façon qu'il appar-
Iacob.1. tient. *Vous demandez* (dict-il) *&*

vous ne receuez pas, par ce que vous demandez mal.

Il ſera donc permis de faire ce diſcours. Celuy qui demande comme il faut la grace de bien viure, certainement l'obtiendra; & qui demande bien auſſi le don de perſeuerance, pour bien viure iuſques à la mort, & en ſuitte, vne heureuſe mort, ſans doute il luy ſera octroyé. Expliquons donc briéuement les conditions requiſes pour faire vne parfaicte Oraiſon, afin que de là nous puiſſions apprēdre à bien prier, à bien viure, & à bien mourir.

La premiere condition c'eſt *la Foy*, ſuyuant ce que dit l'Apoſtre; Rom. 10.
Comment eſt-ce qu'ils pourront prier celuy auquel ils ne croient pas? Auquel ſe conforme ſainct Iacques; *qu'il demande*, dit-il, *auec foy ſans heſiter.* Iac. 1.
Mais il faut entendre ceſte neceſſité de foy, non de ſorte qu'il ſoit neceſſaire de croire pour tout aſſeuré, que Dieu fera tout ce que nous demanderons; car en

cette façon, la Foy se trouueroit souuent fausse, & pour ce nous n'obtiendrions rien du tout. Il faut donc croire que Dieu est tout-puissant, tres-sage, tres-bon & tres-fidelle; & partant qu'il peut, qu'il sçait, & est tout prest de faire ce que nous desirons, pourueu que ce soit chose conuenable à luy de le donner, & à nous de le receuoir. C'est cette Foy que demande Iesus Christ, de ces deux aueugles qui desiroient d'estre gueris. *Croyez-*
Matth. 9. *vous que ie vous puisse faire cela?* Par cette mesme Foy, Dauid pria pour son enfant qui estoit malade. Car qu'il ne creust pas asseurement que Dieu feroit, mais qu'il pouuoit faire ce dont il le prioit, ces paroles le monstrent assez; *Qui peut*
2.Reg.12. *sçauoir si paraduenture Dieu me le don-*
2.Cor.12. *nera?* L'on ne peut nonplus douter que sainct Paul n'ait prié auec cette mesme Foy, afin que l'aiguillon de la chair luy fust osté: par ce qu'il pria auecque Foy, & sa Foy eust esté fausse, s'il eust creu

asseurement que Dieu feroit ce qu'il luy demandoit alors; Car pour lors il n'obtint pas ce qu'il auoit demandé. N'y l'Eglise mesme n'a point d'autre Foy, quand elle prie Dieu que tous les Heretiques, les Payens, les Schismatiques, & finalement les mauuais Chrestiens se conuertissent à penitence, lesquels neantmoins il est certain qu'ils ne seront pas tous conuertis. Sur quoy voyez sainct Prosper, és liures de la vocation des Gentils. Lib. 1. c. 4.

L'autre condition grandement requise & necessaire pour faire vne bonne Oraison, c'est *la Foy*, ou bien la Confiance. Car encore qu'il ne faille pas determiner asseurement par nostre foy, qui est vn acte d'entendement, que Dieu fera tout ce que nous luy demandons: il faut neantmoins fermement nous attacher, par l'esperance & par la confiance, qui est vn acte de volonté, à la bonté Diuine, & nous tenir asseurez que

Dieu fera enfin ce que nous luy demandons.

C'est cette condition que nostre Seigneur requeroit du Paralytique, auquel il dit, *Ayes confiance mon fils, Tes pechez te sont remis.* C'est la mesme que requiert l'Apostre de toute personne, en ces paroles; *Approchons-nous auec confiance du Thrône de sa grace.* Et dés long temps auparauant le Prophete auoit introduit Dieu parlant de la sorte: *Par ce qu'il a eu esperance en moy, je le deliureray.* Mais par ce que la confiance naist de la Foy parfaicte, c'est pourquoy quand l'Escriture requiert de nous la foy és choses de grande importance, elle adjoint d'ordinaire quelque chose qui apartient à la Foy. C'est pourquoy nous lisons dans sainct Marc; *Quiconque dira à cette Mõtagne, Enleue toy, & iette toy dans la mer, & ne hesitera nullemẽt en sõ cœur, mais croira que tout ce qu'il dira sera fait, il luy arriuera de la sorte.* Et c'est de cette Foy qui engendre la confiance, que se doit

Matth. 9. Heb. 4. Psal. 90. Mar. 11.

entendre cette parole de l'Apostre; *Quand i'aurois vne foy si grande, que ie peusse transporter les Montagnes, &c.* Sur quoy sainct Iean Cassian a laissé par escrit, en la collation de l'Oraison, qu'vn signe certain de l'impetration, c'est quand celuy qui prie a vne entiere confiance d'obtenir ce qu'il demande; quand il ne hesite nullement en demandant; & quand il se sent remply d'vne ioye spirituelle, à l'heure mesme qu'il faict son Oraison. 1. Cor. 13. Cass. Col. 9. c. 52.

La troisiesme condition, c'est la *Charité*, ou la *Iustice*, par laquelle nous sommes iustifiez de nos pechez. Car il n'y a que ceux qui sont vrayement amis de Dieu, qui impetrent asseurement ses graces. Voicy comme parle Dauid en ses Pseaumes; *Les yeux du Seigneur sont arrestez sur les iustes, & ses aureilles sont attentiues à leurs prieres.* Et en vn autre lieu; *Si i'ay recogneu quelque sorte d'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera point.* Et au Psal. 33. Psal. 65.

nouueau teſtament Dieu dit ; *ſi*
Ioan.15. *vous demeurez en moy, & ſi mes paroles*, c'eſt à dire mes commandemens, *demeurent en vous, vous pourrez demander tout ce que vous voudrez, & il vous ſera accordé.* Et le bien-
1. Ioan. 3. aymé diſciple ; *ſi noſtre cœur ne nous condamne d'aucune choſe, nous auons confiance en Dieu ; & tout ce que nous demanderons, nous l'obtiendrons, par ce que nous gardons ſes commandemens, & faiſons tout ce qui eſt agreable deuant*
Luc. 15. *luy.* Et n'eſt point contraire à cette doctrine que le Publicain demandant à Dieu pardon de ſes pechez, s'en retourna iuſtifié. Car le pecheur qui faict penitence, n'impetre pas ce qu'il demande entant que pecheur, mais entant que penitent; veu que entant que peheur il eſt ennemy de Dieu. Car celuy qui peche, fait choſe qui deplaiſt à Dieu: au lieu que celuy qui ſe repent d'auoir offenſé, fait choſe grandement agreable à Dieu.

La quatrieſme condition, c'eſt *l'Humilité*, par laquelle celuy qui

prie a confiance non en sa propre iustice, mais en la bonté de Dieu. *Sur qui ietteray-ie mõ regard*, dit Dieu, *sinon sur le pauure, qui est contrit en son âme, & qui redoute mes paroles* ? Et l'Ecclesiastique adiouste, *L'oraison de celuy qui s'humilie, passe au delà des nuées*, & *elle ne retombera point iusques à ce que le tres-haut y ait égard.* Isa. 66. Eccl. 35.

La cinquiesme condition, *c'est la Deuotiõ*, qui fait que celuy qui prie, ne prie pas auec negligence, comme plusieurs ont accoustumé de faire, mais auec attention, auec soing, auec diligence, & ferueur. Car Dieu a autrefois repris auec aigreur ceux qui ne prient que du bout des leures. *Ce peuple icy*, dit Dieu par Isaye, *m'honore de ses leures, mais son cœur est fort esloigné de moy.* Isa. 29. Or ceste vertu naist de la Foy viue, laquelle ne consiste pas seulement en l'habitude, mais aussi en l'actiõ. Car celuy qui pense attentiuement & d'vne ferme foy, combien est grande la Majesté de Dieu, combien est grande nostre bassesse, &

de quelle importance est la chose que nous demandons; difficilemẽt se peut-il faire qu'il s'applique à l'oraison, sans se voir accompagné d'vne rare humilité, d'vne profõde reuerence, d'vne grande deuotion, & d'vne ardente ferueur,

Il sera bon de ioindre à ce discours deux tesmoignages tirez des esprits des saincts Peres. Sainct Hierosme au Dialogue qu'il a fait contre les Luciferians; *Ie me range (dit-il) quelquefois à la priere. Ie ne prierois pas, si ie ne croyois : Que si ie croyois veritablement, ie purgerois ce cœur, par lequel on void Dieu, de mes mains ie fraperois ma poitrine, ie baignerois mes iöues de larmes, tout mon corps fremiroit d'horreur, mon visage deuiẽdroit palle, ie me ietterois aux pieds de mon Dieu, & les ayant arrosez de mes pleurs, ie les essuierois de mes cheueux: Ie demeurerois collé au tronc de la Croix, & ne la quitterois iamais qu'auparauãt ie n'eusse obtenu misericorde. Maintenant au contraire souuentesfois faisant ma priere, ou bien ie me promene dans*

vne galerie, ou bien ie m'amuse à compter mes rentes, ou bien estant emporté de quelque sale pensee, ie fais chose que ie ne puis dire sans rougir. Où est la Foy? Croyons-nous donc que Ionas ait prié de la sorte? que les trois enfans dãs la fournaise; que Daniel au milieu des Lyõs, que le larron pendant en croix ayent prié de la façon? Sainct Bernard au sermõ qu'il a faict des quatre manieres de prier; *Il nous faut* (dit-il) *pendant le temps de nostre oraison, entrer tout à fait dans la Cour celeste, En ceste cour,* dis-je, *dans laquelle est assis le* Roy *des* Roys *sur vn throsne tout emaillé d'estoilles, enuironné d'vne multitude d'ames biẽheureuses, dõt le nõbre ne se peut compter ny exprimer. Et donc auec quelle reuerence, auec quelle crainte, auec quelle humilité doit approcher de ce lieu vn animal immonde qui se va trainant, ne faisãt que sortir du marescage? Auec quel tremblement, auec quelle deuotion, auec quelle humilité, & en fin auec quel soucy de toute l'attention de son ame, pourra se presenter vn homme deuant la Maiesté de gloire, en la presence des Anges, au-*

conseil & en l'assemblée des iustes? Il est donc necessaire d'apporter en toutes nos actions vn grand soin d'esprit, mais principalement en l'Oraison.

Luc. 11. La sixiesme condition, c'est la *Perseuerance*, que nostre Seigneur a singulierement recommandee par deux Paraboles dans S. Luc. La premiere est de celuy qui s'en alla de nuict trouuer vn sien amy, pour le prier de l'accommoder de trois pains : lequel ayant esté rejetté par plusieurs fois, à raison que ce n'estoit pas là le temps, neantmoins continuant tousiours sa requeste, il obtint ce qu'il demandoit. La derniere est d'vne

Luc.18. femme veufue, qui supplioit vn iuge de luy vouloir faire iustice de sa partie : lequel iuge encore qu'il fust meschant, & qu'il n'eust ny crainte de Dieu, ny respect des hommes, neantmoins estant vaincu par les importunitez de ceste femme, il luy fit raison de ses ennemis.

De là noſtre Seigneur veut recueillir, qu'à plus forte raiſon il nous faut auoir de la perſeuerance és prieres que nous faiſons à Dieu, qui eſt iuſte & bening. Lequel, comme adiouſte ſainct Iacques, *donne abondamment à tous, & ne reproche rien à perſonne:* C'eſt à dire, il *donne* liberalement à tous ceux qui luy demandent ſes graces: *& ne reproche point* leur importunité, comme ſe rendans ſouuent trop importuns en leur demandes. Car Dieu eſt riche ſans meſure, & miſericordieux audelà de toutes bornes. S. Auguſt., ſur ces paroles du Pſeaume ſoixante & cinquieſme; *Beny ſoit Dieu, qui ne m'a point oſté ma priere, & n'a point retiré de moy ſa miſericorde, adjouſte, si tu recognois que Dieu ne t'a point oſté ta priere, tu es aſſeuré qu'il n'a point retiré de toy ſa miſericorde.*

Iacob. 1.

Expoſ. vltimi v. Pſal. 65.

CHAP. VIII.

Du huictiesme precepte de l'Art de bien mourir, qui est du Ieusne.

En suitte de ce que nous auons dit cy dessus, nous auons à traiter du Ieusne, suiuant l'ordre que l'Ange Raphael a prescrit. Laissant donc à part beaucoup de questions dont les Theologiens disputent entr'eux, nous apporterons seulement ce qui nous semblera faire à nostre suject. Nostre desseing est d'expliquer l'Art de bien viure, entant qu'elle nous prepare la voye à bien mourir.

A cest Art, ces trois choses semblent suffir, dont nous auons desja parlé, traictans de l'oraison, à sçauoir la Necessité, le Fruit, & la Maniere. La necessité du Ieusne

depend de deux loix, à sçauoir de la Loy Diuine, & de la Loy humaine.

Quand à la Loy Diuine, le Prophete Ioël nous seruira de tesmoing, qui dit de la part de Dieu; *Conuertissez-vous à moy de tout vostre cœur, en ieusne, pleurs, & gemissements.* Nous auons encore vn semblable tesmoignage, dans le Prophete Ionas, qui asseure que les Niniuites prescherent le ieusne & le cilice, & toutesfois il n'y auoit encor pour lors aucune loy positiue pour le ieusne. Nous pouuons encore recueillir le semblable, des paroles de nostre Seigneur, dans sainct Matthieu: *Quand vous ieusnerez oignez vostre teste, afin de ne paroistre pas ieusner aux yeux des hõmes, mais deuant vostre Pere qui vous regarde en secret: & vostre Pere qui vous contemple en secret, vous recompensera.* Ioel. 2.

Ioignons à ces tesmoignages, vn ou deux autres tirez des Peres. Sainct Augustin en l'epistre à Casulanus parle en ces termes; *Ayant parcouru en mon esprit le nouueau Te-*

stament tout entier, iay trouué dans les escrits Euangeliques & Apostoliques, que le ieusne est de commãdement. Mais de sçauoir à quels iours il ne faut point
Epist. 86. *ieusner, & à quels iours il faut ieusner, ie ne trouue point cela deffiny, ny par le commandement de Dieu, ny par le commandement des Apostres.* Sainct Leon au sermon du ieusne du dixiesme mois. *Les choses* (dit-il) *qui auoient esté figurées comme futures estant accomplies, les figures aussi ont cessé; neantmoins la grace du nouueau Testament n'a point supprimé l'vtilité des ieusnes, ains par vne saincte obseruation, elle a receüe l'abstinence, comme grandement salutaire, & profitable au corps & à l'ame. Car comme il est demeuré en l'esprit des Chrestiens; Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & à luy seul seruiras, & le reste des autres semblables commandemens; De mesme aussi, ce qui a esté commandé dans ces mesmes liures, de la sanctification des ieusnes, n'a esté abrogé par aucune interpretation.* Voilà le discours de sainct Leon, par lequel il ne veut
pas

pas dõner à entẽdre que les Chreſtiens doiuent ieuſner aux meſmes iours que les Iuifs; mais qu'ils doiuent garder le commandement de ieuſner qui a eſté donné aux Iuifs, pour ce qui eſt du tẽps & de la maniere, ſuiuant ce qui en a eſté determiné par les Paſteurs de l'Egliſe.

Or quelle ſoit cette ordonnance, cela eſt tellement cogneu à tout le monde que ie n'ay point de beſoin de le declarer dauantage. Voylà quant à la neceſſité du ieuſne.

Pour les fruicts & vtilitez qui prouiennent du ieuſne, il eſt fort facile de les monſtrer. Car premierement, le ieuſne eſt tres-vtile pour preparer noſtre ame à l'oraiſon, & à la contemplation des choſes celeſtes ; ainſi que nous l'a ſignifié l'Ange Raphaël, diſant ; *L'oraiſon eſt bonne auec le ieuſne.* Ainſi Moyſe diſpoſa ſon ame par vn ieuſne de quarante iours, auant que de s'oſer approcher pour parler auec Dieu. Ainſi Elie ieuſna quarante iours afin Exod. 34

de pouuoir par quelque moyen se rendre digne de communiquer auecques Dieu. Ainsi Daniel se disposa par vn ieusne de trois sepmaines à receuoir les reuelations de Dieu. Ainsi l'Eglise a institué des ieusnes aux vigiles des grandes Festes, afin que les Chrestiens se rendissent par ce moyen plus disposez à vacquer aux choses diuines. Outre cela, les saincts Peres preschent souuent en leurs escrits l'vtilité du ieusne. Le lecteur pourra voir sainct Athanase au liure de la virginité: sainct Basile en la premiere & seconde oraison du ieusne : sainct Ambroise au liure d'Elye & du ieusne : Sainct Bernard au sermon de la vigile de sainct André. Mais ie ne feray point de difficulté de rapporter icy les paroles de sainct Iean Chrysostome prises de sa premiere Homelie sur la Genese, lesquels sont peu en nombre, mais tres-belles; *Le ieusne* (dict sainct Chrysosto-

me, *Eſt la nourriture de noſtre ame: il luy faict naiſtre de legeres plumes pour ſ'eleuer en haut, afin de contempler les choſes celeſtes.*

L'autre vtilité que nous apportele Ieuſne, c'eſt de dompter la chair. Et pour cette conſideration le Ieuſne eſt grandement agreable à Dieu, qui deſire que nous crucifions noſtre chair auec les vices & les conuoitiſes qui la ſuiuent; ainſi que nous enſeigne l'Apoſtre. Lequel pour le meſme ſubiect diſoit, *Ie chaſtie mon corps, & le reduis en ſeruitude, de peur que preſchant aux autres, ie deuienne moy meſme meſchant & reprouué.* Car ſainct Chryſoſtome, Theophilacte, & ſainct Ambroiſe expliquent ces paroles là du Ieuſne. Les ſaincts Peres preſchent auſſi cette grande vtilité du Ieuſne comme ſainct Cyprian, ſainct Baſile, ſainct Chryſoſtome, ſainct Hyeroſme, & ſainct Auguſtin au premier liure de ſes

Galat. 5. 1. Cor. 9. *Theop. in comment. Amb. ep. ad Eccleſ. vercell. Cyp. ſer. de Ieiunio. Baſ. ora. de Iei. Chryſ. hom. 1. in Geneſ. Hiero. ad Euſt. de cuſt. virg. Aug. lib. 1. Confeſſ. cap. 31.*

Confessions. Et l'Eglise mesme vniuerselle chante ces belles paroles prises de l'Hymne de saint Ambroise ; *Que le retranchement du boire & du manger abbatte l'orgueil de la chair.*

La troisiesme vtilité du Ieusne, c'est de nous rendre plus disposez à honorer Dieu. Car Dieu se sent comme honoré de nous, quand nous ieusnons pour l'amour de luy. Voicy comme en parle l'Apostre en l'epistre aux
Cap.12. Romains; *Ie vous coniure que vous rendiez vos corps vne Hostie viuante, saincte, agreable à Dieu, qui est le seruice raisonnable* que vous luy deuez. Il y a au Grec τὴν λογικὴν λατρείαν: c'est à dire, le culte & honneur raisonnable. Et c'est de ce culte que parle Sainct Luc, quant il dit de Saincte Anne ;
Luc 2 *Elle ne sortoit point du Temple, seruant Dieu nuict & iour en ieusnes & Oraisons.* Et le grand Concile de Nicée appelle le ieusne

de Caresme, *vn present annuel pur & net, que l'Eglise presente à Dieu* : auquel sens aussi parle Tertulian au liure de la Resurrection de la chair, appellant les viandes seiches, dont les Chrestiens vsoient au soir les iours de ieusne, *sacrifices agreables à Dieu.* Et sainct Leon au second sermon du ieusne du dixiesme mois apres la recolte ; *Tresdignement*, dit-il, *apres auoir faict l'entiere recolte de tous les fruicts, nous offrons le Sacrifice de ieusne, & d'abstinence, à Dieu qui nous les a donnez.* Finalement Sainct Gregoire escrit en l'homelie seiziesme, que par le Ieusne de Caresme nous offrons à Dieu les dismes & les primices de nostre vie. *Conc. Nic. Can. 5.*

La quatriesme vtilité que nous recueillons du ieusne, c'est la satisfaction pour nos pechez. Cela premierement l'escriture Saincte l'enseigne. Les Niniuites, comme nous apprend Ionas, ap- *Iona.3.*

Ionæ.3. paiſerent Dieu par le ieuſne. Les Iuifs le practiquerent encor, leſ-
1. Reg.7. quels ieuſnans auec Samuel, appaiſerent Dieu, & remporterent la victoire de leurs ennemis. Le Roy Achab quoy qu'impie, ap-
3.Reg. 21. paiſa l'ire de Dieu en partie par le ieuſne & par le cilice. Les Hebrieux au temps de Iudith & d'Eſter ne trouuerent miſericor-
Iud. 4. de enuers Dieu, par aucune au-
Eſt.4. tre ſorte de ſacrifice que par le ieuſne, par les pleurs & les gemiſſemens. Les SS. Peres auſſi ont perpetuellement enſeigné cette meſme doctrine. Tertulian au liure du ieuſne; *Comme*, dit-il, *l'vſage de la viande a perdu les premiers hommes, auſſi faut-il faire ſatisfaction à Dieu par le Ieuſne.* Sainct Cyprian au ſermon qu'il a faict de ceux qui eſtoient tombez. *Il faut que nous appaiſions par nos Ieuſnes & nos pleurs l'ire & le courroux de Dieu que nous auons prouoqués par nos offenſes, comme luy*

mesme nous en aduertist. Sainct Basile en la premiere oraison du Ieusne; *La penitence*, dit-il, *sans le Ieusne est sans fruict, & inutile; Mais par le ieusne, tu fais satisfaction à Dieu.* Sainct Iean Chrysostôme en l'Homelie sur la Genêse; *Dieu*, dit-il, *comme vn Pere grandement indulgent, a inuenté pour nostre bien ceste sorte de guerison qui se fait par le Ieusne.* Sainct Hierôme en son Commentaire sur le troisiesme Chapitre de Ionas; *La Haire*, dit-il, *& le Ieusne sont les armes de penitence, & le soulagement des pechez.* Sainct Augustin au sermon soixantiesme du temps; *Que personne ne Ieusne*, dit-il, *pour recueillir de la loüange des hommes, mais pour obtenir pardon de ses offenses.* Sainct Leon au sermon quatriesme du Ieusne du septiesme mois, enseigne que Dieu est appaisé par le sacrifice du Ieusne. Sainct Bernard au sermon soixante & sixiesme sur les Cantiques; *Quelquefois*, dit-il, *ie fais abstinen-*

ce, mais mon abstinence m'est vne satisfaction pour mes pechez, & non pas vne superstition d'impieté.

Enfin la cinquiesme vtilité qui nous reuient du ieusne, c'est qu'il est grandement meritoire, & est grandement efficace pour obtenir les graces & les faueurs de Dieu. Anne femme de Helcana estant sterile, merita par le ieusne d'auoir vn fils. Car c'est en ce sens que sainct Hierosme, au second liure contre Iouinian, interprete ces paroles de l'Escriture saincte, *Anne pleuroit, & ne prenoit point son repas*. *Anne*, dit-il, *merita de remplir d'vn enfant son ventre, qui estoit vuide de nourriture.* Sara fust deliurée du Diable par le moyen du Ieusne, cõme il est escrit au liure de Tobie. Mais il y a vn insigne passage dans l'Euangile pour montrer le merite du Ieusne. Car voicy comme parle nostre Seigneur; *Or quand tu ieusneras oings ta teste, & laue ton visage,*

1. Reg. 1.
Tob. 3.
Math. 6.

afin que les hommes ne s'aperçoiuent pas que tu ieusnes, & ton Pere qui est en secret te le rendra. Auquel lieu ces paroles: *Te le rendra*, valent autant à dire comme, il te rendra recompense, car elles sont opposées à celle-cy; *Car ils sont tous defaits de visage* (les Hypocrites) *afin qu'il apparoisse aux hommes qu'ils ieusnent. Ie vous dy en verité qu'ils ont des-ia receu leur salaire.*

Et donc les Hypocrites qui ieusnent reçoiuent leur salaire, à sçauoir, les loüanges humaines; & les gens de bien reçoiuent aussi le leur, quand ils ieusnent, à sçauoir la recompense eternelle, & de cela nous en auons de manifestes tesmoignages dans les Peres.

Sainct Iean l'Euangeliste voulant escrire son Euangile, s'obligea à vn ieusne solemnel, afin de meriter la grace de bien escrire, comme tesmoigne Sainct Hie-

rosme en la preface de ses cōmentaires sur Sainct Matthieu ; & le venerable Beda qui l'a suiuy en cela.

Beda in 1. cap. Ioan.

Tertulian au liure du ieusne: *Les Ieusnes ont merité de Dieu la cognoissance de plusieurs mysteres*. Sainct Ambroise en l'epistre qu'il addresse à l'Eglise de Verseil : *Qui sont*, dit-il, *ces nouueaux Docteurs, qui veulent exclurre le merite du Ieusne?* Sainct Athanase au liure de la Virginité ; *Quiconque*, dit il, *est trauaillé par l'esprit immonde, doit tenir pour tout certain que les malings esprits s'enfuyent, quand ils se voyent assaillis par le ieusne, dont ils redoutent la force*. Sainct Basile en la premiere Oraison du Ieusne: *Le Ieusne*, dit-il, *est grandement vtile pour éuiter les maux, & pour acquerir les biens du siecle à venir*. Sainct Gregoire de Nazianze en l'Oraison des loüanges de Sainct Cyprian, expliquant par quelles armes vne saincte Vierge chassa de

soy le Diable : *Elle luy opposa*, dit-il, *le remede du Ieusne, & de coucher sur la dure.* Sainct Iean Chrysostome au premier sermon du Ieusne : *Ieusne*, dit-il, *par ce que tu as peché : Ieusne, afin de ne pecher plus : Ieusne, afin d'obtenir ce que tu desire : Ieusne, afin de ne perdre pas ce que tu as obtenu.* Sainct Hierosme au liure contre Iouinian, traite à dessein du merite du Ieusne. Sainct Augustin au sermon soixante & deuxiesme : *Le Ieusne*, dit-il, *est ou remede, ou salaire ; c'est à dire, ou bien il acquiert le pardon pour les pechez, ou la recompense du Royaume des Cieux.* Sainct Leon au premier sermon du Ieusne du septiesme mois : *Par l'Humilité du Ieusne*, dit-il, *nous impetrons l'ayde de Dieu contre nos ennemis.*

Nous auons donc la necessité & l'vtilité du Ieusne. Reste maintenant la maniere ; c'est à dire, il nous reste à expliquer comment

c'est qu'il faut ieusner, afin que le Ieusne nous soit veritablement vtile pour bien viure, & par consequent aussi pour bien mourir. Car il s'en trouuent plusieurs qui ieusnent tous les iours commandés de l'Eglise : à sçauoir les Vigiles des Festes, les quatre Temps, & le Caresme. Et ne manque pas d'y en auoir d'autres qui ieusnent de leur pure volonté les Aduents, pour se preparer sainctement pour le iour de la Natiuité de nostre Seigneur ; ou bien le Vendredy en memoire de la Passion de nostre Seigneur ; ou bien le Samedy à l'honneur de la Vierge, mere de Dieu. Mais sçauoir s'ils ieusnent, de sorte qu'ils gaignent veritablement le fruict du Ieusne, ce n'est pas sans cause qu'on le demande ; La fin principale du ieusne, c'est la mortification de la chair, afin de rendre l'esprit plus puissant. Pour paruenir à cette fin, il semble qu'il

feroit neceſſaire d'vſer de fort peu de viande, & encore qu'elle ne fuſt pas trop delicate. Et c'eſt ce que noſtre mere l'Egliſe nous enſeigne, quand elle commande de donner la refection au corps, non deux fois, ains vne ſeule fois le iour: & de le nourrir non de chair ou de laictages, mais d'herbes, de legumes, & d'autres viandes legeres. Cela, Tertulian l'a exprimé en deux mots, au liure de la Reſurrection de la chair, quand il a dit que la viande de ceux qui ieuſnent eſtoit vne eſpece de viandes du ſoir, & arides.

Leſquelles conditions certes, ne gardent pas ceux qui ne mangent pas moins à vn diſner le iour qu'ils ieuſnent, qu'ils feroient aux autres iours à diſner & à ſouper: ny ceux auſſi qui en ce diſner font apprester de ſi excellents mets de toutes ſortes de poiſſon, & d'autres viandes, qui ne ſont propres qu'à prouoquer à gour-

mandise, qu'il ne semble pas que ce soit vn disner de personnes qui pleurent & qui font penitence, mais plustost vn souper de nopces, que l'on veut continuer iusques à la minuict. Ceux qui ieusnent en cette maniere, sans doute ne peuuent acquerir le fruit du ieusne.

Ny ceux là non plus, lesquels encore qu'ils mangent plus sobrement, & auec moins d'appareil & de sumptuosité, ne s'abstiennent pourtant point dauantage des ieux, des gausseries, des disputes, des dissentions, des chansons lasciues, & des resioüyssances immoderees, aux iours qu'ils ieusnent; & ce qui est de plus grief, ne s'abstiénent pas dauantage en ces iours-là de leurs crimes & de leurs pechez ordinaires, qu'aux autres iours qui ne sont pas consacrez au ieusne. Escoute ce que dit Isaie de cette sorte de gens; *Voila que*
Isa. 58. *vostre mauuaise volonté ne cesse iamais,*

au temps mesme de vostre ieusne, & vous recherchez tousiours ceux qui vous doiuent. Voilà que parmy vos ieusnes vous n'oubliez iamais vos querelles ny vos disputes, employans mesmes vos mains à fraper sans suject. Ne ieusnez point de la façon, que vous auez ieusné iusques à maintenant, si vous desirez que vos clameurs soient entenduës au Ciel. Voila ce que Dieu trouue à reprendre aux Iuifs; à sçauoir qu'és iours de ieusne qui sõt iours de penitẽce, ils vouloient faire leurs volontez, & non pas la volonté de Dieu; & que non seulement ils ne vouloient pas quitter leurs debtes à ceux qui leurs estoient redeuables, comme ils demandoient à Dieu qu'il leur remist les leurs : mais mesmes ne leur vouloient donner aucun delay.

De plus, il les reprend de ce que le temps que ceux qui ieusnoiẽt eussent deu employer à prier Dieu, ils le consumoient en procés, en querelles & cõtentions pro-

fanes. Et finalement, de ce que aux iours de Ieusne, non seulement ils ne s'adonnoiẽt pas aux exercices spirituels comme ils deuoiẽt, mais que adioustants peché sur peché, ils meurtrissoient de coups leur prochain, sans aucune compassion.

Voilà ce que les gens de bien doiuent éuiter, & toute autre chose semblable s'ils desirent que leurs ieusnes soient agreables à Dieu, & vtiles à eux mesmes, de sorte qu'ils puissent esperer de mener desormais vne saincte vie, & faire vne belle fin. Reste à parler des trois œuures que l'Ange Raphaël a loüées dans Tobie, & qu'il nous a proposées à imiter.

CHAP. IX.

Du neufiesme precepte de l'Art de bien mourir, qui est de l'Aumosne.

NOvs auons trois choses à traicter briefuement au subject de l'Aumosne : le fruict, la necessité, & la maniere. Or qu'il y ayt vn commandement qui nous oblige de faire des aumosnes, personne ne la iamais reuoqué en doute. Car encore que nous n'en eussions aucun, la sentence du souuerain & iuste Iuge nous doit suffir, qui dira aux meschans ; *Allez maudits dans le feu eternel, qui est preparé au Diable & à ses complices. Car i'ay eu faim, & vous ne m'auez point donné à manger : I'ay eu soif, & vous ne m'auez point donné à boire : I'estois passant & voyageur, & vous ne* Matth.25.

m'auez pas recueilli : I'estois nud & vous ne m'auez pas reuestu, I'estois malade & en prison, & vous ne m'auez point visité. Et vn peu apres il adiouste; *autant de fois que vous n'auez point faict cela au moindres des miens, c'est à moy à qui vous ne l'auez point faict.*

Duquel passage nous pouuons apprendre qu'à faire l'aumosne, ceux-là seulement y sont obligez, qui en ont le moyen. Car nous ne lisons point que nostre Seigneur ait faict ces œuures là, mais seulement qu'il a commandé que de l'argent qui luy auoit esté donné, vne partie en fust donnée aux pauures : Comme nous pouuons recueillir de ce passage de l'Euangile, où nostre Seigneur ayant dit à Iudas ; *Ce que tu fais, fais-le promptement*, les Apostres penserent que nostre Seigneur luy eust commandé qu'il tirast quelque chose de la bourse qu'il portoit, pour donner aux pauures. Les Theologiens veulent neantmoins

Io. 13.

que ce commandement ſoit compris dans ceſtuy-cy du Decalogue; *Honore ton pere & ta mere*: les autres en cettuy-cy; *Tu ne tueras point*. Mais il n'eſt pas neceſſaire qu'il ſoit compris au Decalogue, puiſque l'Aumoſne appartient à la Charité, & que les commandemens portez dans le Decalogue, ſont commandemens de Iuſtice. Que ſi il faut rapporter au Decalogue tous les preceptes moraux, l'Opinion d'Albert le grand, qui rapporte le commandement de l'aumoſne, à celuy-cy; *Tu ne deroberas point*; eſt fort probable: Par ce qu'il ſemble que c'eſt vne eſpece de larrecin, de ne donner pas aux pauures, ce que nous deuons. Mais l'opinion de Sainct Thomas eſt encore plus probable, lequel rapporte ce commandement, au premier de la ſeconde Table, à ſçauoir; *Honore ton pere & ta mere*, Car en ce lieu là, par l'honneur que nous deuons à nos parents, n'eſt pas entendu le

In 4. ſent. d. 15. ar. 19.

22. q. 32. art. 5.

seul respect & la reuerence que nous leurs portons, mais principalement le soing de leur procurer les choses necessaires à la vie: qui est vne certaine aumosne que nous deuons à nostre prochain, qui nous touche de plus prés; comme l'explique sainct Hierosme au commentaire sur le quinziesme de sainct Matthieu. D'où nous pouuons entendre, que nous deuons aussi l'aumosne à nos autres prochains, qui en ont besoin.

Ioinct que le commandement de l'aumosne n'est pas negatif, mais affirmatif. Or entre les commandemens de la seconde Table, il n'y en a point d'affirmatif que le premier, à sçauoir, *Honore pere & mere.* Mais d'en parler plus amplement, ce lieu ne le requiert pas. Voilà donc quant à ce qui est de la necessité de l'Aumosne.

Quant au fruict qui en prouient, il est tres-abondant. Car premierement l'aumosne deliure de la mort eternelle, soit que cela

ſe face par maniere de ſatis-faction, ſoit par forme de diſpoſition à la grace, ou autrement. Car l'Eſcriture ſaincte l'ēſeigne clairement. Nous liſons ainſi au liure de Tobie; *L'aumoſne deliure du peché & de la mort, & ne permet pas que l'âme deſcende dans les tenebres.* Tob. 4. Et au meſme liure, l'Ange Raphaël dit en paroles fort diſertes; *L'aumoſne deliure de la mort, & c'eſt elle auſsi qui purge les pechez, & nous faict trouuer la miſericorde & la vie eternelle.* Tob. 12. Daniel auſſi parlant au Roy Nabuchodonozor; *Partant Sire,* luy (dit-il) *qu'il vous plaiſe d'auoir agreable mon Conſeil. Rachetez vos pechez par aumoſnes, & vos iniquitez par œuures pieuſes enuers les pauures.* Dan. 4.

En apres l'Aumoſne, ſi elle eſt faicte par vn homme qui ſoit en grace, & par vne vraye Charité, elle merite la vie eternelle. Et de ceſte verité ſera teſmoing Ieſus-Chriſt, Iuge des viuans & des morts: quand il dira au iugement; Matth. 25 *Venez benits de Dieu mon Pere, prenez*

possession du Royaume qui vous a esté preparé dés l'establissement du monde. Car i'ay eu faim, & vous m'auez donné à manger, &c. Et plus bas; *Ce que vous auez faict au moindre des miens, vous me l'auez faict.*

Troisiemement, l'aumosne a comme la vertu d'vn Baptesme, sçauoir en effaçant les pechez, quant à la coulpe & quant à la peine tout ensemble, suiuant ce que
Ecclef.3. dit l'Ecclesiastique; *Comme l'eau esteint le feu, de mesme l'Aumosne esteint le peché.* Car l'eau esteint tout à faict le feu, de sorte qu'il n'en reste pas seulement la fumée. Et c'est ce qu'enseignent les saincts Peres, sainct Cyprian, sainct Ambroise, sainct Chrysostome, & sainct Leon. Sainct Cyprian au sermon de l'aumosne, parle en ces termes; *Comme par le lauement de l'eau salutaire, le feu de la gehenne est esteint; de mesme, la flamme des pechez est assoupie par les aumosnes, & par les bonnes œuures.* Sainct Ambroise au sermon trente & troisiesme;

L'Aumosne (dit - il)*est en quelque façon vn autre lauement des âmes, suiuant ce que dit nostre Seigneur; Donnez l'aumosne, & toutes choses vous seront nettes : si ce n'est que nous vueillions dire, sans toutesfois deroger à la Foy, que l'aumosne est plus puissante pour obtenir le pardon, que le Baptesme. Car le Baptesme ne se donne qu'vne fois, & ne promet qu'vne fois le pardon. Mais l'Aumosne, autant de fois que vous la ferez, autant de fois vous obtenez le pardon.* S. Iean Chrysostome en l'Homelie vingt-cinquiesme, sur les Actes des Apostres; *Il n'y a* (dit-il) *point de peché que l'aumosne ne puisse effacer & esteindre.* S. Leon au sermon cinquiesme des collectes ou recoltes ; *Les aumosnes* (dit-il) *effacent les pechez, étouffent la mort, & amortissent la peine du feu éternel.* Voilà certes de grandes prerogatiues de l'Aumosne, qui deuroient enflammer tout le monde à aymer l'Aumosne. Mais cela ne se doit pas entendre de toute sorte d'Aumosne, mais de

celle-là seulement, qui procede d'vne grande contrition, & d'vne grande ferueur de Charité: Telle qu'a esté celle de Marie Magdaleine, qui laua auec les larmes de contrition, les pieds de nostre Seigneur, & oignit les mesmes pieds, auec l'aumosne d'vn onguent precieux.

En quatriesme lieu, l'Aumosne augmente la Foy enuers Dieu, & faict naistre vne ioye Spirituelle, Car encore que l'Aumosne aye cela de commun auec toutes les autres bonnes œuures, toutefois cela conuient principalement à l'Aumosne, attendu que par icelle nous rendons vn agreable seruice à Dieu, & au Prochain; & par ce que c'est vne œuure, qui sans difficulté est apertement recogneüe pour bonne & saincte. De là vient ceste parole de Tobie; *L'Aumosne sera vne grande asseurance deuant Dieu à tous ceux qui l'auront faicte.*
Tob. 4.
Et celle-cy de l'Apostre: *Vous*

auez

auez eu compaßion de ceux qui ſont dans les liens, ne perdez donc pas voſtre confiance. Finalement ſainct Cyprian appelle l'Aumoſne, au ſermon qu'il en a faict, *vne grande conſolation pour les fidelles.* Heb.10.

Cinquieſmement, l'Aumoſne vniſt & concilie la bien-vueillance de pluſieurs enſemble, leſquels prient Dieu pour leurs bienfacteurs, & leur impetrent la grace de conuerſion, ou le don de perſeuerance, ou l'accroiſſement de la grace & de la gloire. Car en toutes ces façons, ſe peut entendre ceſte parole de noſtre Seigneur; *Faites vous des amis de l'argent d'iniquité, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoiuent és Tabernacles eternels.* Luc. 16.

Sixieſmement, l'Aumoſne eſt vne diſpoſition à la grace iuſtifiante. Et c'eſt de ce fruict qu'entend parler Salomon en ſes Prouerbes, où il dit, que *les pechez ſont purgez par les Aumoſnes & par la Foy.* Et noſtre Seigneur entendant la gran- Prouer.15.

de liberalité de Zachée qui auoit
Luc 19. dit ; *Voilà que ie donne la moitié de mes biens aux pauures, & si i'ay quelque chose du bien d'autruy, i'en rends quatrefois autant*, dist ; *Auiourd'huy le salut est aduenu à ceste maison*. Enfin nous lisons és Actes des Apostres, qu'il fut dit à Corneille, qui n'estoit pas encore Chrestien, & qui faisoit neantmoins de grandes Aumosnes ;
Actor.10. *Tes aumosnes sont venües en memoire deuant Dieu*. Duquel passage sainct Augustin veut prou-
Lib. 1. de Prædest. Sanct. c.7 uer que Corneille impetra de Dieu par les Aumosnes, la grace de la Foy Chrestienne, & d'vne parfaicte iustification.

Septiesmement en fin, l'Aumosne est souuentefois cause de faire croistre les biens temporels.
Prouer.19 Ce que confirme le sage, disant ; *Celuy-là reçoit au double de Dieu, qui*
Pro. 28. *a pitié du pauure*, Et de rechef ; *Celuy qui donne aux pauures, n'aura iamais disette*. Ce que nostre Seigneur mesme enseigna par son exemple,
Ioh. 6. quand il commanda à ses disciples

de diſtribuer au peuple, cinq pains & deux poiſſons qu'ils auoient & rien dauantage : faiſant qu'il leur reſtaſt douze corbeilles pleines des reſtes des pains & des poiſſons, qui eſtoient ſuffiſants de les nourrir long-temps. Thobie auſſi qui donnoit liberalement de ſes biens aux pauures, acquiſt en peu de temps de grandes richeſſes. Tout de meſme, la veufue de Sarepta qui donna par Aumoſ- 3.Reg.1.
ne vn peu de farine & d'huile au Prophete Elye, merita que par vn ſingulier bien-faict de Dieu, ny l'huile ny la farine ne luy manquaſt de long temps. Beaucoup d'autres exemples, & dignes d'eſtre leües, ſe trouuent dans Gregoire de Tours, au cinquieſme liure de l'hiſtoire de France; dans Leontius en la vie de Sainct Iean l'Aumoſnier; dans Sophronius en ſon Iardin Spirituel. Ce que confir- c. 185. & 201.
me ſainct Cyprian au ſermon de l'Aumoſne, & ſainct Baſile en l'Oraiſon qu'il addreſſe aux riches,

La où par vne gentille similitude il compare les richesses à l'eau des puits, laquelle deuient tousiours meilleure & en plus grande abondance, quand on en puise souuent; & aucontraire, si elle demeure sans estre mouuee, elle vient à decroistre & à se corrompre. Cela les riches auaricieux ne l'entendront pas volontiers, & encor moins le croiront-ils: Mais apres cette vie, ils le cognoistront, & le croiront comme veritable, quand il ne leur seruira plus de rien de le cognoistre, ny de le croire.

Reste maintenant que nous escriuiōs quelque chose, de la maniere de donner l'Aumosne. Car c'est ce qui est le plus necessaire, pour bien viure & pour bien mourir. Il faut donc premierement faire des Aumosnes, auec droicte intention de plaire à Dieu, & non pas pour acquerir de la reputation au monde. Car nostre Seigneur l'enseigne en ces paroles

Matth. 6. tres-élegantes, disant : *Quand tu*

donnes l'Aumosne, ne sonne point de la trompette, & que ta main gauche ne sçache point ce qu'aura faict la droicte. Sainct Augustin expliquant ce passage en l'exposition de l'Epistre de sainct Iean, entend par la main gauche, l'intention que l'on a de donner l'Aumosne pour l'honneur temporel, ou pour quelque autre profit semblable; & par la main droicte, il veut estre entendüe l'intētion de faire des Aumosnes pour acquerir la vie eternelle, pour la gloire de Dieu, & pour l'amour du prochain.

Secondement, il faut donner l'Aumosne promptement & sans difficulté, de sorte qu'elle ne semble pas estre extorquée à force de prieres; & ne doit iamais estre diferée au lendemain, si on la peut faire sur l'heure; *Ne dis iamais*, dit le sage, *va t'en & reuiens demain, & ie te le donneray, si tu peus le donner à l'heure mesme.* Abraham grand amy de Dieu, inuitoit les passants à loger chez luy, & n'attendoit ia- Prouerb. 3 Genes. 28.

Genes.16. mais qu'ils l'en priassent. Ce que mesme faisoit son neueu, le bon
Tob.1. Loth. Tobie tout de mesme, n'attendoit pas que les pauures vinssent à luy ; mais il les alloit chercher luy mesme.

En aprés, l'autre condition requise à donner l'Aumosne, est de la donner gayement & de bon cœur, & non pas auec tristesse, *En tout ce*
Eccl.31 *que tu donneras*, dit l'Ecclesiastique, *rends ton visage gay & serain*. Et l'Apostre ; *Que ce ne soit ny par melancolie, ny par contrainte, Car Dieu ayme celuy qui donne auec gayeté de cœur.*

En quatriesme lieu, il faut que l'Aumosne se face auec l'humilité, de sorte que celuy qui est riche recognoisse qu'il reçoit plus par ce moyen, qu'il ne donne ; De quoy sainct Gregoire parle en ceste sor-
Lib. 21. Moral. c. 14. te ; *Il sert de beaucoup pour dompter l'orgueil de celuy qui donne, si en donnant les choses temporelles, il repense aux paroles du Maistre Cœleste, qui dit ; Faictes vous des amis par le moyen des*

richeſſes d'iniquité, afin que ſi vous venez à auoir beſoin, ils vous reçoiuent és tabernacles éternels. Car ſi par leur amitié nous gaignons les tabernacles eternels, lors que nous leur donnons quelque choſe, nous deuons ſans doute croire, que nous faiſons pluſtoſt des preſents à nos Aduocats, que nous ne donnons l'Aumoſne à des pauures.

Cinquieſmement, il faut que l'Aumoſne ſoit grande ſelon la grandeur de nos moyens. Car ainſi l'enſeigne Thobie ce grand Aumoſnier; *Sois miſericordieux autant que tu pourras. Si tu as beaucoup de moyens, donne beaucoup; ſi tu en as peu, ſois ſoigneux d'en donner auſſi librement peu.* Et l'Apoſtre enſeigne que l'Aumoſne doit eſtre donnee comme par maniere de benediction, & non par auarice. Et ſainct Iean Chryſoſtôme adjouſte; *Donner ſimplement n'eſt pas faire l'Aumoſne: mais donner amplement.* Et au meſme ſermon il adjouſte que ceux qui deſirent d'eſtre exaucez de Dieu, quand ils diſent;

Tob.4.

2. Cor. 8.

Serm. 37. ad pop. Antioch.

Genes.16. mais qu'ils l'en priassent. Ce que mesme faisoit son neueu, le bon
Tob.1. Loth. Tobie tout de mesme, n'attendoit pas que les pauures vinssent à luy ; mais il les alloit chercher luy mesme.

En aprés, l'autre condition requise à donner l'Aumosne, est de la donner gayement & de bon cœur, & non pas auec tristesse, *En tout ce*
Eccl.31 *que tu donneras*, dit l'Ecclesiastique, *rends ton visage gay & serain*. Et l'Apostre ; *Que ce ne soit ny par melancolie, ny par contrainte, Car Dieu ayme celuy qui donne auec gayeté de cœur.*

En quatriesme lieu, il faut que l'Aumosne se face auec l'humilité, de sorte que celuy qui est riche recognoisse qu'il reçoit plus par ce moyen, qu'il ne donne ; De quoy sainct Gregoire parle en ceste sorte ;
Lib. 21. Moral. c. 14. *Il sert de beaucoup pour dompter l'orgueil de celuy qui donne, si en donnant les choses temporelles, il repense aux paroles du Maistre Cœleste, qui dit ; Faictes vous des amis par le moyen des*

richeßes d'iniquité, afin que si vous venez à auoir besoin, ils vous reçoiuent és tabernacles éternels. Car si par leur amitié nous gaignons les tabernacles eternels, lors que nous leur donnons quelque chose, nous deuons sans doute croire, que nous faisons plustost des presents à nos Aduocats, que nous ne donnons l'Aumosne à des pauures.

Cinquiesmement, il faut que l'Aumosne soit grande selon la grandeur de nos moyens. Car ainsi l'enseigne Thobie ce grand Aumosnier; *Sois misericordieux autant que tu pourras. Si tu as beaucoup de moyens, donne beaucoup; si tu en as peu, sois soigneux d'en donner außi librement peu.* Et l'Apostre enseigne que l'Aumosne doit estre donnee comme par maniere de benediction, & non par auarice. Et sainct Iean Chrysostôme adjouste; *Donner simplement n'est pas faire l'Aumosne: mais donner amplement.* Et au mesme sermon il adjouste que ceux qui desirent d'estre exaucez de Dieu, quand ils disent;

Tob.4.

2. Cor. 8.

Serm. 37. ad pop. Antioch.

quer les paſſages de l'Eſcriture ſaincte, & des Docteurs tãt anciẽs que modernes; & là deſſus ie finiray ce diſcours.

Les paſſages de l'Eſcriture ſont en en S. Matthieu 6. *Vous ne pouuez ſeruir à Dieu & aux richeſſes.* En S. Luc 3. *Qui a deux veſtemens, qu'il en donne vn à celuy qui n'en a point. Et celuy qui a des viures, qu'il face le ſemblable.* En ſainct Luc 12. il eſt dict à cet homme riche qui auoit ſi grande abondance de biens, qu'a peine ſçauoit il où les mettre, *Mal-auiſé, cette nuict prochaine, on te redemandera ton ame*; Leſquelles paroles ſainct Auguſtin au liure des cinquante Homelies, les explique de ſorte Homil.7. qu'il croit que ce riche ſoit perdu à iamais, pour auoir retenu des richeſſes ſuperflües.

Les authoritez des Peres ſõt tirees de S. Baſile, en l'Oraiſon qu'il addreſſe aux riches; *Mais toy*, dit-il, *n'es tu pas vn voleur, toy qui fais tõ propre de ce que tu n'as reçeu que pour le diſtribuer?* Et vn peu apres, *Et partant*

dit-il, *tu fais tort à autant de pauures, ausquels tu pourrois donner.* Sainct Ambroise au sermon 81. *Quoy,* (dit-il) *est-ce mal-faict, si ne rauissant rien du bien d'autruy, ie conserue curieusment ce qui m'appartiẽt par droict de proprieté? O l'impudente parole! Tu t'attribües comme propre? Et quoy?* Et vn peu plus bas; *Il n'y a pas moins de crime de denier l'Aumosne aux pauures quand tu as le moyen de la donner, & du surplus, que de rauir le bien d'autruy.* S. Hierosme, en l'epistre à Hedibia en la premiere question; *Si tu as dauantage que ce qui t'est necessaire pour viure & pour t'habiller, dõne le; & apprens qu'en ce cas là tu y és obligee.*

S. Iean Chrysost. en l'Homelie 34. au peuple d'Antioche; *Est-ce à toy ce que tu possedes? Le bien des pauures t'a esté baillé en garde, soit que tu le possede par iuste trauail, soit que tu le possede pour l'auoir herité de ton pere.* S. Augustin au traicté sur le Pseaume 147. *Ce qui est superflu au riche, est necessaire au pauure: Quand nous possedons*

s choses superfluës, nous possedons les ens d'autruy. S. Leō au sermō 5. des Collectes parle en cette façon; *Les ens terriens & corporels, prouiennent la liberalité de Dieu, de sorte que iu- ement il demandera compte des choses u'il n'a pas plustost baillees pour les osseder, que pour les distribuer.* S. Gre- oire en la 3. partie de son liure du oing des Pasteurs, en l'exhortatiō 22. *Ceux* (dit-il) *qui ne desirent nulle- ment le bien d'autruy, ny ne donnent point aussi du leur, doiuent estre aduer- tis qu'ils apprennent diligemment, que la terre dont nous auons esté formez, est commune à tous les hommes, & que par- tant les aliments qu'elle produit sont communs à tout le monde; si bien que ceux-là en vain s'estiment inno- cents qui s'attribuent comme propre, vn bien que Dieu a rendu commun.* Sainct Bernard en l'Epist. à Henry Arche- uesque de Sens, tient ce langage; *C'est à nous, crient les pauures, ce que vous depensez auec trop de profusion: On nous oste auec trop de cruauté, ce qu vous consommez inutilement.* S. Tho-

Q. 66. art. 7. mas en sa seconde secōde. *Les biens* (dit il) *qu'ont quelques-vns en trop grāde abōdance, par le droict de nature, doiuent estre employez à la nourriture des pauures.* Et en la question 87. art. 1. *Dieu commande*, (dit-il) *de donner aux pauures, non seulement la dixiesme partie, mais tout ce qui est de surplus.* Finalement, le mesme autheur escriuant sur le quatriesme des sentences, à la distinction quinziesme, tesmoigne, que c'est vne doctrine toute commune entre les Theologiens. I'adiouste icy, que si quelqu'vn vouloit debattre, qu'à la rigueur du droit personne n'est obligé de donner les choses superfluës aux pauures; neantmoins il ne pourra nier que pour le moins il le doit faire par Charité. Or il n'y a guere à dire de l'vn à l'autre, que quelqu'vn soit enuoyé au feu de la gehenne, ou à faute de iustice, ou par manquement de Charité.

CHAP. X.

Du dixiesme precepte de l'Art de bien mourir, qui est du Sacrement de Baptesme.

AYans expliqué ce qui regarde les principales vertus qui nous aprenent l'art de bien mourir; il nous faut maintenant adiouster quelque chose de la doctrine des Sacrements, qui ne sont pas moins necessaires, & qui ne contribuent pas moins pour apprendre aisement l'Art de bien viure.

Les Sacrements instituez par Iesus-Christ, sont sept en nombre. Le Baptesme, la Confirmation, l'Eucharistie, la Penitence, l'Ordre, le Mariage, & l'Extreme-Vnction, qui sont comme certains instrumens, dont il plaist à Dieu de se seruir pour conferer, augmen-

ter, ou restituer la grace, par le ministere de ses seruiteurs : afin que les hommes estants deliurés de la seruitude du Diable, & esleués à l'honneur des enfans de Dieu, puissent vn iour paruenir à la gloire, auec les Anges bien heureux. Ie desire donc monstrer briefuement par ces Augustes Sacremens, qui sont ceux qui s'aduancent & profitent en l'art de bien viure, & qui sont ceux qui retardent, & n'y font point de profit : afin de pouuoir cognoistre par là qui est-ce qui peut esperer de mourir heureusement, & qui est-ce au contraire qui doit attendre vne fin malheureuse, s'il ne change de meurs & de façon de viure.

Commençons au premier Sacrement. Le Baptesme est le premier entre les Sacremens, & est iustement appellé la porte & l'entrée des autres Sacremens; car si le Baptesme ne va deuant, personne n'est capable de receuoir les autres. Au Baptesme l'on obserue

ordinaire les formes & les cere-
onies qui s'ensuiuent. Deuant
utes choses celuy qui est baptisé
oit faire profession de la Foy Ca-
olique, soit de soy-mesme, soit
ar vn autre. Secondement il doit
enoncer au Diable, à ses vanités,
: à toutes ses œuures. En apres,
doit estre baptisé en Iesus-
Christ; par lequel baptesme il est
eleué de la seruitude de Sathã à l'e-
stat de la grace de Dieu: & tous ses
pechez estants effacés, il reçoit les
dons de la grace celeste, par les-
quels il est rendu enfant adoptif de
Dieu, heritier de Dieu, & coheri-
tier de Iesus-Christ. En quatries-
me lieu, on luy donne vne robbe
blanche, qu'on luy commande de
conseruer pure & nette iusques à
la mort. Cinquiesmement, on luy
met en la main vn flambeau ar-
dent, qui signifie les bonnes œu-
ures qu'il doit adioindre à l'innocē-
ce de ses mœurs pendant sa vie: la-
quelle innocence est designée par
cette robbe blanche qu'on luy a

donnée vn peu auparauant. Car voicy comme parle nostre Seigneur dans l'Euangile : *Que vostre lumiere éclate de sorte aux yeux des hommes, qu'ils voient vos bonnes œuures, & que de là ils ayent subiet de glorifier vostre Pere qui est és Cieux.* Voilà les principales ceremonies que l'õ a accoustumé de garder en donnant le Baptesme ; car ie laisse à part les autres qui ne sont rien à nostre subiet. Par là vn chacun pourra cognoistre s'il a bien vescu depuis qu'il a receu le Baptesme, iusques au iour qu'il vit maintenant. Quant à moy ie crains fort qu'il s'en trouue bien peu qui ayẽt accomply tout ce qu'ils auoient promis de faire, ou certes qu'ils estoient obligés de faire : *Car beaucoup sont appellez, mais il y en a bien peu du nombre des Eleuz.* Et puis: *Le chemin qui conduit à la vie est fort estroit, & peu y en a t'il qui le trouuent.*

Matth. 5. / Matt. 20. / Matth. 7.

Commençons par le Symbole de la Foy. Combien y a t'il de gens

ſtiques, de pauures, ou d'arti-
ns exerçans des meſtiers vils &
iects, qui ou ne ſçauent pas par
eur le Symbole de la Foy, ou ne
ont iamais appris, ou bien ils pro-
oncent à la verité les paroles, mais
s n'entendent pas le ſens. Et neãt-
oins lors qu'on les baptiſoit, ils
ont reſpõdu par la bouche de leurs
Parrins à chaque article, qu'ils
croioient. Que ſi Ieſus-Chriſt ha-
bite par la Foy dans nos cœurs,
comme enſeigne l'Apoſtre, com- Epheſ.3.
ment eſt-ce qu'il habitera au cœur
de ceux qui à grand peine peuuent
reciter les paroles du Symbole, &
qui n'en ont rien du tout au cœur?
Et ſi Dieu *Purifie nos cœurs par la* Act.15.
Foy, comme parle l'Apoſtre Sainct
Pierre, combien ſera ſordide le
cœur de ceux qui n'ont pas receu
de cœur la Foy de Ieſus-Chriſt, en-
core qu'ils ayent receu corporel-
lement le Bapteſme? Or ie parle
de ceux qui ſont deſ-ia d'aage, &
nõ pas des enfãs. Car les enfans ſont
ſanctifiés habituellement par la

grace, par la Foy, par l'Esperance, & par la Charité. Mais estans deuenus grands, ils sont obligés d'apprendre le Symbole de la Foy, & de croire de cœur à iustice la foy Chrestienne, d'en faire protestation pour leur Salut; ainsi que l'A-
Rom. 10. postre enseigne ouuertement en l'Epistre aux Romains. Venons à l'autre ceremonie.

Tous les Chrestiens estant interrogés s'ils renonçent au Diable, & à ses vanités, & à toutes ses œuures; respondent ou d'eux-mesmes, ou par leurs Parrins, l'y renonce. Mais combiẽ y en a t'il qui y renoncent de parole, & ny renoncent nullement en effet? Plustost, combien s'en trouue il qui ne recherchent de toute leur affection les pompes & les œuures du Diable, & qui les ensuiuent? Et toutefois Dieu cognoist tout, & ne peut estre moqué ny trompé. Et partant quiconque desire de bien viure & de bien mourir, qu'il entre dans le cabinet de son cœur, qu'il

ſe trompe point luy-meſme, is qu'il penſe & repenſe ſerieu-nent & attẽtiuement s'il ſe plaiſt x vanitez de ce monde, & ſi en n cœur, en effect, ou par paro-, il n'a point donné lieu aux œu-es du Diable, qui ſont les pe-iez. Car par ce moyen ou bien ſa onſcience luy donnera de la con-olation ſi elle eſt bonne, ou bien lle le portera à faire penitence ſi lle eſt mauuaiſe.

En la troiſieſme ceremonie nous eſt manifeſtée vne grace & vne fa-ueur de Dieu, ſi releuée, & ſi gran-de, que ſi nous employiõs les iours & les nuicts entieres pour l'admi-rer, & pour en rendre graces à Dieu, nous ne ferions encore rien digne d'vn tel bien-fait. Bon Dieu qui eſt-ce qui peut comprendre, qui eſt-ce qui ne s'eſtonnera point, qui eſt-ce qui ne fondra point tout en larmes, venant à cõſiderer que l'homme qui iuſtemẽt deuoit eſtre damné dans les enfers, paſſe en vn moment, par le Bapteſme de IESVS

CHRIST, de l'estat miserable de sa captiuité, au droit de possession du Royaume tres-heureux? Mais d'autant plus que ceste faueur est grande, d'autant plus doit estre detestée l'ingratitude de plusieurs; veu qu'il y en a fort peu qui à peine soient paruenus à l'aage d'vsage de raison, qui commencent dés lors à renoncer à ceste grace admirable de Dieu, & à se voüer au seruice de Sathan. Car d'ensuiure dés sa ieunesse la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, & l'orgueil de la vie, qu'est-ce autre chose, sinon contracter alliance & amitié auec le Diable, & renier Iesus-Christ veritablemẽt & en effect? Rarement s'en trouue-t'il qui estants preuenus d'vne singuliere grace de Dieu, cõseruent soigneusement la grace du Baptesme, & Thren.3. qui *portent dés leur ieune aage le ioug de nostre Seigneur*, cõme parle Hieremie. Cependant si nous ne conseruons soigneusemẽt la grace que nous auons receuë au Baptesme, ou si par vne vraye penitence nous

renonçons derechef au Diable, uenans au seruice de Iesus Christ, y perseuerons iusques à la mort; ous ne pouuons ny bien viure, ny ous affranchir d'vne mort miserable.

La quatriesme ceremonie consiste à donner vne robbe blanche à celuy qui est Baptisé, qu'on luy cõmande de porter iusques à ce qu'il se doiue presenter deuant Dieu. Par laquelle ceremonie nous auõs dit estre designée l'innocence que nous acquerons par le Baptesme, laquelle nous deuons conseruer iusques à la mort. Mais qui pourra expliquer, qu'elles embusches no° dresse le Diable, ennemy immortel du genre humain, qui ne procure rien dauantage, sinon que de couurir ceste robbe de toutes sortes de taches? De là viẽt qu'il s'en trouue si peu, qui puissent viure long tẽps, & euiter toutes les soüilleures du peché. Dauid certes appelle bienheureux ceux qui cheminent sans macule en la voye de ce monde: Ps.118.

Mais d'autant plus qu'il y a de difficulté de cheminer sans macule en vn chemin sale & bourbeux, d'autant plus sera glorieuse la Palme & la Couronne de la vie innocente. Tous ceux donc qui desirent bien viure & bien mourir, doiuēt prendre garde de toutes leurs forces à tenir tousiours blanche & nette la robbe d'innocence. Que si parauenture il tombe quelques taches dessus, ils doiuent la blanchir souuent dans le sang de l'Agneau : Ce qui se fait par vne vraye cōtrition, & par les larmes de penitence. Certes Dauid ce sainct homme, apres auoir long temps pleuré son peché, commença à respirer par l'esperance de la grace. De quoy remerciant Dieu, il luy tint hardiment ce lāgage ; *Seigneur, vous m'arroserez auec l'Hissope, ie seray laué, & ie deuiendray plus blanc que neige.* Psal. 50.

La derniere ceremonie est de rendre vn flambeau allumé, & de le porter dans ses mains. Ce qui ne designe autre chose, comme nous

uõs dit cy-dessus, sinon les bõnes
œuures que l'on doit marier auec
innocence de vie. Or quelles sont
es bonnes œuures que doiuẽt fai-
re ceux qui ont esté regenerez en
Iesus-Christ par le Baptesme; S.
Paul nous l'apprend par son exem-
ple, disant; *I'ay soustenu vn bon com-* 2. Thim.
bat; I'ay acheué ma course, I'ay gardé 4.
la Foy. Au reste, la Couronne de iusti-
ce m'est preparée; laquelle le Iuste Iu-
ge me rendra au dernier iour. En ce
petit nombre de paroles l'Apostre
a compté succinctement toutes
les bonnes œuures, que doiuent
faire ceux qui sont regenerez en
Iesus-Christ, par le Baptesme. Car
il faut courageusement combattre
contre les tentations du Diable,
parce que comme vn Lion rugissant il 1. Pet. 5.
tourne de part & d'autre, cherchant
quelqu'vn pour le deuorer. Il faut aussi
accomplir la course des bonnes
œuures en l'obseruation des com-
mandemens de Dieu, suiuant ce-
ste parole du Psalmiste; *I'ay suiuy* Psal. 118.
la voye de vos commandemens, apres

que vous m'auez estendu le cœur.

Il faut en fin garder la foy à Dieu, en faisant multiplier le talẽt, ou en cultiuant sa vigne, ou en nous acquitant dignemẽt de l'administration qui nous a esté commise, ou bien gouuernant sagement nostre famille, ou bien en toutes les autres charges & affaires, que Dieu nous a recommandées. Car nostre Seigneur comme tres-sage qu'il est, a voulu à la verité nous admettre comme enfans adoptifs, à l'heritage celeste: Mais afin que cela se fist à sa plus grãde gloire, & à la nostre, il a semblé bon à sa diuine sapience de nous laisser meriter cet heritage celeste, c'est à dire la beatitude eternelle par les bõnes œuures que nous faisons par le moyẽ de sa grace, & de nostre franc arbitre. Et partãt ceste riche & glorieuse possession ne sera point dõnée à ceux qui dorment, ny aux paresseux, ny à ceux qui se donnent du bon temps, mais à ceux qui veillẽt, à ceux qui trauaillent, & à ceux qui perse-

perſeuerent à bien faire iuſques à la fin de leur vie.

Qu'vn chacun donc examine ſes actions, ſa vie, & ſes mœurs s'il veut bien viure, & heureuſement mourir. Et ſi ſa conſcience luy rend teſmoignage qu'il ait ſouſtenu vn bon cõbat cõtre les vices, contre la concupiſcence, & contre toutes les tentations du vieux ſerpent: qu'il ait heureuſement parachevé ſon cours en tous les commandemens & iuſtifications de Dieu, ſans querelle ny diſpute; & qu'il ait gardé la foy à Dieu en toutes les charges & offices qui luy ont eſté commiſes, tout plein d'aſſeurance qu'il ſe reſiouyſſe & die auec l'Apoſtre: *La couronne de iuſtice m'eſt preparée, laquelle le iuſte iuge me rendra.* Que ſi apres auoir examiné ſa conſcience, elle l'accuſe qu'en combattant auec l'ennemy du genre humain elle a eſté outrageuſement bleſſée, & que non ſeulement pour vne fois, mais fort ſouuent les ſagettes de feu l'ancées

par l'aduersaire l'ont trauersée iusques au fond de l'ame ? qu'à la course des bonnes œuures il a souuent perdu courage, & que non seulement il n'a pas marché courageusement, mais mesmes qu'estant abbatu de lassitude, il s'est assis ou couché par terre au milieu du chemin : & enfin qu'il n'a pas gardé la foy à Dieu, és choses qu'il luy auoit commises, mais que ou la vaine gloire, ou l'acception des personnes, ou quelque chose de semblable luy a rauy vne partie du profit qu'il en pouuoit recueillir, Que sans differer dauãtage il ait recours au remede de la penitence, & à Dieu comme à son Medecin, & ne remette nullement à vn autre temps cette affaire, qui est l'affaire la plus importante du monde, par ce que nous ne sçauons, ny le iour, ny l'heure que nous deuons mourir.

CHAP. XI.

De l'vnsiesme precepte de l'Art de bien mourir, qui est de la Confirmation.

APRES le Sacrement de Baptesme, suit le Sacrement de la Confirmation, duquel on peut tirer vne instruction non moins vtile pour bien viure, que du Baptesme. Car encore que le Baptesme soit plus necessaire que la Confirmation, toutefois la Confirmation est plus noble que le Sacrement de Baptesme. Ce que nous pourrons cognoistre par le Ministre, par la matiere, & par l'effet. Le Ministre ordinaire du Baptesme, c'est le Prestre, ou le Diacre, & en temps de necessité, c'est toute sorte de personnes. Le Ministre ordinaire qui confere la Confir-

mation, c'est l'Euesque, & par dispense du Pape, seulement le Prestre.

La matiere du Baptesme, c'est l'eau naturelle : la matiere de la Confirmation c'est de l'huile precieuse meslée auec du bausme, & consacrée par l'Euesque. L'Effet du Baptesme, c'est la grace & le caractere, tel qu'il est requis pour engendrer vn enfant spirituel, suiuant cette parole de sainct Pierre:
1. Pet. 2. *Desirés le laict, comme enfans qui venés de naistre.* L'effet de la Confirmation, c'est la grace & le caractere, tel qu'il est requis pour créer vn soldat Chrestien, qui doit combattre contre les ennemis inuisibles; selon ce que dit sainct Paul:
Ephes. 6. *Nous n'auons pas à combatre contre la chair & le sang, mais contre les Princes, contre les puissances, contre les gouuerneurs de ce monde, de ces tenebres & contre les inuentions spirituelles de malice és lieux Celestes.* En aprés au Baptesme on donne du sel à gouster aux enfans: & en la Confirma-

tion l'on donne vn soufflet, afin que le soldat Chrestien aprenne à combattre, non pas en frapant, mais en souffrant.

Mais pour entendre plus facilement quel est le deuoir de celuy qui a esté oint du Cresme sacré, c'est à dire du soldat Chrestien, il faut voir ce que receurent les Apostres lors qu'ils furent confirmés, qui fut le iour de la Pentecoste. Car les Apostres n'ont pas esté proprement confirmés par le Sacrement du Cresme, mais ils receurent de Iesus, qui est le Prince & le chef de tous les Prestres, l'effet du Sacrement sans le Sacrement. Or ils receurent trois sortes de dons, la Sagesse, l'Eloquence, & la Charité en souuerain degré; Et de plus, le don de faire des miracles, qui estoit necessaire pour conuertir les infidelles à la Foy. Et ces dons estoient signifiés par ces langues de feu, qui furent veuës le iour de la Pentecoste, & ce grand bruit qui fut semblablement en-

tendu. Car la lumiere du feu signifioit la Sagesse, la chaleur du mesme feu signifioit la Charité, la forme de langue signifioit l'Eloquence, & le grand bruit signifioit les dons des Miracles.

Le Sacrement de Confirmation que nous receuons maintenant, n'apporte pas auec soy le don des langues, ny le don des miracles: par ce que ces choses estoient necessaires, non pour l'vtilité ou pour la perfection des Apostres, mais pour la conuersion des infidelles: Mais elle apporte le don de la Sagesse spirituelle, & le don de
1. Cor. 13. Charité : *Qui est benigne & paisible.* Et pour marque de cette patience, qui est vne vertu tres-rare & tres-precieuse; l'Euesque donne publiquement vn soufflet à celuy qui est confirmé, afin qu'il sçache qu'il a esté creé soldat de Iesus Christ, nō pour frapper, mais pour souffrir, non pour donner des iniures, mais pour les endurer. Car telle est la forme de combattre en

la Milice Chreſtienne, non pas contre les hommes qui paroiſſent à nos yeux, mais contre les Diables que nous ne voyons point. Et c'eſt de cette ſorte que Ieſus Chriſt noſtre Empereur a combattu & vaincu, mettant en deſroute les puiſſances aëriennes, lors qu'il eſtoit attaché à la Croix. Et c'eſt de cette ſorte encore que combattoient les Apoſtres, eſtant confirmés depuis peu, leſquels ayans eſté cruellement battus de verges dans le Conſeil des Iuifs: *Sortoient tous pleins de ioye de deuant le Conſeil, de ce qu'ils auoient eſté eſtimés dignes d'endurer des opprobres & des outrages pour le nom de Ieſus.* Car certainement c'eſt la grace du Sacrement de Cõfirmation, de faire que vne perſonne qui aura eſté battuë iniuſtement, ne penſe nullement à la vengeance, mais ſe reſiouyſt d'auoir ſouffert vne iniure pour l'amour de iuſtice. Actor. 5.

Maintenant donc que celuy qui a eſté confirmé entre en ſon

cœur, & prenne garde attentiue-ment s'il conserue en son cœur les dons du sainct Esprit, & particulierement la sagesse, & la force. Qu'il prenne garde, dis-je, s'il a receu la sagesse des Saincts, qui sçait estimer les biens eternels, & mespriser les tẽporels; & la force des soldats de Iesus-Christ, qui reçoiuent plus franchement vne iniure qu'ils ne la font? Et de peur qu'il ne se trompe, qu'il vienne à la practique, qu'il examine sa conscience. Car s'il se trouue prest & disposé à faire des Aumosnes, & non pas à amasser des richesses; & si ayant enduré vne iniure il n'a aucune pensée de vengeance, mais il l'a librement & facilement pardonnée; alors il pourra à bon droit se resiouyr en son âme, comme ayant le gage de l'Esprit d'adoptiõ des enfans de Dieu. Mais si aprés auoir receu le Sacrement de Confirmation, il ne se recognoist pas moins auaricieux, ny moins subiet à la colere, ny moins impatient

auparauant; si en effet il a de la
.ne à tirer vne piece d'argent
ur soulager vn pauure: & si au
ntraire il se recognoist prompt
prendre les occasions du Lucre
: de l'Auarice; & de rechef s'il co-
noist qu'il se laisse facilement
mporter à la colere, & qu'il est en-
:lin à la vengeance, si bien qu'estãt
cõiuré mesmes par ses amis de par-
dõner l'offense qu'il auroit receuë
il se rend inexorable; que pourra-
il recueillir de là sinon qu'à la veri-
té il a receu le Sacrement, mais
non pas la grace du Sacrement?.

Ie dis cecy pour ceux qui sont
vn peu plus auancés en aage, lors
qu'ils veulent s'approcher pour
receuoir ce Sacrement: Car ceux
qui dés leurs ieunes ans, n'estans
pas encores capables d'aucune
fraude ny malice, s'approchent
pour receuoir la Confirmation; il
est croyable que les dons & les
vertus leur sont infuses, attendu
qu'il n'y a rien qui empesche: mais
ils doiuent craindre que les pe-

cœur, & prenne garde attentiuement s'il conserue en son cœur les dons du sainct Esprit, & particulierement la sagesse, & la force. Qu'il prenne garde, dis-je, s'il a receu la sagesse des Saincts, qui sçait estimer les biens eternels, & mespriser les tẽporels; & la force des soldats de Iesus-Christ, qui reçoiuent plus franchement vne iniure qu'ils ne la font? Et de peur qu'il ne se trompe, qu'il vienne à la practique, qu'il examine sa conscience. Car s'il se trouue prest & disposé à faire des Aumosnes, & non pas à amasser des richesses; & si ayant enduré vne iniure il n'a aucune pensée de vengeance, mais il l'a librement & facilement pardonnée; alors il pourra à bon droit se resiouyr en son âme, comme ayant le gage de l'Esprit d'adoptiõ des enfans de Dieu. Mais si aprés auoir receu le Sacrement de Confirmation, il ne se recognoist pas moins auaricieux, ny moins subiet à la colere, ny moins impatient

qu'auparauant; si en effet il a de la peine à tirer vne piece d'argent pour soulager vn pauure: & si au contraire il se recognoist prompt à prendre les occasions du Lucre & de l'Auarice; & de rechef s'il cognoist qu'il se laisse facilement emporter à la colere, & qu'il est enclin à la vengeance, si bien qu'estāt cōiuré mesmes par ses amis de pardōner l'offense qu'il auroit receuë il se rend inexorable; que pourra-il recueillir de là sinon qu'à la verité il a receu le Sacrement, mais non pas la grace du Sacrement?

Ie dis cecy pour ceux qui sont vn peu plus auancés en aage, lors qu'ils veulent s'approcher pour receuoir ce Sacrement: Car ceux qui dés leurs ieunes ans, n'estans pas encores capables d'aucune fraude ny malice, s'approchent pour receuoir la Confirmation; il est croyable que les dons & les vertus leur sont infuses, attendu qu'il n'y a rien qui empesche: mais ils doiuent craindre que les pe-

chés suruenants, & que ayant trop long-temps differé à faire penitence, ils n'esteignent l'esprit qu'ils ont receu à la Confirmation : c'est à dire qu'ils ne perdent la grace du sainct Esprit. Car c'est en ce sens qu'il faut entendre cét aduertissement de l'Apostre : *N'esteignez pas l'esprit*. Car celuy-là en ce qu'il peut esteint le sainct Esprit, qui esteint en soy la grace de Dieu.

1. Thes. 5.

Celuy donc qui desire tousiours de bien viure, afin qu'il luy arriue de bien mourir vne fois, qu'il estime & prise autant qu'il doit la grace des Sacrements, qui sont les vaisseaux des thresors celestes: & principalemẽt ceux lesquels estans vne fois perdus, ne peuuent plus se recouurer: tel qu'est le Sacrement de Confirmation, auquel on reçoit vn thresor incomparable de biens. Car encor que le caractere des Sacremens ne s'efface iamais, neantmoins sans les dons de la grace, ce caractere n'apportera aucune consolation, mais plustost il

augmentera la peine de noſtre honte.

CHAP. XII.

Du douzieſme precepte de l'Art de bien mourir, qui eſt de l'Euchariſtie.

LA tres-ſaincte & tres-auguſte Euchariſtie, eſt le Sacrement le plus grand & le plus noble de tous les Sacrements, dans lequel non ſeulement eſt contenuë la grace, mais l'autheur meſme de la grace. Or pour ce qui regarde ce Sacrement, deux choſes ſont neceſſaires, pour faire que l'homme Chreſtien viue bien; & meure auſſi heureuſement au temps qui luy ſera determiné de mourir. L'vne, de receuoir quelquefois ce ſacré aliment: noſtre Seigneur nous Ioan. 6. diſant que *si nous ne mangeons la*

chair du Fils de l'homme, nous n'aurons point la vie en nous. L'autre de manger cette precieuse viande, auec la dignité & la preparation qu'il pourra y aporter: L'Apostre nous disant en l'epistre au Corinthiens; que *Quiconque la mange & boit indignement, il mange & boit son iugement, comme ne discernant pas le Corps du Seigneur.* Or c'est vne question, à sçauoir combien souuent on doit prendre cette viande: Et puis, qu'elle suffisante preparation nous deuons apporter, afin de nous approcher dignement, ou pour le moins non pas auec indignité, de ce celeste banquet.

1. Cor. 11.

Quant à la premiere; nous sçauons qu'il y a eu là dessus plusieurs & differētes coustumes en l'Eglise Catholique. En la primitiue Eglise les fidelles prenoient souuent la Communion du Corps de nostre Seigneur. Car c'est pour cette raison que sainct Cyprian, au sermon de l'Oraison Dominicale, qui est le sixiesme en ordre, explique de

l'Euchariſtie ces paroles : *Donnés nous auiourd'huy noſtre pain quotidiã.* Et enſeigne qu'il faut tous les iours receuoir la ſaincte Euchariſte, s'étend ſi on n'a point de legitime empeſchement.

Puis apres neantmoins, la Charité commençant à ſe refroidir, plusieurs differoient vn an tout entier à receuoir la Communion. Surquoy le Pape Innocent troiſieſme fiſt ceſte ordonnance, qu'au moins vne fois l'an, vn chacun tant hommes que femmes, feroit obligé de receuoir l'Euchariſtie, à ſçauoir aux feſtes de Paſques. Cependant la plus commune opinion des Docteurs tient pour choſe fort pieuſe & loüable, que ceux qui ne ſont pas Preſtres, s'approchent de la ſaincte Euchariſtie tous les Dimãches & les feſtes plus ſolemnelles. C'eſt vne ſentence fort celebre parmy ceux qui eſcriuent, comme ayant eſté proferée de la bouche de ſainct Auguſtin. *De prendre tous les iours la ſaincte Euchariſtie,*

Cap. Omnis de pœnit. & remiſſ.

(dit-il) *c'est chose que ie ne loüe ny ne blasme : Ie conseille pourtant & admoneste de Communier tous les Dimanches.* Or encore que le liure des Enseignemens Ecclesiastiques, d'où est tirée ceste sentẽce, semble n'estre pas de sainct Augustin, elle est neãtmoins d'vn Autheur fort ancien, & n'est nullement contraire à la doctrine de sainct Augustin, lequel enseigne clairement en l'E-
Epist. 118. pistre à Ianuarius, que ceux-la n'errent point qui croient qu'il faut communier tous les iours ; ny ceux-la nõ plus qui croient qu'il ne faut pas cõmunier tous les iours, mais plus rarement. Certes celuy qui enseigne cela, ne reprendroit nullement ceux qui suiuroient vne opinion moyenne, à sçauoir de s'approcher de ce Sacrement pour le moins tous les Dimanches. Et que ceste opinion ait semblé bonne à sainct Hierosme, on le peut apprendre du Commentaire sur l'Epistre aux Galates : ou exposant le quatriesme Chapitre, Voicy

comme il parle; *Il n'est pas permis aux Iuifs d'immoler l'Agneau* &c. *comme il nous est permis, ou de ieusner continuellement, ou de prier sans cesse, ou de solemniser perpetuellement le iour du Dimanche auec ioye, en receuant le Corps de nostre Seigneur*: Et la mesme opinion a pleu à sainct Thomas, en la troisiesme partie de sa Somme. Q. 80. art. 10. & vltimo.

Quant à l'autre question touchant la preparation qu'il faut apporter pour receuoir dignement vn si grand Sacrement, afin de le receuoir à nostre salut, & non à nostre iugement & cõdemnation; Il est premierement requis que l'ame soit viuante de la vie de la grace, & non pas morte de la mort causée par le peché mortel. Car pour ceste raison il est appellé viãde, & est donné soubs l'espece du pain, par ce que la nourriture n'est pas pour les morts, mais pour les viuans. *Celuy qui mange ce pain*, dit nostre Seigneur en sainct Iean, *Viura eternellement*. Et au mesme lieu; *Ma chair est vrayement viande.* Ioh. 6.

Concil. Trid, Sess. 13. Can. 11.

Le Cõcile de Trente adiouste da-uãtage que ce n'est pas assez pour faire vne entiere preparation pour receuoir dignement ceste viande celeste, que celuy qui se sent enta-ché de quelque peché mortel se contente de la seule contrition; mais qu'il faut de plus expier ses pechez par la penitence, pourueu qu'il ait la commodité de se con-fesser. D'ailleurs, pource que ce Sacrement n'est pas seulemẽt vne viande, mais aussi vne medecine, & medecine tres-bonne & tres-sa-lutaire contre toutes les maladies que causent les Pechez: Pour ceste raison il est requis en second lieu, que celuy qui se sent malade re-cherche sa santé, & desire d'estre guery de toutes les maladies des vices; & principalement des vi-ces capitaux, qui sõt la Luxure, l'A-uarice, & l'Orgueil. Or que l'Eu-charistie soit vne medecine: Sainct Ambroise l'enseigne au cinquies-me liure des Sacrements, Chapitre quatriesme, *Celuy*, (dit-il,) *qui a vne playe, cherche la medecine:*

La playe, c'est d'estre suiects à pecher: la Medecine, c'est le celeste & venerable Sacrement. Et sainct Bonauenture au second liure de l'aduancement des Religieux; *Celuy*, dit-il, *qui se repute indigne, qu'il pense, qu'il a d'autant plus de besoin de rechercher le Medecin, qu'il se sent malade*. Et sainct Bernard au sermon de la Cene de nostre Seigneur exhorte ses freres qu'ils attribuët à la vertu du sainct Sacrement, quand ils experimentent en eux-mesmes que les mauuaises inclinations s'amortissent peu à peu, & que les autres maladies de l'ame s'amoindrissent. Chap. 7.

Finalement, le tres-auguste Sacremēt n'est pas seulement la Viāde des malades, mais mesme c'en est le sçauant & amiable Medecin: Partant il le faut receuoir auec vne grande ioye & singuliere reuerence: Il faut orner la maison de nostre âme de toute sorte de vertus; & principalement de la Foy, de l'Esperance, de la Charité, de la Deuotion, de la Pieté, & des

fruicts des bonnes œuures, de l'Oraison, du Ieusne, & de l'Aumosne. Car ce sont les ornemens & les parures que demande le doux hoste de nostre âme, qui n'a nullement besoin de nos biens. Ioint que ce Medecin qui nous visite, est aussi Roy, & Dieu, dont la pureté est infinie, & que partant il demãde vne demeure pure. Escoute S. Chrysostome au sermon 60. au peuple d'Antioche; *Quelle chose y a t'il au monde, quelque pure qu'elle puisse estre, que ne doiue encore estre plus pur celuy qui participe à ce sacrifice? Combien plus éclatante que les rayõs du soleil, doit estre la main qui distribuë ceste viande? & la bouche qui est remplie d'vne flame spirituelle?*

Entre donc maintenant dans le Cabinet de son ame, quiconque desire de biẽ viure & de bien mourir; & la porte fermée, estant seul auec son cœur tout seul, deuant Dieu qui sonde les reins & les cœurs, qu'il considere attentiuement, combien de fois, & auec

quelle preparation il communie le Corps de noſtre Seigneur. Et s'il trouue que par la grace de Dieu il communie ſouuent, & ſalutairement, & que par ce moyē il eſt biē nourry, & que peu à peu il ſe ſent guerir des maladies des vices; & que de iour en iour il profite dauantage en l'exercice des vertus; qu'il ſe reſiouiſſe auec tremblement, & qu'il continuë à ſeruir Dieu en crainte; non toutefois tant auec la crainte ſeruile, qu'auec la crainte chaſte & filiale.

Que ſi c'eſt quelqu'vn du nombre de ceux qui ſe contentants de Communier vne fois l'an, ne penſent plus au ſainct Sacrement tout le reſte de l'année; & qui oublians à manger le pain de vie, tant plus que leurs corps s'engraiſſe & ſe refait, d'autant plus leurs ames ſeichent & s'afoibliſſent: qu'il recognoiſſe par là qu'il manque bien de iugement & de ſageſſe, & qu'il eſt bien éloigné du Royaume de Dieu. Car la Communion annuel-

le a esté ordonnée par le sainct Concile vniuersel, non pas afin qu'on ne la face qu'vne fois l'an : mais afin qu'on la face au moins vne fois l'an, s'ils ne veulent estre retranchez de l'Eglise, & liurez à Sathan.

Ceux-là donc pour la pluspart, reçoiuent leur Createur au S. Sacrement, non par vne amour filiale, mais par vne crainte seruile. Et puis vn peu de temps apres ils retournẽt aux escosses des porcs, aux plaisirs du monde, au gain temporel, & à la recherche des honneurs passagers ; le tout pour entendre vn iour auec le riche Glouton; *Souuiens toy, mon enfant, que tu as reçeu ton bien pendant ta vie.*

Luc.16. Que si au contraire il se trouue quelqu'vn qui frequente souuent les diuins mysteres de ce S. Sacrement, tous les Dimanches, ou tous les iours si d'auanture il est Prestre, & que neantmoins il ne s'abstienne point de pecher mortellement, qu'il ne s'exerce nullement aux

bonnes œuures, & ne ſoit pas veritablement ſorti du monde, mais que comme tout plein d'autres qui ſont du monde, il ſoit ardent à gaigner de l'argent, ſe plaiſe aux ſaletez de la chair, & aſpire aux degrez des honneurs & des dignitez : Celuy là certes mange le Corps de noſtre Seigneur à ſon dam ; & tant plus ſouuent traicte-t'il indignement les ſaincts myſteres, d'autant plus eſt-il imitateur du traiſtre Iudas, duquel noſtre Seigneur dit; *Il euſt mieux valu à ceſt homme-là, qu'il ne fuſt iamais nay au monde.* Mais personne ne doit deſeſperer de ſon ſalut, pendant qu'il eſt encor en vie. Si bien que celuy qui repenſant dans le Cabinet de ſon cœur à ſes années paſſées, & à tout ce qu'il a fait, recognoiſt que iuſques à maintenant il a cheminé hors la voye de ſalut ; qu'il ſache qu'il eſt encore temps de ſe repentir, pourueu qu'il vueille faire vne ſerieuſe penitence, & retourner au chemin de verité. Matth. 26

Il sera bon d'adiouster à la fin de ce Chapitre, ce qu'escrit sainct Bonauenture en la vie du bon Pere sainct François, de l'admirable Pieté & de l'amour de ce sainct personnage, à l'endroit de la saincte Eucharistie, afin que de là nostre froideur & tepidité soit eschaufée par son ardeur. *Il estoit embrasé à l'endroit du Sacrement du Corps de nostre Seigneur, de l'ardente ferueur de toutes les moüelles de son ame; admirant auec grand estonnement cette tres-charitable dignatiõ, & ceste tres-digne Charité. Il Communioit souuent, & auec tant de deuotion qu'il rendoit vn chacun deuot, lors que goustant auec douceur l'Agneau immaculé; comme tout enyuré en son ame, il se laissoit d'ordinaire rauir & emporter en excez d'esprit.* Voyla ses paroles. Duquel sont grandement éloignez, non seulement vn grand nombre de personnes laicques, mais aussi plusieurs Prestres lors qu'ils celebrent, paracheuant vne chose si saincte auec vne promp-

In vita S. Franc. c.9

titude & haſtiueté incroyable ; de ſorte qu'il ſemble qu'ils ne ſçauent pas eux-meſmes ce qu'ils ſont, ny ne permettent pas aux autres de pouuoir conſiderer auec vn peu dauantage d'atention, vne choſe de telle importance.

**
\[*\]

CHAP. XIII.

Du treziesme precepte de l'Art de bien mourir, qui est de la Penitence.

LE Sacrement de Penitence vient en suite, lequel consiste principalement en trois vertus, quant à ce qui regarde celuy qui le reçoit ; à sçauoir en la Contrition de Cœur, en la Confession de bouche, & en la Satisfaction d'œuure. Car qui fait bien ces trois choses, sans doute il reçoit le Pardon de ses fautes. Mais il faut voir & prendre garde attentiuement, si la Contrition est vraye, si la Confession est entiere, & si la satisfaction est parfaite. Commençons donc à la Contrition.

Ioël. 1. Le Prophete Ioel crie : *Deschirés vos cœurs, & non pas vos vestemens*

mens. Les Hebrieux auoient ceste coustume de dechirer leurs vestemens lors qu'ils vouloient tesmoigner quelque signe de douleur: Mais le sainct Prophete nous aduertit de fendre nos cœurs si nous voulons faire paroistre deuāt Dieu vne grāde & sensible douleur pour les pechez que nous auons commis. Et le Prophete Dauid adiouste, que non seulement nous mettions nos cœurs en pieces, mais aussi que nous les brisions, & que nous les mettions en poudre. *Mon* Psal. 50.
Dieu, dit-il, *vous ne depriserez point le cœur contrit & humilié.* Lesquelles comparaisons signifient apertement que pour appaiser Dieu par la penitence, ce n'est pas assez de dire, ie me repens d'auoir offensé, mais qu'il faut auoir au cœur vn extréme regret, lequel difficilement se peut-il trouuer sans larmes, sans soupirs, & sanglots, si il est veritable. Les saincts Peres mesmes, c'est chose admirable de voir auec combien de seuerité ils

H

parlent de la vraye Contrition. Sainct Cyprian au sermon de ceux qui sont tombez; *Pleurons*, dit-il, *nos pechez auec vne repentance égale à leur grandeur: à vne playe si profonde, qu'on ne manque point de grande medecine: que la penitence ne soit pas moindre que le crime. Il faut prier assiduellement, il faut passer le iour en pleurs, & les nuicts en veilles & gemissemens, il faut employer tout nostre temps en larmes & lamentations, estās couchez par terre il faut se tenir dans les cendres, & se rouler dans le cilice & les ordures.* Clement Alexandrin dans Eusebe en son histoire, appelle la Penitence *vn Baptesme de larmes.* Sainct Gregoire de Nazianze en la seconde oraison du Baptesme; *Ie reçoy*, dit il, *les Penitens, si ie les voy baignez en larmes.* Theodoret en l'Epitome des diuins Decrets, au chapitre de la Penitence, escrit que les playes que nous receuons apres le Baptesme, ne sont pas à la verité incurables, mais qu'elles ne se guarissent pas pour-

Lib 3. c. 17. aliàs 24

ant si facilement qu'au temps passé, à sçauoir par le lauement de regeneration, mais par vne grande quantité de larmes, & par des œuures penibles.

Telles & semblables raisons nous ont laissé par escrit tous les Saincts Peres touchant la verité de la contrition. Maintenant plusieurs viennent à la Confession, qui mõstrent n'auoir que fort peu ou point du tout de Contrition. Mais ceux qui desirent de se recõcilier veritablemēt auec Dieu, & de bien viure, afin de mourir en asseurance; doiuent entrer en leur cœur, & fermant la porte à toutes autres affaires, auoir en eux-mesmes telles ou semblables pensées. Helas, miserable que ie suis, qu'ay-ie fait, ayant commis tel & tel crime! Premierement, i'ay offensé ce Pere tres-doux qui est autheur de tout bien, & qui m'a tant aymé, qui m'a comblé de toutes parts de ses graces & bien-faits; de la Charité duquel ie recognois autant d'effects en moy-mesme,

que i'en remarque de signes en moy & és autres. Mais que diray-je de mon Iesus, qui m'a aymé, quoy que ie luy fusse ennemy, & indigne de son amitié, & qui s'est
Eph.2 offert pour moy en *Oblation & Hostie à Dieu en odeur de suauité*? Et moy, ingrat & miserable que ie suis, ie ne cesse point de l'offenser! Quelle cruauté plus grande que la mienne? Mon Seigneur a esté battu de verges, a esté couronné d'espines, attaché auec des clouds à vne Croix, afin de preparer vne medecine à mes pechez inueterez en mon âme. Et moy ie ne cesse point d'en adiouster tous les iours de nouueaux? Luy estant tout nud dans la Croix, il crie qu'il a soif de mon salut; & moy ie continuë tousiours à luy donner à boire du vinaigre & du fiel tres amer! En apres qui sera ce qui me pourra expliquer, de quel degré de gloire ie suis tombé, quand i'ay commis ce peché mortel ou cestuy-là? I'estois heritier du Royaume des Cieux, &

de la vie tres-heureuse: & cependant miserable que ie suis, ie suis decheu de ceste grande felicité! Felicité, dis-je, parfaite & accomplie de tous poincts; & ce pour vne volupté fort courte, ou pour des paroles iniurieuses aux hommes, & pleines de blaspheme contre Dieu, lesquelles ne m'ont apporté aucun bien. Et maintenant d'vne felicité si grande, en quel mal-heur suis-je tombé? en la captiuité du Diable, qui est mon cruel ennemy: De sorte qu'aussi tost que ceste matiere pourrie de mon corps, qui menace à toute heure de ruine, viendra à se dissoudre; tout aussi tost ie tomberay sans aucun remede dans le feu eternel. Ha! miserable que ie suis, peut estre demain, peut estre des ceste nuict commenceray-je à habiter dans ces ardeurs sempiternelles! Mais par dessus tout cela, mon ingratitude, qui est l'ingratitude d'vn mauuais enfant enuers vn pere tres-aymable, & d'vn ser-

uiteur à l'endroit d'vn si bon Maistre, me va tenaillant le cœur. Car d'autant plus qu'il m'a comblé de graces & de bien-faits, d'autant plus l'ay-je offensé par mes pechez.

Que si tu veux attentiuement penser à ces raisons & autres semblables, estant renfermé dans le cabinet de ton cœur : quiconque tu sois qui daigne lire ce liure, i'espere que tu obtiendras tout à faict la grace de Contrition de nostre bon Seigneur. Dauid vn iour estant touché de repentance entra dans la solitude de son cœur, apres auoir commis vn adultere : & tout soudain ayant acquis la grace de Cõtrition, il commença à baigner son lict de larmes. Pierre apres auoir renié Iesus Christ, entra dedans son cœur, & sur le champ pleura amerement. Cette pecheresse penitente entra dedans son cœur, & incontinant elle commença à lauer de ses larmes les pieds de Iesus, & à les essuyer de

ses cheueux. Voila donc les fruits de la saincte Contrition, lesquels ne naissent point ailleurs qu'en la solitude de nostre cœur.

Disons maintenant quelque chose de la Confession. Ie voy que plusieurs s'approchent de ce tres-salutaire Sacrement, sans aucun fruit, ou veritablement auec bien peu de fruict: Et non pour autre raison, sinon parce qu'ils n'entrent iamais en leur cœur lors qu'ils se veulent preparer pour faire leur confession. Il y en a quelques-vns qui se presentent à cette action auec tant de negligence, que tout ce qu'ils peuuent faire c'est de pouuoir s'accuser generalement & confusément d'auoir transgressé tous les Commandemens, ou d'auoir commis tous les pechez mortels. Et à ces gens-là, il ne leur faudroit aussi donner qu'vne absolution generale & confuse: encore mesme ne la meritent-ils pas. Car ils confessent ce que peut estre ils n'ont

pas faict, & ne confessent pas ce qu'ils ont veritablement commis.

Il y en a d'autres qui veritablement ont appris à dire leurs pechez d'ordre, & l'vn apres l'autre: mais ils n'ont aucun égard à la qualité des personnes, ny au lieu, ny au temps, ny au nombre, ny aux autres choses que nous appellons circonstances: Cependant c'est vne negligence insigne & tres-dangereuse: Car c'est autre chose de frapper vne personne sacrée, autre chose est de frapper vne personne laïque, veu que pour auoir frappé de la premiere sorte, il y a excommunication, & non pas pour la seconde. Semblablement c'est chose differente d'auoir affaire à vne fille, ou à vne religieuse, ou à vne femme mariée, ou à vne femme publique: Autre chose est d'estre tombé vne fois en vn peché, & autre chose d'y estre tombé dix fois: car vn mesme peché reiteré par plusieurs fois, n'est pas vn seul

peché, mais plusieurs. En fin ce qui est plus à admirer, il ne manque point d'y en auoir d'autres qui ne croyẽt pas que les pechez internes, comme les desirs de fornication, d'adultere, d'homicide, & de larrecin, soient des pechez, s'ils ne sont venus aux effects; bien plus ils ne mettent point au nombre des pechez les regards impudiques, ny les paroles lasciues. Et neantmoins nostre Seigneur luy mesme dit en paroles claires; *Celuy qui regarde vne femme pour la desirer, il a desia commis adultere en son cœur.* Mat. 5.

Il faut donc que celuy qui veut aduiser à sa conscience, & faire vne confession vtile & salutaire, cherche premierement quelque liure qui enseigne la maniere de bien confesser ses pechez; ou qu'il s'adresse à quelque confesseur pieux & docte; En apres il faut qu'il entre dans son cœur, & que serieusement & non pas en courant ny briefuement, il face vne entiere discussion de sa conscience, exami-

nant diligemment ses pensees, ses desirs, ses paroles, & ses actions, & mesmes ses omissions: & qu'en cest estat il descouure sa conscience au Medecin des ames, pieux & docte, luy demande humblement l'absolution, se tenant prest à accomplir la penitence, que le confesseur iugera bon de luy enioindre.

Reste la satisfaction, dont nos anciens Peres, personnages tres-sages, tenoient bien plus de conte, que plusieurs d'entre nous ne semblent faire. Car eux considerants serieusement qu'il estoit bien plus facile de satisfaire à Dieu pendant que nous sommes encor viuants en ce monde, qu'au Purgatoire, ils enioignoient des peines & des satisfactions tres-griefues, & fort longues à faire. Quant au temps, ils enioignoient des penitences de sept ans, ou de quinze, ou de trente, quelques vns aussi pour toute la vie. Pour la qualité, ils enioignoient forces ieus-

nes, & dauantage encore des prieres; Outre cela ils deffendoient aux penitens l'vſage des baings, des cheuaux, des caroſſes, & des habits ſomptueux : ils leur commandoient de ſe priuer des ieux, des recreations, & des theâtres: Enfin preſque toute leur vie s'écouloit en pleurs & en triſteſſe conuenables aux penitens. I'en rapporteray vn exemple.

Nous liſons dans le dixiéme Concile de Tolede, qu'vn Eueſque de Braga nommé Pontamius qui s'eſtoit ſouillé auec vne femme (comme parle le Concile) s'enferma luy-meſme ſans eſtre contraint de perſonne, dans vne priſon, & y fit penitence l'eſpace de neuf mois; & qu'apres cela il declara par ſes lettres propres ſon peché au Concile des Eueſques, & la penitence qu'il auoit ſubie de ſon bon gré pour ce ſuiet : Que toutefois le Concile ordonna qu'il continuaſt à faire penitence tout le temps de

sa vie, encore que cependant le Concile affirmast qu'on s'estoit comporté en son endroit plus humainement & misericordieusement que ne permettoient les Ordonnances & la seuerité des anciens Peres. Voila quelle estoit la seuerité des Peres anciens. Mais maintenant nous nous faisons tellement foibles & delicats, qu'vne penitence qu'on nous aura donnée de ieusner quelques iours au pain & à l'eau; & de dire autant de iours les sept Pseaumes auec les Litanies : & de donner quelques aumosnes aux pauures, de quelque petite somme d'argent, nous semblera assez seuere & rigoureuse, encore qu'on nous l'impose pour effacer vne quantité de crimes & de pechez. Mais ce que nous nous flattons en ce monde, nous le payerons griefuement en purgatoire; la iustice de Dieu l'exigeant ainsi : Si ce n'est que la force de la contrition soit si grande, comme prouenante d'vne ar-

dente Charité de Cōtrition, qu'elle puiſſe impetrer de Dieu la remiſſion de la coulpe & de toute la peine : Car veritablement vn cœur vrayement contrit & humilié émeut merueilleuſement les entrailles de Dieu noſtre Pere. Car la douceur & la bonté de ce Pere ne peut pas ſe contenir iuſques là qu'il ne vienne au deuant de cet enfāt prodigue, mais vrayement penitent, qu'il ne l'embraſſe, qu'il ne le baiſe, qu'il ne luy donne l'anneau de paix, qu'il n'eſſuye ſes larmes de douleur, & le rempliſſe de larmes de ioye plus douces que le miel.

CHAP. XIV.

Du quatorziéme precepte de l'Art de bien mourir, qui est du Sacrement de l'Ordre.

LES deux Sacremens que nous auons à considerer briefuement en suitte, n'appartiennent pas à toutes sortes de personnes; Mais l'vn appartient aux personnes sacrées, à sçauoir le Sacrement de l'Ordre : & l'autre aux personnes laïques, à sçauoir le Mariage. Disons donc succinctement du premier, non ce qui concerne ce Sacrement, mais seulement les choses qui sont necessaires à l'Art de bien viure & de bien mourir.

Les Ordres sont sept en nombre, à sçauoir les quatre Mineures, & les trois Maieures; dont

le plus grand qui s'appelle la Pre-strise, se diuise en deux ; car il y a de grands Prestres que nous appellons Euesques, & il y en a de moindres, que nous appellons Prestres. Auant tous ces Ordres marche la Tonsure, qui est comme la porte à tous les Ordres, & c'est elle qui fait proprement les Clercs. Et par ce que les choses que l'on desire és Clercs, en ce qui est de viure pieusement & religieusemēt, sont requises à plus forte raison en ceux qui ont desia receu les Mineures, ou les plus grandes Ordres, & principalement en ceux qui sont Prestres ou Euesques : pour cette raison ie me contenteray de considerer & d'expliquer succinctement, ce qui regarde les Clercs.

Il y a deux choses qui me semlent deuoir estre expliquées touhant les Clercs: la premiere, est Ceremonie par laquelle ils sont ir Clercs : la secōde c'est l'Office ':ils doiuent exercer en l'Eglise.

La ceremonie par laquelle on les fait Clercs, comme on peut voir au Pontifical, est telle : Premierement on leur couppe des cheueux de la teste : par laquelle Ceremonie est signifiée la renonciation des pensées & des cupiditez vaines & inutiles, telles que sont les cogitations & cupiditez des choses temporelles, des richesses, des biens, des plaisirs, & des autres choses semblables. Semblablement on commande à ceux que l'on tond de dire ce verset du quinziéme Pseaume ; *Le Seigneur est la part de mon heritage, & de mon Calice : C'est vous Seigneur qui me rendrez mon heritage.* En apres l'Euesque commande qu'on apporte vn Surpelis blanc, dont il reuestist le nouueau Clerc, disant ces paroles de l'Apostre aux Ephesiens ; *Le Seigneur te vestisse du nouuel homme, qui est creé selon Dieu en iustice & saincteté de verité.* Or l'on ne donne proprement aucun office au nouueau Clerc, mais sa

Ephe. 4.

charge eſt, ſelon la couſtume, de ſeruir au Preſtre diſant la Meſſe, quand il la dit priuément.

Conſiderons maintenant quelle éminence de perfection eſt requiſe en celuy qui eſt Clerc : & ſi elle doit eſtre telle en celuy qui eſt Tonſuré, quelle doit-elle eſtre ez Acolytes, ez Souſ-diacres, ez Diacres, ez Preſtres, & ez Eueſques ? En verité mon âme a horreur d'y penſer, attendu que à grand peine peut-on trouuer en pluſieurs Preſtres, ce qu'on peut iuſtement deſirer en vn ſimple Clerc. Le Clerc eſt obligé de reietter toutes penſées de conuoitiſes inutiles & ſuperfluës, qui n'appartiennent qu'a ceux du monde qui n'ont d'ordinaire autres deſirs, ny d'autres penſées que des choſes du monde. En outre celuy qui prend Tonſure eſt obligé de ne rechercher autre heritage ny partage que Dieu, afin que Dieu ſeul ſoit ſon heritage & ſon partage ; & que luy auſſi ſoit ap-

pellé & soit en effect l'heritage & le partage de Dieu seul!

O grandeur de la perfection des Clercs ; qui renonce à tout le monde, afin de posseder veritablement Dieu, & afin semblablement d'estre possedé de Dieu seul. C'est ce que signifient ces paroles du Psalmiste ; *Le Seigneur est le partage de mon heritage & de mon Calice.* Cette moytié d'heritage s'appelle ceste portion, laquelle par la diuision de l'heritage entre plusieurs freres, eschet à vn chacun d'iceux. Le sens de ces paroles n'est donc pas que celuy qui est faict Clerc vueille que Dieu soit vne partie de son heritage, & que les richesses de la terre en soient vne autre: Mais qu'il doit desirer Dieu de tout son cœur pour son partage : c'est à dire rapporter à Dieu par vne bonne affection, tout ce qu'il peut pretendre en ce monde. Il y a cette difference entre le Calice & l'Heritage, que le Calice concerne les voluptez

& les delices, & l'Heritage regarde les richesses & les honneurs. Le sens entier sera donc; Seigneur mon Dieu, dez maintenant tout ce que ie puis esperer au monde, ou de richesses, ou de plaisirs, ou d'autres biens temporels, tout cela ie desire ne l'auoir qu'en vous seul. Vous seul ô mon Dieu, vous suffisez pour toutes choses. Et par ce que l'abondance des biens celestes ne se peut auoir icy en ce monde, cest pourquoy celuy qui est Tonsuré continuant sa priere, dit; *C'est vous*, Seigneur, *qui me rendrez mon heritage.* Car ce que i'ay mesprisé & reietté pour l'amour de vous ou bien le donnant à vos pauures, ou bien pardonnant pour l'amour de vous à ceux qui ne l'ont emporté : vous me le conseruez fidelement, & m'en tiendrez conte au temps que vous auez arresté ; non pas en espece corruptible, mais en vous mesmes qui estes la fontaine inespuisable de tous biens.

Mais afin que personne ne reuoque en doute cette explication, i'adiousteray les tesmoignages de deux tesmoins qui sont au dessus de toute exception, à sçauoir S. Hierosme, & S. Bernard. *Partant* dit S. Hierosme en l'Epistre à Nepotian, parlant de la forme de vie que doiuent tenir les Clercs, *que le Clerc qui sert à l'Eglise de Iesus Christ, interprete premierement son nom, & ayant donné la deffinition du terme, qu'il tasche d'estre ce qu'il dit. Car si κλῆρος en Grec veut dire Sort en Latin : pour cette raison sont-ils appellez Clercs, ou par ce qu'ils sont de l'heritage de Dieu, ou par ce que Dieu est leur Sort & leur partage. Or celuy qui est ou le partage de Dieu, ou qui a Dieu pour son partage, se doit rendre tel qu'il possede Dieu, & qu'il soit possedé de Dieu. Celuy qui possede Dieu, & dit auec le Prophete; Le Seigneur est mon partage, ne doit rien auoir outre Dieu, Que s'il a quelque autre chose outre Dieu, Dieu ne sera pas son partage. Par exemple, s'il a de*

ir, de l'argent, & des possessions. Dieu n'aura point agreable d'estre son partage parmy ces autres partages là. Voila ce que dit S. Hierosme: duquel si quelqu'vn veut lire l'Epistre entiere, il trouuera certes qu'il est requis és Clercs vne grande perfection de vie. Vient maintenant S. Bernard qui non seulement approuue l'opinion de S. Hierosme, mais mesmes se sert de ses paroles, encore qu'il ne le nomme pas. Voicy donc comme il parle en ceste longue Oraison qu'il a faite sur ces paroles de S. Pierre; *Voila que nous auons tout quitté.* Matt.19 *Le Clerc*, dit-il, *qui a son partage en la terre, n'en aura point au Ciel. Si le Clerc a quelque chose outre Dieu, le Seigneur ne sera point son partage.* Et vn peu apres declarant ce que le Clerc peut retenir pour soy des benefices Ecclesiastiques, il dit, Ne donner pas aux pauures les biens qui » appartiennent aux pauures, c'est » vne espece de crime qui égale le » sacrilege. Certainement on desro- »

„ be au patrimoine des pauures, &
„ aux tresors de l'Eglise par vne sa-
„ crilege cruauté, ce que les Mini-
„ stres & les dispensateurs, qui cer-
„ tes n'en sont ny Seigneurs, ny
„ vrays possesseurs, *prennent outre leur viure & leur vestement.* Voila le discours de S. Bernard, qui non plus que S. Hierosme, ne dit point de choses fausses, mais parfaites.

Ephes. 4 Vient en suite la ceremonie de vestir le Surpelis blanc, en disant ces paroles de l'Apostre; *Soyez reuestus de l'homme nouueau, qui a esté creé de Dieu, en iustice & sainteté de verité.* Car ce n'est pas assez à vn Clerc de n'estre pas abondant en richesses, mais il faut aussi mener vne vie innocente & sans macule: comme estant consacrez au ministere de l'Autel, où l'Agneau sans macule est tous les iours immolé.

Or vestir le nouuel homme, n'est autre chose, que despoüiller les mœurs du vieil Adam qui a corrõpu sa voye, & prendre les mœurs du second Adam, à sçauoir de

sus-Christ, lequel estant né de
Vierge par vne maniere nouuel-
, choisit vn nouueau genre de
e en iustice & sainctetè de verité:
c'est à dire non seulement par vne
iustice morale, mais aussi en vne
tres veritable & surnaturelle, tel
que s'est monstré Iesus-Christ,
lequel suiuant le tesmoignage de
l'Apostre S. Pierre, *n'a commis au-* 1. Pet. 2
*cun peché, ny ne s'est troué aucune
fraude en sa bouche.* Pleust à Dieu
que nous eussions plusieurs Clercs
de la sorte, qui accomplissent en
leur vie & en leurs mœurs, ce qu'ils
designent par leur robbe blanche.

En fin le deuoir & l'office des
Clercs, c'est d'assister auec vne pu-
reté Angelique, auec deuotion,
auec grauité, auec diligence, &
auec perseuerance, au Diuin sacri-
fice auquel l'Agneau de Dieu est
tous les iours immolé. Ie n'ignore
pas qu'il se trouue en l'Eglise des
Clercs fort pieux & deuots; mais
non seulement ie sçay, ains sou-
uent i'en ay veu de petulants &

d'inconstans, auec des yeux égarez, seruants en ceste posture à l'Autel de Dieu, comme si on y faisoit chose non seulement digne de tremblement, mais commune, & de peu d'importance. Et peut estre que ceste lourde faute n'est pas seulement au Ministre, mais mesmes aux Prestres qui celebrent, lesquels se hastent quelquesfois tellement, & se comportent si indeuotement, qu'il semble qu'ils ne sçauent ce qu'ils font. Que ceux-là escoutent ce que dit Sainct Chrysostome, parlant du temps de la celebration de la Messe. *Pendant tout ce temps là*, dit-il au liure sixiéme du Sacerdoce, *& les Anges assistent le Prestre, & tous les Ordres des Puissances celestes chantent des Cantiques, & le lieu le plus proche de l'Autel est tout enuironné des Chœurs des Anges, qui rendent honneur à celuy qui y est immolé.*

Ce que nous pouuons facilement croire, quand ce ne seroit que pour la grandeur & la dignité du

Sacrifice qu'on y celebre pour
s. Qu'ils escoutent semblable-
ent S. Gregoire : *Qui est celuy*
entre les fidelles, dit-il au quatrié-
e liure de ses Dialogues; *qui peut*
outer, qu'à l'heure mesme du Sacri-
ce à la parole du Prestre, les Cieux
iennent à s'ouurir, les chœurs des
Anges se trouuent là presens, les cho-
ses superieures & celles d'icy bas sont
conioinctes ensemble, les choses celestes
s'vnissent auec celles de la terre, bref,
que les choses visibles & inuisibles de-
uiennent tout vn? Chose à laquelle
si le Prestre qui celebre, & le Clerc
qui le sert pensoient serieusement,
cōment se pourroit il faire qu'ils se
comportassent en ceste action de
la façon qu'ils s'y comportent? O
que ce seroit vn triste & deplora-
ble spectacle, si nous auions les
yeux de nostre pensée ouuerts, de
voir le Prestre pendant qu'il traite
les diuins mysteres, enuironné de
tous costez des chœurs des Anges,
qui tremblent & sont estonnez
considerants ce que fait le Prestre,

& ſaiſis d'admiration entonnent des clameurs ſpirituelles : Et cependant le Preſtre qui eſt au milieu, tout plein de froideur & de ſtupidité, n'eſt nullement attentif à ce qu'il fait, n'entend pas ce qu'il dit, à ſi grand haſte d'eſtre au bout, confondant les ſignes, & broüillant les paroles, de ſorte qu'il ſemble à voir qu'il ne ſçait ce qu'il fait: & le Clerc d'ailleurs qui le ſert, regarde de çà & de là, ou folaſtre auec quelqu'vn. Ainſi ſe mocque t'on de Dieu, ainſi meſpriſe-t'on les choſes ſainctes, ainſi donne t'on ſujet de mal parler aux Heretiques. Ce qu'eſtant ainſi, i'exhorte & aduertis tous les Clercs grãds & petits, qu'eſtans morts au monde, ils viuent ſeulement à Dieu: qu'ils ne mettent point leur affection aux choſes tẽporelles; qu'ils gardent l'innocence auec zele, & qu'ils traitent religieuſement les choſes diuines ainſi qu'il appartient, & facent que les autres les traitent de meſme. Par ainſi ils

.cquerront vne grande confian-
: enuers Dieu, & rempliront de
onne odeur l'Eglise de Iesus-
Christ.

CHAP. XV.

Du quinziéme precepte de l'Art de bien mourir, qui est du Mariage.

LE Sacrement de Mariage vient en suite, lequel a deux sortes d'institution : L'vne, du droit de nature, en tant que c'est vn contract ciuil ; L'autre du droit Diuin, en tant que c'est vn Sacrement. Nous parlerons briefuement de l'vne & de l'autre, non absolumēt, mais en ce qui peut contribuer à bien viure, afin de mourir heureusement. La premiere institution a esté faite par l'ordōnance de Dieu au Paradis terrestre. Car ces paro-

Gen. 2. les de Dieu; *Il n'est pas bon de laisser l'homme tout seul, faisons luy vn ayde qui luy soit semblable*: ne se peuuent sainement entendre, sinon d'vne ayde qui luy estoit necessaire pour engendrer & éleuer des enfans. Car comme enseigne fort bien
7. de Genesi ad lit. c. 7. S. Augustin, les hommes n'ont besoin de l'ayde des femmes, sinon pour engendrer & éleuer des enfans, veu qu'en toute autre chose les hommes soulagent mieux les hommes, que ne font les femmes. C'est pourquoy Adam vn peu apres que la femme fut creée, dist par vne inspiration diuine: *L'Homme laissera pere & mere, pour s'arrester à sa femme.* Lesquelles paroles nostre Sauueur attribuë à Dieu,
Matt. 19 disant en S. Matthieu; N'*auez-vous point leu que qui a fait l'homme & la femme au commencement* de la creation, *les à faits masle & femelle, & à dit; Pour ceste raison l'homme quittera pere & mere, & s'arrestera à sa femme, & ils seront deux en vne mesme chair? Et donc que les hommes ne separent*

int ce que Dieu à conjoint. Nostre
eigneur les attribuë donc à Dieu,
ar ce que Adam ne les dist pas de
on propre sens, mais par l'inspira-
tion de Dieu. Et voila la premiere
institution du Mariage.

L'autre institution ou plustost
eleuation du mariage à l'eminen-
te dignité de Sacrement, est tirée
de ces paroles de l'Apostre S. Paul Ephes. 5.
en l'Epistre aux Ephesiens; *Pour ce
suject l'homme quittera pere & mere,
& s'arrestera à sa femme, & ils seront
deux en vne mesme chair. Ce Sacrement
est grand; or ie dis entre Iesus-Christ
& l'Eglise.*

Or que le Mariage soit vn vray
Sacrement, S. Augustin l'enseigne De bo-
au liure du bien du Mariage; *Es* no con.
nopces des nostres (femmes) dit-il, c. 18.
*la sainctété du Mariage vaut mieux
que la fecondité du ventre.* Et au cha-
pitre vingt-quatriéme: *Tout le bien,*
dit-il, *que tous les hōmes & toutes les
autres nations mettent és nopces, c'est
particulierement en la generation, &
en la Foy de la chasteté: mais quant au*

peuple de Dieu, nous le mettons aussi en la saincteté du Mariage. Et au liure de la Foy & des œuures ; *En la Cité de Dieu*, dit-il, *& en sa montagne saincte, c'est à dire en l'Eglise, est recommandable non seulement le lien, mais aussi le Sacrement de Mariage.* Mais ce n'est pas icy où il faut disputer plus exactement de ces choses. Ce qui appartient proprement à ce lieu, c'est d'expliquer comment les hommes & les femmes mariez peuuent viure en telle façon qu'ils se puissent asseurer de bien mourir.

De Fide & oper. cap. 7.

Il y a trois sortes de biens au Mariage, si vne personne en sçait bien vser. Il y a la lignée, la foy, & la grace du Sacrement. Vn homme qui veut bien vser du Mariage doit desirer la generation, & la bonne education de sa lignée : comme au contraire celuy là peche griefuement qui en mariage ne veut point auoir de lignée, mais seulement les plaisirs de la chair. Pour ce subject vn des enfans du

atriarche Iuda, nommé Onam, ſt grandement blaſmé en l'Eſcri- ure ſaincte, de ce que en l'action conjugale, il épanchoit ſa ſemence ſur la terre, de peur d'auoir des enfans. Car cela ce n'eſt pas vſer du mariage, mais c'eſt en abuſer. Que ſi quelquefois les perſonnes mariées ſe ſentent chargez d'vne multitude d'enfans, qu'ils ne peuuent nourrir à raiſon de leur pauureté : à cela il y a vn honneſte remede & agreable à Dieu ; à ſçauoir de ſe ſeparer de corps par vn commun conſentement, & vacquer d'oreſnauant à l'oraiſon & au ieuſne. Car ſi c'eſt choſe agreable à Dieu de vieillir en perpetuelle continence & chaſteté à l'exemple de la Vierge Mere de Dieu, & de S. Ioſeph : Laquelle façon de viure ont imité l'Empereur Henry, & Chunegonde ſa femme ; le Roy Edoüard & Egdide ſa femme ; le Comte Elzearius & Dalphine ſa femme, & beaucoup d'autres : Pourquoy ne ſera-t'il pas agrea-

ble à Dieu ou aux hommes, que les personnes mariées apres auoir eu des enfans, viennent à s'abstenir par vn mutuel consentement de l'action coniugale, afin de passer le temps qui leur reste à viure en ieusnes & en oraisons ?

En outre c'est aussi vn grand peché, si celuy qui est marié vient à negliger ses enfans, & n'a pas assez de soin ou de leur education, ou de leur procurer ce qui leur est necessaire pour les nourrir. De cela on voit plusieurs exemples és Histoires sacrées & prophanes : mais pour chercher la briefueté, ie me contenteray d'en rapporter vn qui est au premier liure des Roys. Car voicy comme Dieu
1 Reg. 3. & 4. parle ; *En ce iour là ie feray paroistre contre Heli tous les maux que i'ay predits sur sa maison : Ie commenceray & les mettray à fin. Car ie luy ay predit que ie condamnerois à iamais sa maison, à cause de son iniquité, par ce qu'il sçauoit bien que ses enfans se comportoient indignement, & il ne les a point*

rigez. C'est pourquoy i'ay iuré à la aison de Heli que son iniquité ne se urra iamais expier ny par victimes par sacrifices. Dieu auoit predit la, & peu de temps il l'accomit. Car les enfans de Heli furent ez à la guerre, & Heli tombant son siege à la renuerse, s'écrasa teste, & perit miserablement. dõc si Heli, qui d'ailleurs estoit mme de bien, & Iuge de son uple; perit miserablement auec enfans, & perdit le gouuernent de son peuple, à raison des mes de ses enfans qu'il n'auoit s bien instruits comme il deuoit, parce que sçachant qu'ils se uuernoient mal il ne les auoit s corrigez: Que fera-t'on de ıx qui non seulement ne s'estunt nullement à bien instruire rs enfans, mais mesmes les ocionnent à pecher par l'exemple leur mauuaise vie? Veritablent ils ne doiuent attendre autre ose qu'vne fin horrible & espouıtable pour eux & pour leurs

enfans, si de bonne heure ils ne reuiennent à eux, & ne font vne digne penitence.

L'autre bien qui est au Mariage, c'est la Foy & la fidelité, laquelle consiste en ce, que les personnes qui sont mariées doiuent sçauoir que leur corps n'est pas à eux, mais à leur chere partie; & que cõme l'vn ne peut desnier le deuoir à l'autre, aussi ne peut-il abandonner son corps à vn autre qu'à sa partie; dequoy l'anneau qu'on leur donne, est le signe. Cette doctrine parle d'elle mesme dans S. Paul
1 Cor. 7 en ces beaux termes; *Que le mary*, dit l'Apostre, *rende le deuoir à sa femme, & tout de mesme, la femme à son mary. La femme n'a pas son corps en sa puissance, mais son mary. Semblablement aussi l'homme n'a pas la puissance de son corps, mais la femme, Ne vous fraudez point l'vn l'autre, si ce n'est par mutuel consentement, & ce afin de mieux vacquer à l'Oraison.* Voila la doctrine de l'Apostre, laquelle doiuent soigneusement

nseruer les Chrestiens qui sont
riez, s'ils desirent de bien viure
de bien mourir.
Car pour les adulteres, s'ils sont
blics, ou les Iuges les peuuent
cilement & iustement punir, ou
en les parens, & les voisins les
assent pour sauuer leur hon-
ur : mais pour ceux qui sont oc-
ltes & cachez qui sont en bien
us grand nombre, le Iuge tout
issant & tres-iuste, à qui rien
est caché, les condamnera sans
ute aux supplices eternels.

Le troisiesme bien du Mariage, qui est le plus excellent, c'est la
ace du Sacrement, que Dieu in-
se luy-mesme dans les cœurs des
ns de bien qui se marient, s'ils se
ouuent en bon estat pendant
u'ils celebrent legitimement leur
ariage. Or cette grace, outre les
tres biens qu'elle apporte auec
e, aide merueilleusement à con-
lier la bienueillance entre les
ux parties, encore que la diuer-
é des esprits, des mœurs, les ma-

ladies, & les diuerses dispositions du corps & de l'esprit puissent facilement semer du diuorce entre eux. Mais par dessus toutes choses, ce qui rend le Mariage tres-doux & tres-heureux, c'est cette conuenance qu'il a auec le Mariage de Iesus Christ auec l'Eglise: Duquel parle S. Paul en ces termes en l'Epistre aux Ephesiens; *Hommes aymez vos femmes comme Iesus Christ a aymé l'Eglise, s'estant liuré pour elle afin de la sanctifier; la purifiant par le lauement de l'eau en la parole de vie, afin de faire pour soy-mesme vne Eglise glorieuse, qui n'eust ny ride, ny soüilleure.* Lequel mesme Apostre exhorte aussi les femmes, disant; *Que les femmes soient suiettes à leurs marys, comme à leurs seigneurs; d'autant que l'homme est le chef de la femme, comme Iesus Christ est le chef de l'Eglise. Mais comme l'Eglise est suiette à Iesus Christ, que de mesme aussi les femmes soient suiettes à leurs marys en toutes choses.* Finalement l'Apostre conclud:

Ephes. 5

'vn chacun ayme sa femme com-
soy-mesme; & que la femme crai-
& porte respect à son mary. Cet-
doctrine Apostolique, si on la
nsidere soigneusement & qu'on
oserue, rendra les Mariages
n heureux en la terre & au Ciel.
Expliquons briefuement toute
te sentence de S. Paul: Premie-
nent l'Apostre exhorte les hom-
s a aimer leur femmes, comme
us Christ a aimé l'Eglise. Certes
us Christ a aimé l'Eglise d'vne
our d'amitié, & non d'vne a-
ur de concupiscence. Il a pro-
é le bien de l'Eglise, l'vtilité de
glise, & le salut de l'Eglise: &
nullement recherché aucune
ité, ny aucun plaisir pour soy-
sme. Et partant ceux-là n'imi-
t pas Iesus Christ qui aiment
rs femmes ou pour leur rare
uté, estans épris de l'amour de
r beauté exterieure, ou pour les
liers d'escus qu'elles leur ap-
tent, ou pour leur riche pa-
noine. Car ceux-la n'ayment

pas leur femme, mais ils s'ayment eux-mesmes, desirans de contenter la concupiscence de leur chair, ou la concupiscence de leurs yeux, qui s'appelle auarice.

Aussi Salomon, qui auoit esté sage au commencement, & qui
3Reg 11 deuint fol sur la fin, ayma ses femmes & ses concubines, non d'amour d'amitié, mais de concupiscence, desirant non pas de leur faire du bien, mais d'assouuir sa concupiscence charnelle; par laquelle concupiscence estant aueuglé, il n'eust point d'horreur ny de crainte de sacrifier aux Dieux estrãgers, de peur d'attrister tant soit peu ses plaisirs. Or que Iesus-Christ en son Mariage auec l'Eglise, ne se soit point cherché soy-mesme, c'est à dire, son vtilité ou son plaisir, mais seulement le bien de l'Eglise son Espouse, il apert clairement par les paroles suiuantes; *Et il s'est liuré pour elle afin de la sanctifier, la purifiant par le lauement de l'eau en la parole de vie.* Car c'est là

la vraye & parfaite Charité, que se liurer aux tourmens & aux supplices pour le salut de son Eglise.

Non seulement aussi Iesus Christ à aymé l'Eglise d'amour d'amitié, & non de concupiscence, mais mesmes il l'ayme d'vn amour eternelle, & non pour vn temps. Car comme il n'a iamais quitté la nature humaine dont il s'est vne fois reuestu : De mesme il s'est ioint à l'Eglise son Espouse par vn lien d'vn Mariage indissoluble. *Ie t'ay aymée d'vn amour perpetuelle*, par vne Charité eternelle, dit-il par son Prophete. Et voila la raison pourquoy le Mariage qui est vne fois consumé entre les Chrestiens, est indossoluble à iamais; par ce que c'est vn Sacrement qui signifie le Mariage de Iesus Christ auec l'Eglise: lequel Mariage est du tout indissoluble, encore que le Mariage des Iuifs & des Payens puisse estre dissouz en certains cas. Iere. 31.

Apres cela le mesme Apostre adiouste, enseignant les femmes

& leur aprenant à se rendre suiet-
3. Reg. 21. tes à leurs maris, comme l'Eglise
est suiette à Iesus Christ. Iezabel
4. Reg. 10. ne garda pas ce precepte, laquelle
vouloit dominer son mary, & en
fin elle se perdit & luy & elle auec
tous ses enfans. Et à la mienne vo-
lonté qu'il n'y en eust pas tant par-
my nous, qui desirent commander
à leur maris; mais peut estre est-
ce la faute des hommes qui ne
sçauent pas garder leur authorité.
Certes Sara femme d'Abraham
estoit tellement suiette à son ma-
Gen. 18. ry qu'elle l'appelloit son Seigneur;
I'ay desia bien de l'aage, disoit-elle,
1. Pet. 3. *& mon Seigneur est fort vieux.* La-
quelle vertu de Sara S. Pierre louë
en son Epistre, disant; *Les femmes
estoient suiettes aux hommes: comme
Sara obeissoit à Abraham, l'appellant
son Seigneur*: Mais c'est vne mer-
ueilleuse chose, que les SS. Apo-
stres S. Pierre & S. Paul, ensei-
gnent par tout que les hommes
ayent à aymer leurs femmes, &
que les femmes craignent leurs

hommes : Ou bien ce qui reuient à vn, qu'elles soient suiettes à leurs maris. Quoy donc, la femme ne doit-elle pas aussi aymer son mary? A la verité elle le doit aymer, & estre aymée de luy : Mais elle le doit aymer auec crainte & respect, de sorte que l'amour n'empesche point la crainte; autrement la femme deuiendroit Tyran. Dalila certes se mocquoir de Samson, & le traitoit non cõme son mary, mais comme vn esclaue, qui d'ailleurs estoit homme courageux. Et au troisiéme liure des Roys il est parlé d'vn Roy épris de l'amour de sa concubine, lequel souffroit qu'elle fust assise à sa dextre, & qu'elle mist son diademe sur sa teste apres l'auoir osté de dessus la sienne, & mesme de luy donner des soufflets. Et partant il ne faut point s'estonner, si Dieu dist à la premiere femme ; *Tu seras soubz la puissance de l'homme , & il te dominera.* C'est pourquoy il n'est pas requis vn peu de sagesse à vn homme pour

Iud. 16.

3. Reg. 4.

Gen. 2.

aymer & ensemblement conduire ſa femme : & au contraire, pour l'admonneſter & l'enſeigner, & ſemblablement pour la corriger & chaſtier ſ'il en eſt beſoin : De ſorte toutefois qu'il l'ayme veritablement comme la moitié de ſon corps, & face en ſorte que reciproquement elle ayme ſon mary, & qu'elle ſe puiſſe perſuader que pareillement il l'ayme auſſi, & que c'eſt par charité & non par haine qu'il l'admonneſte. Nous auons l'exemple de ſaincte Monique mere de S. Auguſtin, laquelle ayant vn hõme reueſche, facheux, & Payen ; elle ſceut pourtant en endurer ſi prudemment & ſi pieuſement, qu'il l'ayma touſiours, & qu'en fin il ſe conuertit à Ieſus-Chriſt. Le Lecteur peut voir la deſſus le liure des Confeſſions de S. Auguſtin.

Chap. XVI.

Du seiziesme Precepte de l'Art de bien mourir, qui est du Sacrement de l'Extrême-Onction.

RESTE le dernier Sacrement, qu'on appelle Extréme Onction : dont nous recueillons vn enseignement tres-vtile non seulement pour la fin de nos iours, mais pour tout le temps de nostre vie. Car en ce Sacrement l'on oingt toutes les parties du corps, où resident les cinq sens du mesme corps : & à chacune l'on dit ; *Dieu te vueille pardonner tout ce en quoy tu peux auoir offensé par la veuë* ; & ainsi des autres. D'ou nous apprenons que les sens sont les portes par lesquelles toute sorte de

pechez entrent dedans nostre âme. Et partant si quelqu'vn garde soigneusement ces portes-là, il euitera facilement vne grande multitude de pechez, & par ce moyen il viura en homme de bien, & moura heureusement. Parlons donc briefuement de la garde de ces cinq portes.

Que l'œil soit vne porte par laquelle ont accoustumé d'entrer les pechez qui naissent de la luxure, le commun Maistre de tout le monde Iesus Christ, l'enseigne, disant; *Qui regarde vne femme pour la desirer, il a desia commis adultere en son cœur. Que si ton œil t'apporte du scandale, arrache le, & le iette hors de toy. Car il te sera plus expedient, qu'vn de tes membres perisse, que tout ton corps soit confiné dans la gehenne.* Et puis nous sçauons que les vieillards qui virent Susanne nuë, furent épris des ardeurs de la concupiscence pour son suject, & que pour ceste raison ils furent mis à mort.

Matt. 5.

Dan. 13.

Nous sçauons aussi que Dauid qui d'ailleurs estoit l'intime amy de Dieu, tomba en adultere pour auoir seulement regardé Bethsabée qui se baignoit, & que de là arriua le meurtre d'Vrie, & mille autres mal-heurs sans nombre. Et puis la raison naturelle est toute presente. Car la beauté de la femme semble comme forcer en quelque maniere l'homme à l'aimer, comme la beauté de l'homme fait la femme; si bien que cet amour ne cesse iamais iusques à tant que l'on vienne à la conionction des corps, à cause de la concupiscence qui est restée en nous du peché originel. Et c'est ce mal que déplore aussi l'Apostre, quand il dit; *Ie sens vne autre Loy en mes membres qui combat la Loy de mon esprit, & qui va me captiuant souz la Loy du peché, qui est dedans mes membres. Miserable homme que ie suis, qui sera-ce qui me deliurera du corps de*

2. Reg. 11.

Rom. 7.

ceste mort ? La grace de mon Dieu, par Iesus Christ nostre Seigneur.

Et donc quel remede trouuerons-nous contre vne si puissante tentation ? Le remede est tout present & facile à faire auec l'ayde de Dieu, si quelqu'vn le veut pratiquer. Le remede est dans sainct Augustin en l'Epistre cent neufiesme, laquelle contient la Regle des Vierges religieuses. Car voicy comme ce bon Pere leur parle ; *Vos yeux, s'il arriue que vous les iettiez sur quelqu'vn, ne les arrestez pourtant sur personnes.* Car le seul regard est presque ineuitable, mais il ne peut, ou pour le moins il n'a pas accoustumé de toucher les cœurs, s'il n'est continué. Partant si quelqu'vn s'accoustume à dessein de ne regarder iamais les personnes doüées de beauté, & que par aduenture il en rencontre quelqu'vne, & que suiuant sa bonne coustume il destourne ses yeux, il n'y aura au-

cun danger pour luy. Car sainct Augustin dit bien veritablement que ce n'est pas le regard qui est dangereux, mais que ce mal procede de ce que nous arrestons trop fixement nostre veuë pour regarder. Et c'est ce que le sainct Prophete Iob a enseigné par son exemple, disant ; *I'ay fait paction auec mes yeux, de ne penser pas seulement à vne fille.* Où il ne dit pas, *I'ay transigé auec mes yeux* pour ne voir point, mais de *ne penser point*: C'est à dire, de ne m'arrester point si long temps à regarder vne fille, que la veuë penetre iusques au cœur, & que ie commence à penser à sa beauté, & petit à petit à desirer de luy parler, & puis de venir aux embrassemens. De quoy il donne vne pertinente raison, telle que deuoit donner vn homme tres-sainct ; *Car*, dit-il, *quelle part auroit Dieu en moy?* Comme s'il vouloit dire, Tout mon bien, & mon partage, c'est mon Dieu; Iob. 31.

Qui est vn bien certes tres grand, de sorte qu'on ne se peut rien imaginer de plus grand. Or Dieu n'ayme que ceux qui sont chastes & iustes.

On peut aussi rapporter à cela l'aduertissement de nostre Seigneur; *Si ton œil te donne suject de scandale, arrache-le.* C'est à dire, possede tes yeux de la mesme façon, que si tu n'en auois point; & les accoustume par ce moyen à se priuer de ces regards, comme si tu estois aueugle. Or ceux qui des leur ieune âge commencent à se rendre soigneux d'obseruer cela, n'ont point de peine toute leur vie de fuir & d'euiter ceste sorte de vice. Mais ceux qui en ont formé vne mauuaise coustume, difficilement à la verité pourront-ils changer leurs mœurs, toutefois ils le pourront auec l'ayde de Dieu, & par ce moyen aussi se desengager de ce precipice.

Matt. 5.

Mais

Mais quelqu'vn me dira peut estre, pourquoy Dieu a-il creé de beaux hommes & de belles femmes, s'il ne veut pas qu'on les regarde & qu'on les ayme? La response est facile, & mesme on en peut donner deux. Parce que Dieu à creé les hommes & les femmes pour se marier ensemble. Car dés le commencement Dieu parla de ceste sorte; *Il n'est pas bon que l'homme demeure tout seul, faisons-luy vne aide semblable à luy.* Or l'hômen'a besoin de l'aide de la femme, si ce n'est pour engendrer, & pour éleuer leurs enfans, comme nous auons dit cy dessus, suiuant la doctrine de sainct Augustin. L'homme pourtant & la femme ne s'accorderoient pas facilement, ny ne viuroient pas librement ensemble toute leur vie, si ce n'estoit la beauté qui a le pouuoir de concilier l'amitié entre eux. La femme donc ayant esté creée belle, pour estre aymee de son mary, elle ne doit estre aymee d'amour qui

Genes. 2.

Lib. 9. de Genes. ad lit. c. 2.

tende à la cognoissance charnelle, que de son mary seulement. C'est pourquoy il est ordonné en la Loy
Exod.20. de Dieu, *Tu ne conuoiteras point la femme de ton prochain*. Et l'Apostre dit aux hommes; *Hommes aymez*
Ephes.5. *vos femmes*. Dauantage il y a beaucoup de choses qui sont belles & bonnes; qui ne doiuent pas pourtant estre desirees de tout le monde, mais de ceux-là seulement ausquels elles sont conuenables. Manger de la chair, boire du vin, sont choses bonnes, mais pour ceux qui sont sains, & non pas pour les malades.

Ainsi aprés la resurrection, lors que nous serons entierement gueris, la beauté des hommes & des femmes pourra estre seurement aymee de tout le monde, par ce que pour lors la maladie de la cõcupiscẽce de la chair sera ostee, laquelle nous donne de la peine, pendant que nous sommes encore mortels. C'est pourquoy ce n'est point de merueille, s'il est main-

tenant permis de voir auec dele-ctation le Soleil, la Lune, les Estoilles, les Fleurs, & les autres belles choses qui ne fomentent nullement la maladie de la concupiscence: & que neantmoins il n'est pas permis de voir ny de considerer auec plaisir les belles femmes & les beaux hommes, de peur que ceste consideration ne vienne à augmenter & entretenir en nous la maladie de la concupiscence.

Apres le sens de la veüe suit celuy de l'Oüye, qui ne doit pas estre gardé auecque moins de soin que le sens de la Veüe. Mais il faut joindre auec l'aureille la langue, qui est l'instrument de la parole. Car les paroles, soit bonnes soit mauuaises, ne paruiennent point iusques à l'oüye, si elles ne sont proferees par l'instrument de la langue. Et d'autant que la langue est cause de plusieurs maux, si elle n'est gardee soigneusement: Pour ceste raison sainct Iacques

Iac. 3. crie & dit; *S'il se trouue quelqu'vn qui n'offense point en parole; c'est vn homme parfaict.* Et vn peu apres, *Voilà, vn peu de feu combien de matiere deuore-t'il? Or la langue est vn feu, & vn monde d'iniquité.* En ce passage, l'Apostre nous apprend trois choses. La premiere; que c'est chose fort difficile de bien regler sa langue, & que partant ceux-là sont fort rares; & seuls hommes parfaicts qui sçauent bien cõtenir leur langue.

La seconde, que d'vne mauuaise langue peut arriuer vn grand mal en peu de temps. Ce qu'il explique par la comparaison prise d'vne estincelle de feu, laquelle, si elle n'est promptement esteinte, peut consumer en vn moment vne grande forest de bois. Car de la mesme façon, vne parole proferee auec peu de discretion, peut faire naistre du soupçon de quelque crime, d'ou s'ensuiuent des haines, des noises, des disputes, des homicides, & finalement la ruine totale

d'vne famille entiere. Enfin il enſeigne encore, que la mauuaiſe langue n'eſt pas vn ſeul mal, mais qu'elle encloſt en ſoy vne grande multitude de maux. Car par la langue toutes ſortes de crimes ſont ou diſpoſez, comme les adulteres & les larrecins ; ou commis, comme les faux ſerments, & les faux teſmoignages ; ou defendus, comme quand vn meſchant cherche des excuſes pour pallier le mal qu'il a commis, ou pour feindre vn bien qu'il n'a point faict. Et derechef, la mauuaiſe lãgue eſt iuſtement appellée, *vn monde d'iniquité*, car par la langue l'homme peche contre Dieu, en iurant & blaſphemant : cõtre ſon prochain, mal-parlant & donnant des iniures : contre ſoy-meſme, ſe vantant d'auoir faict de bonnes œuures, qu'en effect il n'a point faictes ; & par menſonge niant d'auoir fait le mal qu'il a commis.

Ie joindray à ce teſmoignage

de l'Apostre sainct Iacques, celuy du Prophete Royal, au 1. Pseaume Graduel. *Mon Dieu*, (dit-il) *deliurez mon âme des leures peruerses, & de la langue trompeuse.* Si ce bon Roy a redouté la langue mauuaise & frauduleuse; que doiuent faire les personnes particulieres: & encore plus, non seulement les personnes particulieres, mais ceux qui sont pauures, ceux qui sont infirmes, & de basse qualité? Le Prophete adjouste en suitte, *Que te peut on donner, ou que te peut il estre adiousté de plus facheux, pardessus vne lãgue frauduleuse?* Les paroles sont obscures, à cause de la proprieté de la langue Hebraique, mais ie croy qu'en voicy le sens. Ce n'est pas sans suject que i'apprehende la langue peruerse & trompeuse: par ce que ceste sorte de langue est vn mal si grand, que ie ne croy pas qu'on puisse rien adiouster de mal, par dessus cestuy-là.

Psal. 119.

Il continuë & dit; *Des fleches acerées dans la main d'vn homme robuste,*

auec des charbons deuorants. Il declare en ces paroles, par vne tresbelle ſimilitude, quel mal c'eſt, & combien eſt grand le mal que cauſe la mauuaiſe langue. Car le Prophete la compare à vne ſagette de feu, lancee & decochée d'vn bras roide: D'autant que premierement les fleſches frappent de loing, & volent auec telle viſteſſe, qu'à peine les peut on éuiter.

Secōdement, les fleſches auſquelles eſt comparée la langue trompeuſe, ſont dictes eſtre lancées de la main d'vn homme fort & puiſſant. En apres il dit, que ces fleſches ſont pointuës & acerees, c'eſt à dire, bien faictes & bien affilées par vn bon ouurier. Et adiouſte finalement, qu'elles ſont ſemblables à des charbons ardents qui deſolent & perdent tout; c'eſt à dire, qu'elles ſont enflammées afin de pouuoir ruiner & deſoler tout ce qu'elles rencontrent, quelque reſiſtance qu'on leur puiſſe oppoſer. Et par conſequent, que la mau-

uaiſe langue & trompeuſe, eſt ſemblable non tant aux fleſches dõt vſent les hommes, qu'à celles que le Ciel decoche contre la terre, telles que ſont les foudres & les tonnerres auſquels rien ne peut reſiſter. Certes ceſte deſcription que faict le Prophete de la mauuaiſe langue, eſt telle, qu'on ne peut s'imaginer aucun mal ſi grand, qui ſe puiſſe comparer auec la langue mauuaiſe & dangereuſe.

Et afin de pouuoir encor plus facilement entendre cecy i'adiouſteray deux exẽples tirees de l'Eſ-
1. Reg. 22. criture. L'vn eſt celuy de ce ſcelerat Idumean Doëg, qui accuſa le grand Preſtre Achimelech, au Roy Saül, d'auoir conjuré contre luy auec Dauid : qui eſtoit cependant vne pure calomnie, & vne imposture. Et par ce que le Roy Saül eſtoit pour lors grandement animé contre Dauid, il creut facilement tout ce qu'il diſt; ſi bien qu'il commanda ſur le champ qu'on miſt à mort non ſeulement

le grand Prestre Achimelech qui estoit innocent : mais aussi tous les autres Prestres, au nombre de quatre-vingt & cinq, lesquels n'auoient en rien du monde offensé contre la Majesté. Et Saül encore non content de ceste boucherie, commanda qu'on mist à mort tous les habitans de Nobé, qui estoit vne ville sacerdotale : & ne se contenta pas d'exercer sa cruauté à l'endroit des hommes & des femmes, mais il passa iusques aux enfants qui pendoient encore à la mãmelle; laissant des effects de sa rage à l'endroict des animaux mesmes, des vaches, des asnes, & des moutons. Et est chose croyable, que cest de ceste dangereuse langue de ce miserable Iuif Doëg, qu'entendoit parler Dauid au Pseaume dont nous auons des-ja expliqué vne partie. Par cet exemple, nous apprenons combien peut causer de mal vne langue dangereuse & pernicieuse.

Nous prendrons l'autre exemple

de sainct Marc. La fille de Hero-
Marc.6. dias ayant dansé deuant Herode & deuant les Seigneurs de sa Cour, la badinerie de ceste fille fust tellement agreable à Herode, qu'il protesta deuant toute la compagnie, qu'il luy donneroit tout ce qu'elle voudroit demander, fust-ce la moitié de son Royaume. Ce iurement sot & temeraire, fut cause de plusieurs grands mal-heurs.

Car premierement ceste fille s'en alla sçauoir de sa mere qu'est-ce qu'elle deuoit demander; laquelle l'emboucha de demander la teste de sainct Iean Baptiste. Elle la demanda, & sur le champ l'on vit apporter dans vn bassin la teste du precurseur de nostre Seigneur, separée de son corps. Combien d'especes de peché y a-il en tout cela? La mere peche griefuement, demandant vne chose tres-iniuste. Herode ne pecha pas moins griefuement, commandant qu'on fist mourir vn homme innocent, qui estoit le Precurseur du Messie,

plusque Prophete, & qui n'auoit point d'esgal au monde entre les enfans néz de femme, & que Herode mesme sçauoit bien estre iuste & sainct personnage: Et cependant sans aucun suject, sans iugement, à l'heure d'vn celebre banquet, à la petition d'vne fille qui auoit dansé, il commande qu'on luy tranche la teste! Mais escoutez les maux de la peine, puis que nous auōs entēdu les maux de la coulpe.

Peu de temps apres Herode fut relegué en perpetuel exil, apres auoir esté despouillé de son Royaume par l'Empereur Caïus; & par ainsi celuy qui auoit iuré de dōner la moitié de son Royaume, changea son Royaume entier en vn perpetuel exil, tesmoing Iosephe en ses antiquitez. Ceste mesme fille de Herodias qui auoit esté cause par ses sauts & par ses dances, de la mort de S. Iean, passant vn iour sur vne riuiere glacée, la glace venant à s'entr'ouurir, elle tomba, & tout son corps s'en alla à fond, excepté

Lib. 18. cap 9.

la teste, laquelle estant demeurée separée du corps, alloit sautelant sur la glace: Et ce afin que tout le monde cogneust le suject pourquoy elle estoit morte si miserablement. En fin Herodias se trouuant atteinte d'vne douleur insupportable, mourut subitement, & suyuist de bien prés sa fille aux tourments de l'enfer. Nicephore

Lib.1.c.2. Calliste en descrit la Tragedie en son Histoire.

Voilà combien de maux, tāt de la coulpe que de la peine, se sont ensuiuis, pour vn iurement sot, & temerairement pensé par Herode. Venons aux remedes que doiuent apporter les hommes sages aux maux que cause la langue.

Le sainct Roy & Prophete enseigne tout au commencement du trente & huictiesme Pseaume, de quel remede il se seruoit pour cet

Psal.38. effect. *I'ay dit en moy-mesme*, dit-il, *ie prendray garde à mes voyes, afin que ie n'offense point par ma langue*: C'est à dire, Ie garde soigneusement mes

voyes, afin d'euiter les pechez de la langue: Car ie ne parle, ny ne pense, ny ne fais chose aucune, sans auoir meurement iugé & consideré ce que ie dois faire, dire, ou penser. Car ce sont là les voyes par lesquelles cheminent tous les hommes en ceste vie. Et partant le souuerain remede contre les mauuaises paroles, & non seulement contre les mauuaises paroles, mais aussi contre les mauuaises actions, contre les mauuais desirs, & contre les mauuaises pẽsées; c'est de premediter & de pẽser auparauãt que de faire quelque chose, à ce qu'on doit dire, faire, penser, ou desirer. Aussi est-ce vne proprieté particuliere à l'homme, de ne faire rien temerairement, mais de faire vne reflexion de sa pensée sur les choses qu'il a à faire; afin de les executer si elles sont conformes à la droicte raison; & de ne les faire pas si elles se trouuent au contraire. Or ce que nous disons des actions, le mesme se doit entendre de la parole, des desirs, &

des autres effects de l'ame raisonnable.

Que si parauenture il s'en trouue quelques-vns qui ne puissent penser auparauant à tout ce qu'ils ont à dire & à faire: Certes il n'y deuroit auoir homme sage, & qui soit curieux du salut eternel, qui n'eust tous les iours recours à Dieu par ses prieres, & ce dés le matin auant que faire aucune affaire du monde, & luy demander qu'il luy plaise d'adresser ses voyes, ses actions, ses paroles, ses desirs, & ses pensées à la gloire de Dieu, & au salut de son ame. Et puis le iour estant passé, auant que se mettre au lit pour reposer, qu'il examine sa conscience & qu'il exige raison de soy-mesme, sçauoir s'il a point offensé Dieu, par pensée, par parole, en effect, ou par desirs. Que s'il trouue auoir commis quelque peché contre Dieu, principalement quelque peché mortel, qu'il ne soit pas si hardy que de fermer les yeux pour prendre son repos ceste nuit-

là, que premierement il ne ſe ſoit reconcilié auec Dieu par vne veritable penitence, & qu'il n'ait formé vne vraye & ſtable reſolution de garder ſes voyes, afin de ne pecher point par ſa langue, ny en ſes actions, ny en ſes deſirs. Et cela ſuffiſe pource qui eſt de contenir & garder ſa langue.

Quant à ce qui regarde le ſens de l'Oüye, il nous en reſte peu de choſe à dire. Car la langue eſtant retenuë par le frein de la raiſon de ne s'épandre point en mauuaiſes paroles, il n'y aura preſque rien qui puiſſe corrõpre le ſens de l'Oüye.

Or il y a quatre ſortes de paroles, auſquelles principalemẽt il faut fermer l'entrée de l'Oüye, de peur que paſſant par l'aureille elles ne viennẽt à infecter le cœur. Le premier rang eſt pour les paroles contre la Foy, leſquelles on eſcoute aſſez librement à cauſe de la curioſité des hommes: & cependant ſi elles penetrent iuſques à l'interieur, elles emportent la foy de noſtre

cœur, laquelle est la racine & le principe de toutes bonnes œuures. Mais entre toutes les paroles d'infidelité que l'on peut dire, il ny en a point de plus pernicieuses, que celles de ceux qui nient ou la prouidence de Dieu, ou l'immortalité de l'ame. Car ces discours là ne no⁹ rendent pas tant Heretiques qu'Athées, & ouurent la porte à toutes sortes de crimes & d'offenses.

L'autre espece de mauuaises paroles, consiste en detractiõs & medisances, lesquelles chassent tout à fait la Charité fraternelle: & sont cependant auidement oüyes, mais par les curieux. Car Dauid ce sainct personnage qui estoit selõ le cœur
Psal. 100. de Dieu, dit en ses Pseaumes; *Celuy qui detractoit en secret de son prochain, c'est celuy là à qui ie faisois la guerre.* Et d'autant que c'est d'ordinaire parmy les festins & bãquets que l'on entẽd médire & detracter, pour ceste raison S. August. auoit fait escrire ces paroles au paroy proche de sa Table. *Celuy qui prẽd plaisir à dechirer par medisance la vie des absens, qu'il*

sache que ma Table luy est deffenduë. Possidonius le raporte en la vie de sainct Augustin.

La troisiesme sorte de paroles pernicieuses, consiste és flatteries. Car on entend volontiers les flatteries, & neantmoins elles engendrent l'orgueil & l'ambition. Or l'arrogance est la Reine des vices, & specialement ennemie de Dieu. La quatriesme espece regarde la Luxure, & consiste particulierement en paroles amoureuses, & en chansons lasciues. Cependant rien n'est si doucement entẽdu par ceux qui ayment le monde, que ces discours là, encore qu'il ny ait rien de plus nuisible. Car les chansons lasciues sont semblables aux chãts des Syrenes, qui dõnoient du plaisir aux hommes, afin de les faire tomber dans la mer pour les deuorer.

Le remede salutaire contre tous ces dangers, c'est d'auoir des gens de biẽ pour amis, & de se separer de la compagnée des meschants, par tous les moyens que nous pour-

rons nous imaginer. Car des personnes que l'on ne cognoist point, n'osent pas entremesler parmy leurs discours des paroles de medisance, ou qui sentent l'heresie, ou la flatterie, ou la lasciueté, auec ceux qu'ils n'ont iamais veus auparauant, ou qui ne leur sont pas familiers. C'est pourquoy Salomon tout au commencement de ses Prouerbes instruisant vn enfant, a couché le premier precepte qu'il luy donne, en ces termes ; *Escoute*, mon enfant, *la doctrine de ton Pere. Si les meschants veulent t'allecher & t'attirer à eux ; donne toy bien garde de leur acquiescer en chose du monde. Si par fois ils te tiennẽt ces discours. Viẽs t'ẽ auec nous, faisons la guerre à nostre sãg, dressons des embusches à l'innocent & le deuorõs tout en vie cõme l'Enfer, & celuy qui est entier* en sa vie & en ses meurs, *comme celuy que l'on iette dans vne fosse.* Par ce moyen *nous emporterons tout ce qu'il y aura de beau & de bon au monde, & nous remplirons nos maisons de riches despoüilles. Faisons nostre fortu-*

Prou. 1.

neensemble, n'ayons qu'vne bourse pour tous; Mon enfant, ne chemine point auec ces gens-là. Car ils dressent des embusches contre leur propre sang, & brassent des ruses & des tromperies contre leurs âmes propres. Ce conseil comme venant d'vn homme tres-sage, pourra facilement apporter remede au sens de l'Oüye, pour empescher qu'il ne soit gasté & peruerty par de mauuaises paroles : principalement si nous y ioignons la sentence de nostre Seigneur qui estoit plus sage que Salomon, & qui a dit ouuertement; *Que les domestiques de l'homme, sont les plus grands ennemis qu'il aye.* Et voilà quant au sens de l'Oüye. Matt. 10.

Le troisiesme sens c'est l'Odorat, duquel il ne se presente presque rien à dire. Car ce sens est employé & occupé aux odeurs, qui n'ont pas grande force pour corrompre nostre âme. Or les odeurs precieuses ne sont que pour peu de gens, & celles qui sont communes, comme les odeurs des fleurs, des

que quiconque commet ces especes de crimes-là, n'aura iamais le Royaume de Dieu. Et encore n'est-ce pas-là toute la peine de ces pechez-là : mais outre cela la gourmandise & l'yurongnerie chargent les cœurs des hommes de sorte, qu'ils ne peuuent s'esleuer pour vacquer aux choses diuines. Ce que nostre Seigneur a enseigné: & sainct Basile en l'Oraison du Ieusne, l'explique par deux similitudes fort à propos. Luc. 21.

La premiere est prise du Soleil & des vapeurs. Car tout ainsi que ces grosses vapeurs qui montent des lieux humides, couurent le Ciel de nuages, & empeschent que les rayons du Soleil ne viennent iusques à nous; de mesme aussi il s'excite dedans nous certaines fumées & comme des vapeurs, de la gourmandise & de l'yurongnerie, qui obscurcissent le Ciel de la raison, & nous desrobent les rayons de la lumiere diuine. L'autre similitude est tirée de la fumée & des Abeilles. Car comme on chasse facile-

ment ces petites mouches qui façonnent le miel, de leurs rusches par le moyen de la fumée: de mesme aussi la Sapience de Dieu, qui comme vne Abeille a de coustume de produire dans nos âmes le miel des vertus, de la grace, & des consolations celestes, ne se peut chasser plus facilement que par la fumée de l'yurongnerie & de la gourmandise.

Adioustez à cela que la Gourmandise & l'yurongnerie nuist grãdement à la santé du corps. Le Medecin Antiphanes, comme rapporte Clement Alexandrin au second liure du Pedagogue; disoit qu'il ny a presque qu'vne seule cause de toutes les maladies, à sçauoir la multitude, & la diuersité des viandes: & au contraire sainct Basile en sa premiere Oraison du Ieusne, dit qu'il faut appeller l'Abstinence la Mere de santé. Et d'ordinaire tous les Medecins se seruent de l'Abstinence pour remettre les corps indisposez en bonne santé, & ordon-

nent de s'abstenir du vin & de la chair. Adiouftez encore à ce que dessus que la gourmandise & l'yurongnerie nuist grandement non seulement à la santé du corps & de l'ame, mais aussi à nos biens. Car l'yurongnerie & la gourmandise en ont rendu plusieurs de riches qu'ils estoient, pauures & miserables, & de Maistres valets. En apres l'yurongnerie & la gourmandise priuent plusieurs pauures qui mãdient leur pain, de l'Aumosne des riches. Car ceux qui ne se contentent pas de boire & de manger sobrement, consument facilement toute leur substance en leurs plaisirs & voluptez, de sorte qu'il ne reste rien du tout pour leurs pauures freres disetteux. Et par ainsi est accomply ce que dit l'Apostre; *L'vn a faim, & l'autre est yure.* Mais Cor. 11. laissant cela à part, venons à parler des remedes.

Vn puissant remede contre l'yurongnerie & la gourmandise, c'est l'exemple de tous les saincts. Ie ne

parle point des Hermites ny des bons Moynes, dont parle sainct Hierôme en l'Epistre à Eustochiũ, des moyẽs de conseruer la virginité, disant que parmy eux c'estoit excez d'auoir mãgé quelque chose de cuict. Ie ne parle point de sainct Ambroise, qui ieusnoit tous les iours, excepté les festes solemnelles & les Dimanches, comme tesmoigne S. Paulin en sa vie. Ie ne parle point de sainct Augustin, lequel se contentoit d'herbes & de legumes à sa Table, ayant quelquefois de la viande pour les passans, ou pour les malades. Ie laisse aussi maintenant à part tous les autres saincts. Si quelqu'vn considere attentiuement ce que Dieu fist, quoy qu'il soit Seigneur de tout, & nostre Pere à tous, quand il prist la charge de nourrir son peuple au desert; sans doute il apprendra auec admiration & estonnemẽt l'Art de Sobrieté. Car Dieu seul, qui est seul Tout-puissant, seul sage, seul bon, qui a peu, qui a sçeu, & qui

& qui a voulu bien pouruoir de ce qui estoit necessaire à son peuple bien aymé, par l'espace de quarante ans entiers fit pleuuoir de la Manne du Ciel, & fit sortir de l'eau des rochers. Or la Manne estoit vne sorte d'aliment semblable à vne tourte faicte de farine & de miel, comme il est dit au liure de l'Exode. Voylà combien sobrement Dieu qui est tres-sage a voulu que son peuple disnast & souppast. Vn gasteau estoit leur manger, & l'eau leur breuuage: & cependant ils viuoient tous en bonne santé & disposition, iusques à ce qu'ils commencerent à vouloir manger de la chair. Exod. 16.

Iesus-Christ Fils de Dieu, *dans lequel estoient tous les thresors de la science & de la sagesse de Dieu*, voulant vn iour à disner & à souper tout ensemble à beaucoup de milliers de personnes qui le venoient escouter, suiuant l'exemple de son Pere, mit deuant eux des parcelles & fragments de pain & de poisson, Colos. 2. Ioh. 6.

& de l'eau à boire. Et non seulement Iesus-Christ prepara vn banquet à ses auditeurs auec ceste grãde sobrieté, lors qu'il estoit encor mortel, mais mesmes apres sa Resurrection, lors que *toute puissance luy fut donnée, au Ciel & en la Terre.*
Ioh. 31. Il donna à disner à ses disciples sur le bord de la Mer, auec vn seul poisson & du pain & encore peu, & n'est faicte aucune mention ny de vin ny d'autres choses.

O que les conseils de Dieu sont esloignez des conseils des hõmes! Celuy qui est Roy du Ciel, se plaist à la simplicité de la terre, & met ses delices en la Sobrieté; estãt premierement soigneux d'enrichir l'ame, de la contenter, & de la remplir de Ioye. Mais les hommes ayment mieux satisfaire à leur concupiscence, & escouter le Diable qui est leur ennemy, que non pas Dieu: si ce n'est que nous ne disions auec sainct Paul que les hommes charnels n'ont autre Dieu que leur ventre.

Reste encore le sens de l'Attouchement, qui est le plus grossier de tous, & ensemble le plus vif. C'est par ce sens qu'entrent en nos âmes pour les soüiller, & par consequent pour gaster les autres hommes, les œuures de la chair, que va nombrant le sainct Apostre, en ces paroles; *Les œuures de la chair sont notoires, qui sont, l'adultere, l'immondicité, & l'impudicité.* L'Apostre a donc specifié en trois mots tous les genres de Luxure. Et n'est point de besoin de passer plus outre pour expliquer des choses qu'il vaudroit mieux estre entierement ignorées parmy les fidelles, & n'en sçauoir pas seulemẽt les noms. Car c'est ainsi que parle l'Apostre escriuãt aux Ephesiens; *Que la fornication, ny toute autre sorte d'immondicité ne soit iamais nommée parmy vous, comme aussi est-ce chose fort decẽte à des personnes appellées à vn estat de saincteté.* Gal. 5. Ephes. 5.

Quant aux remedes qu'il faut apporter à tous ces vices là, voicy ceux que ie puis sçauoir pour

tiue soubs la seruitude; de peur que venant à exhorter les autres, ie ne sois meschant moy-mesme. De là vient que les anciens Moynes & Hermites instituerent vn certain genre de vie entierement contraire aux delices de la chair & aux voluptez, en ieusnes, veilles, en couchant à terre, en flagellations, en cilices: le tout non pas en haine de leur corps, mais en haine de leur chair qui les sollicitoit à la paillardise. 1. Cor. 9.

Parmy vn grand nombre d'exẽples qu'on peut apporter ie ne produiray que cestuy-cy: Sainct Hilariõ, comme tesmoigne sainct Hierosme en sa vie, se voyant tenté par des pechez de la chair; *Ie feray en sorte,* disoit-il parlát à son corps, *que tu n'auras plus enuie de regimber, Ie te traicteray non auec l'orge & l'auoine, mais auec de la paille. Ie t'abbatteray de faim & de soif. Ie te chargeray de pesants fardeaux. Bref ie rechercheray tous les moyens, soit par les ardeurs de l'esté; soit par les rigueurs*

de l'hyuer, que tu penseras plustost à chercher ta nourriture que non pas les lasciuetez. Outre plus, les Medecins des corps ordonnent encore certains exercices moderez, comme la promenade, ou le ieu de la paume, ou quelque chose de semblable, pour recouurer la santé, ou pour la conseruer.

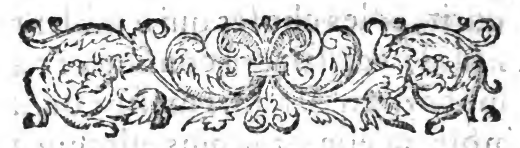
Le mesme peut seruir grandement pour la santé de l'ame, si celuy qui est soigneux de faire son salut employe tous les iours quelques heures de son loisir à mediter les mysteres de nostre Redemption, ou les quatre fins dernieres, ou bien quelque autre sujet de pieté. Que si la meditation ne luy reussit pas selon son desir, pour le moins qu'il employe tous les iours vne partie de temps à lire l'Escriture saincte, ou les liures de deuotion, ou les vies des Saincts.

Finalement, vn remede grandement efficace pour dompter tous les mouuemens de la chair, & tous les pechez de Luxure, c'est de fuir

l'Oisiueté. Car personne n'est si sujet aux sales pensées, que celuy qui n'a rien à faire, & qui passe son temps ou à regarder par vne fenestre les passants, ou à deuiser & discourir auec ceux auec qui il a de la familiarité. Au contraire, personne n'est plus affranchy des pensées sordides, que ceux qui passent les iours entiers à trauailler aux champs, ou qui s'occupent à l'exercice de diuers mestiers. Ce a esté le sujet pourquoy Iesus Christ nostre Maistre choisit des parents qui estoient pauures, & qui gaignoient leur vie par leur trauail; & luy-mesme auant que s'appliquer à la fatigue de la predication, voulut auoir pour pere putatif vn Charpentier, auquel il aydoit à trauailler de ce mesme mestier. Car on disoit de luy; *N'est ce pas icy ce Charpentier, qui est fils de Marie?* Ce que i'ay bien voulu adiouster, afin que les artisans & ceux qui trauaillent aux champs n'ayent aucun sujet de se plaindre de leur

condition, attendu que la ſapience diuine l'a choiſie pour ſoy, pour ſa Mere, & pour ce ſainct homme Ioſeph, ſon pere putatif. Non pas qu'ils euſſent nullement beſoin de ce remede; mais c'a eſté pour nous aduertir, nous qui ſommes infirmes, de fuir l'Oiſiueté, ſi nous voulons euiter beaucoup de pechez.





LIV. SECOND

DE L'ART DE BIEN MOVRIR, AVX ADVENVES de la Mort.

CHAP. I.

Du premier precepte de l'Art de bien mourir, lors que la mort est prochaine; qui est de la Meditation de la Mort.

DV commencement nous auons diuisé l'Art de biẽ mourir en deux parties, en l'vne desquelles sont prescrits les preceptes de bien

mourir, & les choses qui semblent les plus necessaires à considerer au temps de la mort, lors mesme qu'il semble qu'elle est le plus esloignée de nous: en cette seconde partie nous auons à parler des choses qui appartiennent à la meditation de la Mort, considerée comme presente & à arriuer, ou comme sur le point d'arriuer. Or nous disons la Mort estre prochaine, & comme ja à nos portes, ou lors que nous sommes tous cassez de vieillesse, pource que comme dit l'Apostre, *Ce qui vieillit, & deuient antique & caduc, est proche de sa fin*: ou bien lors qu'vne grande maladie, qui est iugée mortelle & incurable par l'aduis des Medecins, & qui saisit aussi tost l'enfant que l'adolescent, & le ieune homme comme celuy qui tombe de vieillesse, nous surprend: & partant il est bien necessaire de pratiquer ce premier aduis en telle extremité, & nous arrester quelque peu sur la meditation de la Mort. Car encore que nous

Heb. 12

n'y mettions nostre pensee auec
soing & attention, pendant que
nous sommes en aage florissant &
en bonne santé, & que pour l'e-
stimer comme fort éloignez de
nous durant nostre ieunesse, nous
n'auons aucun effroy de son hor-
reur, mais quand nous la voyons
venir, & que nous la touchons
presque du doigt, nous y pensons,
& alors sa consideratiõ nous prou-
fite au possible: tous les autres
arts s'apprennẽt plustost par exer-
cice & pratique, que par science &
doctrine: & combien que ceux à
qui Dieu a donné la grace de mou-
rir, si non plusieurs, mais du moins
deux fois, comme la bien-heu-
reuse Christine, & ce Drithelme
Anglois, dont i'ay parlé en mon
liure du Gemissement de la Colõ-
be, & cet hermite, dont l'histoire
est rapportee par Ioannes Clima-
cus, & duquel nous dirons quel-
que chose au dernier chapitre de
ce liure, il appert toutefois qu'ils
sont morts fort cõtẽs & res-iouys,

Mais pour nous à qui il n'est permis de mourir qu'vne seule fois, il ny a voye meilleure pour aller au deuant de la mort, & l'accueillir sans crainte & frayeurs, que de mediter souuent és choses qui se passent au destroict de ceste vie.

Considerons donc serieusemēt en premier lieu, que par la mort se faict la dissolution du corps d'auec l'ame, sans toutefois que par ceste mort la vie de l'ame se puisse esteindre, ny que le corps en ceste cheute mortelle, retourne en sa matiere cendreuse, frustré de l'esperance qu'il a d'estre re-vny à son ame, en la resurrectiō generale des morts: Car s'il estoit autremēt, cōme miserablemēt s'imaginēt les Athées, ceux-là qui mesprisoient la mort, sembleroient auoir iuste occasion de dire de leur viuant, *ça mangeons & beuuons, puis que demain nous mourrons; & qu'en la mort nous quittons toute ioye & plaisir de viure.* Prouerbe tres-ancien, parole des

vieux mondains venuë iusques à nous, du profond le l'antiquité Atheiste, comme il est aisé de voir & recueillir du 22. d'Esaye: & de l'Apostre sainct Paul en sa premiere aux Corinthiens chapitre quinziesme. Mais qu'il y en aye entre nous, qui professent cette creance Chrestienne de bouche & de paroles seulement, & la nient par leurs actes & façons de viure; il est certes trop vray, & le voit on à l'épreuue, en ce que parmy nous se trouuent vne infinité de personnes, qui bien que cassez de vieillesse, chargez d'années, comme de cheueux blancs affoiblis & sans forces, ne pensét toutefois à rien moins qu'a la mort, & se gouuernent de mesme comme si iamais ils ne deuoient mourir; ou bien croyent que s'ils meurent tout meurt en eux: & pour eux, le corps auec l'ame & l'ame auec le corps: Mais quoy que les mortels se figurent ces choses auec autant d'impieté, que de folie, il

est ainsi toutefois que la separatiō du corps d'auec l'ame a vn rapport tres-proportionné, à la separation de l'espouse d'auec son cher espoux, c'est vn diuorce temporel, qui separe pour vn temps, & non pas vn reject du mariage & d'vnion pour iamais : car comme l'ame retient tousiours sa nature immortelle, ce corps par sa resurrection au dernier iour, venant à luy estre rev-ny & derechef animé pour iamais, viuront conjoinctement ensemble en l'Eternité.

Il faut donc, si nous sommes Chrestiens, & s'il nous reste quelque esprit de sagesse, s'exercer souuent en cette saincte pensée de la mort, & nous imaginer que si elle ne nous presse le talon, du moins nous est-elle asseurée à l'heure mesme que moins nous l'attendons : Car en ce gist tout le residu des meilleures affaires de nostre ame ; de finir nostre vie par vne bonne mort ; pendant que nous auons l'estre, il ne nous est rien plus

facile, que de mespriser la vertu pour caresser le vice, ny rien de plus aisé, auec la grace de Dieu, que de laisser le vice & passer aux vertus: car celuy qui est auiourd'huy heritier du Royaume des Cieux, peut demain & plustost voire en vn moment descheoir de ce grand heritage, par le peché, & deuenir tributaire du Diable, & digne du feu eternel: & au contraire, par le secours de la grace de Dieu, celuy qui est esclaue de Sathan, peut estre tiré d'icelle seruitude, & derechef escrit és registres de vie, au rolle des fils de Dieu, & des heritiers de sa gloire: il arriue donc que celuy qui meurt en diuorce auec Dieu, il meurt pour estre éternellement ennemy de Dieu, & proye éternelle de l'Enfer: & à l'opposite, celuy qui meurt en l'amitié de Dieu, & pour estre heritier de ses biens, il est impossible que iamais il luy puisse estre ennemy, n'y qu'il puisse éternellement descheoir de cette

grace, auec laquelle il a quitté le monde, de maniere que de là il resulte infailliblement, que de la bonne ou mauuaise mort procede & depend tout le bon-heur ou mal-heur de l'homme, nostre beatitude ou éternelle misere: Qui sera donc celuy si olé, s'il n'est entierement possedé de folie & priué de iugement, de sortir de ceste vie par la mort, sãs auoir appris l'Art de bien mourir, & ne sera de longue-main disposé à sa fin?

Vne autre consideration sur la mort qui est encore plus vtile: c'est, que combien que la mort nous soit tres-asseurée, puis que le chantre Royal estoit en peine

Psal. 88. de sçauoir, *quel est l'homme qui vit, & ne verra la mort?* & que l'Apostre ait publié cet arrest general, que *c'est*

Aux Heb. 9. *chose ordonnee aux hommes de mourir vne seule fois, & qu'apres la mort suyura le iugement*: il est ainsi toutefois qu'il n'y a rien de plus incertain que le iour & l'heure de la mort: Ce que le Sauueur declara disant,

Veillez & soyez tousiours sur vos gardes, car vous ne sçauez pas ny l'heure ny le iour: Cette mort implacable, auec son front d'airain, heurte indifferemment à la porte de tous, elle renuerse par terre ce mur mortel, & brise ce Colosse de chair, sans auoir esgard aux grands, ny aux petits, aux ieunes ny aux vieux, elle nous surprend quelquefois au berceau; ou si elle nous laisse iusques à l'extreme vieillesse, elle nous adiourne fort souuent au tõbeau par mille sortes de langueurs: les vns meurẽt en la prime-vere de leur aage, & le pis est que quelquefois elle arriue auec tant de precipitation & de haste, qu'elle ne dõne le loisir aux coulpables d'inuoquer la misericorde de Dieu, pour finir en sa grace: effects certes perpetuellement redoutables de la prouidence Diuine, & resultans du fond de sa sagesse éternelle, nous prestant la vie auec incertitude de rappel, affin que personne, singulierement des iustes, ne soit

Matth. 25.

ſi oſé de demeurer attaché, non pas meſme vn ſeul moment, s'il eſt poſſible, au peché mortel. Et pource toy quel qui ſois, qui lis ces choſes, ſi la conſcience te remet deuant les yeux l'hideuſe deformité du peché, qui poſſede ton ame, garde toy d'attendre au lendemain, non ſeulement au bout de la iournée preſente, ny que l'heure ſonne auant que tu le mette hors, par contrition & regret de l'auoir commis, & le deteſter amerement deuant Dieu, redoutant à chaque pas l'arriuée de la mort, durant la captiuité de ton ame en peché.

La troiſieſme conſideration n'eſt pas de moindre conſequence, c'eſt qu'au matin auant que de porter voſtre eſprit aux affaires iournalieres, & le ſoir auant que prendre le repos que la nature requiert, de peur que la mort arriuant ne nous ſurprenne au depourueu, ſondez voſtre Conſcience auec ſoin & diligence, & voyez ſi

En la nuict precedẽte, ou si le long de la iournée escoulée, vous n'auez point commis quelque peché principalement mortel; & si vous n'en trouuez aucun qui puisse charger vostre conscience, rendez en graces à Dieu, autheur & distributeur de tous biẽs: que si vous en estes coulpables, & cognoissez que vous l'auez offensé, ayez en regret en vostre cœur, & le plustost que faire le pourrez, allez vous prosterner aux pieds du Prestre pour confesser vostre crime, receuez humblement de luy la penitence enjoincte, & au plustost qu'il sera possible acquittez vous de ce qu'il vous aduise de faire, pour satis-faction de la peine deüe à vostre peché: Ceste raison d'examiner ainsi sa conscience deux fois le iour au moins, soulage merueilleusement vne ame, & empesche que la mort ne nous peut iamais effrayer à son arriuée.

La quatriesme consideration est

aussi vtile que les precedentes, & est celle dont faict mention le sage Iesus fils de Sirach, quand il dit, *en tout l'œuure que tu fais aye memoire des choses pl⁹ dernieres, & iamais tu ne pecheras*: Car comment est-ce que celuy pouuoit offenser Dieu en son œuure qu'il faict, si lors qu'il trauaille de son labeur, il a l'esprit arresté sur l'exacte recherche du iuge au iugement dernier, & sur ce qui luy doit arriuer à l'heure de la mort? à cecy seruira le dire memorable de cet homme deux fois mort: dont parle Ioannes Climacus en son eschelle, degré sixiesme, quand il dit. *Ie ne passeray point sous silence l'histoire de cet homme solitaire qui habitoit en Choreb, Cestuy-cy ayant esté fort negligent de son salut, & eu fort peu de soing de son ame durant sa vie, il fut attaqué d'vne forte maladie, tellement que le voyla à l'extremité de la mort, & ayant expiré enuiron vne heure apres ressuscita, par permission Diuine: rentré qu'il fust en soy mesme, il nous pria tous de*

Eccel.7.

nous retirer d'aupres de luy, & ayant fait boucher de pierre la porte de sa cellule, Il demeura là dedans enfermé l'espace de douze ans ne parlant à ame viuante, & ne prenant d'autres viandes pour sustenter sa vie que du pain & de l'eau; estant assis en ce lieu, & ruminant en son ame les choses qu'il auoit veuës durant son excez de la mort, en demeuroit si estonné, que sans se pouuoir retirer de ce rauissement, il ne peut iamais tourner sa face de costé ny d'autre, & sans faire autre bruit que de sanglotter, s'y fondoit en larmes: Et lors que pour la seconde fois il se vid proche de la mort, ayant rompu la porte de sa cellule murée, nous sommes entrez là dedans, & comme nous le requerions d'vn petit mot d'instruction, sur ce qu'il auoit fait. En ce lieu nous auons seulement remporté de luy ceste parole: Il n'y a personne, qui ayant memoire de la mort puisse iamais offenser Dieu. C'est ce que dit Climacus: Que le Lecteur retienne ceste histoire, non comme vne fable, mais comme chose veritablement arriuée, & escrite mesme par

vn sainct personnage, qui a veu & ouy ces choses de ses propres yeux & de ses oreilles.

Dont il est facile d'apprendre quel profit & émolument il reuient à l'homme de mediter & penser continuellement à la Mort, & n'en perdre iamais la memoire. Cestuy-cy auoit auparauant esté negligent de rechercher les remedes de son salut : mais par la grande misericorde de Dieu il gousta la mort ; & resuscitant de mort à vie, medita en la mort l'espace de douze ans, & se consomma en regrets sur le souuenir de ses fautes, & celles qu'il ne croyoit estre que tres-legeres & petites auant qu'il mourust, ayant gousté l'amertume de la mort, il les recogneust estre tres-grandes enormes, & dignes, certes d'vn plus long espace de temps pour estre inondées dans le deluge de ses larmes : C'est là le vray sens & le veritable Commentaire des paroles de l'Escriture qui
Ecclef.7. dit, *Qu'il te souuienne de tes derniers*

temps & tu ne pourras au grand iamais offenser : Et si la continuelle memoire de l'vne des choses dernieres apporta tant de lucre & de profit à ce Religieux, qui par vne penitence de douze années, il rachepta son ame obligée à la peine eternelle, & merita le Ciel en recompense de ses larmes; à quelle vtilité ne retournera point le souuenir assidu de toutes les quatre dernieres, de la Mort, du Iugement, de l'Enfer & du Paradis? que pleust au Ciel que plusieurs des mortels cogneussent & experimentassent quelque peu l'essay du gain que l'on y fait, il ne faudroit point d'autre bride pour arrester les desirs de nos sens, & le cours licentieux de nos appetits desreiglez.

CHAP. II.

Du second precepte de l'Art de bien mourir, aux aduenuës de la mort: assauoir du Iugement dernier.

LA seconde des choses plus dernieres, est le Iugement; lequel est double, l'vn particulier, auquel toutes les ames sont iugées, & y reçoiuent leur arrest ou de vie ou de mort eternelle, si tost qu'elles ont quitté la cōpagnie du Corps. L'autre general & vniuersel, qui se fera au dernier iour: l'vn & l'autre sont vrayement horribles & formidables; principalement aux impies & detestables pecheurs, comme au contraire tres-desirable & glorieux aux iustes: & est chose tres-vtile pour ceux qui desirent heureusement

ment finir, que de porter ſouuent ſa penſée en iceux: Et nul ne doit reuoquer en doute qu'incontinent apres la mort d'vn chacun, il ny ait vn Iugemēt particulier; & fut meſme declaré au Concile de Florence contre les Heretiques, que ceux qui partent de ce monde auec la macule du peché mortel, commēcent auſſi toſt la ſouffrance de la peine & miſere eternelle d'Enfer: comme à l'oppoſite ceux qui decedent apres la remiſſion de la coulpe mortelle, redeuables ſeulemēt de quelques reſtes des peines temporelles, vont ſoudain pour l'acquit de cette debte, au feu du Purgatoire. Et ceux finalement qui meurent nets & purgez de coulpe, & abſous de la peine, qui eſt deuë au peché, apres la reception du Bapteſme, ſont indubitablement admis dedans le Ciel en cette triomphante compagnie de iuſtes.

Car il eſt fort croyable, comme enſeignent les Theologiens, que la ſentence du Iuge redoutable ſe-

S. Thom. ſur le quatr. diſt. 47.

Dominique à Soto sur le 4. dist. 45.

ra signifiée en ce iour de la mort, aux aureilles des hommes, ou par le ministere des Anges, ou sera reuelé de Dieu mesme, à l'esprit & à l'ame des iugez; que par la conduicte des Anges les ames des gens de bien, seront rauies dans le Ciel, ou enuoyez pour quelque reste de satis-faction, & pour quelque tẽps au feu de Purgatoire : comme au contraire les ames des damnez rauies & emportees par les mains des Diables, en la gehenne éternelle. Et ne faut pas douter que ce iugement ne se puisse faire en vn moment: pource que là sera present le Iuge, qui encore qu'il soit Dieu & hõme tout ensẽble, selon la forme Diuine, & son essence eternelle, il est par tout; & selon sa forme & nature humaine, il cognoist toutes choses: & pource tres-veritablement luy disoit le Prince des Apostres sainct Pierre, *Seigneur tu cognois toutes choses* : là est present le Diable accusateur, ainsi appellé dedans l'Apocalypse, *accusateur de*

Apoc. 12.

nos freres; il accourt au cheuet des mourans, comme vn loup, comme vn Lyon, comme vn chien à la proye. Là s'éleue la conscience de l'ame, tesmoing de ses delicts, laquelle estant separée du corps, abysme des vertus, sepulchre d'ignorance, ne peut plus estre trompée & deceuë ou d'ignorance, ou d'oubly; mais se cognoist alors en elle mesme & se voit, si elle est agreable ou deplaisante à Dieu. C'est pourquoy il n'y a riẽ qui empesche que ce iugement ne face en vn momẽt & ne soit mis aussi tost en effect. Or ce iugement peut estre dit particulier, conferé auec l'autre iugement qui se fera au dernier iour, & sera public & general, à la face de tous les Anges du Ciel, & à la veuë de tous les hommes de la terre.

Ie sçay que vous me direz qu'il semble n'estre point necessaire d'vn autre iugement dernier & final, pour derechef iuger ceux qui sont des-jà non seulement iugez,

mais adiugez à la gloire, ou aux peines éternelles : il est necessaire toutefois, & pour de belles raisons.

La premiere, se considere de la part de Dieu : car il n'y a pas aujour-d'huy faute de gens, qui cōsiderant comme les iustes sont traictez en ce monde, persecutez & affligez des iniustes : comme au contraire, plusieurs sortes de meschans ioüyr amplement des aises & cōmoditez temporelles, ne reuoquent comme en doute, ou si Dieu voit ces choses, ou si les voyant, il a quelque soing & ressentiment de la tribulation des siens, & de l'insolence des ames reprouuees: C'est pourquoy affin que tout le genre humain entende, que celuy qui regist le monde est tressage, & faict toutes choses auec grande prudence : Il a pleu à Dieu se reseruer vn iour dernier, pour donner recompense aux esleuz, & l'Enfer aux meschans, en presence de tous les Anges & de

tous les hommes, affin que tout esprit & toute ame, soit contrainte de luy dire & chanter; *Vous estes iuste Seigneur, & iustes & veritables sont vos Iugemens.* Apoc. 18.

L'autre raison est, affin que que Iesus-Christ qui a esté iniustement iugé deuant les hommes, tourmenté & mis à mort par vn genre de suplice le plus atroce, le plus cruel & indigne qui soit; soit en ce iour veu & recogneu de tout le monde, assis dans son trosne de grandeur, iugeant équitablement les pecheurs; & affin que ce que Iob luy disoit en son liure s'accõplisse; *Vostre cause ô mon Dieu, a esté iugée comme la cause d'vn homme coupable & meschant, mais vous receurez le iugement & la cause*: & partant l'ignominie de la Passion du fils de Dieu, sera iustement compensée, par la gloire du mesme iugement, au trosne & theatre de tout le mõde; & alors sera accomply ce dire de l'Apostre, *Deuant le nom de Iesus, que tout genoüil fléchisse, tant des Ce-* Iob. 36. Aux Philip. 2.

lestes, que de terrestres & infernaux.

La troisiesme raison est, afin que la recompense des Iustes soit parfaicte & accomplie : le salaire de iustice, est l'honneur & la gloire : Et pource que plusieurs hommes grandement iustes, ont esté icy bas traictez publiquement cõme les pl⁹ scelerats, les & pl⁹ infames du monde: il est raisõnable, qu'au theatre public de tout le monde soit loüée & recompensée leur iustice: de ce nombre sont les Saincts Martyrs de Iesus-Christ, qui à la barbe des tyrans & persecuteurs Payens, des Heretiques, des Princes, & des Roys qui les ont faict mourir, comparoistront en ce iour auec Palmes & Couronnes de gloire.

La quatriesme raison, ce sera pour la confusion des hypocrites: Car il y en a assez qui mourants, laissent quelque opinion de saincteté apres eux, & toutesfois ils seront les plus abominables du monde, tels sont les Heretiques, Cal-

uinistes, les Anabaptistes, & de ce genre estoient anciennement ceux desquels escrit sainct Cyprian au liure de l'vnité de l'Eglise, quand il dit, *Quoy qu'ils bruslent au milieu des flammes, & soient iettez au feu, & leur vie exposée à la rage des bestes, ce ne sera point pourtant là vne couronne de foy, mais vne peine de perfidie & malice; ce ne sera pas là vne fin d'vne vertu religieuse, mais vne fin, vne mort, de desespoir & misere.* C'est pourquoy il est necessaire qu'au moins au iugement vniuersel, l'hypocrisie de telles gens soit mise publiquement au iour.

La cinquiesme raison est, affin que les ames & les corps soient conjoinctement iugez: car au iugement particulier il n'y a que les ames de iugees, & ny a qu'elles qui ioüyssent apres ce iugement premier, du prix de leurs merites, ou endurent la peine de leurs crimes: mais au iugement general les hõmes y comparoistront tous entiers en ame & en corps: Et pource que

les ames & les corps ont esté compagnons du vice ou de la vertu en ce monde, ainsi seront ils apres la resurrection generale, compagnons de salaire ou de peine.

La sixiesme raison & la derniere est, affin que non seulement les biens ou les maux que nous auons faicts en cette vie, reçoiuent recompense ou supplice de vengeance en ce iour, mais aussi c'est affin que les biens & les maux produicts en ce monde, de nos bonnes ou mauuaises œuures, & qui se cõtinuent iusques à la cõsommatiõ du monde, recueillent en ce iour public, la publique loüange ou la honte, l'honneur, ou le des-honneur qu'ils meritent.

Et pour aprendre auec les exẽples la verité de cecy, combien y a il d'ames nourries dans les Cloistres & Monasteres, & dans les escolles publiques, où les vnes y prennent instruction de pieté, & les autres proffitent en disciplines Diuines & humaines, & s'exercẽt

ainsi fort long temps en ces lieux à aprendre & retenir, à lire, à prier, à enseigner & escrire, d'où les vns se rendent capables de composer des volumes entiers, vtiles pour la cognoissance ou des arts, ou de la vraye sagesse, de la pieté & autres bonnes sciences : où toute sorte de personnes & de tout aage peuuent proffiter : il ne manque aussi d'y auoir en ces lieux des ames si perduës que de s'addonner à la cõposition des liures lascifs & delicieux, voire heretiques, cause de la perte & de la ruine des ames: instruisent la ieunesse aux theatres publics, aux ioustes & combats illicites, aux ieux de Comedies impudiques & des-honnestes, où s'apprend le vice, où se perd la vertu, où Dieu s'oublie, & où se tendent les rets & les filets du Diable, & par tant & si mauuaises inuentiõs & sciences si damnables, sont mesme apres leur mort la cause & le suject que tant d'hommes se damnent. Et pource qu'auec la

fin du monde toutes choses finiront, & que les merites des bons, ou demerites des meschans seront consommez alors; il sera raisonnable qu'en ce iour soit prononcé l'arrest & la sentence de tous ceux qui ont esté depuis le commencement du monde, par la bouche du Iuge Souuerain, tres-iuste & tres-puissant.

Voyla donc les causes pour lesquelles outre le iugement particulier qui se faict à la mort d'vn chacun, il y a encore vn autre iugement, sçauoir vniuersel, qui se fera en la fin du monde. Et pource il faut sommairement declarer quel est le Iuge futur qui doit estre en ce iour terrible; d'où il viendra: à qui il viendra, quels il iugera, & quelle sera la sentence du Iuge.

Pour le Iuge, ce sera sans doute le Sauueur Iesus-Christ, veu qu'il
Matth.25 dit en sainct Matthieu; *Lors que le fils de l'homme viendra en sa Majesté, & tous ses Anges auec luy; lors il sera*

ſur le troſne de ſa Majeſté, & ſeröt aſ-ſemblées deuant luy toutes gens, & ce qui ſuit : les Apoſtres, ſainct Pierre, ſainct Paul, & ſainct Iean, confirment cela meſme : ſainct Pierre aux actes des Apoſtres, *C'eſt luy qui eſt ordonné Iuge des viuants & des morts* : l'Apoſtre S. Paul diſoit le meſme, *il a pris iour, auquel il viendroit iuger le monde en équité en l'homme qu'il a eſtably, le ſuſcitant de mort à vie* : Et l'Apoſtre Euangelique S. Iean, le dit encore plus clairemẽt, *il luy a donné puiſſance de faire iugement, pource qu'il eſt le fils de l'homme* : & le meſme, *le Pere ne iuge perſonne : mais a donné tout iugement à ſon fils.*

Act. 10.
Act. 17.
Ioan. 5.

Or il deſcendra du Ciel expreſſement pour faire iugement, & viendra iuſques à l'air prochain, affin qu'il puiſſe eſtre veu & entendu de tous ceux qui ſeront ſur la terre, apprenez cela du meſme fils de Dieu, diſant, *vous verrez le fils de l'homme venant és nuées du Ciel* : oyez Sainct Paul & ce qu'il dit eſ-

Matth. 25
Aux Theſſalon. 4.

criuant aux Thessaloniciens, *nous serons* (dit-il) *rauis auec eux, en l'air au deuant de Iesus-Christ* : c'est aussi ce que Ioël auoit predit, disant, *I'assembleray toutes gens & les conduiray en la Vallée de Iosaphat, & là ie debatteray auec eux* : Or de ces paroles *Vallée de Iosaphat*, se recueille le lieu où se doit faire le grand iugement de tous ; ou pource que cette voix Hebraïque *Iosaphat* signifie proprement iugement de Dieu : ou pource que la vallée de Iosaphat, est proche de Hierusalem vers la partie Orientale du Temple, cõme dit sainct Hyerosme au Commentaire sur le chapitre premier de Ioël : & n'y a lieu plus propre que cettuy-cy, pour vn tel iugement : Car de là on voit Hierusalẽ, où le Sauueur a presché & predit ce iugement final : de là aussi se voit le mont de Caluaire, où le mesme Seigneur fut attaché en Croix pour la redemption du genre humain : encore le mont des Oliues, d'où il est monté glorieux

& triomphant au Ciel: Et donc il viendra en ce lieu dedans les nuées du Ciel, auec tous ses Anges, qui sont du moins, *mille millions, dix mille centaines de milles*, comme escrit Daniel; Ie dy du moins; Car selon l'opiniõ de sainct Denys Areopagite & de sainct Thomas, le nõbre des Anges excede le nombre de toutes les choses corporelles: Là aussi assisteront le Roy Iuge, toute la multitude des Saincts en corps glorieux, desquels a dit sainct Iean en son Apocalypse. *I'ay veu vne grande compagnie, que nul ne peut nombrer, tirée de toutes gens, tribus, langues & nations*; Et ainsi sera en ce Iugemẽt vn spectacle tel qu'il n'en a point esté, ny n'en sera iamais veu de semblable depuis le commencement du monde iusques à la fin: Là comparoistront en personnes, tous les impies coulpables de Mort eternelle, qui ayans reuny leurs corps, nuds & saisis de tristesse, mais tristesse tres-grande & incroyable, demeureront en terre,

Daniel.7.
S.Denys liure de la celeste hyera.
S. Thomas 1. part.q.50. art.3.
Apocal.7

amenez de toutes parts par le ministere des Anges en la vallée de Iosaphat & lieux circonuoisins: Or le nombre de ceux-cy sera infiniment plusgrand que le nombre des saincts, veu que la mesme sagesse eternelle à dit que *plusieurs sont appellez & fort peu de choisis, que la voye est estroicte, qui conduit à la vie,*
Matth.12. *& peu entrent en icelle, & large celle qui mene à la mort & plusieurs entrent*
Matth. 7. *par elle.* Que s'il est vray, comme il
Apocal. 7 est tres-veritable, que la multitude des saincts hommes, ne peut estre nombrée, combien moins le pourra estre le nombre des meschants? & à ceux s'vniront tous les esprits malings qui sont aussi en nombre infiny.

Ces choses ainsi ordonnées, auant que la sentence du Iuge se prononce, les liures de comptes se verront ouuerts, comme nous l'ap-
Daniel. 7. prenons du Prophete Daniel, & de
Apocal. 20. l'Apostre sainct Iean: Or quels seront ces liures, qui seront ainsi ouuerts au Iugement, Sainct Paul

l'explique, quand il escrit aux Corinthiens, disant : *Gardez vous de iuger auant le temps, iusques à ce que le Seigneur vienne, qui sçaura esclairer l'obscurité des tenebres, & manifester les conseils des cœurs* : Car Dieu s'esclairera de sa lumiere, afin que par elle l'on voye iusques au dedans des consciences de tous les hommes pecheurs: & partant tous ceux qui seront en ce Theatre, verront les consciences de tous, & par ceste lumiere les œuures, les paroles & les pensées seront toutes patentes: Bon Dieu! quel horrible spectacle sera lors, de voir les consciẽces des hypocrites, le mensonge des traistres & trompeurs; qui n'estimoient comme rien de pecher & de mesler le vice auec les choses sacrées. De ceste publication des fautes & forfaits de tous les hommes de laquelle procedera le prejugé de la future sentence; il se fera, ce qui se lit en l'Apocalypse; *Les Roys de la terre, les Princes, les Tribuns, les Riches & les F[orts], & tous les*

1. Corinth. 4.

Apocal. 6.

serfs & les libres, se tiendront cachez ez cauernes & dans les roches creuses des monts, & diront aux montaignes & aux pierres, tombez sur nous, & nous cachez hors de la face de celuy qui sied sur le Trosne, & de l'Ire de l'Agneau, parce que viendra le grand iour! & qui pourra resister! Et cela mesme predisoit autrefois le Sauueur en l'Euangile, lors qu'il portoit la Croix sur ses espaules, & parlant aux femmes pleurantes ses douleurs, leur disoit, *Filles de Ierusalem ne plorez point sur moy, mais sur vous, pource que voicy les iours esquels ils diront; Bien-heureuses les steriles, & les ventres qui n'engendrerent iamais, & les mammelles qui n'allaicterent iamais: alors ils commenceront à dire aux montaignes, tombez sur nous, & aux vallées,* Math. 25. *cachez nous.* Finalement se prononcera la sentence de la bouche du Iuge, disant *venez bien-heureux, al-* Luc. 23. *lez maudits;* Et iront les Iustes en la vie eternelle, & les iniustes au feu eternel.

Ie vous prie donc maintenāt mes

Lecteurs de penser & repenser souuent & attentiuement qu'ils doiuent vn iour comparoistre en ce Theatre public; & qu'ils cõsiderent serieusemẽt ce que pour se disposer à ce Iour il est besoing de faire : Qu'ils ne me disent point, que le iour du Iugement est encore bien esloigné de nous, & partant qu'est-il besoing de se tant attrister & affliger sa vie, comme si nous en estions à la veille. Car si peut estre le Iugement general est encore quelque peu distant de nos iours : le particulier n'en n'est iamais esloigné, il est tousiours à nos portes ; & telle que sera la sentence donnée au Iugement particulier, telle sera celle du second. C'est pourquoy l'homme sage & iuste, doit estre tousiours prest & disposé pour ouyr & receuoir la sentence du Iuge en l'vn & l'autre Iugement, & viure en telle crainte & estat, comme si auiourd'huy ou demain il la deuoit entendre ;

car l'heure de ce Iugement particulier n'eſt pas plus diſtante de nous que l'heure de la Mort; & l'heure de la Mort, n'eſt iamais loing de la perſonne du vieillard, ou de celuy qui eſt trauaillé de quelque griefue maladie: Donc en l'attente d'vn tel Iugement, où il s'agiſt d'affaires les plus importantes pour nous; il faut recourir à la miſericorde de Dieu, par le ſecours d'iceluy qui quoy qu'il ſoit noſtre Iuge en ce Iugement, il eſt pourtant auiourd'huy noſtre ſouuerain Aduocat enuers ſon pere, Sainct Iean le dict, *Nous auons*, dit-il, *vn Aduocat iuſte Ieſus-Chriſt*: En apres il nous faut inceſſamment inuoquer l'aſſiſtance des amis de l'Aduocat, en premier lieu la Vierge treſ-miſericordieuſe, Mere de l'Aduocat; les Anges & & toutes les ames iuſtes: & non ſeulement nous addreſſer à cet Aduocat & à ſes amis auec prieres, mais auſſi auec dons: Car les ſaincts

Ioan. 2.

ne refuſent iamais les dons & les prefens des hommes, non pour eux, mais pour eſtre par nos mains affectez au profit des pauures, membres de Ieſus-Chriſt; Car eux eſtans au Ciel bien-heureux, & treſ-contens ils n'ont aucun beſoing de nos moyens.

CHAP. III.

Du troisiesme precepte de l'Art de bien mourir, aux approches de la Mort: qui est de la peine eternelle.

Apres la consideration de la Mort & du Iugement il est expedient de se representer vn peu en nous mesmes la rigueur des supplices eternels, & l'excez des plaisirs & contentemens du Paradis: Car ce sont aussi les deux autres dernieres fins de nostre bonne ou mauuaise fortune, l'vne ou l'autre desquelles nous arriuera infalliblement lors que le Fils de Dieu siera en Iugement cōtre les pecheurs: Et ces deux fins sont entr'eux tellement contraires, que l'vne nous rend tres-miserables & l'autre tres-

heureux. Et pource que nous auōs traicté de l'vn & l'autre en nostre liure, de l'Eleuation de l'Ame en Dieu, vers la fin: & que nous auons aussi parlé des Ioyes du Paradis en tout nostre liure, de l'Eternelle felicité des Saincts: & des supplices eternels en nostre liure second du Gemissement de la Colombe; & finalement de toutes les quatre fins dernieres, en nos Predications Latines, selon ce qu'il nous venoit alors en l'esprit, & l'auons presché au peuple, & l'auons laissé par escrit: il m'a semblé de n'en parler icy que par forme d'vne briefue recapitulation, afin que le Lecteur aye dequoy exercer attentiuement sa pensée, attendant l'heure de la Mort, & se disposer de lōgue main pour l'accüeillir & luy aller au deuant sans aucune crainte.

Ainsi nous desirons en ce lieu reduire toute ceste consideration de la peine des dānez, à trois chefs; & la considerer selon le lieu, le temps & la maniere. Le lieu est la

profondité mesme, le temps l'Eternité: & la maniere qui peine sãs mesure & façon. Le lieu, dis-ie, est la mesme profondité: Car les miserables reprouuez à cause de leurs crimes enormes de leze Majesté diuine, & seront emprisonnez en la partie plus profonde & retirée du monde, infiniment distante de ceste maison Royale des bien-heureux, qui est au Ciel: Cela estoit fort conuenable certes, de punir par ceste sorte de supplice, l'arrogance du Diable & des hommes superbes: Car pource que le Diable disoit, *Ie monteray dans le Ciel, i'exalteray mon trosne au dessus des astres & seray semblable au Tres-haut*, il luy fut respondu *tu seras tiré bas aux Enfers, dans le profond du Lac*; peine semblable à tous hommes reprouuez fils de superbe.

Isay. 14.

Or de ceste premiere misere des damnez s'ensuiuront trois autres, assauoir les tenebres, les fascheries, & la disette ou necessité: Car pource que l'Enfer est au

centre de la terre, où les raiz tant du Soleil, que de la Lune & des Estoilles ne peuuent pas penetrer: Il n'y aura autre lumiere là dedans, sinon de celle qui pourra sortir du feu de soulphre, qui au lieu de diminuer la peine des damnez l'augmentera & croistra. Car à la faueur de ceste lueur horrible, ils verront les Diables, leurs ennemis plus cruels, ils verront aussi par la mesme, les hommes, les amis, ou parens, qui auront esté cause de leur misere eternelle: Ils verrõt finalement leur nudité, leur pauureté, leurs liens, & leurs tourmens: Chose possible qu'ils ne desireroient point voir; & ne verront rien de bon qui leur donne consolation: O tenebres nõ tenebres, tenebres pour couurir & cacher toutes sortes de biẽs, & decouurir toutes sortes de maux.

Dauantage les detresses de ceste gehenne seront telles que la multitude des damnez ne les pourroit soustenir: Car cõme ainsi soit que

la terre n'est que comme vn poinct indiuisible comparée à l'immensité du Ciel, & que l'Enfer ne comprenne toute la terre, ny la moitié d'icelle, mais seulement le Centre, & que le nombre des damnez soit plus grand que celuy des iustes, desquels toutesfois dit sainct Iean
Apocal 7 en l'Apocalypse, *I'ay veu vne troupe tant grande, que personne ne la pouuoit nombrer*; qui se pourroit imaginer en l'esprit, combien grandes seront les detresses de ceste gehenne eternelle? Que maintenant dõc ces grands Roys Nabuchodonosor, Darius, Alexandre, Iule Cesar & tant d'autres, qui estimoient la terre trop estroicte pour enserrer leur grandeur; qu'ils allent à present en ce lieu de misere voir s'ils pourront se remüer en ces detresses eternelles, y auoir franche coudée, à ce qu'ils ny soient si cruellement & estroictement gehennez. O vanité des vanitez, tant que les mortels viuent ils n'ont autre pensée que d'estendre & dilater leurs

terres,

terres, possessions & seigneuries, leurs Sceptres, Courōnes & Royaumes, affin de se glorifier pour peu de temps, en la multitude de leurs sujects & vassaux : & ne songent iamais quelles detresses les attendent en ceste gehenne éternelle, où non pour vn temps, mais pour vne éternité, ils seront contraincts de demeurer en dépit qu'ils en ayent.

Maintenant que diray-je de l'incroyable disette que souffriront les damnez ! ils seront pauures & desnüez de tous lieux : mais riches & abōdans de peines & de maux : les riches se souuiēdront alors de toutes les delices de la terre, desquelles ils ioüyssoient à cœur saoül en ce monde, soit en leur boire & manger, soit en leurs vestemens & tout obiect de luxe, soit au faict de leurs chasses, iardins, vignes, possessions, theatres & ieux diuers : Mais le souuenir de toutes ces choses ne seruira que pour rēdre leur douleur plus cuisante, &

accroiſtre leurs peines ſe voyans nuds là dedans, giſans en miſere incroyable, depriſez, mocquez, & miſerablement dépoüillez de toutes ſortes de biens : ils diront alors, *las ! dequoy nous a ſeruy la gloire & la vanterie de nos richeſſes, dequoy nous ont ſeruy ces choſes? las toutes ſont paſſées, elles ſe ſont eſuanoüies comme l'ombre!*

Sap. 5.

Venons au ſecond chef, qui eſt la conſideration du temps. Combien durera cet exil de l'Enfer? ha! que pleuſt au Ciel qu'il ne duraſt dauantage que la durée de la vie preſente : mais il n'y aura point de comparaiſon, car le tẽps ne ſuccedera au temps: mais bien l'éternité: C'eſt pourquoy autant durera la miſere des damnez en Enfer, que durera l'Eternité de Dieu, laquelle comme elle n'a point eu de commencement, auſſi n'aura elle iamais fin: Et tout autant ſeront tourmentez les damnez, que les bien-heureux ſeront res-joüis & beatifiez au Ciel : &

finalement autant de temps seront à mourir les reprouuez en Enfer, que Dieu sera à viure ; & si Dieu ne cesse point d'estre ce qu'il est éternellement, les damnez ne cesseront d'estre tourmentez éternellement : ô vie de mort, ô mort immortelle : si tu és vie, comment és tu mort ; si tu és mort, commēt és tu vie ? si tu és vie comment fais tu mourir ? si tu és mort, comment vis-tu & dure. Tu ne peux pas dōc estre appellée mort ny vie, pource que l'vne & l'autre ont quelque chose de bon en soy ; la vie a du plaisir, & la mort est vne fin de misere : mais toy tu ne donne ny repos ny plaisir, & n'abboutis à aucune sorte de fin : Qu'est-ce donc que nous te dirons estre, sinon que tu és toute ceste totalité de mal, que la vie & la mort ont en soy : Ce seroit à la verité vne chose grāde & importante, si nous pouuiōs quelque peu apprendre & sçauoir ce que c'est que l'eternité des peines d'Enfer : ceste seule pensée

comme vne forte bride seroit suffisante d'arrester le cours de la cõcupiscence humaine, & vn remede si propre pour temperer nostre vie, que non seulement nous viurions en Chrestiens, mais semblerions viure en saincts Anachoretes.

Reste des trois à considerer la forme de ces peines, que nous auons dit estre sans ordre ny mesure, La peine d'Enfer n'est point vne certaine peine particuliere, mais est comme vn ramas & vn assemblage de toute sorte de peines: car en Enfer, toutes les puissances de l'ame intelligible participent à la peine; & tous les sens, tant internes qu'externes endurent & patissent la peine: & ne faut pas s'imaginer que les peines s'endurent là dedans à tour, & les vns apres les autres, mais toutes les peines assemblées se ruënt sur la personne des damnez: çà bas en terre, comme nous n'auons iamais peu apprendre le bien general dont ioüyssent les sainctes ames au Ciel;

aussi iamais n'auons nous peu cognoistre ce mal general ; & ceste peine vniuerselle qu'endurent les damnez en Enfer : car comme la gloire est vn ramas de tous biens & plaisirs, la damnation est vn assemblage de tous maux & douleurs : icy, si les yeux nous tourmentent, les dents ne sentent point de douleur, & si les dents nous font mal, en mesme temps nos yeux n'ont aucune douleur : mais en Enfer, toutes sortes de douleurs les plus cuisantes seront en tous les membres du damné, il les endurera toutes en vn mesme temps, pource que le feu infernal enuironnera entierement son corps, sans iamais le consommer : *allez* (dit le Iuge) *au feu éternel*. Et Esaye, *leur vie ne mourra point, & le feu ne s'esteindra point* : Paroles que le Sauueur repete par trois fois en sainct Marc, en vn mesme chapitre, affin d'imprimer en nos cœurs l'apprehension de cette peine d'Enfer, qui est vn feu de durée éternelle, qui tour-

mentera les damnez de ces cuisan-
tes douleurs, en toute éternité.
Qui verroit en ce monde vn hõ-
me estre icy tourmenté & bruslé
vif au feu par vn iuste iugement de
Dieu, ne pourroit pas supporter le
spectacle d'vne telle peine, quoy
que ce ne soit que pour bien peu
de temps : Que si cela duroit vn
iour entier, qui pourroit voir vne
chose si horrible, quoy que celuy
qui endure ce feu fust le plus cou-
pable du monde : Qu'vn chacun
dise donc à part-soy, si ie ne peux
supporter le regard du supplice,
d'vn homme condamné au feu
tout vif, qui ne me touche point
toutes-fois : comment est-ce que
ie pourray endurer le supplice du
feu en mon corps, vne heure, vn
iour, vn mois, ou vne année? & si
cela me semble trop horrible &
cruel, de telle sorte que ie n'ose
y penser, comment suis-je si
miserable de m'exposer au peril
d'estre pour iamais crucié, bruslé,
& tourmenté, dans les plus viues

flammes d'Enfer? Que si las! nous ne croyons ces choses, où est nostre foy? si nous le croyons, où est nostre iugement! où est nostre prudence, si nous auons quelque peu d'entendement, & si nous adioustõs foy aux saincteś Escritures, comment se peut il faire que nous ne soyons esmeuz, & n'ayons quelque ressentiment de no⁹ voir tous les iours sur le point de tõber en vn si éminent peril? Donc que celuy qui est soucieux de son salut, r'entre en soy, & ayant consideré toutes ces choses auec grande attention, qu'il se gouuerne tellemẽt que la mort ne le surprenne iamais au dépourueu, & ne coure la risque de la peine éternelle du feu d'Enfer, mais que l'attendant à chaque pas preparez à sa venuë, le sortir de ce monde soit entier en possession de la gloire.

CHAP. IV.

Du quatriesme precepte de l'Art de bien Mourir, en la Mort imminente, qui est la Consideration de la gloire des iustes.

REste à considerer la gloire de bien-heureux qui tient le derner lieu entre les quatres choses dernieres: de celuy ie considere les trois choses mesmes que nous auons considerees ez supplices éternels, au chapitre precedent, à sçauoir le lieu, le temps, & la maniere de ceste gloire.

Le lieu de la gloire celeste c'est le Paradis, le temps c'est l'éternité qui n'aura iamais de fin, & la maniere d'icelle est vne felicité qui excede tout nombre & maniere.

Commençons par le premier. Le lieu du Paradis eſt tres-haut, il eſt eſleué au deſſus de toutes les montaignes de la terre, ſur tous les Elemẽs, & ſur toutes les Eſtoilles, d'où vient qu'en la ſaincte Eſcriture, il eſt appellé, R*oyaume des Cieux*, *maiſon de Dieu*, *Cité du grand* R*oy*, *Cité du Dieu viuant*, *Ieruſalem celeſte*. De ce lieu de ceſte Cité celeſte, qui eſt ſituée ſi haut, nous pouuons facilemét cognoiſtre, qu'il y a beaucoup de priuileges & de prerogatiues, qui le releuent par deſſus tous les lieux du monde: Le premier ce lieu eſtant le plus haut de l'Vniuers, il eſt auſſi le plus grand & le plus capable: Car comme ainſi ſoit que la figure de l'Vniuerſité des choſes ſoit eſtimée ronde, en telle ſorte que le globe de la terre tienne comme le lieu du Centre du monde, & le Ciel ſupréme la derniere partie, il faut que ce Ciel qui enueloppe tous les autres ſoit d'vne latitude & capacité preſque infinie: & ainſi le lieu des bien-heu-

& en vn clein d'œil passez à l'Occident, maintenant du Midy au Septentrion, & tout en vn instant faire le circuit de l'vniuers : Cependant que les ames damnées ne bougent d'vne place pieds & mains liees, auec la souffrance d'vn million de douleurs en ceste prison de l'Enfer? Mais plus grande sera encore la felicité des biẽ-heureux, en ce qu'ils ioüiront d'vn si doux Zephir, que ny les tenebres ny l'obscurité, ny les vapeurs, ny le souffle des vents, ny aucune sorte d'haleine contagieuse ne pourra corrompre ny infecter ; pendant que les miserables Citadins d'Enfer, se verront contraints sans ordre ny raison, de croupir & languir dans l'espaiz des tenebres, suffoquez sans mourir dans la fumée d'vne fournaise embrasée, sans aucun espoir de rafraischissement, bref miserablement gisans dans ce lieu plein d'horreur.

Que diray-ie maintenant de ceste Cité supréme, ie diray quelle est appellée haute, pource qu'elle est

asseurée contre toute machine & espece de maux, *Loüe le Seigneur, ô Hierusalem*, chantoit le Roy David, *Loüë ton Dieu, ô Syon, pource qu'il a asseuré les serrures de tes portes*: Ceste asseurance & munition des portes, ne signifient pas le mesme que les paroles portent: Car il est dit en l'Apocalypse de la saincte Cité celeste, *que ses portes ne fermeront point de iour: & que la nuict ne sera point là:* C'est pourquoy *Dieu a asseuré les serrures des portes de la Hierusalem celeste*, C'est à dire, il l'a renduë inexpugnable à raison de sa hauteur incroyable & du lieu de son assiette inaccessible à tout mal & peril. Que si le Dragon a combattu dans le Ciel auec l'Archange sainct Michel, la cause est; que quand ce combat se fit, Lucifer ne monta pas des Enfers au Ciel, mais pource qu'il fut creé au Ciel & que par superbe il s'éleua en soy-mesme pour voir s'il se pourroit esgaller au tres-haut, il se rebelle contre son Createur auant qu'il fust Confirmé en

Psal. 104.

Apocal. 21

grace, pource sainct Michel entreprit ce combat auec luy, pour le precipiter aux Enfers : Car pource que Ierusalem celeste est fondée en paix, l'ẽnemy de la paix ne pouuoit demeurer en iceluy, mais, *comme vn foudre du Ciel*, & ne peust du depuis y remettre le pied, ny apres luy personne n'a esté receu pour estre Citadin de ceste Cité celeste, sinon celuy qui aura esté fondé en paix perpetuelle. Voyla pour le lieu. Luc. 10.

Disons maintenant vn mot du temps ; Le temps pour posseder la celeste Hierusalem apres la cheute du Diable, est vn temps sans temps, c'est à dire vne perpetuelle durée de plaisir, sans flux de iours, ny de nuicts : ainsi en l'Apocalypse, *Iura par le viuant ez siecles des siecles que le temps ne sera plus* : Et nostre Seigneur en l'Euangile, dira au dernier iour, *ainsi iront ceux-là* sçauoir les Iuges, *au feu eternel, & les iustes à la vie eternelle* : Il y aura seulement ceste difference, que les meschans souffrirõt l'Eternité malgré eux, chercheront Apocal. 10. Math. 25.

la Mort, & ne la trouueront: mais les Iustes n'oyront choses plus agreables, que la biē heureuse Eternité, Ie dis la vie sans aucune crainte de mourir, l'asseurance en la vertu, sans redouter la cheute au peché.

Reste que nous parlions maintenant de la maniere par laquelle les bien-heureux se comporteront en Paradis apres la Resurrection generale: Et certes i'estime que l'on peut vrayement dire cecy, que tous les biens qui se peuuent desirer en terre, quoy que meslangez de plusieurs desplaisirs & ennuis, quoy qu'en nombre grand ne sera rien à l'esgard du nombre des biens & des plaisirs qui sont reseruez au Ciel, sans aucun messāge des maux ny de fascheries; Ce que nous tenons pour biens entre les biens de la terre, sont, l'honneur, la puissance, les richesses & les delices: L'hōneur que reçoiuent les bien-heureux au Ciel sembleroit certes incroyable, si celuy qui l'asseure n'e-

ſtoit la meſme verité, qui ne peut mentir; Oyez ce que dit noſtre Seigneur en l'Apocalypſe de ſainct Iean, *Celuy qui vainquera, ie luy donneray à ſe ſeoir auec moy en mon Troſne, de meſme que moy qui ay vaincu, & meſme aßis au Troſne de mon Pere*: Apocal. 3. Qu'eſt-ce, ie vous prie, qu'il y a de plus grand que cet honneur? y a-il choſe grande digne d'eſtre comparée à la grandeur du Troſne de Dieu! Certes le Troſne du Fils de Dieu eſt treſ-haut au Ciel, & celuy qui ſied en ce Troſne reçoit veritablement vn honneur incroyable. Quel applaudiſſement, quelles loüanges ſe celebrent, ie vous prie au Ciel deuant Dieu & les Anges, lors qu'vne belle ame, lors qu'vn homme auparauant mortel & fragile, eſt mis par les mains de Dieu au Troſne de ſon Fils, *qui eſt le Prince des Roys de la terre, & le Roy des Roys, & le seigneur des Seigneurs*! Certes il n'y a rien plus à deſirer en cet honneur.

Et pour la puiſſance de l'hom-

me bien-heureux elle sera telle, que iamais nous ne nous pourriõs en imaginer de semblable: C'est la promesse de Iesus-Christ en l'Euangile, parlant du seruiteur fidel-
Math. 24. le, *Ie vous dis en verité qu'il l'ordonnera sur toute sorte de biens*: Paroles qui veulent dire que l'ame fidelle estát bien-heureuse au Ciel sera participante de la puissance que Dieu a sur toutes choses creées: Et quelle est la puissance de Dieu sur les choses creées? Elle est tres-grande & incõparable: C'est pourquoy tous les Saincts seront dicts & seront veritablement tous Roys de tout le monde, non pour quelque peu d'ãnées, mais pour toute Eternité, & est la sentẽce que le Fils de Dieu Iuge supréme, prononcera en faueur des bons au iugement, quand il leur dira, *Venez les benis de mon Pe-*
Math. 25. *re, possedez le Royaume qui vous est preparé dés la Constitution du monde.*

Touchant les Richesses des biẽheureux, il suffit assez à tous les hommes de sçauoir, que les Ri-

chesses du Paradis seront tres-amples, & eternelles, comme disoit
Dauid, *Gloire & Richesses sont en sa maison, & Dieu sera tout en tous*, Comme dit l'Apostre, Paroles qu'expliquent Theophilacte & S. Anselme, de la sorte *Dieu sera toutes choses en tous*; Pource que maintenant vne chose ne nous sert que de viande, vne autre de breuuage, vne autre de vestement, vne autre de maison, vne autre d'honneur, vne autre de Richesses: mais au Ciel, apres la Resurrection, Dieu sera aux bien-heureux viande, breuuage, vestement, maison, Richesses, plaisir, hõneur & puissance; de maniere que pour les bien-heureux, toutes choses leur seront pretieuses dans le Ciel, toutes choses incorruptibles, toutes choses diuines: Et adiouste sainct Hierosme en l'Epistre à Amandus, que Dieu sera toutes choses à tous les bien-heureux, non seulement corporelles, mais aussi spirituelles: maintenant toutes les graces diuines ne se

Psal. 125.
1. Cor. 15.

conferent pas en gros aux hommes; mais à l'vn est donnée la Sagesse, comme à Salomon, à l'autre la bonté, comme à Dauid, à l'autre la patience comme à Iob: mais quand la fin de toutes choses arriuera, alors toutes choses seront en tous, & chacun des Saincts possedera toutes les vertus & tous les dons de grace: Qu'est-ce, ie vous prie, que donneroit icy bas l'auare affin de posseder toutes les Richesses des hommes? Qu'est-ce que ne dõnera le paillard, pour auoir iouïssance de toutes ses pensées? quoy l'ambitieux, pour posseder les honneurs & grandeurs qu'il desire? & toutefois ces choses sont temporelles, & de briefue durée, & qui pis est tous ces plaisirs de iouïr & d'auoir doiuent briefuement finir, auec douleur, pauureté & misere. Pourquoy donc ne cherchõs nous pas Dieu en qui seul nous possederons tous biens spirituels & corporels eternellement?

Mais que dirons nous finale-

ment de la grand' ioye & plaisir, dont ioüissent les bien heureux au au Ciel! Isaye & sainct Paul s'escrient & disent là dessus; *Certes l'œil n'a veu, ny l'oreille entendu, ny iamais n'est monté en la pensée de l'homme, de pouuoir voir, entendre ny comprendre les choses que Dieu prepare à ceux qui l'ayment*. Car vrayement Dieu a preparé à ses aymans en la celeste patrie, le plaisir, la ioye, la volupté, les delices, la douceur, la suauité, telle que iamais nul des mortels, n'en gousta ny n'en pourra gouster de semblable. Trois choses sont requises à la naissance du plaisir: la puissance, l'object, & l'vnion de la puissance auec l'object, & plus ces choses sont grandes, plus le plaisir qui en procede, est grand. Il ny a puissance entre les choses creées, de plus grande, plus vnie & plus capable de delectation, que la volonté raisõnable, nul object plus excellent, aymable & plus doux que l'essence du Createur, *goustez* dit Dauid,

Esaye 64. 1. Cor. 2.

Psal. 33. *& voyez combien le seigneur est doux:* Et le Sage, parlant du Soleil & des Estoilles dit, *desquels si aucuns se sont pleus d'en cõsiderer la beauté, ils les estimeront Dieux, mais qu'ils sçachent que beaucoup plus beau est le seigneur d'iceux, car celuy qui est autheur & Pere* Sap, 13. *de beauté, a creé & produict toutes ces choses?* nulle conjonction plus intime ne se peut imaginer, que l'vion qui se faict de Dieu auec la volonté raisonnable, car dit l'Apostre, *qui s'vnit a Dieu, est faict vn mesme* 1. Cor. 6. *esprit auec luy.* La conjonction des corps se faict ordinairement à l'exterieur & en la superficie, & ne penetre pas l'interieur: & toutefois la volupté corporelle gaigne tellement les hommes, qu'en certaine manière elle les met en folie, qu'elle suauité & douceur goustera l'ame, lors qu'elle se verra si intimement conjoincte auec Dieu, qui est la suauité infinie, affin d'estre faict vn mesme esprit auec luy: Icy les paroles me manquent sans pouuoir expliquer, ce que ie

roule & conçois là dessus en mon ame.

Adioustez que tout le plaisir humain qui naist des choses creées, n'est momentaine ou certes tres-brief au respect du plaisir qui naist de la conionction de l'esprit humain auec Dieu, qui est la suauité infinie qui ne prendra iamais fin : Et toutefois il y a tant de folie en la teste de plusieurs, que mieux ils ayment ioüir des plaisirs charnels, & viles, des-honnestes & de petite durée, que des plaisirs souuerains, éternels, tres-purs, & qui ne finiront iamais. Et ce suffise pour la consideration des quatre fins dernieres.

CHAP. V.

Du cinquiesme precepte de l'Art de bien Mourir, és approches de la Mort, qui est de la maniere de faire vn bon Testament.

AYANT traicté cy deuant de la consideration de la mort approchante, & des autres fins dernieres, il est par consequent necessaire de considerer, que celuy qui s'apreste pour sortir du monde, dispose premierement de sa
Esaye 38. maison : ainsi le Prophete Esaye aduisoit le Roy Ezechias, luy disant ; *dispose de ta maison, pource que tu mourras, & ne viuras plus* : de quelles merueilleuses angoisses & fascheries sont liberez ie vous prie les hō-

mes reguliers, qui peuuent dire auec les Apostres, *voila nous auons tout quitté* : desquels fut vn sainct Augustin dont escrit Possidonius en sa vie, *qu'il ne fist aucun testament, pource que luy qui estoit vn des pauures de Iesus Christ n'auoit rien à leguer; Car encore qu'il fust Euesque, toutefois comme vn vray religieux & regulier, il n'auoit rien de propre à luy.* Matth. 19.

Or vn testament se doit faire tout au commencement de la maladie, si par prudence il ne se faict deuant en pleine santé: & n'est pas vne petite faute de se reseruer à faire son testament quand la maladie presse, que la mort nous heurte sur l'espaule, & qu'il faille que les parens & amis nous contraignent de le faire, à l'extremité de nostre vie, auquel temps de maladie il commence d'entrer en resuerie, que la raison le delaisse & la cognoissance le quitte, ou bien au moins, c'est alors qu'il ne peust disposer de ses affaires, auec telle prouidence & iugement qu'ils le

pourroient faire en bonne ſanté.

Dauantage en maniere de bon Teſtament, il faut premierement qu'ils penſent à reſtituer le bien d'autruy s'ils s'en ſentent leur conſcience chargée. En apres qu'ils delaiſſent leurs richeſſes à ceux qu'ils cognoiſtront par droict leur appartenir apres eux, & qu'ils ne ſouffrent eſtre gaignez par perſonnes qu'ils ayment alors pour ſe deſiſter de leurs biens en leur faueur, au preiudice des vrays heritiers s'ils nient que la Iuſtice y repugne. Et pour ceux qui ne dependent que d'eux-meſmes, qu'ils aduiſent auant toutes choſes de faire leurs affaires telles qu'elles reuſſiſſent à la gloire de Dieu, puis ſoigner à la neceſſité de leurs prochains: Que s'ils ont affluence de biens & de commoditez, deſquelles comme de choſes ſuperflues, ils doiuent long temps y auoit en auoir aſſiſté les pauures, qu'ils ne croyent pas auoir ſatisfait à leur conſciẽce, s'ils ne confeſſent ceſte faute au Preſtre

auec

auec les autres pechez, pour en obtenir absolution, s'ils n'ont commandé ces choses estre dõnées aux pauures, ou s'ils eux mesmes continuellemẽt ne les ont données: Car c'est vne sentence commune entre les saincts Peres & Docteurs Scolastiques, que les choses superflues sont deuës aux pauures: dequoy nous auons parlé au liure premier Chap. 9. Et n'est besoin de le repeter. Et pour les choses qu'ils desirent donner de leur propre volonté, qu'ils prennent l'aduis des personnes pieuses & doctes & apprennent d'eux quelles sont les œuures de Charité plus agreables à Dieu, en quel lieu & temps il les faut faire: vous aurez en vn endroit le bastiment d'vne Eglise demeuré imparfait faute de moyens, ou vn Cemetiere rompu; en vn autre vne multitude de pauures filles prestes à marier; en vn Monastere bon nombre de Religieux malade en grãdes necessitez; en vn autre, plusieurs captifs à rachepter &

plusieurs prisonniers à deliurer: & finalement en telle distribution il n'y a reigle meilleure, *que la foy sincere, & la prouidence prudente*, comme dit sainct Ambroise, *ou la Charité auec la prudence, & la prudence liée auec la Charité*, comme parle sainct Gregoire.

S. Ambroise liu.3. de ses offices chap.48.

S. Gregoire 3. part. de son Pastoral admonit. 27.

Mais cecy est fort à considerer, que les aumosnes qui se font par les viuans, ou qui sont recommandées des mourans, se facent ou soiēt recōmādées, estre principalemēt faictes par vne personne qui soit agreable à Dieu; car elles sont de plus grand merite pour la personne qui donne; car tels bons aumosniers se reçoiuent par de bons amis *ez tabernacles eternels*, selon la promesse de Iesus-Christ en sainct Luc: Car si elles se font ou soient commandées estre faictes par vn homme meschant & ennemy de Dieu, alors telles aumosnes ne profitent de rien pour la vie eternelle, quoy qu'il soit des autres merites; & ne font point receuoir l'ame de

Luc. 16.

l'aumosnier ez tabernacles eternels; C'est pourquoy il faut prendre l'aduis d'vn sage Confesseur, ou des amis, ou de quelque personne religieuse, qui vous est familiere: Dauantage celuy qui recognoistra auoir esté en peché mortel lors qu'il a fait son Testament, il s'en doit Confesser, & s'estant acquitté d'vne entiere & parfaicte Confession, alors il doit derechef confirmer & approuuer tout ce qu'il a fait coucher en son Testament, & principalement des aumosnes qu'il laisse à faire apres sa mort, soit à l'Eglise ou aux pauures.

Adioustons en dernier lieu, que celuy qui en son Testament a laissé beaucoup de biens à ses parens, ne soit pas oublieux de son ame, veu principalemēt qu'il n'est pas asseuré qu'au sortir de ce corps elle s'en uole droit au Ciel, mais qu'elle est plustost conduicte en purgatoire: C'est pourquoy il aduisera pieusement & prudemment, qu'vne par-

tie des aumosnes laissées à faire apres sa mort, soit distribuer aux Prestres, qui offrent le sacrifice de la Messe à Dieu, pour son ame: *Car c'est vne saincte & salubre pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient desliez des liens de leurs pechez*, comme il est dit ez liures des Machabées, d'où collige sainct Augustin que les ames des deffuncts sōt plus soulagez par le sacrifice du corps de Iesus-Christ, que par les sacrifices de tous les troupeaux de l'ancien Testament.

2. Machab. 12. S. Aug. au liure du soing pour les morts. chap. 1.

CHAP. VI.

Du sixiesme precepte de l'Art de bien mourir, la Mort estant proche: qui est de la Confession des pechez.

APRES la consideration des quatre fins dernieres & de l'expedition des affaires domestiques, il est necessaire que l'homme jà vieil & plein de iours, ou attaqué d'vne perilleuse maladie, se despoüillant de tous autres soings dispose serieusemẽt son ame pour receuoir comme il faut le Sacremẽt de penitence: Car il arriue assez de fois que le Sacrement de Penitence au temps qu'il est le plus necessaire, est le temps auquel il est receu auec moins de soing & de deuotion: Et ceux qui sont trauaillez

d'vne forte maladie, ou debilitez en leurs forces, par la force des douleurs corporelles, qui ont perdu le iugement, & qui sont ja proches des horreurs de la mort, ou pour l'amour des leur qu'ils delaissent à regret, font assez souuẽt vne Confession imparfaicte de leurs pechez, & ne peuuent pas alors auoir vn vray & parfait regret d'auoir offencé Dieu, au milieu de ces angoisses.

Et moy-mesme ie peux estre tesmoing de ceste difficulté que ressentent le plus souuent les malades, car comme vn iour i'estois allé visiter vn mien amy, homme riche & noble, qui pour quelque grief peché commis, estoit tombé en vne maladie mortelle, & que ie luy disois, qu'il n'y auoit rien de plus salutaire en ce dernier article du tẽps qu'vne vraye repentance de ses pechez, & vn grand regret de les auoir faits, pource que Dieu ne reiette iamais vne ame humiliée, & vn cœur contrit & froissé de dou-

leur: Il respondit; & qu'est-ce que contrition? Ie ne peux comprendre ce que vous me dictes: I'adiousteray, ie vous requiers ceste chose, que d'vn vray cœur il vous desplaise, & ayez regret d'auoir offencé Dieu, & que arrestiez en vous mesmes si vous releuez de ceste maladie, de ne le plus offencer, & que cela procede du vray amour de Dieu qui vous a faict des graces & des faueurs infinies, les benefices duquel vous auez compensez d'ingratitude: Il me respondit, ie n'entend plus, & ne suis plus capable de ces choses: Et ainsi il mourut, laissans en sa mort les signes assez apparẽts de sa damnation: Tous & tels exemples nous aduisent que lors que nous sommes en pleine santé de purifier tellement nostre conscience, & faire vne telle penitence des pechez confessez, comme si la confession que nous en aurons faicte estoit la derniere de celles que nous ferons.

Il est bien important toutefois

qu'au plus fort d'vne maladie mortelle, nous facions vne entiere Cõfession, & principalement d'exciter en nous mesmes la contrition d'vn vray regret des fautes passées, & vne ferme resolution de ne iamais les faire, si la vie nous est prestée plus long temps. Et ne faut pas seulement faire penitence des pechez commis, mais aussi des bonnes œuures que nous nous sommes oubliez de faire, selon que nous y estions obligez, ou par deuoir, ou par charité: Car plusieurs considerent assez soigneusemẽt les pechez qu'ils ont fait contre Dieu & le prochain, mais ils s'oublient facilement des obmissions, & n'en font point d'estat, I'adiousteray aussi vn exemple assez vtile.

Vn certain Euesque fort docte & pieux, estoit malade iusques à la mort, vn Prestre qui estoit nostre amy & qui m'a raconté cecy, commãce à s'approcher de luy & luy demande s'il n'auoit point de peché sur sa conscience : il respondit que

par la grace de Dieu il ne luy estoit arriué aucune chose, par laquelle il peust auoir offensé Dieu depuis sa derniere confession. Le Prestre l'interroge, si sa conscience ne le remordoit point de ses pechez oubliez, & de ses obmissions, veu que l'Apostre admonestoit l'Euesque Timothée auec tant de soing, disant, *Ie testifie deuant Dieu & Iesus Christ qui doit iuger les viuans & les morts, par l'aduenement d'iceluy, & par son regne, presche la parolle, pressé en l'occasion auec importunité, argue, prie, reprend asprement auec toute patience & doctrine.* Ce qu'ayant entendu ce bon Euesque, il se prit à plorer, & dist veritablement les obmissions m'espouuantent assez, & ayant dict ces choses vous eussiez veu ces deux yeux conuertis en deux fontaines de larmes. 1. Thim. 4

Dauantage la contrition est necessaire à ceux qui se disposent pour bien mourir: car la confessiõ sans contrition ou attrition veritabe, ne suffit à salut, non plus

que la satis-faction sans la contrition, & ne se peut faire que fort malaisement par la personne malade : mais la contrition qui est suiuye de charité conduit à salut, encore que la confession ou la satis-faction ne se puissent faire: Car comme nous auons dit cy nagueres, *Dieu ne reiette iamais vn cœur contrit & humilié* : C'est pourquoy la contrition est grandement requise en vn homme malade : dequoy nous auons vn exemple tres-riche de sainct Augustin, qui comme escrit Possidonius en sa vie, ainsi qu'il estoit grandement trauaillé de la maladie de laquelle il est mort, il commanda que l'on luy escriuit tous les Pseaumes de Dauid, singulierement ceux qui traictent de la penitence, & les ayant faict me tre contre la muraille, il les leutt & regarda quatre fois le long de sa maladie, & en les lisans ploroit tousiours fort abondamment, en se gardant de porter son esprit & sa pensee ail-

Psal. 50.

leurs. Dix iours auant qu'il mourut il requit de ses familiers que personne n'entrast vers luy, sinon és heures qu'il falloit que les Medecins entrassent pour le visiter, ou lors que l'on luy apportoit son viure, car tout le reste du temps il estoit seul en priere : ô personnage tres-sage & tres-heureux : apres qu'il eust receu le baptesme & que les pechez du temps passé en son erreur, luy furent remis, il vesquit quarante trois ans, esquels iusques au plus fort de sa derniere maladie, il s'employa à prescher la parole de Dieu, & à escrire des liures infinis, tres-vtiles à l'Eglise vniuerselle, il mena vne vie fort paisible, tres-innocente & tres-saincte : & toutefois en son extréme vieillesse, & en sa maladie, il employa tellement le reste de ses iours en contrition & penitence, que pendant qu'il lisoit les Pseaumes Penitentiaux, il ploroit tousiours fort abondamment. Et certes il faut remarquer ces deux

mots, *tousiours & abondamment*, car il ne fut point seulement en cet acte de contrition vne heure, ny vn iour, mais bien par plusieurs iours & fort souuent & abondamment, il deploroit sa vie & ses pechez: mais quels pechez pouuoit deplorer cet homme tres-sainct: ie croy pour moy que c'estoient seulement quelques pechez veniels; affin que non seulement, il éuitast la peine de l'enfer, mais mesmes les ardeurs du Purgatoire, & que son ame s'enuolast droict au Ciel: Que si ce sainct & sage personnage s'attrista par tant de iours, & versa si grande abondance de larmes, seulement pour le regret d'auoir commis quelques pechez veniels: que feront ceux qui ont l'ame non seulement pleine de pechez veniels, mais de plusieurs pechez mortels, quelle satisfaction doiuent ils faire à Dieu.

Donc tous les malades qui ont la mort, comme on dit, entre les dents se disposent de telle sorte,

auant que la maladie les ſurprenne, affin qu'eſtans caſſez de vielleſſe ou de maladie, il ne leur ſoit beſoing de ſe rompre le cœur en cette angoiſſe par la contrition des pechez mortels, mais pour les plus legers ſeulement qu'il face penitence, & par vne ſaincte confeſſion & communion, ayent ſoing de ſe munir tellement contre les aſſauts du Diable, qu'ils arriuent apres cette vie, au port de la beatitude, en la grace de Dieu, & en la guide du bon Ange.

CHAP. VII.

Du septiesme precepte de l'Art de bien mourir, la Mort estant proche, Qui est du Sacro-sainct viatique.

QVand les premiers Chrestiens vouloient administrer le S. Sacrement de l'Eucharistie aux malades, ils les oignoient premierement auec vne onction saincte, puis leur donnoient le tres-sacré corps de Iesus-Christ. Et affin que cecy se verifie par exemple, il y en a vn beau dans Laurent Surius tom. premier, en la vie de sainct Guillaume Archeuesque de Bourges, qui viuoit du temps du Pape Innocent 3. là on lit ainsi: *Il reçeut le Sacrement d'extréme Onction auec humilité & deuotion: l'ayant*

receu, requit qu'on luy donnast la sacro-sainčte Eucharistie, affin qu'assisté en chemin d'vn si fort conducteur, il peust penetrer & foncer hardiment & asseurement les escadrons ennemis. Nous lisons cela mesme de sainct Malachie, en sa vie, escrite par sainct Bernard, sçauoir qu'il reçeut le Sacré Viatique apres l'extréme Onction.

Outre ces deux tesmoignages, qui monstrent l'ordre qu'il y a entre l'extréme Onction & l'Eucharistie, on en peut encor alleguer deux autres, qui font voir que le Sacré Viatique se donnoit aux malades apres l'extréme Onction. En la vie de sainct Ambroise escrite par Paulin, on lit que la Saincte Eucharistie fut donnée à sainct Ambroise, ainsi qu'il estoit sur le point de mourir : de maniere qu'apres auoir vsé le sainct Viatique, il rendit l'esprit. Simeon Metaphraste escrit presque le mesme de S. Iean Chrysostome, en sa vie : de sorte qu'il est éuident, que mesme

en l'antiquité de l'Eglise, & entre les vieux Chrestiens, l'Eucharistie estoit le dernier des Sacremens que l'on administroit aux malades.

Or maintenant nous nous munissons premierement du Sacré Viatique: Et apres quelques iours selon que la maladie augmente, nous oignons le malade auec la saincte huile: Et l'vne & l'autre façon de faire a ses raisons. Les anciens Chrestiens consideroient le venerable Sacrement de la saincte Huile auoir esté institué, & pour recouurir la santé du malade, & pour chasser les reliques des pechez remis en la penitence: car ainsi l'a dit sainct Iacques; *y a il quelqu'vn d'entre nous qui soit malade?*
Iacq. 5. *qu'il face venir les Prestres de l'Eglise, & qu'ils prient sur luy, & l'oignent d'huile au nom du Seigneur, & l'oraison de foy sauuera le malade, & le Seigneur l'allegera, & s'il est en pechez, ils luy seront remis*. Et pource les anciens esperans la santé corpo-

relle de ceste Sacro-Saincte Onction : Ils n'attendoient point à conferer ce Sacrement au temps auquel la santé du malade est desesperée au iugement des medecins : mais lors que la maladie commencoit d'estre iugée perilleuse par les medecins, ils auoient incontinent recours à l'Onction sacrée. Ce qui se peut mesme entendre de ce que sainct Bernard escrit en la vie de sainct Malachie Euesque, que cest homme estant malade, se leua de sa chambre qui estoit au plus haut lieu de la maison, & s'en alla à l'Eglise, affin de receuoir l'extreme Onction premierement, puis le Sacré Viatique, & ayant reçeu ces Sacremens remonta en sa chambre & se recoucha en son lit : maintenant quand les malades entendent parler de l'extréme Onction, ils croyent que c'est faict de leur vie ; & à raison de ce les parens & amis different de leur faire receuoir ce Sacremẽt que le plus tard qu'ils peuuẽt.

Il y a aussi vne autre raison, qui occasionnoit les anciẽs, d'oindre premierement les malades, puis leur donner la saincte Eucharistie: C'est pour autant qu'au Sacrement de l'extréme Onction les pechez sont remis, comme nous auons appris de l'Apostre sainct Iaques, & pource l'extréme Onction est appellée de quelques anciens, *la penitence des malades*: Or est-il que la remission des pechez & la penitence, doiuent preceder, comme vne preparation & disposition necessaire, tres-haut Sacrement de l'Eucharistie, qui requiert vne tres-grande pureté de l'ame.

Finalement tous les Sacremens se concluent & terminent par le Sacrement du corps de nostre Seigneur: ainsi les adultes qui sont baptisez, cõme Hebreux & les Turcs, sont continuellement confirmez apres le Baptesme, & sont admis au sacrifice de la Messe, & reçoiuent la saincte Eucharistie: ainsi ceux qui

faiſoient penitence, la penitence eſtant parfaicte, s'approchoient touſiours de la ſaincte Euchariſtie, au moins à la façon ancienne: Et ceux auſſi qui reçoiuent les ordres mineures & maieures les ayans receuz s'approchẽt de la ſaincte cõmuniõ: En fin ceux qui ſe liẽt au liẽ de Mariage, ils cõfirment & corroborent le Sacrement de Mariage auec le Sacrement de l'Euchariſtie. Et de noſtre temps l'ordre eſt chãgé, non ſans cauſe raiſonnable: Car il arriue ſouuent, qu'afin que les malades ne s'effrayent, l'extréme Onction ſe differe iuſques à l'extremité, & eſt à craindre que le malade, ou perde l'vſage de raiſon, ou pour quelque autre cauſe, ne ſoit plus capable de receuoir la Saincte Euchariſtie: C'eſt pourquoy auiourd'huy on confere le Sacrement de l'Euchariſtie auant celuy de l'extréme Onction: Car il eſt beaucoup meilleur, que par vn ordre changé ces Sacrements s'adminiſtrent aux malades, qu'ils ſoient

priuez du plus grand & du plus ſalutaire: Ioint auſſi que l'extréme Onction ſe peut conferer au malade eſtant meſme en l'agonie de la mort, priué de iugement & de ſentiment, & ne cognoiſſant plus que l'on fait autour de ſa perſonne, pourueu qu'il ſoit encore viuant, car les deffuncts ne ſont capables d'aucun Sacrement: Et voyla pour ce qui concerne l'ordre qui doit eſtre obſerué en l'adminiſtration de ces deux Sacremens.

Ie viens maintenant à la maniere comme il faut conferer la ſaincte Euchariſtie : & expoſeray en premier lieu briefuement ce qu'il faut faire au malade auparauant qu'on luy porte le ſainct Sacrement: & en apres ce que doit faire la perſonne malade, en la preſence du ſainct Sacrement ; & comment il ſe doit comporter en le receuant. Pour le premier, ie ſerois d'aduis, auec le meilleur conſeil du Pere ſpirituel, que le malade conſideraſt diligemment ces paroles de ſainct

Thomas; *O sacré Conuiue, auquel Iesus-Christ se prend, où se celebre la memoire de sa passion, l'ame est remplie de grace, & où nous est donné en arre de la gloire future*; Il considerera donc attentiuement que la Sacro-saincte Eucharistie nous est donnée à nous autres viateurs, en forme de viande, afin que nous ne venions à defaillir au voyage du Ciel, qui est nostre patrie, & principalement au temps auquel estãts lassez du grand chemin, nos forces diminuent: Or ceste viande est appellée *Conuiue & sacré Conuiue*, car jaçoit qu'il se dõne soubs la seule espece du pain, c'est toutefois vn Conuiue entier & tres-grand, non profane, mais sacré, non du corps, mais de l'ame, & pource il adiouste, *auquel Iesus-Christ se prend*: Car soubs ces especes ou accidents de pain, est le vray corps de Iesus-Christ, non point separé de l'ame ny de la diuinité: & pource c'est vne chose tres-grande, & tres-pretieuse, vn tres-grand & suaue banquet surpassant tout

goust & saueur delectable, propre seulement pour la nourriture de l'ame & non du corps.

Que si voulez voir les fruicts ou l'vtilité de ceste viande; vous l'auez adioustée, lors qu'il dit, *là se celebre la memoire de sa paßion, l'ame est remplie de grace, & là est donné le gage de la gloire future.* Ainsi donc le premier fruict de ce banquet, c'est la memoire de la passion de Iesus-Christ, & pource le corps & le sang de nostre Seigneur se cōsacre souz double espece de pain & de vin, afin que l'espece du pain represente le corps separé du sang, & par consequent Mort; & l'espece du vin, le sang separé du corps; Encore que souz l'vne & l'autre espece I. Christ y soit tout entier, non mort, mais viuant, Car nostre Seigneur a voulu que par ces mysteres il demeurast tousiours auec nous la memoire de sa passion, par laquelle nous auons euité tous maux & acquis toute sorte de biens; de là nostre Seigneur mesme disoit à ses Apo-

ſtres, parlant de ce Sacrement *Faiɛtes cela en memoire de moy*: Et l'Apoſtre ſainɛt Paul expoſant ces paroles du Seigneur, dit: *Toutes & quantes fois que vous mangerez ce pain, & que vous boirez ce Calice, vous annoncerez la Mort du seigneur, iuſques à ce qu'il vienne*: C'eſt à dire, toutes les fois que vous vous approcherez de ce Sacro-ſainɛt myſtere, vous aurez ſouuenance que Ieſus-Chriſt noſtre Seigneur a mis ſa vie pour nous: & ceſte Commemoration durera iuſques au ſecond aduenement de noſtre Seigneur. C'eſt à dire iuſques à la conſommation du monde. Luc.22. 1.Cor.11.

Or noſtre Seigneur a voulu que nous euſſions vne continuelle memoire de ſa mort & paſſion, pource qu'il ſçauoit, que ceſte memoire nous ſeroit treſ-vtile, & qu'ayants ſouuenance de ſon amour admirable, nous aſſeurions noſtre eſperance en luy, ſoit en noſtre vie, ſoit en no-

ſtre Mort: Car qu'eſt ce qu'il pourroit refuſer à ceux, par leſquels il a donné ſa vie auec tant de cœur & de courage!

L'autre fruict de ce celeſte banquet ſe remarque en ces mots, *l'ame eſt remplie de grace*, qui eſt vn priuilege ſingulier du Sacrement de l'Euchariſtie, lors qu'il eſt receu auec vne digne preparation: Car ainſi que la viande corporelle, n'eſtant qu'vne, ſe porte dans l'eſtomac par la manducation, & toutefois refait tous les membres du corps, le nourit, r le fortifie, & reſjoüit; & au contraire la trop grande abſtinence de viande, ne rend pas ſeulement l'eſtomac debile; mais extenuë nos membres, les rẽd foibles, languiſſans, & tuë finalement le corps: ainſi ceſte viande diuine, refait toutes les puiſsãces ſpirituelles de l'ame, la nourrit & fortifie. La memoire, par ce ſacré alimẽt, ſe remplit de la grace du doux ſouuenir des benefices de Dieu, & principalement de la Paſſiõ de noſtre

ſtre Seigneur, par laquelle nous a-
uons le ſalut eternel : Par cet ali-
ment, noſtre entendement eſt rem-
ply de la grace de la foy, non ſeule-
ment habituelle, mais actuelle: Car
la foy purifie les cœurs de beau-
coup d'erreurs, & remplit l'eſprit
de l'intelligence des choſes diui-
nes, ce qui engendre vn plaiſir in- Act. 15.
croyable. Finalement la volonté,
par ceſte meſme viande eſt remplie
de grace, c'eſt à dire d'eſperance
certaine, & d'ardente charité; la-
quelle comme elle eſt la Royne
des vertus, les attire toutes à ſoy,
de la poſſeſſion deſquels l'homme
deuiēt riche des Richeſſes du Ciel:
& ainſi par ce diuin Sacrement l'a-
me eſt remplie de grace.

Finalement, par ce meſme ſalu-
taire Sacrement, *nous eſt donné le
gage de la gloire future*: Et eſt priſe ce-
ſte Metaphore du gage, de ce qu'ē-
tre les hommes, ce qui eſt promis
ne ſe peut refuſer, lors principale-
ment, que pour eſtre aſſeuré de la
foy promiſe il y a vn gage laiſſé. Or

noſtre Seigneur nous a laiſſé ſon corps en l'Euchariſtie, pour nous eſtre gage de la beatitude eternelle: c'eſt pourquoy celuy qui meurt ayant receu ce precieux corps auec pureté & reuerence, il monſtrera à Dieu le gage de ce qu'il luy a promis, & ne luy pourra refuſer ſon Paradis : & celuy-là monſtre ce gage qui meurt vny auec Ieſus-Chriſt par vne vraye charité, que la digne perception de ce ſalutaire Sacrement laiſſe en l'ame; & alors ceſte ame ſort de ſõ corps, comme vne *eſpouſe appuyée ſur ſon bien aymé.*

Et eſt ce qu'eſcriuoit ſainct Iean en ſon Apocalypſe diſant,
Apoc. 14. *bien-heureux les morts qui meurent en noſtre seigneur*, c'eſt à dire bien-heureux les mourans, qui meurẽt vnis auec Ieſus-Chriſt, comme les membres auec le Chef, *Car perſonne ne monte au Ciel, fors celuy qui eſt*
Ioan. 5. *deſcendu du Ciel, le fils de l'homme qui eſt au Ciel:* Or Ieſus-Chriſt fils de l'homme n'y eſt point monté ſans

son Corps, auquel luy mesme est chef: Et pource ceux-là seulemẽt meurent en nostre Seigneur, qui lors qu'ils meurent s'vnissent auec Iesus-Christ, comme les membres au chef: Ce qu'obtiennent tous ceux, qui vn peu auant leur mort reçoiuent dignement Iesus-Christ en l'Eucharistie: Et voyla ce qui est de la preparation du malade pour receuoir ce sacré Viatique, & auparauant qu'on luy apporte le Sacrement: Car aussi tost que le Sainct Sacrement est apporté, le malade doit se dresser autant qu'il le poura faire, & adorer son Seigneur, ou à genoüil, ou tout du moins de sa teste abaissée: Et souuẽtefois nostreS eigneur donne des forces aux hommes qui se meurent, affin qu'en ceste heure mesme ils se puissent leuer, & fleschir le genoüil deuant luy: ainsi lisons nous de S. Guillaume Archeuesque de Bourges: *Lors qu'il vit venir à soy son Seigneur & son Createur, tout aussi tost ayons*

recueilly nouuelles forces, se iette à bas de son lict, comme si toute la fiéure l'eust quitté, non sans estonnement des assistans, principalement pource que lors il sembloit aller rendre le dernier souspir de sa vie: & ainsi auec vn pas asseuré, il alla au deuant de son Sauueur; l'amour qu'il luy portoit, luy fournissant de forces, & à fleschir les genoüils, & se fondant tout en larmes, il l'adore, & afin que plus souuent il peust fleschir le genoüil il les iette contre terre, & recommande auec deuotion son agonie à Dieu, le priant que ce qu'il luy reste pour la purification de son ame, il luy plaise luy faire & donner, affin que l'ennemy ne trouue prise sur luy.

Il me semble aussi estre tres-bõ, que le malade auant qu'il reçoiue le corps de nostre Seigneur, recite ou se face reciter ces petits versets de sainct Thomas d'Aquin, qui protestent de la foy, releuent l'esperance, & embrasent la charité, les voicy tournez du sens latin en vers françois.

Humblement ie t'adore Diuinité cachée,
Qui es sous ces figures vrayemẽt imprimée:
Mon cœur s'auole à toy, à toy seul il veut estre,
Car en te contemplant il defaut à soy mesme:
L'œil, le goust, & la main, se trompent en toy mesme,
La seule foy de l'ouye, suffit pour le cognoistre.

Ie voy tout ce qu'a dit: le Fils de Dieu viuant,
N'y ayant verité plus vraye que sa parole;
Sa Deité se cache, quand en Croix il s'immole,
Icy l'humanité miraculeusement:

Toutefois confessant, & voyant l'vn & l'autre,
Ie veux ce que vouloit le larron plein d'hommage?
Ainsi que sainct Thomas, tes mains ie m'enuisage;

Si te confesseray-ie mon vray Dieu & nul
autre:
Rends moy de plus en plus ma foy viue
& complete:
Qu'en toy soit mon amour, & ma fiance
parfaicte.

O ! sacré memorial de la mort du
Sauueur,
Vray pain donnant la vie à l'ame du
pecheur;
Accorde à mon ame qu'elle viue de toy;
Fais luy diuinement, mon Seigneur &
mon Roy,
Amoureux Pelican, rejaillir tes dou-
ceurs:
Et du Bausme Diuin de ton sang espan-
ché,
Remedie à ses maux, appaise ses lan-
gueurs:
Nettoye sa soüilleure, son ordure, &
peché.

De ce sang vne goutte tant petite soit
elle,
Suffit pour la guarir de sa playe mortelle
Voire de nettoyer tout le monde honny

Du crime de nos peres, par son prix infiny.

Bon Iesus, que ie vois maintenant sous ce voile,
Ne me feras tu point ceste grace & faueur,
Qu'à la lueur de ta face, obiect de tout bon-heur,
Ie ioüisse bien-heureux, de ta gloire Eternelle?

Ces vers estans ainsi deuotement recitez, ou ouys reciter, apres auoir dit son *Confiteor Deo*, &c. & receu l'absolution & benediction du Prestre & dit, *Domine non sum dignus*, &c. auec autant d'humilité & deuotion que faire se pourra, qu'il reçoiue en toute asseurance la viande Celeste.

Apres la communion, s'ensuit l'action de graces, pour vn tant excellent benefice de Dieu : & outre les prieres de bouche, qui ordinairement se font, mesme au moyen de quelques liures pieux, il seroit

tres-vtile que la personne qui cõmunie se retirast au cabinet de son cœur, & meditast tacitement à part soy les paroles de son Seigneur Iesus, qui dit en l'Apocalypse, *C'est moy qui suis attendant à la porte, & qui heurte si quelqu'vn m'ouure i'entreray à luy, & souperay auec luy, & luy auec moy*; Car ces
Apoc. 3.
choses proprement appartiennent à ceux qui se retirent à part apres la communion: & le mesme Seigneur qui a institué ce Sacrement sous l'espece d'vn banquet, ne desire rien tant que les Chrestiens s'en approchent; & c'est ce qui est signifié en ces paroles, *C'est moy qui suis à la porte & qui heurte*, c'est à dire, c'est moy mesme qui m'inuite au festin commun, afin qu'ensemblement ie mange, *si quelqu'vn m'ouure*, consentant au bon desir que ie luy auray inspiré, *i'entreray vers luy*, par la communication de ce Sacro-Sainct Conuiue, *& souperay auec luy & luy auec moy*: Car Dieu est dit souper auec nous, lors

qu'il se res-joüit de nostre proffit spirituel, selon ce dire du Prophete, *Le Seigneur se res-joüira en ses œuures*, & au mesme lieu, *que ma parole luy soit agreable; quant à moy ie me res-joüiray au Seigneur.* Esquelles paroles se voit exprimée la mutuelle res-joüissance, & comme le doux banquet que Dieu faict auec l'ame, & l'ame auec Dieu: Car Dieu se plaist au profit spirituel de l'ame, & l'ame se res-joüit des benefices qu'elle a reçeu de Dieu: desquels le principal & plus grand est que luy mesme par ce magnifique Sacrement, s'est comme daigné lier & attacher auec elle. Que l'ame fidelle pense donc, apres ce Viatique receu quelle chose douce & fructueuse pour elle, d'auoir logé en soy Iesus-Christ comme hoste, & qu'elle songe à cecy pendant que les especes sacrées se digerent, qu'elle a hebergé, dis-je, chez soy & dans soy Iesus-Christ, non seulement comme Dieu, mais aussi

Psal. 103.

comme homme: qu'elle peut hardiment & asseurement entreprendre toutes choses auec luy, & passer auec luy tous perils, toutes angoisses & frayeurs, au sortir de cette vie, se recommander à luy de tout son cœur, & le requerir qu'il la prenne en sa sauue-garde durant la tentation, qu'il luy donne pour ayde & protecteur son sainct Ange, & la conduise au port de salut.

CHAP. VIII.

Du huictiesme precepte de l'Art de bien Mourir, quand la Mort est proche : sçauoir, de l'extreme Onction.

LE dernier Sacrement est l'onction sacrée, qui peut apporter vne grande consolation au malade, pourueu que l'on cognoisse sa vertu, & que l'on reçoiue ce Sacrement en temps & à propos.

Ce Sacrement est suiuy de deux effects tres-grands, comme nous auons dit au chapitre precedent : il cause la santé du corps, & la remission des pechez : traictons en peu de mots de l'vn & l'autre : touchant le premier, sainct Iacques di- Iacq. 5.
soit, *y ail quelque malade entre vous*

qu'il face venir les Prestres de l'Eglise, & qu'ils prient sur luy, l'oignans d'huile au nom du Seigneur, & l'oraison de foy sauuera le malade : Voyla vne promesse assez claire : mais pourquoy rarement auiourd'huy les malades reuiennent ils en santé apres la saincte Onction ; Il y a deux raisons : l'vne est que ce Sacrement se confere au iourdhuy aux malades plus tard, qu'il ne faudroit : car il ne faut pas esperer des miracles par ce Sacrement, car quel miracle seroit-ce, si celuy qui vit viuoit tousiours en perpetuelle santé ? mais si ce Sacrement se conferoit aux malades, lors qu'ils commencent à deuenir malades auec peril de la vie, certes nous verrions souuent l'effect de la santé s'ensuyure, non pas en vn moment, mais auec le temps, qui est la cause pour laquelle l'extreme Onction ne se confere pas à ceux qui pour quelque delicts sõt executez par iustice, pource que telles gẽs ne peuuent euiter la mort sans quelque sorte de miracle.

L'autre cauſe eſt, pource qu'il n'eſt pas touſiours neceſſaire que le malade ſoit libre de ſa maladie, mais pluſtoſt mourir, & auſſi la priere de l'Egliſe telle quelle eſt, & qui ſe faict en cette extreme Onction, ne demande pas abſolument la ſanté du malade, ſinon ſeulement ſi elle luy eſt vtile pour le ſalut eternel.

L'autre effect de ce Sacrement eſt la remiſſion des pechez; car ainſi le dit ſainct Iacques, *Et s'il eſt en pechez ils luy ſeront remis* : Mais pource que la remiſſion du peché originel appartient proprement au bapteſme & la remiſſion du peché actuel au bapteſme, ſi ceux qui ſõt baptiſez ſont adultes, ou au Sacrement de penitence : pource les Theologiens enſeignent que les pechez qui ſont remis au Sacrement de l'extreme Onction, ſont ſeulement reliques de pechez : Or il y a deux ſortes de reliques de pechez : Car quelquefois ſont appellez reliques de pechez les pechez mortels ou veniels qui ſont com-

mis apres le Sacrement de penitence receu, & ne sont point parapres declarez au Cōfesseur, ou par ignorance, pource que le penitent ne sçauoit pas qu'ils fussent mortels, ou par inaduertence, pource qu'il ne s'en est souuenu, & pource le malade n'aura point esté soigneux de chercher le confesseur, pour les luy reueler: Or ce sont ces reliques de pechez qui sont effacez par l'extreme Onction: & de ce gēre des pechez dit Sainct Iacques, *& s'il est en pechez ils luy seront remis*; ce que declarent assez apertement les Conciles de Florence & de Trente sess. 14. Can. 2.

L'autre genre de reliques de pechez est vn certain horreur, vne tristesse & fascherie qui saisit les malades: à quoy a eu esgard Sainct Iacques disant; *& le Seigneur l'allegera*: Car ce Sacrement resioüit les malades, lors qu'ils pensent aux promesses diuines, qui sont exprimées en ce Sacrement: & pour cette cause, ce Sacrement ne deu-

roit estre differé iusques à l'extremité du temps, auquel le malade voit & n'entend plus aucune chose.

Or de quelle vtilité soit ce Sacrement, il se peut recueillir de la forme des paroles: Car cinq principales parties du corps sont oinctes, esquelles parties sont les sieges des cinq sens naturels, c'est à sçauoir le sens de la veuë, de l'ouye, du fleurer, du gouster & toucher; & à l'instant dit le Prestre; *Dieu te pardonne en tout ce que tu pourras auoir failly par l'ouye, la veue*, &c. parceque cette oraisõ est la forme du Sacrement, sans doute elle opere auec efficacité, ce que les paroles portent, s'il ny a quelque empeschement au contraire de la part du receuant.

Et combien grande soit la liberalité & benignité de Dieu en ce Sacrement, il se peut sçauoir de celuy qui considerera vn peu, quelle multitude de pechez procede cõme de leurs sources, de ces cinq sens exterieurs. Et c'est la cause

pourquoy si Malachie Euesque d'Hybernie, duquel sainct Bernard a escrit la vie, ayant differé pour quelques heures d'administrer le Sacrement d'extreme Onction à vne noble fẽme malade, & qu'aussi tost ceste femme fust allée de vie à trespas sans ce Sacrement, fut saisi d'vn tel regret qu'il se coucha au lict de la defuncte auec ses Prestres, & y passa la nuict en prieres & en larmes, attribuant à sa coulpe propre ou de ce que ceste femme n'auoit recouuert sa santé par ce Sacrement, ou de ce que par le mesme, elle n'auoit recueilly ceste tant ample liberalité du Seigneur par la remission de ses pechez. Et pource que ce sainct Euesque estoit amy de Dieu; il obtint par ses larmes & prieres, que ceste femme resuscitast, & ayant esté oincte auec grande deuotion par les mains de ce sainct homme, elle receut double fruict de ceste onction sacrée, car elle retourna en bonne santé, ves-

quit encore plusieurs années, & ne perdit point l'Indulgence de ses pechez, comme pieusement nous croyons: Cet exemple d'vn si grand personnage, reduite par escrit par vn autre tres-sainct en toute fidelité, peut persuader facilement à tous Chrestiens, quel estime il faut faire pe ce reuerable Sacrement.

CHAP. IX.

Du neufiesme precepte de l'Art de bien Mourir, la mort estant proche, qui est de la premiere tentation du Diable, sçauoir de l'Heresie.

A L'arriuée de la Mort, qui est nostre ennemy, *comme vn Lyon rugissant*, ne s'oublie pas, mais accourt incontinent à l'homme, comme vn affamé apres sa proye, & auec toutes ses forces se trouue en ceste luitte derniere pour assieger l'esprit & l'ame de la personne qui se meurt.

Il commence son premier combat par la tentation, sur le fait de la foy : Car comme les choses que nous croyons, ne sont pas seulemẽt au dessus du sens, mais aussi sont re-

leuees au dessus de la raison naturelle: & mesme la foy qui est le fondement de nostre iustification, s'ensuit que si ce fondemẽt est sappé, tout l'edifice des bonnes œuures est à bas: Et ceste tentation est la plus grãde de toutes, pource que nous auons à combattre auec vn ennemy, qui est non seulement docte & subtil, mais qui est accoustumé aux combats dés le commencement du monde: C'est luy qui a deceu tous les Princes des Heretiques, entre lesquels il y en a eu bon nombre de sages, de doctes & de subtils: Fort bien donc l'Apostre nous admoneste, disant, *Nous n'auons pas vne luitte à faire auec la chair & le sang*, c'est à dire, auec les hommes, *mais auec les choses plus spirituelles de la malice entre les celestes*, c'est à dire auec les Diables, qui sont esprits, & esprits tres-meschans & subtils, & qui nous voyent du Ciel aërien: nos armes propres pour ceste guerre ne sont pas les disputes, mais la nuë & simple foy de la veri- Ephes. 6.

té, ainſi nous l'enſeignent les Princes des Apoſtres, ſainct Pierre, *Voſtre ennemy le Diable, tourne comme vn Lion rugiſſant cherchant quel il deuorera*, auquel *reſiſtez forts & fermes en la foy*: & ſainct Paul, *en toutes choſes armez-vous du bouclier de la foy, par lequel vous puiſsiez eſteindre les dards enflammez du treſ-meſchant ennemy*: Dōc par la doctrine des Apoſtres, il ne faut pas diſputer auec le Diable, mais receuoir tous ſes coups auec le bouclier de la foy, & les luy renuoyer encore que cruels, enflammez & bruſlans, c'eſt à dire bien qu'ils ſemblent ſubtils & penetrās. Nous auons vne exemple vrayement effroyable dans Pierre Baroc, Eueſque de Pauie, qui a eſcrit trois liures de la raiſon de bien mourir; Voicy comme il parle en ſon ſecōd liure: *Il y auoit autrefois, comme i'ay appris, deux hommes fort doctes, qui eſtoient les premiers de leur eſcole pour la diſpute, tous deux ſages, bien morigenez & fort religieux; l'vn deſquels ayant quitté le monde, il ne demeura plus*

1. Pier. 5.

Ephes. 6.

que l'autre qui luy surnesquit ; auquel comme il estudioit en sa Bibliotheque sur les liures de l'Escriture saincte, celuy qui estoit mort apparut tout en feu ; & comme tout effrayé il luy demandoit la cause d'vne si grande peine, il luy respondit en plorant. Quand i'estois sur le point de partir de ceste vie, est venu à moy l'ancien ennemy, & pource qu'il me recognoissoit docte, commença de m'interroger ce que ie croyois de la foy ; auquel ie respondis que ie croyois ce qui estoit couché au symbole des Apostres ; & me pria que ie luy exposasse les choses qui sembloient estre plus obscures, Ie les luy exposay selon ce que i'auois leu au Symbole de sainct Athanase ; & ne croyois le pouuoir faire auec plus de lumiere & de verité : Puis dist, ce n'est pas, dit-il, ce que tu pense, car pour les choses qui concernent la personne du Pere, elles sont en partie claires & veritables, & en partie obscures & fausses : Car il est veritablement eternel, & toutesfois comme il est tousiours Dieu, il n'est pas tousiours Pere, mais premierement Dieu, & puis apres Pere : Et comme oyant ces choses, ie disois

que c'estoit là vne doctrine Heretique & Diabolique; il me respondit, disant, il ne faut disputer en criant, mais auec raisons, si nous desirons tirer la verité de cecy; quant à moy ie peux dire facilement ce que ie sçais pour deffendre mon opinion, pour expliquer la tienne comme tu pourras, & tu me retireras d'vn grand erreur: Quant à moy miserable, qui presumois de mon esprit & de mon sçauoir plus qu'il n'estoit raisonnable, comme ie fus entré en dispute auec luy, comme auec vn autre homme cõmun; par les raisons qu'il alleguoit contre ma croyance, & qui plus m'estonnoit rapportant mesme force tesmoignages de l'Escriture saincte me mena peu à peu en vn tel labyrinthe d'erreur, qu'alors ie ne creus plus que le Fils & le S. Esprit estoient Dieu. Là dessus la mort me surprit, & en l'estat que i'estois elle me presenta deuant mon Iuge; & là aussi tost fus condamné de m'en aller en ce feu, lequel, quoy qu'il soit tresgrand, ie l'estimerois tolerable, s'il deuoit finir apres mille millions d'années: mais il est eternel, & tel, qu'il

n'y a aage d'homme qui en ait ouy parler de semblable, & là dedans ie deteste à toute heure ma science qui m'a mené en ce miserable precipice d'erreur; & cela, dict, il, disparut: Or celuy qui estoit au monde, estant fort estonné sur la nouueauté de la chose, & sur la peine de son amy deffunct, rentra en soy-mesme, premierement, puis raconta à ses amis ce qu'il auoit veu, & leur demanda aduis de ce qu'il seroit bon à faire, sur cecy: & fut deliberé entr'eux, que chacun garderoit la foy que l'Eglise Catholique tient & garde: vn peu apres il deuint malade de la maladie dont il mourut; & voyla qu'à l'heure de sa mort le mesme ennemy se presente à luy encouragé du succez de la premiere dispute: Il l'interroge de la foy, ce qu'il croyoit: & respond qu'il croyoit ce que l'Eglise Mere croit: & derechef luy demande ce que croyoit l'Eglise: Ce que ie croy, dit-il, & tousiours en ceste maniere il respondoit ie croy ce que l'Eglise croit, & l'Eglise ce que ie croy, les assistans qui estoient res

de luy, voyans comme il estoit interrogé par quelqu'vn, & continua ainsi sa respõce iusques au dernier souspir de sa vie: & arriua ainsi qu'ayant euité l'astuce du Diable, il s'enuola droit au Ciel: Et quelques iours apres il s'apparut aux amis auec lesquels il auoit deliberé de cet affaire, biẽ en autre posture que n'auoit fait son amy decedé auãt luy, & leur rendit graces, de ce que par leur bon aduis & conseil, il estoit paruenu au Royaume des Cieux. Nous auons descrit ces choses comme elles se sont passées, & n'auons pas creu estre chose superfluë de la raconter au long, afin que par l'infortune de l'vn, & par le bon heur de l'autre, vn chacun apprenne comme il faut disputer de la foy auec le Diable: & que c'est assez en matiere de foy de se conformer à ce qu'en croit l'Eglise Catholique: Voyla ce que dit Baroc, auquel nous n'auons rien adiousté.

CHAP. X.

CHAP. X.

Du dixiesme precepte de l'Art de bien Mourir, la Mort estant proche, qui est de la seconde tentation; sçauoir du Desespoir.

L'Autre tentation est le desespoir, de laquelle le Diable tente non seulement les meschans, mais aussi les plus iustes : Mais singulierement les hommes tres-meschans, & espere à l'heure de la mort les conduire en ce miserable gouffre de desespoir : Car il represente deuant les yeux tous les crimes qu'ils ont commis en leur vie, comme escrit d'vn certain soldat le venerable Bede liure 5. de l'Histoire de son pais, duquel les paroles sont: Liu. 5.
Il y auoit vn certain quidam du temps c. 14.

de luy, voyans comme il estoit interrogé par quelqu'vn, & continua ainsi sa respõce iusques au dernier souspir de sa vie: & arriua ainsi qu'ayant euité l'astuce du Diable, il s'enuola droit au Ciel: Et quelques iours apres il s'apparut aux amis auec lesquels il auoit deliberé de cet affaire, biẽ en autre posture que n'auoit fait son amy decedé auãt luy, & leur rendit graces, de ce que par leur bon aduis & conseil, il estoit paruenu au Royaume des Cieux. Nous auons descrit ces choses comme elles se sont passées, & n'auons pas creu estre chose superfluë de la raconter au long, afin que par l'infortune de l'vn, & par le bon heur de l'autre, vn chacun apprenne comme il faut disputer de la foy auec le Diable: & que c'est assez en matiere de foy de se conformer à ce qu'en croit l'Eglise Catholique: Voyla ce que dit Baroc, auquel nous n'auons rien adiousté.

CHAP. X.

CHAP. X.

Du dixiesme precepte de l'Art de bien Mourir, la Mort estant proche, qui est de la seconde tentation; sçauoir du Desespoir.

L'Autre tentation est le desespoir, de laquelle le Diable tente non seulement les meschans, mais aussi les plus iustes : Mais singulierement les hommes tres-meschans, & espere à l'heure de la mort les conduire en ce miserable gouffre de desespoir : Car il represente deuant les yeux tous les crimes qu'ils ont commis en leur vie, comme escrit d'vn certain soldat le venerable Bede liure 5. de l'Histoire de son païs, duquel les paroles sont: Liu. 5. c. 14.
Il y auoit vn certain quidam du temps

de Coenred, qui regna apres Edilred, homme reuestu en soldat, qui plus qu'il estoit agreable au Roy pour son industrie exterieure, plus estoit-il deplaisant à soy-mesme pour sa negligence interieure: Le Roy l'admonestoit souuent, qu'il fist penitence de sa vie miserable, & qu'il quittast ses pechez auant que la mort le surprist, où alors il perdroit toute occasion de s'amender & de se repentir: mais qu'il fust souuent aduisé de ce faire, il mesprisoit les paroles de salut, & promettoit tousiours de se conuertir auec le temps: sur ces choses le voyla saisi d'vne forte maladie: vers lequel estant entré le Roy pour le visiter, (Car il l'aymoit fort) il le pressoit fort qu'au moins auant qu'il mourust, il fist penitence de ses pechez: & il respondoit, qu'il ne vouloit pas alors confesser ses pechez, mais qu'il attendroit le temps qu'il fust guery, de peur que ses compagnons le voyants ne dissent qu'il le feroit pour la crainte de la mort: il parloit courageusement, luy sembloit, mais comme il apparut, il fut miserablement deceu par apres par la fraude du Diable: & comme sa maladie

augmentoit, le Roy entra derechef en sa chambre, mais il dist au Roy en criant d'vne voix miserable, Que veux-tu maintenant! Qu'es-tu venu faire icy! tu ne me peux apporter aucune vtilité, ny salut: Le Roy luy dit, il ne faut ainsi parler, sois sage; Ie ne suis pas insensé, dit-il, mais i'ay deuant mes yeux ma meschante conscience. Peu deuant toy, sont entrez deux beaux ieunes hommes, & se sont tenuz pres de moy, l'vn au cheuet de mon lict, l'autre à mes pieds: l'vn luy donna vn petit liure tres-beau, mais tres-menu, & me le donna à lire, & y ay veu escrit dedans tout le bien que i'ay fait, mais il estoit tres-petit & peu: Incontinent apres est suruenuë vne multitude de meschans & horribles esprits; alors le plus noir de face d'entr'eux, & qui sembloit estre le chef, produisant vn roolle d'vn horrible regard, ford grand & fort gros, & insupportable pour sa pesanteur, & commanda à l'vn de ses gens de me le donner à lire; lequel apres que ie l'eusse leu, i'y trouuay tous mes pechez escrits, non seulement ceux que i'auois commis d'acte & de parole, mais iusques aux

moindres de mes pensées, escrites là dedans en caracteres tres-noirs : ainsi parloit ce miserable desesperant, & peu de temps apres venant à mourir, il fut contraint de faire penitence eternelle sans fruict : au lieu qu'il la pouuoit faire en brief & temporellement en ce monde: Voyla ce que dict Bede : d'où manifestement nous voyons ce que le Diable nostre ennemy a fait enuers ce miserable soldat, l'empeschant premierement de faire penitence, soubs l'esperance d'vne vie, puis apres le portant en desespoir à sa mort.

Liu. 5. ca. 25. de l'Histoire d'Anglet.

Il y a encore vn autre exemple dans le mesme autheur au Chapitre suyuant, où il dit ainsi; *I'ay cogneu moy-mesme vn frere, que pleust à Dieu que ie n'eusse iamais cogneu*, lequel ie pourrois bien nommer, s'il estoit necessaire, cestuy-cy estant reduit en vn monastere fort noble, y mena vne vie fort ignoble & mauuaise : estant atteint d'vne maladie incurable ; le voyla incontinent aux extrémes, alors

il appella ſes freres, & s'atriſta merueilleuſement deuant eux, & ſemblable à vn damné, commença à dire qu'il voyoit les Enfers ouuerts, & Satan là dedans engouffré au profond de ce lieu, Cayphe auſſi auec tous les autres qui ont liuré noſtre Seigneur à la la mort, bruſlans dans les flammes aupres de luy : en la compagnie deſquels ie voyois helas ! vne place preparée pour moy miſerable damné. Les freres oyans ces choſes, commencerent de l'exhorter ſoigneuſement qu'eſtant encore en vie il fiſt penitence : Mais en ſe deſeſperant reſpondoit: il n'eſt pas maintenant temps de changer de vie, pource que ie voy à preſent mon iugement accomply : Et diſant ces choſes, il expira ſans receuoir le ſacré Viatique, & ſon corps fut enterré és lieux plus retirez du Monaſtere : voyla ce que dit Bede. Or ce que dit ce miſerable moyne, qu'il n'eſtoit pas lors au temps de changer de vie, il ne diſt

pas cela selõ la verité de son cœur, mais il le dit par l'astuce & fallace du Diable : Car le sainct Esprit crie apertement par Ezechiel le Prophete, que tousiours Dieu est prest d'embrasser ceux qui se conuertissent du peché à penitence : Ce que declare plus apertement sainct Leon Pape en l'Epistre à Theodore Euesque de Frioul, en ces mots, *nous ne pouuons auoir des mesures de la misericorde de Dieu, ny deffinir les temps pour aller vers lequel la conuersion ne souffre point de remise, disant le Sainct Esprit par le Prophete, Quand tu pleureras en ta conuersion, alors tu seras sauué.*

Ezech. 18. & 33.

I'adiousteray encore vn exemple ou deux, par lesquels on verra qu'aussi le Diable tente les plus iustes au sortir de cette vie, par le peché de desespoir : Il y en a vn dans Laurent Surius, en la vie du bien-heureux Comte Elzear, qui a vescu en virginité auec sa femme Dalphine, & a faict plusieurs beaux miracles apres sa

Tome 5. au iour 27. Septembre.

mort : & ce pendant au sortir de cette vie il a enduré de grandes tentations : voicy comme parle l'autheur susdict au chapitre dernier. *Estant en l'extremité de son agonie, il monstra vne face fort horrible, d'où on pouuoit colliger qu'il estoit en grande detresse pour les choses qu'il luy proposa : & en ce conflict s'escria, la force des Demons est grande : mais cette force fut tout à faict destruicte par sa vertu, & par les merites de la Sacro-Saincte Incarnatiõ & Passiõ de I. Christ : par apres il s'escria de rechef disant, i'ay entierement vaincu : quelque peu de temps apres, il dit auec vn grand cry; ie me sousmets entieremẽt au iugement de Dieu : & ayant dit ces choses, son visage retourna en sa premiere forme, & estant meslangé de ie ne sçay quelle rougeur & splendeur & beauté, il rendit l'ame.*

L'autre exemple est encore plus terrible, il est chez Iean Climacus, qui raconte d'vn certain religieux venerable nõmé Estienne, qui ayant passé quarante ans de sa vie en ieusnes, veilles, lar-

mes, prieres, & orné d'autres vertus dans le desert, il arriua finalement au terme de la mort, & comme il estoit en son extréme agonie, il fut tellement accusé de crimes par les Demons, qu'il fust comme contrainct de se desesperer, mais s'estonnant en luy mesme, & ayant les yeux ouuerts, commença à respondre à ceste accusation de Satan, *i'ay faict cela quelquefois certainement & est vray: mais par penitence & par larmes i'ay efface ce crime, mais aussi quelquefois il n'a esté ainsi, vous mentez*: Et derechef; *vous dictes vray, mais i'ay pleuré & serui*: en quelques choses toutesfois, disoit il, *vous m'accusez veritablement, & n'ay dequoy respondre*: & ainsi mourut, laissant vn doute apres luy, de son salut ou de sa damnation: ainsi tous ces exẽples & plusieurs autres de mesme nous enseignent qu'auant que la mort arriue que nous purgions soigneusement nostre conscience, & ne deseperer iamais de la misericorde de Dieu.

CHAP. XI.

De L'onziesme precepte de l'Art de bien mourir, la Mort estant proche, qui est de la troisiesme tentation, sçauoir de la Hayne de Dieu.

NOstre ennemy le Diable, ne se trauaille pas seulement de tout son pouuoir, de despoüiller les mourans, de la foy & de l'esperance, & les precipiter en erreur & au desespoir: mais aussi il s'efforce de separer les amis de Dieu arriere de son amour, & leur susciter la haine, & les porter aux blasphemes, voire les inuiter à suyure les arts magiques, & tels pour la plusspart de ceux qui font ces choses, ne craignent nullement la

mort, ny les peines d'Enfer: car ils esperent qu'en enfer ils y meneront vne vie heureuse, c'est à dire qu'ils seront compagnons des Diables, qu'ils se persuadent regner és enfers: Ceux qui escriuent de cecy sont Grillaud au liure des Sortileges question neufiesme nõbre deux, & Martin Delryo, liure 6. de ses Disquisitions Magiques chapitre premier, section 3. ainsi donc parlent ces autheurs, apres que les Sorcieres sont prises comme elles mesmes l'ont confessé, alors le Diable les sollicite & persuade à ce qu'elles persistent iusques à la mort; & s'il faut qu'elles soient amenées au lieu du supplice, & que le feu soit allumé en leur presence, il leur promet qu'il deliurera leurs corps de la corde & des flammes, & qu'elles ne seront nullement offensées par le feu: Que s'il faut qu'elles meurent par feu, il leur persuade que cette mort se receura sans douleur, & qu'estans sortis de cette vie sans

aucun sentiment de supplice, dit qu'elles seront transportées à vne vie bien-heureuse, où elles serõt semblables aux Diables, qu'elles aurõt mesmes forces, mesmes sciences, mesme richesses, puissance & plaisirs; voila comme le Diable trompe & deçoit les hommes, par ses fallacieuses promesses.

Il y en a encore d'autres, qui encore qu'ils ne soient enchanteurs ny magiciens proprement, il sont toutefois tellement aueuglez d'auarice, qu'ils deuiennent presque semblables aux infidelles; & par ce non sans cause, l'Apostre a appellé l'auarice seruitude d'Idoles. Ephes. 5. Colossi. 3.

Moy mesme voyant vn iour vn malade se mourant, comme ie commençois à luy parler de la preparation requise pour sortir de ce monde, il me respondit auec constance & sans crainte, *Monsieur, i'ay desiré vous parler non pour moy, mais pour ma femme & mes fils: quant à moy ie m'en vays és enfers, & n'est besoing*

que vous faciez aucune chose pour moy: il dist ces choses auec vn esprit fort paisible, comme s'il parloit de faire quelque voyage à vn village, ou en quelque bourg: la cause de cecy estoit que le Diable s'estoit rendu maistre de son ame, de maniere qu'il ne desiroit aucunement se separer d'auec luy: & toutesfois il n'estoit ny Magicien, ny Negromancien, mais il exerçoit vn art fort perilleux, & estoit addonné au gain & à l'auarice, ne se souciant de iustice ny d'iniustice, pourueu qu'il enrichist, s'estant ainsi oublié non seulemẽt de Dieu, mais mesme de son ame: En somme comme auec plusieurs paroles, ie me trauaillois pour le ramener à vne meilleure pensee, ie ne peux rien auancer sur son esprit. Quelqu'vn voudra possible sçauoir quel Art cestuy-cy exerçoit; ie diray que sa fin a seruy d'exemple & d'amendement pour ceux qui luy sont semblables: il estoit Procureur & solliciteur de causes,

du nombre de ceux qui ne se soucięt, si vne cause est iuste ou iniuste à deffendre ; & par ce font tort à l'vne & l'autre des parties, pourueu qu'ils emplissent leur bourse.

I'adiousteray vn exẽple, puis que ie me voy tombé sur ce propos: vn certain personnage fort docte traictoit vn iour auec moy, m'exposant les merites de la cause d'vn quidam; & luy interrompant son discours luy dit, qu'il me sembloit que ceste cause estoit iniuste & nullement à deffendre, & me respondant il me dist, quant à moy, ie ne suis point Aduocat de verité ny de iustice, mais de mon seruiteur, il est de mon deuoir que i'expose les merites de la cause que i'ay entrepris de deffendre: Le iuge verra & cognoistra en faueur de qui il donnera sentence: Or pour moy ie ne desire point en cecy estre creu seul, mais plustost croyez le Docteur S. Thomas, tres-grãd & tres-sainct personnage, voicy comme il parle en la seconde partie de sa somme;

xx. quest. 71. Art. 3. *Ie respõd qu'il faut dire qu'il n'est loisible à personne de cooperer à mal faire, soit en consultant, soit en procurant, ou consentant en quelque maniere que ce soit, pource que celuy qui ayde & qui conseille est autant que celuy là mesme qui fait : & l'Apostre dit escriuant aux Romains,* Rom. 1. *que ceux sont dignes de mort qui sont non seulement le peché, mais aussi qui consentent à celuy qui fait le peché, d'où vient, comme i'ay dit, que tous tels & semblables sont sujets à restitution. Or il est tres-certain qu'vn Aduocat donne ayde & cõseil à celuy duquel il deffend la cause; d'où vient que si par malice aucun deffend vne cause iniuste, il offence mortellement, & est tenu à restituer le dommage & le tort fait à la partie contraire, contre tout droict & iustice : que s'il la deffend ignoramment, croyant qu'elle soit iuste, il est excusé selon que l'ignorance peut estre excusée;* Voyla ce que dit sainct Thomas: & le Cardinal Caietan expliquãt ces dernieres paroles de Sainct Thomas, dit, *Celuy qui deffend vne cause iuste ou iniuste, encore qu'il ne sçache point quelle*

soit iniuste, il offence non par ignorance, mais auec ignorance, qui n'excuse point, & deffend iniustement, comme aussi celuy qui n'a soing de discerner si vne chose est iuste ou iniuste: car telle sorte de gens negligent de sçauoir, ce qu'ils sont tenus de sçauoir.

A ces tentations on en peut adiouster vne autre, qui ne nuit pas tant, qu'elle profite, encore que le Diable la practique pour nuire: Car cet ennemy du genre humain se presente ordinairemēt aux mourans auec vn aspect terrible & espouuantable, afin que s'il ne les peut deceuoir, au moins il trouble & empesche le plaisir qu'ils prennent à l'oraison, ainsi Seuere Sulpice escrit du bien-heureux sainct Martin, que le Diable se presenta à luy à l'heure de sa mort, auquel il dit, *Que fais-tu icy, meschante & cruelle beste, tu ne trouueras rien de funeste en moy*. Le Venerable Pierre Damian escrit aussi en la vie de sainct Odile, que le Diable luy apparut vn peu deuant sa mort, auec vne face

fort effroyable, dequoy sainct Odile raconta, disant; *A l'heure mesme de mon trespas, ie vis en ce coing-là (Car il monstroit la place quasi auec le doigt) vne figure fort noire & terrible, qui m'espouuanta de son horreur, & commença à me tenter: mais par la vertu confortante de Iesus-Christ, il ne me peust nullement nuire.*

Au 27. Auril. Aussi sainct Adeline Euesque de Sez, escrit ainsi dans Laurent Surius en la vie de saincte Oportune vierge, que le Diable s'apparut à elle à l'heure de sa mort en forme d'vn tres-noir Ethiopien, des cheueux & de la barbe duquel distilloit de la poix blanche & liquide, ses yeux estoient comme vn fer chaud qui se tire du feu, iettant mille estincelles de feu: la flamme sortoit de sa bouche & de ses narines, & auec vne vapeur sulphurée & fort puante.

Et la raison pour laquelle Dieu permet que ses saincts soient ainsi exercez par des visions si horribles,

est celle-là mesme que donne l'Ange du Seigneur, en la vie de sainct Aicard, chez Laurent Surius : Car comme le Diable estoit en vn certain Monastere fort vigilant & ententif à sa proye, le sainct Ange Gardien de tout ce Monastere, dit au Diable, *Tu fais icy vn office tres-profitable aux* Religieux, *mais de nul fruict & profit pour toy ; cela leur sert pour l'expiation de leurs pechez, & de confusion pour toy*, & le Diable respondit, *Ne suis-ie pas debiteur à ces Chrestiens, & interessé à leur salut!* L'Ange luy repart, *Tu leur es debiteur, car s'il y a quelque chose en eux qui soit à reprendre, ils seront purgez par ta vision* : Et vn peu apres, le mesme Ange disoit à sainct Aicard, parlant du Diable, *Ne crains point deuant sa face, car il ne luy est donné aucun pouuoir de nuire à ceste famille de Chrestiens, sinon de les espouuanter quand l'ame est sur le point de se departir d'auec le Corps, mais ceste ter-*

Au 15. Septemb.

re leur sera vne vraye expiation de
pechez ; que s'il y a quelque cho-
se de mauuais en eux, il
sera expié par l'effroy
de sa vision.

CHAP. XII.

Du douziesme precepte de l'Art de bien Mourir, la Mort estant proche, qui est du premier remede contre les tentations du Diable.

NOus auons és chapitres precedents rapporté quatre sortes de tentations, desquelles les mourans sont ordinairemẽt assaillis à l'heure de la mort: Or contre ces quatres, on se peut pratiquer deux sortes de remedes, l'vn est pour ceux qui ont encore l'entendement sain, & peuuent ouyr & entendre ce qu'on leur dit: l'autre est general pour tous, & tres-vtile & seur.

Quant au premier, si la ten-

tation est pour le faict de la foy, il ne faut nullement entrer en dispute auec le Diable, comme dit est: & faut aduertir generalement ceux qui sont tentez, que si la tentatiõ est de la nature de Dieu, qui est vn essence, & trine en personne; faut instruire le malade, & luy faire cognoistre combien grande est son ignorãce sur les choses creées, non seulement spirituelles, mais aussi corporelles: car la plus grand' part des hommes, ne se peut pas facilement persuader que chaque estoille du firmament soit plus grande que toute la terre: & neantmoins les Mathematiciens enseignent qu'il est tres-veritable. Que s'il est ainsi, que la chose corporelle ne peut estre cogneüe de plusieurs qui croyent toutefois aux hommes doctes, pourquoy ne croiront-ils pas ce que Dieu mesme nous a reuelé par ses Apostres & Prophetes, & a confirmé par plusieurs signes & miracles?

Que si la tentation appartient

és choses que Dieu a faictes & fait tous les iours cõme nous le croyons, comme est entr'autres la trãsmutation du pain & du vin au corps & sang de Iesus-Christ, restans seulement les accidens du pain & du vin ; il faut apporter des exemples des choses innumerables que nous croyons Dieu auoir faictes, & desquelles il n'y a nulle raison à rendre. Qui pourra comprendre que le monde ait esté creé de rien, seulement par le seul plaisir de Dieu ? & toutefois plusieurs de ceux qui croyent cela, ne peuuent croire au mystere de l'Eucharistie. Dauantage qui croiroit que tous les corps des morts, qui sont reduits en cendres & en poudres, ou qui ont esté enseuelis dãs le ventre des bestes, ou conuertis en herbes, puissent par le seul commandement de Dieu resusciter en vn moment, Et toutefois tous les Catholiques le croyent facilement, & le confessent au Symbole, mesme Iob l'a creu, il y Iob.19.

a plusieurs milliers d'ans auant eux, quand il disoit, *Ie sçay que mon Redẽpteur vit, & qu'au dernier iour ie seray releué de terre, & seray derechef*
Iob. 19. *reuestu de ma chair*: Donc de ces œuures de Dieu & de plusieurs autres admirables, qui surmontent nostre capacité, nous pouuons facilement croire les autres œuures Diuines que l'Eglise Catholique nous propose pour croire, puis
1. Thimoth. 3. qu'elle est, comme dit l'Apostre, la Colomne & le firmament de verité, telles & semblables choses peuuent estre proposées à ceux qui sont tentez du Diable, sur le subject de la foy.

Et à ceux qui sont tentez sur l'esperance, leur faut proposer la grandeur presque infinie de la misericorde de Dieu, qui excede le nombre & le poids de nos pechez, ainsi dit le Sainct Esprit par Dauid Psal. 144. *Le Seigneur est pitoyable & misericordieux, patient & grandement pitoyable: Il est doux à tous, & ses miserations sont sur toutes ses œuures*: Il

leur faut aussi proposer la propitiation du Mediateur, dont parle S. Iean, disant, *c'est luy qui est la propitiation pour nos pechez, non pour nos pechez seulement, mais pour les pechez de tout le monde* : faut encore proposer la vertu de penitence, laquelle si elle procede d'vn cœur vraiemẽt contrit, elle ne sera iamais reiettée deuãt Dieu: Car tres-veritablemẽt luy disoit le Prophete, *Seigneur tu ne despriseras point le cœur contrit & humilié* : puis l'exemple de l'enfant prodigue, qui auoit prononcé ces paroles, *mon Pere i'ay peché contre le Ciel & deuant vous*, qu'aussi tost les entrailles du Pere furent esmeuës, & se ietta sur le col de son fils, le baisa, le reuestit d'vne robbe pretieuse, luy mit l'anneau au doigt, & fit vn grand banquet, pource que son fils qu'il auoit perdu, estoit retrouué, il estoit mort, & estoit resuscité.

1. Ioan. 1.

Psal. 50.

Finalement faut proposer l'exemple de sainct Paul, qui lors qu'il persecutoit l'Eglise, fut preuenu

de la grace de Dieu, & de persecuteur qu'il estoit, fut fait predicateur; Ce qu'il escrit luy-mesme auoir esté fait, afin qu'à son exemple tous les pecheurs se conuertissent, & que personne tant scelerat & detestable pecheur soit-il, ne doit iamais desesperer de la misericorde de Dieu; *C'est icy vne parole fidelle, & digne d'estre receuë que Iesus-Christ est venu en ce monde pour sauuer les pecheurs, desquels ie suis le premier, & pource i'ay obtenu sa misericorde, afin que Iesus-Christ demonstrast sa patience enuers moy, pour l'instruction de ceux qui croiront à luy pour la vie eternelle.*

1. Timoth.1.

Et pour ceux qui sont tentez par le Diable par vne forte tentation contre la charité de Dieu, & par icelle sont excitez à hayr Dieu & aymer le Diable: Il leur faut remonstrer que le Diable est vn menteur, comme dit nostre Seigneur. *Quand le* Diable *parle, il parle mensonge de son propre, pource que c'est vn menteur*, & est son Pere: où ce mot,

Ioan.8.

son

son Pere, veut dire que le Diable est Pere de mensonge, comme enseigne sainct Augustin & sainct Iean Chrysostome : car c'est le Diable qui le premier de tous commença à mentir, lors qu'il dist à Eue & par elle à Adam, *Vous ne mourrez nullement* ; Dieu auoit dit à Adam, qu'il ne mangeast du fruict deffendu s'il vouloit ne iamais mourir : & le Diable au contraire leur dist qu'ils en mangeassent, & qu'ils ne mouroient point : & partant il ne faut iamais croire le Diable, pource qu'il est menteur & le Pere de mensonge. Dauantage le Diable est ja condamné au feu eternel, auec tous les siens qui l'ont suiuy ; ainsi dira le Seigneur aux damnez au iour du Iugement, *Allez maudits au feu eternel qui est preparé au Diable & à ses Anges* : & pource ceux-là s'abusent qui se donnent à son seruice, esperants regner auec luy aux Enfers apres la Mort, où ils croyent pos-

Traict. 41. sur S. Iean. Homil. 42. sur S. Iean. Genes. 3.

Math. 25.

ſeder richeſſes & grands plaiſirs. Finalement il ſe voit par experience, que toutes les promeſſes du Diable ſont trompeuſes ; & certes il ny a encore perſonne de noſtre cognoiſſance qui aye iouy des grands treſors que promet le Diable, ny aucun qui ayt peu eſtre liberé de la Mort, de la priſon ou de la galere par la puiſſance du Diable: Que les hommes curieux conſiderent ces choſes ſerieuſement, & certes il s'en trouuera peu, voire aucun d'eux, qui ſe vueille de Dieu treſ-puiſſant, treſ-ſage & treſ-bon, pour s'adonner au ſeruice du Diable qui eſt treſ-pauure, treſ-menteur & treſ-miſerable.

Nous ne dirons rien de la quatrieſme tentation, veu qu'il appert aſſez, que ceſte tentation n'eſt point ſi nuiſible que ſalutaire & profitable aux mourans: Mais ſi pour la ſupporter plus facilement quelqu'vn deſire quelque

tesmoignage de l'Escriture, qu'il
lise luy-mesme, ou permette
qu'on luy lise pendant que tel-
le vision dure, le Psalme
26. qui commence, *Do-*
minus illuminatio
& salus mea.

CHAP. XIII.

De XIII. precepte de l'Art de bien mourir, la Mort estant proche, qui est du second remede contre les tentations du Diable.

Nous auōs expliqué le premier remede cōtre toutes les tēta-tiōs du Diable, maintenant nous parlerons du second, qui sera commun & general contre toutes tentations : Ce grand & salutaire remede est en l'oraison, soit qu'elle se puisse faire par le malade, ou par autres pour luy, ou par luy & les assistans conioinctement : car il se sçait assez, combien vaut la priere à ceux qui craignent Dieu, principalement veu qu'il est assez notoire que le Diable ne peut tenter

ſinon autant que Dieu luy permet: il eſt comme vn Lyon rugiſſant, ou comme vn chien enragé, lié d'vne chaiſne de fer, qui ne peut mordre ſelon ſon deſir, mais ſeulement autant que Dieu qui tient ceſte chaiſne de ſa main treſ-puiſſante le luy permet. C'eſt ce qui eſt enſeigné par ſainct Auguſtin, expoſant ces paroles du Pſalmiſte, *Dis à mon ame, ie ſuis ton ſalut*, & rapportant l'exemple de Iob dit, *Di.. monſtra en cela la vraye cauſe de ce S. homme Iob, pource que le Diable n'a aucune puiſſance de nous oſter les choſes temporelles, ſinon celles qu'il reçoit de la puiſſance ſouueraine: Il pouuoit bien porter enuie au ſainct homme: mais il ne luy pouuoit pas nuire: Il le pouuoit accuſer, & non pas condamner: luy pouuoit il oſter quelque choſe? ſeulement vn ongle! ou le bleſſer au moindre de ſes cheueux, s'il n'euſt dit à Dieu, enuoye ta main? Qu'eſt-ce à dire, enuoye ta main? ſinon donne la puiſſance, il la receut donc & tenta Iob, & Iob fut tenté, mais le tenté emporte le deſſus, & le tentateur eſt* Pſal. 34.

vaincu : Dieu permit au Diable de luy oster ses biens, mais il ne delaissoit point interieurement ce sien seruiteur, & fit de l'ame & du courage de Iob comme vne forte espée, pour dompter la malice du Diable : combien vaut cela ! ie dis de l'homme & pour l'homme : l'homme qui auoit esté vaincu au Paradis, vainc & surmonte sur le fumier : là il est vaincu du Diable au moyen d'vne femme, icy il vainc & le Diable & la femme. Voyla donc comme sainct Augustin mõstre que le Diable ne peut sinon ce que Dieu luy permet, ainsi à son exemple l'ont enseigné S. Anthoine & sainct François, Ainsi sainct Athanase parloit de sainct Anthoine en sa vie. *Sainct Anthoine estant enuironné d'vne multitude de Demons, & se joüant d'eux leur disoit, si vous auiez quelques forces l'vn de vous suffiroit pour combattre auec moy : mais pource que Dieu a coupé vos forces, vous estes tous rompus, & qu'ainsi ne soit, le signe de vostre imbecillité paroist en ce que vo⁹ vo⁹ reuestez des formes d'animaux irraisonnables* : & se con-

fiant encore en son Dieu, *leur disoit, si vous valliez quelque chose, & si Dieu vous a donné puissance sur moy, il vous est permis de me deuorer : Car le signe de la Croix & la foy en Dieu nous sont vn mur inexpugnable contre vous.*

Sainct Bonauenture rapporte presque le mesme de sainct François, *Cherchant les lieux solitaires dans les deserts, ayant delaissé les Eglises, il s'en y alloit de nuict en priant, où il a soustenu souuent beaucoup de sortes d'horribles combats à l'encontre des Diables, lesquels combattans sensiblement auec luy le croyoient diuertir & troubler en sa priere, mais luy estant muny des armes du Ciel, plus rudement estoit-il traicté de ses ennemis, plus estoit il fort en vertu & ardant en œuure, disant confidemment à Iesus-Christ, prenez moy Seigneur sous l'ombre de vos aisles, deuant la face des impies qui m'ōt affligé; puis parlant aux Demons, leur disoit, ô malings esprits, faictes contre moy tout ce que vo⁹ pourrez, car vous ne pouuez rien sinon ce que la main vous donne pour estre faict, & moy ie me tiens*

S. Bonauent. en la vie de S. François c. 10.

prest auec ioye & plaisir, pour supporter & endurer tout ce qu'il aura ordonné que vous me ferez souffrir : & les Demons ne pouuans abbatre vn esprit si constant, se retirerent confus. Ayant donc posé ce fondement, que le Diable ne peut rien sinon ce que Dieu luy permet, il n'y a point de doute que l'ardente priere enuers Dieu soit de sains ou malades, profite beaucoup contre les tentations, singulierement si ceux qui prient sont amis de Dieu.

l. 4. de ses Dial. c. 39. Nous auons de cecy vn tres-bel exemple dans Sainct Gregoire, lequel asseure estre vne histoire arriuee en son Monastere, & la raconta comme il dit en vn sien sermon, voicy ses paroles ; *Celuy, dont il me souuient auoir faict mention en mes homelies faictes deuant le peuple, fut vn ieune enfãt fort inquieté, qui s'appelloit Theodore, qui suyuit son frere en mon Monastere, & plustost par necessité, que par bonne volonté.* C'est à sçauoir, il ne prenoit plaisir d'entendre quelqu'vn parler de son salut ; car

il ne pouuoit non seulement faire bien, *mais mesme il ne vouloit ouyr parler de bienfaire, & asseuroit que iamais il n'estoit arriué à l'habitude d'vne saincte conuersation en iurant, en se faschant, & en se mocquant : mais en ceste pestilence, qui affligea dernierement vne grande partie du peuple de ceste ville, estant frappé en l'aine, il fut incontinent assailly de la mort, & comme il rendoit le dernier souspir, les freres s'approcherent de luy pour conduire son ame à la recommandation de leurs prieres au sortir de son corps : & ja son corps estoit à demy mort en la partie inferieure d'embas, & n'y auoit plus qu'vn peu de chaleur vitale en son estomach, & plus ses freres le voyoient sur le terme de passer outre, plus ardemment estoient ils en prieres : & alors il commença à crier aux assistans & interrompre leur priere par sa voix, disant, retirez vous, retirez vous : voyla que ie suis liuré au Dragon pour estre deuoré, & ne le peut faire à cause de vostre presence : il m'a ja engoulé la teste auec sa gueule, retirez vous affin qu'il ne me face dauantage*

languir, mais qu'il face de moy ce qu'il en doit faire : si ie suis pour estre deuoré de luy, pourquoy est-ce que pour l'amour de vous ie demeuresi longuement en attente ? alors ses freres commencerent à luy dire, qu'est-ce que tu dis frere ? munis toy du signe de la Croix : ie le voudrois bien : mais ie ne peux, car ie suis pressé & enserré par les escailles de ce Dragon : Ce qu'ayans ouy les freres, se ietterent en terre, & prierent auec larmes pour sa deliurance. Et voyla que soudainement ce malade commença à crier, disant, Ie rends graces à Dieu, car voyla le Dragon qui m'auoit pris pour me deuorer, lequel fuit, & ayant esté chassé par vos prieres, il n'a peu icy demeurer dauantage : maintenant ie vous prie de prier pour mes pechez, car ie suis prest de me conuertir, & renoncer entierement à ma vie seculiere : ainsi dōc cet homme, qui comme dit est, estoit ja mort en la moityé de son corps, & estant resté quelque peu viuant, se conuertit à Dieu de tout son cœur, & ayant changé de volonté & de resolution, prit la discipline des verges, & aussitost il mourut.

Que ceux donc qui se trouuent aupres des mourans apprennent qu'il ne faut pas s'arrester à parler auec le malade, comme à prier Dieu pour luy : & ne faut pas permettre que toute sorte de personnes le voyent & l'assistent en cette derniere heure, mais seulement les personnes pieuses & deuotes, qui ont du credit par leurs prieres enuers Dieu : car l'oraison continuelle de l'homme iuste proffite & sert beaucoup: Et comme le Diable voyant qu'il luy reste fort peu de temps à faire son affaire, remeut toute pierre en cet article : ainsi les amis doiuent d'autant plus fort assister de leurs prieres leur amy mourant, en ce dernier destroict.

CHAP. XIV.

Du quatorziesme precepte de l'Art de bien Mourir, la Mort estant proche, qui est de ceux qui ne meurent point de maladie ordinaire, mais de quelque autre cause.

IVsques icy nous auons enseigné comment se doiuent preparer à la mort, ceux qui decedent de maladie : comme maintenant il semble qu'il est bon de parler de ce qu'il faut faire à ceux, qui sont en peril de mort, non par maladie ordinaire, mais pour quelque autre cause extraordinaire. Il y a trois sortes d'hommes qui sont en peril de mort, hors le cours des

maladies ordinaires : Car aux vns la mort est fort proche & certaine, sans qu'ils y pensent, elle les prẽd à l'improuiste, comme sont ceux qui se trouuent surpris d'apoplexie : ou qui sont frappez de la foudre du Ciel : aux autres la mort est proche, non improuiste ny certaine, mais fort coniecturable: comme sont ceux qui combattent auec les ennemis, & ou qui sont sur la mer, au fort d'vne perilleuse tempeste, aux autres finalement la mort est proche, non pas qu'ils y soient pris au despourueu, & ne leur est incertaine, comme sont ceux qui par sentence de iuge sont condamnez à mourir.

Le premier genre de ces hommes là, n'ont point de meilleur remede, que la continuelle & iournaliere meditation de la mort ; & à eux appartient ce sainct aduertissement du Sauueur, *Veillez, car vous ne sçauez ny l'heure, ny le iour* ; c'est Math. 25. vne fascheuse veritablement, mais vtile & pretieuse necessité, qui

pousse & contraint les hommes à choses profitables : Si le Seigneur disoit, veillez tous nuds exposez à l'air tres-froid iusques à ce que vous soyez tous gelez, & que vos chairs se deschirãs de toutes parts, vous veniez à mourir, comme ont veillé autrefois les quarante Martyrs, Ne faudroit-il pas faire cela pour paruenir en asseurance à l'eternelle felicité, & s'il disoit, veillez nud, attachez sur les grilles, iusques à ce que vous soyez consommé au feu auec de tres-aspres & cuisantes douleurs, comme a fait sainct Laurent : Ne faudroit-il pas faire cela d'vne gayeté de cœur, pour euiter le feu eternel? Mais nostre Seigneur ne commande point cela, ains seulement que nous veillions, de peur qu'estans endormis au peché le larron de nuict n'arriue, & nous desrobe l'or de la charité, les pierres pretieuses de la chasteté, ou le tresor de la foy, ou autres biens de vertu, & que nous trouuants oppressez de

pechez mortels, & attaquez de la mort, il nous face faire naufrage au chemin de la vie eternelle, pour nous precipiter au feu d'Enfer. Mais il y en a peu qui meurẽt auec tant de precipitation qu'on ne leur puisse donner quelque remede : Ie veux qu'il y en aye peu, mais ne seras-tu point, possible, de ceux-là, & l'vn de ce petit nombre, si tu en es, dequoy te seruira le nombre grand de ceux qui ont euité ce peril ! Escoute donc combien il est expedient que tu practique ce conseil de Dieu nostre Pere, qui crie, disant, *Veillez, veillez, car vous ne sçauez ny le iour ny l'heure.*

Pour l'autre genre d'hommes qui meurent à la guerre ou sont submergez en la mer par la force du vent & de l'orage, trois choses leur sont necessaires afin de bien mourir : Le premier, que iamais ils n'entrẽt en guerre s'ils ne cognoissent que le subiect de la guerre est iuste, ou bien s'ils ne sont cõtraints par le Prince de prendre les armes.

& n'ont aucune cognoissance de la
l.22.c.75. iustice ou de l'iniustice de la guerre : ainsi l'enseignent sainct Augustin en ses liures contre Fauste Manicheen, où il escrit, qu'autre est la raison du Prince commandant, autre celle du soldat obeissant, & enseigne que le Prince ne peut faire la guerre, si le sujet de l'affaire n'est iuste : trop bien le soldat peut-il suiure les armes, pourueu qu'il soit ignorant de l'iniustice d'icelles. Le second est qu'ils obseruent en la guerre les loix de sainct Iean Baptiste, qui estant interrogé des soldats, ce qu'ils deuoient faire
Luc.3. pour estre sauuez, respondit, *ne molestez personne, ne faictes tort à personne, soyez contens & satis-faicts de vos soldes*, le dernier est, que iamais il n'endurent vn peché mortel en leur ame : car autrement il sera facile que la mort qui enleue plusieurs testes en la guerre, ne les surprenne au despourueu, & leur assigne le dernier rendez-vous aux enfers : C'est pourquoy veritable-

mẽt les soldats qui sont és armees, sont tousiours en danger de la mort éternelle, voire autant que de perdre la vie temporelle, & autant voire plus affaire à se démesler de la tentation du Diable, qu'ils ont à se donner de garde des surprises des ennemis.

Ces mesmes choses se peuuent dire à ceux qui voguent sur la mer auec mille perils & dangers de la mort. Premierement ils se doiuent garder d'entreprendre aucun voyage de mer à mauuaise fin, comme pour detrousser les premieres flottes des marchands qui leur viennent au deuant, comme font les Pyrates & Escumeurs de Mer: Ou s'ils nauigent pour cause de guerre, qu'ils obseruent ces mesmes reigles du sainct Precurseur du Sauueur: Finalement qu'ils se donnent garde de croupir longuement en peché mortel, puisqu'estant exposez sur vn element si sujet au naufrage, il n'ont que trois doigts entre la mort & la vie.

Le troisiesme genre d'hommes, semblent pouuoir estre appellez heureux: car ou ils finissent leur vie iustement condamnez ou iugez faussement & sans cause si iustement, la mort qu'ils reçoiuent en gré sert pour la satisfactiõ de leurs crimes enuers Dieu, s'ils ont regret de les auoir commis si iniustement, & qu'ils pardonnent volontiers à ceux qui sont cause de leur mort à l'imitation du Fils de Dieu, qui pria pour ceux qui le crucifioient, disant, *Mon Pere, pardonne leur, car ils ne sçauent ce qu'ils font*, ceste mort leur est vne planche pour passer à la vie eternelle.

Adioustez que ceux endurent moins de mal en la mort que ceux qui languissent l'attendant en leur lict auec mille cuisantes douleurs & souffrãces: En apres ceux mourants auec tous leurs sens rassis & le iugement bien sain, se peuuent mieux disposer aux Sacremens de Penitence & de l'Eucharistie, & plus propres à faire de bõnes prie-

res, que ceux à qui la langueur du liɛt debilite les ſens, attiedit le courage, & oſte l'ardeur & la deuotion apres: Finalement ceux-cy ne mãquent pas en pluſieurs lieux d'auoir des hommes doctes, que les aſſiſtans iuſques à la mort les inſtruiſent & exhortent, voire reſoudent à faire vne belle fin, & prendre la mort en gré, & que lors le ſortir de ceſte vie mortelle, eſt leur entrée en la vie immortelle, voyla comme ceux-cy ſemblent eſtre bien-heureux en leur mort.

CHAP. XV.

De la *Mort heureuse de ceux qui ont appris l'Art de bien mourir.*

AYant expliqué les preceptes de l'art de bien mourir, il semble qu'il reste vne chose à considerer, sçauoir que nous expliquions briefuement, quelle vtilité il y a en l'art de bien mourir : C'est chose facile, & toutefois tres-grande: Car celuy qui meurt biẽ, meurt heureusement, & ne meurt, non point en quelque sorte heureusement, ny ne meurt aussi en quelque sorte miserable. Celuy qui meurt bien, ou qui meurt mal: mais celuy qui meurt bien passe de ceste vie mortelle & miserable à la vie eternelle: comme au contraire celuy qui meurt mal, passe de ceste

vie, qui luy semble longue & heureuse à vne vie pleine de trauail & douleur qui n'aura iamais fin en ses peines & miseres; & pource est plustost appellée mort eternelle, que vie eternelle: Car tous les hommes meschans qui mouront mal seront morts pour toute sorte de ioye & plaisir, mais viuant pour toute sorte de douleur & trauail.

Et que ces choses soient, l'Escriture l'asseure, Sainct Iean parlant en son Apocalipse de ceux qui meurent bien, disoit, *I'ay ouy vne voix du Ciel disant, bien-heureux sont les morts qui meurent au Seigneur, maintenant l'esprit dit qu'ils se reposent de leurs peines & trauaux*: Il y a quelques Autheurs qui croyẽt que ces paroles s'entendent seulement des Martyrs: mais la plus commune opinion, & la plus veritable explication est qu'elles s'entendẽt en general de toutes sainctes ames qui meurent pieusement en Iesus-Christ: Certes sainct Bernard en vne sienne Epistre, qui est intitulée des Machabées dit ainsi, *Bien-heu-* Apoc. 14. Epist. 98.

reux sont les morts qui meurent non seulement pour le Seigneur, comme les Martyrs: mais qui meurent au Seigneur, comme les Confesseurs, certainement ceux-là sont bien-heureux: C'est pourquoy il y a deux choses qui me semblent rendre vne mort pretieuse, la vie, & la cause, mais plus la cause que la vie, mais ceste mort sera trespretieuse, laquelle sera recommendable & par la cause & par la vie: Voylà ce qu'il dit.

A cecy sert aussi que l'Eglise, qui est veritable interprete des Escritures, commande que l'on se serue de ce lieu de l'Apocalypse pour l'Epistre de la Messe des morts: Sainct Iean dit donc, *Bien-heureux les morts qui meurent au Seigneur*, c'est à dire, heureux sont tous ceux qui lors qu'ils meurent se trouuent au Seigneur: i. se trouuent vnis par charité auec le Seigneur, comme membres vifs du chef, qui est Iesus-Christ, Ainsi sainct Luc escrit de sainct Estienne mourant, *Il s'est*
Act. 7. *endormy au Seigneur*, c'est à dire, Il a

esté conioint au Seigneur, comme vn membre à son chef; & la raison pour laquelle ceux qui meurēt au Seigneur, sont bien-heureux est expliquée par sainct Iean, disant, *Maintenant l'esprit dit qu'ils se reposent de leurs trauaux*: Car le sainct Esprit declare assez qu'en la mort des Saints, fin est imposée à toutes leurs œuures laborieuses & penibles, & qu'alors commence le repos eternel; & non seulement tous trauaux cessent alors, mais ils commencent vne vie tres-heureuse, pleine de toute sorte de plaisir, pource que leurs bonnes œuures cheminent apres eux: Car toutes bonnes œuures meritoires & pleines de consolation & plaisir non temporel, mais eternel, ne restent point en terre, mais elles suyuent les saincts ouuriers d'icelles dans le Ciel, selon le dire du Prophete, *Il a dispersé & a donné aux pauures, sa iustice demeure au siecle du siecle.* Les richesses d'vn homme de bien demeurent veritablement en terre, Psal. 112.

ou plustost se consomment en terre, mais la iustice, la liberalité, & la misericorde, par laquelle les richesses terriẽnes sont communiquées aux pauures, demeurẽt au siecle du siecle; & non seulement demeurẽt, mais rendẽt tres-riche celuy qui a distribué aux pauures ses richesses perissables sur terre: Et non seulement les œuures de liberalité les suyuent, mais aussi les œuures de sagesse, de charité, de la crainte du Seigneur, de force, de chasteté, de religion, bref toutes bonnes œuures les suyuent, & leur acquierent de tres-grandes & amples recompenses. Vrayement donc celuy est tres-heureux qui meurt bien, puis qu'il acquiert le repos de ses trauaux, & la iouïssance de toutes sortes de biens pour iamais.

A cecy sert le veritable tesmoignage de l'Escriture, & les visites des Saincts qui ordinairement assistent aux hommes iustes à l'heure de leur mort; afin de consoler leur ame à la sortie de ce corps, les ayder

der à repousser les Diables, & par leurs saincts consolations les releuent de l'effroy & de la crainte de leurs tentations: laquelle visite des saincts n'est pas contée pour peu de chose entre les felicitez des hommes iustes mourans.

Ie pourrois en ce lieu rapporter plusieurs histoires: mais ie me cõtenteray de quelques exemples, tirez des dialogues de sainct Gregoire, voicy ce qu'il dit au quatriesme liure, parlant du Prestre Vrsinus, *le Prestre Vrsinus estant proche de la mort, il commença à crier auec ioye, disant, bien venuz soiez mes Seigneurs, qui auez daigné venir visiter vostre petit seruiteur, ie viens, ie viens & vous rends graces: & comme souuent il repetoit cette parole, & ceux ausquels il disoit cela, estans presens, luy demandoient dequoy il les remercioit, tout admiré qu'il estoit, leur respondit: ne voyez vous pas que les Saincts Apostres sont venus icy? à sçauoir sainct Pierre & sainct Paul Princes des Apostres: & derechef se retournant vers* l. 4. des Dial. c. 11.

eux leur disoit ; voyla ie viens, ie viens, & disant ces choses il rendit l'ame : Et pource qu'il auoit veu les Saincts Apostres, il asseura qu'il les auoit suyuis : ce qui auient souuentefois aux iustes, qu'en leur mort ils ont la vision des Saincts, de peur qu'ils ne redoutent la mort, & cependant que la compagnie des citoyens du Ciel se monstre à leur ame, ils se separent & despestrent aisement de leur chair.

Le mesme sainct Gregoire, au mesme liure chapitre suiuant, raconte que sainct Iuuenal & sainct Eleuthere martyrs s'apparurent au milieu d'vne grande lumiere, à Probus Euesque de l'Eglise de Reate, & aussi tost le venerable Probus, estant separé de son corps par la mort, monta au Ciel auec ceux qui luy estoient apparus : le mesme au chapitre suiuant, il rapporte de saincte Galle seruante de Dieu, laquelle estant malade & proche de sa mort, s'apparut à elle l'Apostre sainct Pierre & luy signifia que tous ses pechez luy auoient esté

remis, de maniere qu'elle se retira de ce monde auec asseurance de bien : Le mesme au chap. suiuant rapporte de Seruulus paralitique, qu'à l'heure de sa mort fut ouye au Ciel la voix des Anges chantans Cantiques de loüange, & ressenty vn odeur tres-excellent aupres de luy : au chapitre d'apres, il escrit de saincte Romule seruante de Dieu, qu'vn nombre grand de sainctes Vierges s'apparurent à elles à sa mort, auec vne grande lumiere & vn inestimable odeur : au chap. suiuant, il raconte de son amie Tharsille, qu'elle vit premierement sainct Felix Pape luy apparoissant, & luy disant ces mots, *viens, car ie tercçois en ce lieu de lumiere* : par apres estant saisie d'vne forte fieure, qui la coucha au lit de la mort, elle vit Iesus venant à elle, l'enuisageant, elle rendit son ame à Dieu : & fut delaissée au lieu où elle mourut tel odeur apres sa mort, que la suauité tesmoigne assez, que l'autheur de la suauité

mesme auoit esté là: en l'autre chapitre, il escrit de saincte Muse Vierge, que la bien-heureuse Vierge mere de Dieu luy apparut, assistée des sainctes Vierges du Ciel, & l'emmena auec elle mourant, au Royaume éternel, finalement au chapitre d'apres, il asseure que les Anges se trouuerent à la mort de S. Estienne.

Nous voyons donc par le tesmoignage de sainct Gregoire qu'à la mort des gens de biẽ, & des femmes religieuses, se sont souuentefois trouuez non seulement les Anges, mais aussi les Martyrs ja deffuncts, les Princes des Apostres, la Royne mesme des Cieux, ou finalement Iesus Christ Roy de gloire éternelle : Et combien grande soit ceste felicité, combien grande ceste gloire, & cette incroyable ioye du cœur, pour ceux qui ont appris ainsi l'Art de bien viure & de bien mourir, nul ne le peut dire, sinon ceux ausquels Dieu a faict experimenter cette grace.

CHAP. XVI.

De la miserable Mort de ceux qui ont negligé d'apprendre l'Art de bien Mourir.

NOstre Seigneur disoit de Iudas le traistre, *ce luy eust esté chose bonne, si cet homme ne fust iamais né*: car il ne se peut rien imaginer de plus miserable qu'vn homme qui se fouruoye de la fin par sa faute, à laquelle il auoit esté creé: toutes les autres choses, comme les bestes brutes, les plantes, ou les creatures inanimées, n'endurent aucune fascherie quand elles defaillent, pour n'auoir peu arriuer à la fin de leur creation: Mais si l'homme s'éloigne de la sienne, qui est la vie éternelle, pour laquelle il est creé, il ne laisse pas Matth. 26

d'eſtre & de viure, mais il mene vne vie la plus miſerable de tous, en ce qu'il cherche la mort en ſa miſere, & ne la peut trouuer: & pource, il eſt plus beſte que la meſme beſte, & plus mal-aduiſé que l'inſenſé & le fol, de ce qu'il ne s'efforce de toute ſa puiſſance de paruenir à la vie éternelle, veu que perſonne n'en peut eſtre priué, qu'il ne ſoit obligé aux miſeres immortelles des peines.

Et pour faire voir l'importance de cecy, i'ay reſolu de fonder ma conſideration ſur ces paroles de
2. Cor. 4. l'Apoſtre, car dit-il, *Ce qui à preſent eſt leger, & paſſager en noſtre tribulatiō, opere en nous en grandeur outre meſure le poids éternel de la gloire: car nous y contemplerons les choſes qui ſe voyent, & ne ſe voyent point, celles qui ſe voyent ſont temporelles, & celles qui ne ſe voyent point, ſont éternelles:* Ces belles paroles de l'Apoſtre, & vrayement dorées, ſont tres claires & faciles à entendre à l'homme ſpirituel, qui aiſement & ſans pei-

ne s'acquiert l'Art de bien viure & mourir: mais elles ne sont que tenebres & chimeres pour l'homme animal & charnel, & ne prend aucune intelligence d'icelles, que si c'estoient des paroles Hebraïques & Arabes, proposées à vn homme Latin, ou à vn homme Grec.

L'homme spirituel collige de ces paroles, que les tribulations souffertes & endurées pour Dieu, quoy que cruelles & fascheuses, sont tres-legeres & briefues, quoy qu'elles se continuënt par plusieurs années, pource que tout ce qui prend fin, ne peut estre de longue duree au prix de l'Eternité: Et que ces mesmes tribulations trouuent deuant Dieu vn merite de si haut prix, que de là elles acheptent à l'homme, le grand & éternel tresor de la gloire & de tous biens: d'où apprennent les sages, qu'il ne faut iamais redouter les tribulations, mais bien redouter les pechez, ne faire estat des biens temporels, mais seulement estimer

ceux qui ſont éternels : d'où s'enſuit qu'ils viuent bien en terre & regnent heureuſement au Ciel, & que tout ainſi qu'ils viuent pieuſement par cecy, auſſi par le meſme ils font vne tres-heureuſe fin.

Mais les hommes brutaux, & qui n'ont l'eſprit de ſageſſe en eux, qui de paroles croyent à l'Eſcriture, & dementent leur parole par l'œuure : ceux-là changent les paroles de l'Apoſtre, & les prenans à contrepoil, diſent, ſinon de bouche, au moins de cœur, que la pauureté, l'ignominie, l'iniure, & les tribulations ſont choſes inſupportables, & doiuent eſtre reiettez arriere de noſtre eſprit, encore que pour ne les ſouffrir il faille mẽtir, tromper, commettre homicide, offencer Dieu, & ſouffrir dãnation éternelle apres la mort : Car qui ſçait, diſent-ils, s'il y a iamais eu d'enfer ? qui a iamais veu le poids de la gloire éternelle ? Mais nous cognoiſſons aſſez par experience, que la pauureté, les

ignominies & iniures sont choses mauuaises, nous le sçauons certainemẽt, & le touchons du doigt: Voyla ce que dit le monde, & ceux qui sont du monde, & quoy qu'ils ne disent de bouche, si le tesmoignent ils par œuure, & est la cause pour laquelle, vne grand part des hommes viuent mal, & meurent miserablement.

Et afin que nous le facions cognoistre par vn exemple ou deux de la mort mal-heureuse des hommes perdus: i'en rapporteray premieremẽt vn escrit par sainct Gregoire au liure quatriesme desdits dialogues, C'est l'exemple d'vn certain Crisorius qui estoit l'vn de ceux que i'ay cy deuant raportez, homme politique & prudent pour les choses du monde, comme dit sainct Gregoire, propre & capable de beaucoup de choses, mais tres-auare & superbe: Cestuy-cy estant couché au lict de la mort, & ouurant les yeux, vit de tres-mauuais esprits se presenter deuant luy, &

estoit grandemẽt à craindre qu'ils ne le rauissent comme vne proye pour le trainer aux enfers : Les voyant il commença à trembler & patir, & tres-suer, & auec de grãds cas demander trefue, disant, *trefue ou iusques au matin, ou trefue iusques au soir*, & en criant ainsi il mourut. D'où il est euident que ceste vision ne fut pas tant pour luy que pour nostre instruction & profit: Car il en arriue ordinairemẽt ainsi à ceux qui different à se conuertir au dernier iour de leur vie, & de ce nombre sont ceux qui comme dit sainct Gregoire au commencemẽt du quatriesme liure, ne croyent pas facilement ce qu'ils ne voyent point, ou s'ils le croient, ils ne le croyent tellement que cela les excite à bien viure.

L'autre exemple est du mesme sainct Gregoire au lieu susdit, racontant d'vn certain Religieux hypocrite que l'on croyoit ieusner, & cependant beuuoit & mangeoit à cœur saoul en secret ; Cestuy-cy

fut damné, dit sainct Gregoire, car quoy qu'il confessast son peché, il n'en fit toutefois aucune penitence: Car Dieu voulut que son hypocrisie parust, & ne luy donna la grace de se repentir: afin que les autres apprissent que c'est chose perilleuse de differer sa confession & sa penitẽce à l'heure de la mort.

Et laissant ces choses à part, disons que ceux qui n'ont point appris l'art de bien mourir n'ont iamais fait vne heureuse fin: Ie reuiens aux paroles du sainct Apostre sainct Paul, qui sont pleines de mysteres & de documens salutaires.

Donc il faut premierement remarquer auec quelle force l'Apostre extenuë ses merites & fait peu de cas de ses tribulations souffertes pour Iesus-Christ, & releue admirablemẽt le Royaume des cieux, qui est la recompense des œuures, *Ce qui est*, dit-il, *momentanee & leger de de nostre tribulation*: Voyla l'extenuation & appetissement de ses

merites : l'Apoſtre a trauaillé de toutes ſes forces l'eſpace enuiron de quarante ans, Car lors qu'il fut appellé de Ieſus-Chriſt à la dignité d'Apoſtre, il eſtoit ieune adoleſcent ; ainſi l'eſt-il dit aux Actes; *ils depoſerent leurs veſtemens aupres des pieds de l'adoleſcent, qui s'appelloit Saul*, Or il fut au ſeruice de Ieſus-Chriſt iuſques en ſa vieilleſſe, ainſi qu'il teſmoigne de ſoy eſcriuant à Philemon *veu que tu es vieil comme Paul*: & partant l'Apoſtre ſainct Paul conſomma au ſeruice de Ieſus-Chriſt tous les ans de ſon adoleſcence & de ſon aage viril, & vne partie de ſa vieilleſſe, & toutefois il dit que ſes tribulations qui luy ont eſté perpetuelles depuis ſa conuerſion iuſques à ſon martyre ſont momentanées: & dit vray, s'il les faut comparer à l'Eternité de l'eternelle felicité, & toutefois elles ont eſté fort longues.

Act. 7.

Il adiouſte à la briefueté, la legereté, diſant, *le momentanée & leger de noſtre tribulation*: encore que

ses tribulations ont esté fort cruelles & aspres, comme il monstre luy-mesme escriuant aux Corinthiens, & disant, *iusques à ceste heure nous auons eu faim & soif, & sommes nuds buffetez & errans, & trauaillans de l'œuure de nos mains; on dit mal de nous quand nous benissons; nous sommes persecutez, & nous l'endurons; nous sommes blasphemez & nous prions, nous sommes faicts comme les balieüres & ordures de ce monde, & comme la racleure de tous iusques à maintenant*: Et le mesme en la seconde aux Corinthiens Chapitre 11. Adiouste encore, *En trauaux davantage, en playes outre mesure, en prison dauantage, en la mort souuentefois: I'ay receu des Iuifs par cinq fois quarante coups moins vn, I'ay esté battu de verges par trois fois, I'ay esté lapidé vne fois, I'ay fait naufrage trois fois, I'ay esté en la prison du profond de la mer nuict & iour: souuentefois és chemins, ez perils des fleuues, ez perils des brigands, ez pe-* 1. Cor. 4.

rils de ma nation, ez perils au desert, ez perils en la mer, ez perils entre les faux freres: en labeur & trauail, souuent en veilles, en faim & en soif, & souuent en ieusne, nudité & froidure. Voyla les tribulations que sainct Paul appelle legeres, lesquelles quoy que tres-rudes & pesantes, toutesfois l'amour qu'il portoit à Iesus-Christ les endurant, les luy rendoit tres-legeres, & la grandeur du prix destiné aux merites fort douces & briefues.

Et cet Apostre fait l'excellence de ceste recompense eternelle, disant, *Il opere en nous en grandeur le poids de la gloire eternelle*, où selon l'ordinaire des sainctes Escritures qui s'accommodent à nostre capacité, L'Apostre descrit le salaire des bonnes œuures par la similitude de la grandeur de la chose corporelle: Car vne chose corporelle, est dicte grande, lors quelle est releuée haute, longue,

ample & profonde: & parle ainsi de la grandeur de la felicité des bien-heureux, disant, *outre mesure en grandeur*, c'est à dire, la recompense de nos labeurs sera grãde outre mesure, c'est à dire tres-haute, tellement qu'il ny a honneur, dignité, ny grandeur qui luy soit comparée: de la longueur, il adiouste, *Eternel*, pource qu'il n'aura iamais fin, en comparaison duquel toute durée est briefue & momentanée.

CHAP. XVII.

Sommaire de tout l'Art de bien mourir.

LA Consolation de ceste vie presente est aussi petite & passagere comme la tribulation : & au contraire la consolation & la tribulation de l'autre vie est eternelle & tres-grande : Et pource vrayement ceux-là sont imprudẽs qui mesprisent la consolation & la tribulation de ceste vie future: La premiere proposition de cet argument est de soy euidente, & l'experience le monstre : La seconde tres-claire par l'Escriture du sainct Esprit ; & la troisiesme se conclud par la verité des deux autres: Donc si quelqu'vn desire facilement & briefuement apprendre l'art de biẽ mourir, qu'il ne se contente seu-

lement de la lecture de ce liure, ny d'autres ſemblables: mais qu'il cõſidere attentiuement, non vne ſeule mais pluſieurs fois, non auec le ſeul deſir d'apprendre, mais auec intention de bien viure, & d'y finir heureuſemẽt ſa vie, combien ſont eſloignees & diſtantes les choſes eternelles des choſes paſſageres, & les choſes legeres des plus rudes & peſantes: Et quiconque deſire s'edifier ſolidement en ceſte verité, qu'il conſidere les exemples de ceux qui ont eſté auãt nous, ſoient ſages, ou fols, c'eſt à dire, de ceux qui en bien viuant ſont morts heureuſement, & qui en viuant mal, meurent pour mourir eternellement.

Et afin que ie ſoulage le lecteur en la recherche des exemples, i'en rapporteray trois par paires, l'vn des Roys, l'autre des hommes priuez, & le troiſieſme des Eccleſiaſtiques, tous trois des ſainctes Eſcritures.

Le premier ſera de Saül

& Dauid: Saül premier Roy des Hebreux, quand il estoit homme priué & pauure, estoit tellement homme de bien, que l'Escriture asseure qu'en tout Israël il n'y en a- (1. Roys. 9.)
uoit aucun meilleur que luy: Estãt creé Roy, il changea tellement de vie & de meurs, qu'il ne s'en trouua pas vn plus meschãt. Il persecuta Dauid innocẽt iusques à la mort, non pour autre cause, sinon pource qu'il se doutoit qu'il seroit Roy apres luy: *En fin* apres auoir regné vingt ans, il fut tué en guerre, & descendit ez enfers. Et le pieux & fidelle Dauid, apres la longue persecution de Saül, fut declaré Roy, & gouuerna iustement le Royaume l'espace de quarante ans, durant lesquels il souffrit aussi de grãdes persecutions, & finalement reposa en paix.

Conferons maintenant les consolations & tribulations de l'vn auec celles de l'autre, & voyons si l'vn a plus profité que l'autre en l'art de bien viure & de mourir.

heureusement : Pendant que Saül regnoit il n'eust aucun plaisir en son regne, à cause de la haine qu'il portoit à Dauid : C'est pourquoy il gousta vingt années en la douceur de son regne detrempée dans le fiel de l'enuie.

Ces ans reuolus, tout plaisir de vie fuit de luy, & luy succede vne longue & fascheuse misere : au contraire deuant regna quarante ans, & quoy qu'il eust souffert des tribulations assez grãdes, il eust pourtant de grandes & frequentes consolations pour les reuelations diuines dont il parle en ses Pseaumes : & apres sa mort ; il ne descendit pas comme Saül ez enfers, mais au sein d'Abraham auec les saincts Patriarches, & apres la Resurrection de Iesus-Christ, monta auec luy au Ciel.

Maintenant donc que le Lecteur iuge, si la sortie de ce corps n'est pas tres-malheureuse pour les hommes perdus, encore qu'ils soient Empereurs : & au contrai-

re la ſortie des iuſtes treſ heureuſe, iaçoit qu'ils ſoient Roys & Empereurs: Saül, comme i'ay dit, regna vingt ans, & eſt demeuré apres ſa mort deux mille ans & plus au feu d'enfer ſans aucun refrigere: quelle cõparaiſon de vingt à deux mille ans? Qui voudroit deſirer vingt ans en la ioüiſſance des plus grands plaiſirs, s'il ſçauoit aſſeurement qu'il ſuracheteroit ces plaiſirs de mille ſortes de peines en deux mille ans & plus? Ie ne croy pas qu'il y ait homme ſi dépourueu d'eſprit qui deſire endurer le plus grand des tourmens, Ie ne diray pas deux mille, ny deux cens, afin de ioüir ſeulement vingt années de toute ſorte de plaiſirs? Que ſera donc ſi nous adiouſtõs ce mot que le tourment de l'enfer ne dure pas ſeulement deux mille ans, mais n'aura iamais fin! certes ceſte ſeule Eternité de ſupplices, ſans relaſche ny repos & ſans aucun refrigere eſt telle qu'il ny a cœur de fer ny poictrine d'airain qui ne ſoit fle-

chie à penitence par ceste consideration. La mesme pensée pourra tirer le Lecteur de la tribulation passagere de Dauid, la conferant auec la grãdissime gloire & le plaisir eternel, dont il ioüist dans le Ciel apres sa mort, encore que plus nous esmeuuent les tourmẽs eternels de l'enfer, que les ioyes immortelles du Paradis.

L'autre exemple sera du Riche Glouton & du pauure Lazare, tiré de l'Euangile de sainct Luc: Ce Riche gaudissant se res-ioüist pour vn peu de temps auec ses amis, *Il estoit reuestu de pourpre & de fin lin, & faisoit festin tous les iours*: Le Lazare au contraire estoit pauure, tout debile & malade gisant à la porte du Riche, *tout plein de playes, desirant estre seulement rassasié des seules miettes qui tomboient de sa table*, & nul ne les luy donnoit: Mais peu de temps apres la chance se tourna: Car voila le Riche qui meurt, & descend aux Enfers: Le Lazare aussi meurt à son tour, mais les Luc. 16.

mains des Anges luy seruent de coche pour estre doucement porté au sein d'Abraham, lieu de paix & de refrigeration: Voila donc le Riche qui pour vn peu de temps de plaisir commence à souffrir. vne eternité de miseres, sans aucun refrigere ou relaps de tourments: & le pieux & tout patient Lazare apres vne briefue tribulation passée, repose heureusement dans le sein d'Abraham, Commencement d'vne Eternité de repos & de paix, qui luy fut donnée lors qu'auec Iesus-Christ il est resuscité glorieux & triomphant auec luy en sa gloire, où il est pour iamais bien-heureux. Certainement si nous eussions esté entre les vifs en ce temps-là, il n'y eust eu aucun de nous, au moins fort peu, qui n'eust mieux aymé suiure la fortune exterieure du Riche, que la misere apparente de la chance du Lazare: Et toutefois auiourd'huy nous iugeons cestuy-là tres-miserable & cestuy-cy tres heureux: Pourquoy

donc maintenãt que le choix s'offre à nous, n'eslisons nous plustost la voye du Lazare, que celle de ce Riche, pourquoy plustost ne suiuons la vertu de ce pauure affligé que les vices & deffauts de ce Riche ayse! Ie ne dis pas que les Richesses soient à mespriser, Abraham, Dauid & plusieurs autres saincts ont esté riches & tres-riches: mais ie condamne l'intemperance, la gourmandise, le luxe, la vanité, l'inclemence & autres mõstres de vertu, qui ont couché le Riche dans les flammes eternelles. Ne considerons point au Lazare, sa pauureté & ses playes seulement, mais considerons sa patience, & sa pieté, & le loüons: Et est vne chose fort admirable, que jaçoit que nous recognoissions cecy, sçauoir que le Riche a esté tres-maladuisé en sa vie, & le Lazare tres-sage, toutefois ne se trouuent pas peu de personnes qui suiuent le Riche & l'imitẽt en leur vie, encore qu'ils se puissent asseurer qu'ils seront

comme luy plongez ez mesmes peines, puis qu'ils ont voulu effigier leur vie sur le pourtraict & semblance de la sienne.

Reste le troisiesme exemple qui sera celuy de Iudas le traistre, auec sainct Matthias qui succeda à Iudas en son Apostolat: Judas estoit vn homme tout à fait mal-heureux en ce monde, mais tres-malheureux & miserable en l'autre: Il suiuist le Sauueur l'espace de trois ans, n'ayant autre desir que de remplir sa bourse d'vn *larcin sacrilege*, ne se contentant point de l'argẽt qu'il retiroit des aumosnes du commun; & estãt griefuement malade d'auarice, paruint à ceste extremité que de vendre son Seigneur & sõ Maistre pour de l'argẽt: mais peu apres le Diable l'ayant tiré en desespoir, il restitua l'argent, & se pendit luy-mesme, se priuant ensemblement & de la vie temporelle & de la vie eternelle: C'est pourquoy le Sauueur prononça de luy ceste horrible sentence, disant, *Il eust esté bon*

à cet

homme s'il n'eust iamais esté né. Pour Math. 26.
sainct Matthias qui succeda à Iudas, c'est à dire, fut esleu en sa place, il a soustenu vn petit moment de trauail & douleur, non sans gouster auec affluence des delices du Ciel ; & maintenant tout labeur & douleur finie, il regne heureusement au Ciel auec Iesus-Christ, auquel il a sur la terre si fidellement seruy : Ceste collation de vie entre sainct Matthias & Iudas appartient aux Euesques & Reguliers: Iudas a esté Apostre de Iesus-Christ, & par consequent designé Euesque, car sainct Paul exprime de sainct Matthias & de Iudas ces paroles de Dauid, *qu'vn autre prenne son Eueschê.* Et le mesme Iudas estoit tenu entre les reguliers, puis que sainct Pierre parlant de tous les Apostres disoit : *Voyla nous auons tous quitté, & t'auõs* Psal. 100.
suiuy ; Qu'est-ce donc qui nous arriuera? Donc Iudas le plus mal'heureux de tous les hommes, en descheant du plus haut degré d'hon-

neur qui ſoit, reſtituant quelque peu de choſe qu'il auoit mal acquiſe, perdit ſon gain, fut bourreau de ſoy meſme & condamné aux peines éternelles, peut ſeruir d'exemple à tous les Eccleſiaſtiques & à tous reguliers, pour leur faire cognoiſtre, comment ils cheminent en la voye de ce monde, à quel peril ils s'expoſent, s'ils ne perfectionnent leur vie, ſelon la perfection de l'Eſtat & de la reigle qu'ils tiennent: Car Saül & le riche d'vne felicité temporelle, ſont tombez en vne éternité de tourments: & Iudas n'ayant iamais eu aucune felicité temporelle, mais ſeulement vn ombre imaginaire ou pluſtoſt eſperance de felicité, a eu vne fin mal-heureuſe, & beaucoup plus miſerable que Saül, & le riche, ſe priuant de vie, & ſe donnant en proye à l'Enfer: Mais encore que Iudas euſt eſté tellement riche, qu'il euſt ſurpaſſé tous les riches du monde en excez de richeſſes, & fuſt paruenu en fin,

comme il eſt aux perpetuelles miſeres, que luy euſt proffité tout ce grand amas de richeſſes!

Que ceſte ſeule ratiocination demeure donc ferme & aſſeuree, ainſi que i'ay propoſé au commencement du chapitre, & que nous repetons encore icy auec les paroles de l'Apoſtre, *Que ce qui eſt preſent eſt de peu de durée, & vn moment fort leger de noſtre tribulation, mais il opere en nous le poids de la gloire éternelle, qui eſt ſans meſure & auec grandeur, ne contemplans point là dedans les choſes qui ſe voyent, mais celles qui ne ſe voyent point, car les choſes qui ſe voyent, ſont temporelles, & celles qui ne ſe voyent point, ſont éternelles.*

FIN.



8_1

